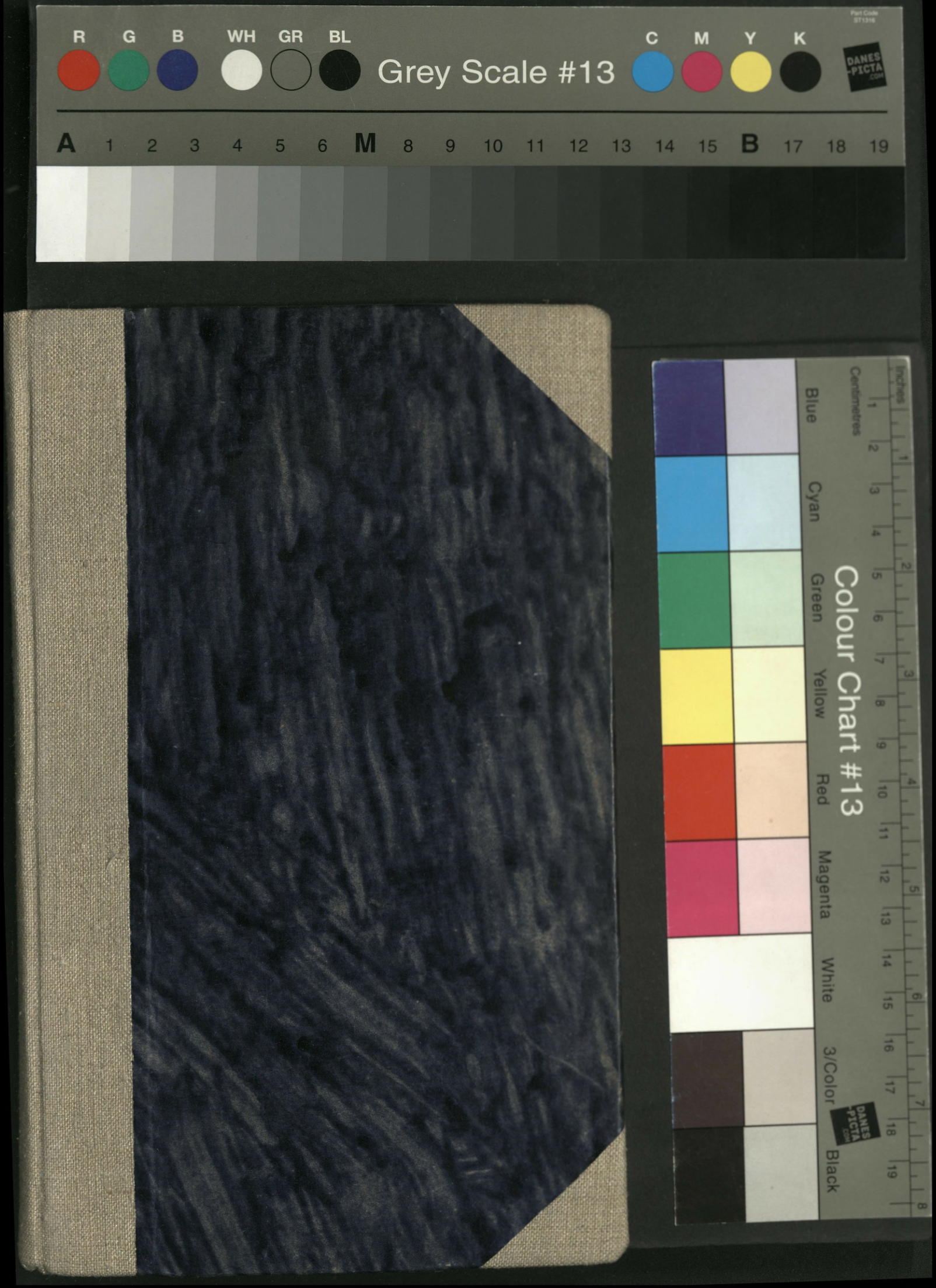
R G B WH GR BL
Grey Scale #13
C M Y K
DANES-PICTA .com
A 1 2 3 4 5 6 M 8 9 10 11 12 13 14 15 B 17 18 19
Colour Chart #13
Blue
Cyan
Green
Yellow
Red
Magenta
White
3/Color
Black
Inches
Centimetres

Il a été tiré de cet ouvrage

100 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma, à Voiron, numérotés de 1 à 100.

AU SERVICE DE LA FRANCE

— II —

LES BALKANS EN FEU

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Les Origines de la guerre. Un vol. in-16 sur papier pur fil..... 1 vol.

Histoire politique. *Chroniques de quinzaine.* Quatre volumes in-16..... 4 vol.

Au Service de la France — Neuf années de Souvenirs.

I. **Le lendemain d'Agadir.** 1912..... 1 vol.

II. **Les Balkans en feu.** 1912..... 1 vol.

Pour paraître prochainement :

III. **L'Europe sous les armes.** 1913..... 1 vol.

Ce volume a été déposé à la Bibliothèque Nationale en 1926.

AU SERVICE DE LA FRANCE

— NEUF ANNÉES DE SOUVENIRS —

II

LES BALKANS EN FEU

1912

PAR

RAYMOND POINCARÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE - 6e

Tous droits réservés

II

LES BALKANS EN FEU

2
17378

Copyright 1926 by Plon-Nourrit et Cie.
Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

AU SERVICE DE LA FRANCE

II

LES BALKANS EN FEU

(1912)

CHAPITRE PREMIER

Visite de la reine de Hollande. — La guerre italo-turque s'étend à la mer Égée. — Crise en Turquie. — Contre-coup dans les Balkans. — Une conversation à bâtons rompus entre M. Georges Louis et M. Sazonoff. — Premiers efforts de la France pour maintenir le *statu quo*.

Le ciel de l'Europe continuait à se charger d'électricité. De brèves éclaircies alternaient avec de longues heures d'obscurité. De temps en temps, la politique intérieure nous ressaisissait, bien que tous les partis, émus de la situation extérieure, eussent tacitement fait trêve et que les discussions parlementaires fussent très amorties.

Parfois, des voyages officiels, des cérémonies dominicales, des soirées diplomatiques nous arrachaient, un instant, à nos préoccupations. C'est ainsi que le 1er juin le président de la République recevait une nouvelle visite, que lui rendaient, à la suite de celle qu'il avait faite, l'année précédente, en Hollande, la reine Wilhelmine et le

prince consort des Pays-Bas. Les appartements du quai d'Orsay avaient été aménagés pour nos hôtes. Sous la direction de M. Mollard, chef du protocole, le garde-meuble avait réalisé des merveilles. Il y avait eu, le premier jour, dîner à l'Élysée. Dans sa réponse au toast du président, la reine s'était, avec beaucoup de bonne grâce, prévalue de ses origines françaises. Le prince s'était montré fort empressé envers tous les convives. Le lendemain dimanche, après un déjeuner à la Légation, la reine, accompagnée partout des vivats de la foule, était allée au temple de l'Oratoire et avait déposé devant la statue de Coligny une couronne de lauriers. Le soir, avait été donné, au ministère des Affaires étrangères, un autre grand dîner, auquel assistaient, en même temps que nombre d'hommes politiques, des écrivains et des artistes. Le vieil et charmant chevalier de Stuers, ministre des Pays-Bas, m'avait dit, en confidence, que la reine aurait plaisir à connaître les plus illustres de nos auteurs dramatiques, de nos poètes, de nos peintres et de nos sculpteurs, et pour tous, en effet, elle trouva, sans effort, un mot délicat. Poésie, théâtre et divertissements chorégraphiques couronnèrent cette agréable soirée. Tous les invités rivalisèrent de respectueuses prévenances aussi bien envers le prince qu'envers la souveraine. Le 3 juin, par un temps malheureusement très maussade, une revue militaire eut lieu à Satory, suivie d'un déjeuner au château de Versailles. Je profitai de ces trois journées pour m'entretenir cordialement, de questions d'ailleurs peu importantes, avec le jonkheer de Marees Van Swinderen, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas. Mais, dès le lendemain,

recommençaient nos soucis, et c'étaient toujours les mêmes régions lointaines qui rappelaient impérieusement notre attention : la Tripolitaine et l'Orient.

Dès le mois de janvier, l'opinion italienne, mécontente des lenteurs de la guerre, avait instamment réclamé une action navale dans la mer Égée.

Più non si vanti Libia con sua rena (1).

Le 24 février, deux navires italiens avaient tiré sur le port de Beyrouth, où se trouvait un torpilleur turc. L'immeuble de la Banque Ottomane et les bureaux de la Compagnie du chemin de fer avaient été atteints par les obus. Nous avions dû envoyer un navire, l'*Amiral Charner*, pour protéger nos nationaux.

En Libye, se succédaient, sans résultat stratégique, des batailles meurtrières : à Derna, aux oasis de Fojat, dans la région de Benghazi.

Le 18 avril, la flotte italienne se livrait à une démonstration devant l'entrée des Dardanelles et y bouleversait les fortifications. La Porte faisait aussitôt savoir aux puissances qu'elle interdisait aux bâtiments de commerce de traverser les détroits, et des vaisseaux turcs complétaient la fermeture en jetant des mines dans le passage qui restait libre. La mauvaise humeur des neutres devenait générale ; mais, en Italie, on ne considérait l'opération des Dardanelles que comme le prélude d'une action plus vaste dans la mer Égée. « La symphonie, disait un homme politique italien, a commencé par un *adagio*, voici venir le *crescendo*. »

(1) DANTE, *l'Enfer*, chant XXIV.

Le 25 avril, des troupes italiennes débarquaient dans l'île de Stampalia ; le 4 mai, l'île de Rhodes était occupée par le général Ameglio et l'amiral Viale ; le drapeau italien était hissé sur la ville ; puis, c'était le tour d'autres îles, Kalymnos, Néros, Patmos, Simi, Cos. Partout les Italiens semblaient vouloir s'installer à demeure, pendant qu'au contraire les populations grecques, agitées par ces expéditions militaires, réclamaient le rétablissement de leurs anciens privilèges et de la large autonomie dont elles avaient autrefois joui avant l'organisation des vilayets. Les combats, d'ailleurs, ne cessaient point en Libye ; ils reprenaient de plus belle à Zanzous et Khoms, à Busheifa et à Misurata, à Sidi-Ali et à Sidi-Saïd ; aucun n'emportait décision.

Déjà pourtant la Turquie d'Europe était travaillée, non seulement par une agitation croissante en Albanie et en Macédoine, mais par des troubles parlementaires et des crises gouvernementales.

Le régime des Jeunes-Turcs était menacé. M. de Kiderlen-Wæchter lui-même ne cachait pas à M. Guéchoff, président du Conseil bulgare, qu'il les considérait comme condamnés (1). La révolution, accomplie par des Ottomans enthousiastes, qui avaient été, pour la plupart, élevés à l'européenne, avait eu pour cause la funeste incurie du système hamidien ; mais, sous des apparences d'abord libérales, le nouveau gouvernement avait persisté dans les mêmes habitudes d'arbitraire et de violence. S'il avait amélioré l'armée et la marine, il n'avait pas corrigé, il avait même parfois aggravé, les abus des administrations civiles.

(1) Guéchoff, *l'Alliance balkanique.*

Lorsque avait éclaté, à propos de la Tripolitaine, le conflit avec l'Italie, c'était Hakki-Pacha qui était, depuis deux ans, grand vizir. D'après le général M. Moukhtar-Pacha, qui était alors ministre de la Marine, le cabinet, entièrement dominé par les Jeunes-Turcs du Comité Union et Progrès, manquait de lucidité et de courage politique (1). Toujours est-il qu'à mesure que se traînait la guerre, les événements se précipitaient à l'intérieur de la Turquie : dissolution de la Chambre ottomane, hésitations de Saïd-Pacha à prendre sur lui de faire la paix, impuissance du ministre de la Guerre, Mahmoud Chevket-Pacha, à empêcher les officiers de s'occuper de politique, mutinerie de la garnison d'Andrinople, *pronunciamento* à Monastir, soulèvement albanais, démission de Mahmoud Chevket, chute du ministère Kütchük-Saïd, tous les signes de la désagrégation et de la décadence.

Le vieux maréchal Ghazi Moukhtar-Pacha, président du Sénat, était chargé de former le cabinet et de liquider tant bien que mal une situation effroyable. Au mois de juillet, M. Majoresco, président du Conseil de Roumanie, parlant à M. Guéchoff, lui représentait l'état de l'Empire ottoman comme désespéré et lui annonçait un prochain « cataclysme ».

De tels symptômes n'étaient pas pour retenir les États balkaniques. On aurait pu, du moins, espérer que la Sublime Porte, se rendant compte des périls que courait la Turquie, chercherait à abréger la guerre avec l'Italie ; mais, en aban-

(1) Général M. Moukhtar-Pacha, *la Turquie, l'Allemagne et l'Europe.*

donnant en Libye la souveraineté, que revendiquait le cabinet de Rome, l'Empire ottoman craignait de créer un précédent au profit des États balkaniques, et, dans ce cercle vicieux, restait enfermée toute la diplomatie européenne.

Aucune grande puissance n'avait vraiment sa liberté d'action. La Russie, liée à l'Italie par l'accord de Racconigi, aurait désiré la pouvoir aider ; mais, ne voulant ni renoncer à ses vues d'avenir sur le libre passage des Détroits, ni ouvrir dès maintenant la périlleuse question d'Orient, elle se sentait à demi paralysée. L'Angleterre aurait été, elle aussi, heureuse de rendre service à l'Italie ; mais elle ne voulait pas risquer de mécontenter, aux portes des Indes, le monde musulman. L'Autriche, officiellement alliée à l'Italie, ne l'aimait guère et n'était pas fâchée de la voir engagée dans une aventure ingrate ; son autre alliée, l'Allemagne, qu'elle aimait mieux, avait, du reste, des raisons de ménager les Jeunes-Turcs, et elle ne voulait pas la désobliger. La France avait, depuis dix ans, promis à l'Italie de la laisser faire ; mais elle était elle-même, comme l'Angleterre, une grande nation musulmane ; sa politique orientale reposait sur l'intégrité de l'Empire ottoman ; et, par surcroît, elle n'était pas certaine qu'en se jetant si vite entre les combattants, elle arriverait à les séparer.

Dès le début de la guerre, l'Europe avait donc pris une attitude d'observation, plutôt que d'action commune. Après les coups de canon de Preveza, qui avaient suivi l'ultimatum italien, le marquis di San Giuliano avait tranquillisé les puissances, en leur promettant de ne pas ébranler le *statu quo* dans les Balkans ; et le 30 sep-

tembre 1911, lorsque la Sublime Porte s'était adressée à elles, la réponse avait été partout courtoise, mais unanimement négative.

Ni le *Livre noir*, ni Stieve, ne nous indiquent comment M. Sazonoff avait songé, à la fin de 1911, à une intervention franco-allemande, ni comment elle aurait pu s'exercer, sans être d'abord approuvée par les autres puissances, ni quelles chances elle aurait eues d'aboutir. Dès que j'ai exprimé à M. Tittoni le désir de voir la guerre se terminer, il m'a répondu : « Il faut que la Turquie accepte notre décret d'annexion. » Dès que j'ai formé le même souhait en présence de Rifaat-Pacha, il m'a dit : « Nous ne pouvons accepter une médiation que si l'on n'exige pas de nous la reconnaissance du décret d'annexion (1). »

Quelques jours après, Rifaat revenait à mon cabinet avec le sénateur turc Boustani, président d'un groupe interparlementaire d'arbitrage, et celui-ci me disait : « Nous aspirons à la paix ; mais nous ne pouvons et ne voulons la signer qu'aux conditions suivantes : maintien de la souveraineté turque et, au pis aller, reconnaissance du *statu quo*, c'est-à-dire de l'occupation italienne dans les seuls ports de la Tripolitaine, à l'exclusion de la Cyrénaïque et de l'hinterland tripolitain. » Rifaat avait abondé dans le même sens.

M. Sazonoff était si vivement préoccupé de la prolongation de la guerre, qu'il ne s'était point arrêté devant ces obstacles. Sans se laisser décourager, il suggéra à toutes les puissances de faire une démarche commune à Rome et à Constantinople, et de demander à chacun des belligérants à

(1) Lettre d'Isvolsky, 2/15 février 1912. *Livre noir*, t. I, p. 191.

quelles limites extrêmes il consentirait, pour signer la paix, à pousser les concessions. Berlin avait accepté cette idée. Londres avait élevé des objections.

« Mais, disais-je à M. Isvolsky, le jour où il m'apportait cette note circulaire de M. Sazonoff, dès que l'Italie nous aura répondu, il apparaîtra clairement que ses conditions ne peuvent, en ce moment, être admises par la Turquie. Vous, par sympathie pour l'Italie, vous n'en continuerez pas moins à conseiller une intervention collective à Constantinople. L'Allemagne ne voudra pas s'y associer, et nous n'aboutirons à rien. Il faudrait trouver une formule qui permît à l'Allemagne de rester à nos côtés et de rechercher avec nous les moyens d'accorder les conditions de la Porte et celles de l'Italie (1). »

Au moment où j'avais avec M. Isvolsky cette conversation, qui faisait apparaître, une fois encore, ma volonté de demeurer en bons termes avec l'Allemagne, une feuille parisienne avait annoncé que la France allait, en faveur des prétentions italiennes, exercer une pression sur la Porte, ce qui eût été, de notre part, une violation de la neutralité. J'avais tenu, le jour même, 27 février, à préciser publiquement la position du gouvernement français, dans cette note de l'*Agence Havas* : « Certains journaux ont affirmé que le gouvernement français, ainsi que les deux autres puissances de la Triple-Entente, étaient disposés, si les gouvernements de Berlin et de Vienne s'associaient à leurs démarches, à agir énergiquement auprès de

(1) Lettre de M. Isvolsky, 15/28 février 1912. *Livre noir*, t. I, p. 195.

la Porte, afin d'obtenir le retrait des troupes ottomanes de la Tripolitaine et la cessation des hostilités italo-turques. Nous croyons savoir que le gouvernement de la République *est prêt à s'associer à toute action collective des puissances auprès de l'un comme de l'autre des belligérants*, en vue de trouver la base d'une médiation pour la conclusion de la paix (1). »

Je tenais donc à ne pas prendre parti entre l'Italie et la Turquie ; mais dans les déclarations publiques comme dans les entretiens particuliers, je restais obstinément fidèle à l'idée d'une entente européenne.

A Berlin et à Vienne, on était d'ailleurs, comme à Paris, décidé à ne point se départir d'une stricte neutralité, et l'on trouvait prématurée toute tentative de médiation, tant semblaient encore éloignés les points de vue de l'Italie et de la Sublime Porte. Le 29 février, la *Neue freie Presse* déclarait qu'aucune médiation ne serait possible avant qu'eussent changé les dispositions des adversaires. La presse allemande, malgré l'acceptation donnée par le gouvernement de Berlin, parlait de la proposition russe avec un scepticisme ironique.

Pourtant, les questions indiquées par M. Sazonoff avaient été posées à Rome, sans grandes illusions, par toutes les puissances. Comme il fallait s'y attendre, l'Italie avait répondu, le 16 mars, qu'elle ne pouvait transiger sur sa demande de souveraineté pleine et entière en Libye, et qu'elle exigeait, en outre, le retrait complet des troupes turques de Tripolitaine et de Cyrénaïque. Pour les droits religieux du khalife, elle accep-

(1) *Agence Havas*, 27 février 1912.

terait une solution analogue à celle qu'avait consacrée, après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, le traité signé en 1909 entre l'Autriche et la Turquie.

J'avais alors insisté pour que la démarche fût faite à Constantinople « dans le même esprit d'amitié » qu'à Rome (1), toutes les puissances devant, bien entendu, y prendre part. L'accord s'était établi sur une formule inoffensive, et le 16 avril, dans la matinée, tous les ambassadeurs s'étaient présentés chez Assim Bey, ministre des Affaires étrangères, qui avait, lui aussi, fait immédiatement la réponse prévue : « Nous ne pouvons consentir à l'ouverture de négociations que si l'Italie commence par retirer le décret d'annexion. »

Deux jours après, les Dardanelles étaient bombardées par la flotte italienne ; et le gouvernement turc fermait les Détroits.

Le 28 avril, devant la Douma, M. Sazonoff, qui, en souvenir de Racconigi (2), avait refusé à sir Edward Grey de déconseiller à l'Italie cette démonstration navale, donnait au cabinet de Rome un éclatant *satisfecit*. « La façon dont l'Italie mène la guerre est, disait-il, pleine de considération pour les neutres et généreuse envers la Turquie. Même le bombardement des Dardanelles est en harmonie avec le droit des gens. » Et il était vrai qu'ayant déclaré la guerre, l'Italie n'était pas juridiquement dans son tort en bombardant les Détroits, comme il était vrai aussi qu'en les fermant, la Turquie ne commettait théoriquement aucun abus (3).

(1) Lettre d'Isvolsky, 19 mars/1er avril 1912, *Livre noir*, p. 223.
(2) Lettre de M. Sazonoff, 18 avril 1912, *Livre noir*, t. II, p. 496.
(3) C'est ce que remarquait, à la Chambre des lords, le secrétaire d'État lord Morley.

Mais M. Sazonoff n'en avait pas moins exprimé le souhait que les Dardanelles fussent bientôt rouvertes, et le même vœu avait été formé à la Chambre des Communes, en réponse à une question de M. Sykes, par le gouvernement britannique. Dès le lendemain de la fermeture, M. Bompard avait, de son propre mouvement, fait sentir au gouvernement turc l'intérêt qu'il y avait à rendre, le plus tôt possible, le passage aux bateaux de commerce ; j'avais approuvé l'initiative de notre ambassadeur et tenu le même langage à Rifaat. Le 3 mai, la Porte annonçait qu'elle avait décidé la réouverture ; mais l'enlèvement des mines, entrepris et poursuivi avec une lenteur calculée, exigea assez de temps pour énerver encore davantage l'opinion européenne.

Les Puissances mirent leurs communications au ralenti, mais elles ne les arrêtèrent point. Après l'occupation des Sporades, M. Maurice Bompard disait encore à Saïd-Pacha : « Il me semble que cette occupation mériterait d'être prise au sérieux par la Turquie. Il n'en peut sortir que des complications dont vous ne serez pas appelés à bénéficier. L'Empire ottoman doit prendre garde que trop de questions internationales ne se posent à la fois ; il ne trouverait pas son compte dans le règlement. Laissez-moi vous dire, dans cet entretien amical et non officiel, qu'il serait temps de songer à la paix (1). » Saïd-Pacha y songeait sans doute, mais à l'orientale, sans se presser.

Empêcher qu'il ne vînt à se poser trop de questions internationales à la fois, c'était une de nos pensées quotidiennes. Nous avions, l'Angleterre,

(1) Lettre de M. Bompard, 15 mai 1912.

la Russie et nous, souvent parlé entre nous d'une conférence. J'avais demandé qu'on en dressât d'avance le programme limitatif. Rifaat, que j'avais questionné le 8 mai à ce sujet, m'avait répondu qu'il ignorait l'opinion de son gouvernement, mais que personnellement il n'était pas partisan d'une conférence ; puis, presque aussitôt, il s'était ravisé et m'avait demandé : « Dans le cas où une conférence serait convoquée, pensez-vous qu'il serait possible d'en limiter les délibérations à la guerre italienne? — Mais certainement, lui avais-je dit. Pourquoi pas? (1) » Lorsque, d'autre part, je pressentais M. Tittoni, il me répétait sa phrase favorite : « Il n'est possible de sortir d'affaire que par une équivoque. » Il entendait par là une *combinazione*. Mais cette *combinazione*, lui-même il ne la trouvait pas, et pour qu'il ne la trouvât point, il fallait vraiment qu'elle fût encore introuvable. A la fin du mois, M. Bompard me télégraphiait que la Porte ne voulait adhérer à une conférence que si la restitution de la Cyrénaïque était préalablement assurée à la Turquie et si, en Tripolitaine, l'Italie se contentait d'un protectorat civil. Nous étions encore loin de compte.

Dans l'espoir de rassurer la Turquie et de l'amener autour du tapis vert, j'avais proposé que les Puissances neutres s'entendissent, d'abord, pour proclamer leur désintéressement respectif. Aussitôt, le projet de conférence avait été considéré par M. Sazonoff avec une faveur décroissante (2). A deux reprises, et, notamment, le

(1) Lettre de M. Isvolsky, 25 avril/8 mai 1912, *Livre noir*, t. II, p. 497.

(2) Lettre de M. Isvolsky, 24 mai/6 juin 1912, *Livre noir*, t. I, p. 270.

3 juin, M. Georges Louis m'avait avisé, d'une manière encore dubitative, « qu'il était possible que la Russie ne fût pas favorable à la réunion d'une conférence, parce qu'elle préférait, en prévision de nouveaux événements, garder les mains libres. » Mais il attribuait cette attitude à l'influence de M. Isvolsky. Les lettres publiées dans la collection Stieve, comme celles qu'a choisies M. René Marchand pour son *Livre noir*, suffisent à prouver que M. Georges Louis se trompait. C'était bien M. Sazonoff, évidemment gêné par son opinion publique, qui résistait lui-même, au nom du gouvernement russe.

Cependant, le 6 juin, M. Georges Louis, qui avait vu M. Sazonoff, l'avait trouvé, disait-il, dans de meilleures dispositions et « dans des idées entièrement conformes aux nôtres ». M. Georges Louis n'écrit pas : « conformes aux vôtres », il écrit : « conformes aux nôtres » ; il assimile, comme toujours, ses idées à celles du gouvernement et il a raison, puisqu'en fait, sur la politique à suivre, aucun dissentiment ne se produit jamais entre lui et Paris. Mais sur la pensée de M. Sazonoff, il se fait illusion. Il le croit d'accord avec nous, et cependant, quelques jours après, le 13 juin, sans avoir autrement été influencé par M. Isvolsky, M. Sazonoff va s'opposer à la formule de désintéressement, au sujet de laquelle je m'étais mis d'accord avec l'Angleterre (1). M. Georges Louis, qui s'était cru persécuté par M. Isvolsky, persistait donc à lui attribuer, un peu à la légère, les moindres actes du gouvernement russe.

(1) Télégramme de M. Sazonoff, 31 mai/13 juin ; télégramme de M. Isvolsky, 4/17 juin 1912, *Livre noir*, t. I, p. 271, 272, 273.

Que si, d'ailleurs, ces actes n'étaient pas toujours conformes à notre manière de voir, c'étaient là les petites misères de l'Alliance ; il fallait bien les supporter ; elles étaient la modeste rançon des avantages que nous avait, depuis vingt-cinq ans, procurés l'amitié de la Russie et dont M. Sazonoff songeait moins que personne à nous priver.

Il avait fini, on se le rappelle, par reconnaître que c'était ma phrase sur le désintéressement qu'il n'avait pas voulu accepter. Elle risquait, avait-il d'abord prétendu, d'offenser l'Allemagne et l'Autriche (1). Mais quelques jours après, il renonçait à ce prétexte et, dans un télégramme expédié à M. Isvolsky, il avouait que c'était lui et nul autre qu'elle embarrassait (2). Sur tout cela, M. Isvolsky s'était prudemment abstenu de me donner des explications précises. Il avait atténué, plutôt qu'accentué, les objections de son ministre. La longue lettre où il raconte qu'il a, le 19 juin, « essuyé un véritable orage » dans mon cabinet prouve avec quel soin il s'en est tenu, devant moi, à d'innocentes généralités (3). Plusieurs jours de suite, il insiste même auprès de M. Sazonoff sur « l'impression désagréable » que m'a causée le refus de Saint-Pétersbourg (4).

Toute cette correspondance de M. Sazonoff et de M. Isvolsky montre, non moins clairement, le large crédit que je continuais d'accorder aux informations et aux avis de M. Georges Louis.

(1) Télégramme de M. Sazonoff, 31 mai/13 juin 1912.

(2) Télégramme de M. Sazonoff, 5/18 juin 1912, *Livre noir*, t. I, p. 272.

(3) Lettre de M. Isvolsky, 7/20 juin 1912.

(4) Lettre de M. Isvolsky, 24 mai-6 juin, *Livre noir*, t. 1, p. 270. Télégramme de M. Isvolsky, 1er/14 juin, p. 271-272.

C'est précisément après avoir reçu de notre ambassadeur des lettres des 3, 4 et 5 juin, où il me faisait part des hésitations manifestées par le gouvernement russe, que j'avais adressé, dans mon cabinet, à M. Isvolsky les justes observations dont il s'était déclaré si ému.

Pour mettre fin à ces interminables négociations, j'envoyai, le 17 juin, à M. Georges Louis, le texte sur lequel je m'étais facilement entendu avec l'Angleterre. Je le priai de revoir M. Sazonoff et de tâcher d'arriver avec lui à une rédaction aussi rapprochée que possible de celle qu'avait acceptée sir Edward Grey.

Mon projet impliquait une entente préalable de l'Angleterre, de la France et de la Russie, destinée à préparer une action collective de toutes les Puissances. Il était ainsi conçu : « Les gouvernements de France, de Russie et d'Angleterre sont d'accord sur les conditions auxquelles, à un moment donné, ils pourront entreprendre une action efficace en faveur de la conclusion de la paix entre l'Italie et la Turquie, et sont d'avis qu'une intervention amicale des Puissances ne peut avoir de succès que si elle a uniquement pour objet la question qui a déterminé le conflit actuel. Les Puissances médiatrices devraient donc, avant toute délibération, confirmer par écrit leur désintéressement. De plus, les trois gouvernements expriment l'opinion que, pour atteindre leur but pacifique, les cinq puissances doivent s'entendre avant d'entreprendre une démarche collective (1). »

(1) Télégramme de M. Isvolsky, 4/17 juin 1912, *Livre noir*, t. I, p. 272.

Le 10/23 juin 1912, M. Sazonoff, toujours hostile à la clause de désintéressement, télégraphiait à M. Isvolsky : « Je viens d'élaborer avec l'ambassadeur français les modifications suivantes à la formule de Poincaré. Le premier paragraphe reste tel qu'il est. Le second est modifié comme suit : Sont d'avis que les Puissances, qui n'ont en vue que les intérêts généraux de l'Europe et sont animées uniquement du désir de rétablir la paix, doivent se déclarer prêtes à une intervention amicale, dont l'objet est uniquement la question contestée qui a provoqué le conflit. Le troisième paragraphe reste sans changement. Georges Louis espère que son gouvernement acceptera cette rédaction (1). » Je m'empressai, en effet, de l'accepter et de montrer par là, une fois de plus, mon parfait accord avec M. Georges Louis (2). La clause de désintéressement était par malheur écartée ; mais il était entendu que l'intervention ne pourrait élargir le champ du débat. C'était là, pour le maintien du *statu quo*, la précaution essentielle.

Quand viendrait cependant l'heure de cette intervention? Nous l'attendions toujours sans que les dispositions des belligérants parussent jamais plus favorables. Le bruit commençait à courir que l'Italie voulait *fare da se*. Un télégramme, envoyé, le 17 juillet, de Saint-Pétersbourg au *Times* et reproduit dans le *Matin* du 18, faisait allusion à des pourparlers officieux que la Porte et l'Italie avaient, disait-on, directement

(1) Télégramme de M. Sazonoff, 10/23 juin 1912, *Livre noir*, t. I, p. 284.

(2) Télégramme de M. Isvolsky, 13/26 juin 1912, *Livre noir*, t. I, p. 284-285.

engagés en vue de la paix et qui s'abritaient sous de frais ombrages, au bord du lac de Genève. Les premiers échos de ces entretiens, la nouvelle de désordres graves en Albanie, l'ombre épaisse qui nous cachait encore les lignes essentielles de la politique balkanique, détournèrent de la Tripolitaine notre attention, qui se reporta dorénavant, plus éveillée que jamais, sur la péninsule où semblait couver l'orage.

En arrivant au ministère, j'avais trouvé un télégramme envoyé à M. de Selves, le 6 janvier, par notre chargé d'affaires à Belgrade. M. Clément Simon disait qu'on était vivement préoccupé, en Serbie, des événements qui pouvaient se produire au printemps dans les Balkans, et il ajoutait que, malgré les dénégations des représentants de l'Autriche, il y avait, en Bosnie-Herzégovine, une certaine augmentation des effectifs autrichiens (1). On m'avait également montré un mot de M. Jules Cambon, daté du 17 janvier et ainsi conçu : « J'ai reçu la visite du chargé d'affaires de Serbie, qui arrive de Belgrade et de Pétersbourg. Il s'est montré fort inquiet au sujet des desseins de l'Autriche. Il est convaincu que l'empereur François-Joseph est actuellement le seul obstacle à une action énergique de cette Puissance dans les Balkans et qu'elle se prépare à envahir le Sandjak au printemps (2). »

A l'une de mes premières audiences diplomatiques, M. Isvolsky m'avait exprimé « le désir ardent » que la France et la Russie s'entendissent pour garder le contact le plus étroit, en prévision

(1) *Livre jaune*, « les Affaires balkaniques », t. I, n° 1.
(2) *Ibid.*, t. I, n° 2.

des sérieuses complications qui pouvaient, disait-il, se produire en Orient. Je lui avais répondu par un plein assentiment, et j'avais ajouté que je me tenais à la disposition du gouvernement impérial pour la recherche de solutions pacifiques. J'avais immédiatement informé M. Georges Louis de cette démarche. Je lui avais fait remarquer qu'elle nous offrait une occasion très opportune de connaître les vues de la Russie sur les divers aspects du problème oriental, et j'avais ajouté : « Je vous serais donc obligé de poursuivre avec M. Sazonoff la conversation à laquelle je viens d'être convié. Vous estimerez sans doute, comme moi, qu'un des premiers points à élucider est de savoir si le gouvernement russe n'a encore rien aliéné de sa liberté d'action dans l'Orient européen (1). » Comme, mes collègues et moi, nous nous méfiions un peu de M. Isvolsky, je préférais, on le voit, que la conversation eût lieu à Saint-Pétersbourg, entre M. Georges Louis et M. Sazonoff.

J'avais, en même temps, mis au courant M. Paul Cambon, et je l'avais autorisé à renseigner sir Edward Grey (2).

Le 30 janvier, M. Georges Louis me mandait qu'il avait vu la veille M. Sazonoff, que le ministre avait éprouvé de ma réponse une grande satisfaction et qu'il avait manifesté lui-même le désir d'associer, le plus tôt possible, l'Angleterre à notre conversation. M. Sazonoff avait ensuite déclaré que la politique égoïste de l'Allemagne ne nous permettait pas de reprendre, pour le mo-

(1) *Livre jaune*, « les Affaires balkaniques », t. I, nº 3. Télégramme du 27 janvier.

(2) *Ibid.*, t. I, nº 4. Télégramme du 28 janvier.

ment, un projet de médiation entre l'Italie et la Turquie. C'était, suivant lui, vers la Macédoine que nous devions porter nos regards. D'après ses renseignements, les bandes étaient plus nombreuses et plus actives qu'elles ne l'avaient jamais été. Elles pouvaient, si l'on n'y prenait garde, provoquer des désordres sanglants. Le roi Ferdinand et son gouvernement n'étaient pas, d'après M. Sazonoff, les auteurs de ce mouvement, mais ils étaient en mesure de l'enrayer, et les Puissances devraient insister pour que la Bulgarie s'y employât.

M. Georges Louis avait demandé : « Êtes-vous sûr que vous seriez suivi jusqu'au bout par votre opinion publique? — A Pétersbourg, oui, avait répondu M. Sazonoff. Nous voulons la paix, et nous ne sommes plus en 1876. Le temps des comités panslavistes est passé... Mais, avait poursuivi le ministre, il ne suffit pas d'agir à Sofia. Pour que les bandes disparaissent, il faut que les Turcs rendent leur régime plus supportable. » Il désirait donc, disait-il, examiner avec nous les réformes qu'il y avait lieu d'introduire dans les territoires turcs des Balkans.

M. Georges Louis constatait, avec raison, qu'il y avait tout intérêt à continuer la conversation commencée. Il ajoutait : « Quant à la question qui est posée à la fin de votre télégramme, on peut y répondre, selon toute vraisemblance, que, depuis 1909, la Russie, tout en continuant à marquer l'intérêt qu'elle porte au développement des petits États slaves, ne s'est liée, en ce qui concerne l'Orient européen, que par des déclarations en faveur du *statu quo*. A mon avis, concluait-il, il n'y a rien eu de plus ni à Racconigi,

ni à Vienne, ni à Potsdam (1). » M. Georges Louis ne se doutait pas de ce qui se préparait depuis plusieurs mois à Sofia et à Belgrade, en collaboration avec les agents russes ; et, à Paris, nous ne nous en doutions pas davantage.

Le 31 janvier, notre ambassadeur avait avec M. Sazonoff un nouvel entretien, qu'il me résumait le 1er février (2) : « Assurément, lui avait dit M. Sazonoff, il faut tendre à un accord général entre les Puissances. Quand la France et la Russie et, j'espère aussi, l'Angleterre se seront concertées, elles devront, sans tarder, communiquer leurs vues au gouvernement allemand, afin que, cette fois, il lui soit impossible de prétendre que nous l'avons ignoré. Quels que soient nos efforts, cependant, il est à prévoir qu'indifférente à l'intérêt de l'Europe, l'Allemagne continuera à se dérober à toute entente générale. Attendons-nous à ce que l'Autriche suive l'Allemagne. » Peut-être M. Sazonoff se trompait-il en mettant l'Autriche au second rang, et en ne prévoyant pas qu'elle entraînerait l'Allemagne au lieu de la suivre. En tout cas, malgré la mauvaise volonté qu'il redoutait, il répétait qu'il fallait « viser une entente européenne, sauf à se rabattre, en cas d'impossibilité, sur des accords partiels ».

« Le danger, insistait-il, est dans les Balkans. Il est visible en Macédoine. Il va, sans doute, le devenir en Albanie. Il n'est que temps d'agir, si nous voulons prévenir les conflagrations qui pourront s'étendre rapidement. »

Ni dans cette conversation, ni dans la précé-

(1) *Livre jaune*, nº 5, 30 janvier.
(2) *Ibid.*, nº 6.

dente, M. Sazonoff ne fit allusion aux pourparlers qu'avaient engagés les États balkaniques, et qui étaient sur le point d'aboutir. Il ne dit pas que la Russie avait plus de moyens d'action que nous sur Ferdinand, qui sollicitait d'elle, à cette époque, un prêt personnel de trois millions de francs (1). Mais les inquiétudes qu'il exprimait étaient assez sérieuses pour qu'il me semblât nécessaire de communiquer à Londres le compte rendu de ces conversations.

M. Paul Cambon vit sir Arthur Nicolson, qui lui répondit : « Une nouvelle intervention à Sofia, où les Puissances n'ont jamais cessé d'adresser des conseils de prudence, serait bien inutile. L'idée d'élaborer un nouveau programme de réformes en Macédoine me paraît malheureusement vaine, après nos précédents et infructueux essais. Je considère, d'ailleurs, comme impossible d'aborder utilement de pareilles questions en dehors de l'Autriche, qui contrariera toute entreprise poursuivie sans elle. Je ne crois pas qu'il y ait lieu pour l'Angleterre de prendre part à une conversation qui ne mènera à rien. C'est entre la Russie et l'Autriche que doit, tout d'abord, s'établir une entente (2). »

M. Paul Cambon était allé voir ensuite sir Edward Grey, dont la réponse avait été un peu moins négative : « Je ne me refuserai pas, avait-il dit, à une conversation avec le gouvernement russe sur la dernière communication de M. Sazonoff ; mais, si une intervention devient nécessaire dans les Balkans, j'estime qu'elle ne pourra

(1) Le prêt avait été demandé le 12/25 novembre 1911. Il ne fut accordé que le 9/22 juillet 1912. Laloy, *Documents secrets.*

(2) *Livre jaune*, n° 7.

être réservée à la Triple-Entente. Ce serait susciter l'opposition de l'Autriche et de l'Allemagne et nous condamner à l'impuissance. Le moment venu, il conviendra de chercher un accord général (1). » C'était, au fond, la pensée que M. Sazonoff lui-même avait exprimée, et c'était également la nôtre, mais M. Sazonoff, à ce moment, se montrait pressé, et sir Edward Grey semblait l'être un peu moins.

Cependant, sir Francis Bertie venait, à la même heure (2), me confier les appréhensions que lui causait, pour le printemps prochain, la situation générale de l'Europe, et il me disait qu'à son avis, la France et l'Angleterre, dont l'amitié était aussi indispensable à l'une qu'à l'autre, devaient se concerter dès maintenant.

C'était le jour où arrivaient à Paris les échos des fêtes données la veille, à Sofia, pour la célébration solennelle de la majorité du prince Boris. Dans la capitale bulgare, s'étaient trouvés réunis les héritiers de tous les trônes balkaniques. La présence du diadoque Constantin avait été particulièrement remarquée. A tous les invités, à tous les assistants, le souverain, qui cherchait à emprunter de l'argent en Russie, mais qui était sur le point de partir pour Vienne et pour Berlin, où il allait faire sa cour à la Triple-Alliance, était vraiment apparu comme le chef de la politique balkanique. Nous ne savions cependant rien des tractations auxquelles se livrait, depuis plusieurs semaines, avec son assentiment, son premier ministre, M. Guéchoff.

(1) *Livre jaune*, n° 8.
(2) *Ibid.*, n° 9, 3 février.

A Saint-Pétersbourg, on paraissait même, tout à coup, avoir moins de hâte d'aboutir à l'établissement d'un programme. M. Sazonoff disait maintenant à M. Georges Louis qu'il préférait que la conversation restât provisoirement entre nous. Elle se poursuivrait ensuite à trois sur les points que nous déciderions ensemble de soumettre à l'Angleterre, puis à cinq, sur ceux qui comporteraient une entente générale. Cette élimination, même momentanée, de l'Angleterre, ne me plaisait pas beaucoup. Mais M. Georges Louis ne voyait, me déclarait-il, qu'avantage à cette manière de procéder. A son avis, il n'y avait aucune utilité à tenir l'Angleterre, jour par jour, au courant de nos entretiens. Nous n'avions pas actuellement, suivant lui, de décisions à prendre ; il ne s'agissait que d'écouter. Nous n'avions pas non plus à presser le gouvernement russe ; c'était lui qui était demandeur ; il hésitait encore à s'ouvrir ; il ne fallait pas le gêner par la présence d'un tiers, fût-ce l'Angleterre : « Notre intérêt, remarquait M. Georges Louis, est que la Russie nous parle, tout d'abord, à nous seuls, comme elle l'a proposé, d'éventualités très diverses. C'est seulement si elle parle que nous pourrons exercer sur elle, en temps utile, l'action modératrice à laquelle chacun des deux alliés peut prétendre vis-à-vis de l'autre, puisque leurs responsabilités sont communes ou peuvent, à tout moment, le devenir, par la rencontre de l'Allemagne (1). »

Il ne s'agissait donc plus de négociations à entreprendre. On allait simplement se livrer, sui-

(1) *Livre jaune*, nº 10.

vant l'expression même de M. Georges Louis (1), à « des conversations académiques ». Comme il me l'indiquait, nous pouvions avoir profit à écouter. Je lui télégraphiai, suivant son conseil, que j'acquiesçais volontiers au désir de M. Sazonoff (2) Le 14, M. Sazonoff, au lieu de parler, comme l'avait espéré M. Georges Louis, remettait à notre ambassadeur un questionnaire ou un programme ainsi conçu (3) : « Il serait désirable de s'entendre sur la manière de voir et d'agir en vue des éventualités suivantes : *a*) une crise intérieure (gouvernementale) en Turquie ; *b*) une démarche active de l'Autriche (Sandjak, Albanie) ; *c*) un conflit armé entre la Turquie et une puissance balkanique (Monténégro, Grèce, Bulgarie). Les questions pratiques qui s'y rapportent et qu'il s'agirait d'étudier sont : Jusqu'où laisserait-on aller les événements? De quels moyens moraux dispose-t-on pour influencer les acteurs directs des événements éventuels ci-dessus indiqués? Par quelles mesures pratiques pourrait-on appuyer une action diplomatique? »

Comme le notait M. Georges Louis, c'étaient assurément là les plus grosses questions que la Russie pût soulever devant nous. « Mais pour nous, disait-il, mieux vaut consentir à les examiner dans des conversations académiques que de risquer d'être entraînés par la rapidité des événements à la suite de la Russie, sans avoir pu ni discuter son action, ni poser nos conditions. Il a

(1) *Livre jaune*, n° 13.

(2) M. Judet supprime toute cette partie de la correspondance pour essayer de faire apparaître entre M. G. Louis et moi un désaccord qui n'a jamais existé.

(3) *Livre jaune*, nos 12 et 13.

été convenu avec M. Sazonoff qu'il me ferait, dans quelques jours, le commentaire oral de son programme et que je lui donnerais ensuite mes premières impressions. J'ai ajouté que j'espérais pouvoir aller en causer avec vous avant la fin de février, ce qu'il juge également nécessaire. Si Votre Excellence n'y voit pas d'inconvénient, je partirai pour Paris le samedi 24 de ce mois. »

Je m'empressai de répondre à M. Georges Louis que je partageais son avis sur la nécessité de continuer la conversation, pour que la France ne risquât point d'être entraînée à la suite de la Russie par la rapidité des événements ; et tenant à bien marquer que je n'étais point disposé à suivre aveuglément le cabinet de Saint-Pétersbourg, je donnai immédiatement cette précision : « Nous devons, au cours de ces conversations, attirer l'attention de notre alliée sur les intérêts puissants qui nous attachent fermement au maintien de l'intégrité de l'empire ottoman. Je serai heureux de vous recevoir avant la fin de ce mois et je ne vois qu'avantage à ce que vous partiez de Saint-Pétersbourg dès le 24 (1). »

J'avais, d'autre part, vainement essayé d'obtenir de M. Isvolsky des éclaircissements sur les échanges de vues que, d'après certains journaux, la Russie et l'Autriche auraient eus, depuis peu de temps, au sujet des affaires balkaniques. Il s'était retranché derrière son ignorance (2).

Je reçus M. Georges Louis dès son arrivée à Paris. Il nous parut, à M. Dœschner, à M. Pa-

(1) *Livre jaune*, nº 14. Inutile de dire que cette réponse n'existe pas pour M. Judet.

(2) Pokrowsky, *Aus d. Geheimarch. d. Zaren*, p. 12. Berlin, 1919.

léologue et à moi, en assez mauvais état de santé. Serré dans les épaules, souffreteux, l'air un peu triste, il avait, du moins, sous cette frêle enveloppe, l'esprit clair et le jugement droit. Je me trouvai sans peine d'accord avec lui : « Je crois, comme vous, lui dis-je, qu'il est utile de connaître exactement les intentions du gouvernement russe. Mais, si académiques que soient jusqu'ici les conversations que vous avez engagées, ne laissons pas M. Sazonoff se méprendre sur nos propres volontés. Si nous l'écoutons en silence, il pourra s'imaginer que nous acceptons l'idée d'un agrandissement des États balkaniques, c'est-à-dire d'un bouleversement oriental, dont les conséquences seraient incalculables. Prévenons-le nettement, comme je vous en ai prié, que nous sommes attachés au principe de l'intégrité de l'empire ottoman. Sans doute, il est désirable que la Turquie se hâte d'améliorer son administration et de réaliser des réformes intérieures dans l'intérêt des populations chrétiennes. Mais je ne m'explique pas très bien que M. Sazonoff veuille traiter des questions de cette importance en dehors de l'Angleterre. Tout sera à recommencer, dès que nous aurons admis sir Edward Grey à l'entretien. Il peut, du reste, nous aider à contenir, le cas échéant, la Russie. Mieux vaut ne pas tarder à le renseigner. » M. Georges Louis n'avait élevé aucune objection ; il m'avait promis d'appuyer mon opinion auprès de M. Sazonoff et il avait repris le chemin de Saint-Pétersbourg.

Sur ces entrefaites, nous avions appris, par des renseignements venus de Tiflis et de Constantinople, que la Russie faisait dans la région du Caucase des déplacements militaires.

A mon audience diplomatique du 13 mars, je demandai à M. Isvolsky ce que signifiaient ces mystérieux mouvements de troupes. « Je n'ai, me répondit-il, aucune nouvelle à ce sujet ; mais soyez sûr qu'il s'agit d'ordres purement locaux, justifiés, sans doute, par des mesures qu'ont prises les Turcs. Ils occupent, en effet, systématiquement le territoire persan, pour gagner, sur notre flanc, de bonnes positions stratégiques (1). — De toutes façons, répliquai-je, vous savez que le gouvernement de la République a toujours interprété notre alliance en ce sens que toute initiative non prévue par le pacte primitif, c'est-à-dire toute entreprise de politique générale qui ne constitue pas une riposte à une attaque effective ou imminente de l'Allemagne, impose aux deux alliés l'obligation préalable de se concerter. M. Sazonoff a déclaré récemment à M. Georges Louis que le gouvernement impérial n'entreprendrait rien en Orient sans nous prévenir. Il ne suffit pas que vous nous préveniez ; il est nécessaire que nous nous concertions (2). »

Sur le sens que je donnais à cette observation, il ne peut y avoir aucun doute. Mes dépêches du 13 et 14 mars à MM. Paul Cambon et Georges Louis rapportent exactement mon entretien avec M. Isvolsky dans les termes que je viens de reproduire. C'est donc à propos de mouvements militaires et dans l'intérêt de la paix que je disais à l'ambassadeur : « Vous n'avez pas le droit d'agir isolément et de nous engager sans vous être concertés avec nous. »

(1) *Livre noir*, t. I. Lettre de M. Isvolsky, 1/14 mars 1912.
(2) *Ibid.*, t. I ; *Livre jaune*, nos 16 et 17.

Dans son propre compte-rendu, M. Isvolsky traduit, d'ailleurs, ma pensée assez fidèlement : « La France et la Russie devaient notamment, dans certaines conditions susceptibles de menacer la paix, « se concerter » et non seulement « se prévenir » mutuellement de leurs intentions. » Qu'une précaution, aussi ouvertement prise par le gouvernement français contre des imprudences possibles de la Russie, ait pu être présentée par des commentateurs fantaisistes, allemands ou autres, comme un acte de complaisance envers la politique de Saint-Pétersbourg, c'est ce dont je n'ai pas la candeur de m'étonner ou la faiblesse de me plaindre. Mais j'ai le droit de noter que, de ces exégèses perfides ou romanesques, les pièces ne laissent rien subsister.

M. Isvolsky, embarrassé par mes reproches, me répondit : « La pensée de M. Sazonoff ne peut être différente de la vôtre. Il ne conteste certainement pas que nous devions nous concerter. C'est même précisément afin d'établir ce concert préalable qu'il a remis naguère à l'ambassadeur de la République un questionnaire, dont il m'a chargé de conférer secrètement avec vous. »

Je donnai à M. Isvolsky l'assurance que j'étais tout disposé à étudier les diverses éventualités prévues dans ce questionnaire ; mais je relevai le mot « secrètement » et lui dis : « Les problèmes sont trop graves pour que je n'en saisisse pas le Conseil des ministres (1). » Et puisque l'occasion m'était offerte de préciser moi-même la pensée du gouvernement, j'ajoutai : « Toutefois, dès maintenant, je dois vous avertir que la France demeure

(1) *Livre jaune, loc. cit.*

fermement attachée aux principes traditionnels de sa politique en Orient, à savoir l'intégrité de l'empire ottoman et le maintien du *statu quo* dans les Balkans. »

M. Isvolsky n'a pas jugé à propos de citer cette dernière phrase dans sa lettre à M. Sazonoff, mais j'avais pris soin de la reproduire immédiatement dans ma communication à M. Georges Louis ; et comme je continuais de préférer que l'entretien se poursuivît à Saint-Pétersbourg entre M. Sazonoff et notre ambassadeur, plutôt que de le reprendre moi-même à Paris conformément au désir et à la suggestion de M. Isvolsky, je terminais mon message à M. Georges Louis par ces mots : « En attendant, et sans vouloir préjuger la décision du Conseil des ministres, je vous prie d'inviter M. Sazonoff à vous faire connaître les vues du gouvernement impérial sur les diverses hypothèses énumérées dans le questionnaire du 14 février dernier, et que je rappelle ci-après : 1° crise intérieure en Turquie ; 2° démarche active de l'Autriche dans le Sandjak de Novi-Bazar ou en Albanie ; 3° conflit armé entre la Turquie et l'un des États balkaniques, Monténégro, Grèce, Bulgarie (1). »

Six jours après, M. Georges Louis me télégraphiait qu'il avait transmis mes observations à M. Sazonoff. Il avait, en outre, rappelé au ministre, comme je l'en avais prié à Paris, qu'il avait été convenu, dès le début des entretiens, que l'Angleterre y serait associée aussitôt que possible et qu'aucune décision d'ordre politique ne serait prise sans que nous en eussions conféré

(1) *Livre jaune, loc. cit.*

avec le cabinet de Londres (1). Le 23 mars, M. Georges Louis ajoutait que, dans une nouvelle entrevue avec le ministre, il lui avait reparlé de ce questionnaire que, depuis plus d'un mois, le gouvernement russe laissait en souffrance, et qu'en même temps, il avait insisté sur la nécessité d'un concert préalable entre les deux gouvernements pour toute initiative de l'un ou de l'autre, non prévue dans le pacte d'alliance. « Le ministre, me disait M. Georges Louis, n'a plus fait aucune réserve. Vos déclarations à M. Isvolsky et celles que j'ai faites à M. Sazonoff ont été si explicites que ce point doit être considéré comme acquis (2). »

Une fois de plus, et contrairement à ce qui a été dit, il y avait eu harmonie complète entre la politique du gouvernement et la conduite de M. Georges Louis. Ensemble, nous avions réussi à faire admettre par nos alliés une précaution qui nous avait été inspirée par notre amour de la paix et qui n'a pas été sans utilité pendant les guerres balkaniques.

(1) *Livre jaune*, nº 18.
(2) *Ibid.*, nº 19.

CHAPITRE II

M. Isvolsky est chargé de nous annoncer les accords balkaniques. — Renseignements incomplets. — Premières inquiétudes. — La demande d'emprunt bulgare. — Les conversations de Saint-Pétersbourg. — Ce que la Russie ne nous avait pas dit. — Agitation en Bulgarie. — Troubles en Albanie.

Soit que M. Sazonoff restât volontairement mystérieux en présence de notre ambassadeur, soit que celui-ci n'arrivât point à pénétrer la pensée de son interlocuteur, les choses n'avançaient guère. « La suite de la conversation, m'écrivait M. Georges Louis, n'a abouti à aucune précision. M. Sazonoff m'a demandé de la reprendre dans quelques jours. »

Elle n'était pas reprise, lorsque, le 30 mars 1912, M. Sazonoff télégraphiait à ses ambassadeurs de Londres et de Paris : « Une alliance serbo-bulgare est signée dans le but de défense réciproque et de protection des intérêts mutuels, au cas d'une modification du *statu quo* dans les Balkans ou d'une agression de la part d'une tierce puissance contre l'une des parties contractantes (1). » Il ajoutait : « Le traité contient une clause secrète, d'après laquelle les deux parties contractantes, avant

(1) Siebert, p. 153.

d'aborder toute mesure active, s'engagent à consulter la Russie (1). »

Le 1er avril, M. Isvolsky se présentait au quai d'Orsay, le monocle à l'œil, les sourcils froncés et l'air solennel. « J'ai, me disait-il, une confidence à vous faire de la part de mon gouvernement. La Serbie et la Bulgarie viennent de conclure deux accords secrets. Par le premier, elles s'engagent à se porter mutuellement secours en cas d'agression et à maintenir le *statu quo* dans les Balkans. Par le deuxième, elles conviennent de ne rien entreprendre sans avoir pris l'avis de la Russie. »

Inquiet de cette grave nouvelle, cependant encore bien incomplète, je tâchai d'obtenir de M. Isvolsky des renseignements plus précis. « Je ne sais rien de plus, m'affirma-t-il. — N'y a-t-il pas, demandai-je, un engagement subsidiaire pour le cas où le *statu quo* serait rompu? — Je ne sais rien », reprit-il. Je télégraphiai sur-le-champ à Sofia et à Belgrade. « Efforcez-vous, dis-je à nos ministres, de contrôler, très discrètement, cette information. Il m'importerait surtout de savoir si l'engagement relatif au *statu quo* ne comporte pas un engagement subsidiaire à l'égard de la Russie, pour le cas où le *statu quo* serait rompu (2). »

Je m'empressai également d'avertir M. Georges Louis (3) : « J'ai marqué, disais-je, quelque surprise à M. Isvolsky de ce que le gouvernement bulgare ne m'eût pas fait connaître directement la nouvelle orientation de sa politique, alors que je lui ai notifié naguère qu'il ne serait autorisé à émettre aucun emprunt en France, tant qu'il n'au-

(1) Siebert, p. 154.
(2) *Livre jaune*, nº 21.
(3) *Ibid.*, nº 22.

rait pas adhéré au programme général de la Triple-Entente. Pour mieux préciser ma pensée, je lui ai demandé si l'engagement relatif au maintien du *statu quo* ne comporte pas un engagement subsidiaire pour le cas où le *statu quo* serait rompu. Vous estimerez, sans doute, comme moi, que la confidence de M. Isvolsky, rapprochée du questionnaire que M. Sazonoff nous a remis le 14 février, révèle une situation qui s'impose à votre vigilance. »

Depuis quelques semaines, en effet, le gouvernement bulgare se démenait pour placer un emprunt à Paris ; il s'était mis en rapport avec les établissements de crédit. Mais j'avais prévenu M. Stanciof, ministre de Bulgarie, que la France ne voulait pas qu'il fût porté atteinte au *statu quo* dans les Balkans, qu'elle était d'accord en cela avec la Triple-Entente et que la cote ne serait accordée que si la Bulgarie s'engageait à suivre elle-même cette politique de paix. Les réponses qui nous arrivaient de Sofia étaient si équivoques que j'avais dû faire venir au quai d'Orsay les directeurs des grands établissements pour les mettre en garde contre la demande dont ils étaient saisis. Je fus même amené à indiquer publiquement les motifs de notre opposition, tant était ferme notre volonté de conjurer des aventures.

Toujours d'accord avec moi, M. Georges Louis me répondit, le 3 avril : « Reçu votre télégramme d'hier. La confidence de M. Isvolsky montre combien il est nécessaire de continuer la conversation engagée avec M. Sazonoff sur le questionnaire du 14 février. Le ministre ajourne encore les précisions. Mais il voit que nous ne laisserons pas tomber l'entretien. J'ai pris rendez-

vous avec lui pour demain soir (1). » Et après ce rendez-vous, le 5, M. Georges Louis me rapportait sa nouvelle conversation avec M. Sazonoff (2). « J'ai tout lieu de croire, avait dit le ministre, que ni à Vienne, ni à Berlin, on ne connaît les arrangements qui sont intervenus entre la Bulgarie et la Serbie. Il y aurait, à mon avis, de graves inconvénients à ne pas les tenir secrets quant à présent. Je n'en ai entretenu que le gouvernement français. Ici, au ministère, trois fonctionnaires seulement en ont connaissance. » M. Georges Louis avait demandé, à son tour, quelques précisions sur la teneur de ces arrangements. « Il ne s'agit, bien entendu, avait répondu M. Sazonoff, que d'une alliance strictement défensive entre les deux États. Les puissances d'où pourrait venir l'agression ne sont pas, du reste, nommées. »

La dépêche de M. Louis continuait en termes un peu confus. Le ministre avait déclaré : « Le premier engagement ne contient pas de discernement concernant le cas où il y aurait rupture du *statu quo* sans agression, et le second arrangement, qui porte que les parties contractantes ne doivent rien entreprendre sans l'avis de la Russie, s'appliquerait à ce cas. » Sous la plume d'un ambassadeur qui, en général, écrivait clairement, cette phrase me parut extraordinaire et ne contribua point à me rassurer.

M. Georges Louis poursuivait : « M. Sazonoff a ajouté : « Remarquez que la Russie n'a pris elle-même aucun engagement. — Mais, que ferez-vous,

(1) *Livre jaune*, n° 23.
(2) *Ibid.*, n° 25.

lui ai-je demandé, dans le cas prévu par votre questionnaire du 14 février? — Il va de soi, m'a répondu le ministre, que s'il y avait soit rupture du *statu quo*, démarche active de l'Autriche en Albanie ou dans le Sandjak, soit agression d'une puissance contre l'un des deux petits États balkaniques, notre opinion publique s'agiterait et nous ne pourrions rester indifférents. C'est tout ce qu'on peut dire à l'avance. La portée de notre intervention, les démarches à effectuer, ou les mesures à prendre dépendraient des circonstances. En tout cas nous entrerions en conversation avec vous avant toute décision. » Comme je rappelais que nous avions nous-mêmes toujours interprété notre alliance en ce sens que toute initiative non prévue par le pacte primitif impose aux deux alliés l'obligation de se concerter... » (On remarquera qu'une fois de plus, M. Georges Louis répète ici textuellement et par conséquent s'approprie la phrase que j'avais prononcée devant M. Isvolsky et dont M. Fabre-Luce a si étrangement dénaturé le sens.) « ... le ministre des Affaires étrangères m'a dit qu'il ne pouvait y avoir aucun malentendu et que la remise de son questionnaire, de même que la communication qu'il venait de vous faire au sujet de l'arrangement serbo-bulgare, étaient des preuves évidentes de ses intentions. Le ministre a repris : « Heureusement la situation se présente sous un jour beaucoup moins inquiétant qu'il y a deux mois ; l'Autriche a fait des déclarations satisfaisantes, et rien n'indique actuellement qu'elle veuille agir en Albanie ou rentrer dans le Sandjak. Je m'en tiens à ces constatations sans préjuger l'avenir. L'horizon s'est également éclairci du côté de la Turquie. Les Jeunes-Turcs paraissent

avoir compris le péril que leurs divisions, en présence de l'étranger, faisaient courir à l'empire et à leur parti. Ils se sont ressaisis, leur succès électoral paraît certain et la crise intérieure, envisagée dans mon questionnaire, n'apparaît plus comme probable. D'autre part, le rappel de M. Tcharikoff a été pour les Jeunes-Turcs un avertissement salutaire. Assim Bey m'a envoyé son secrétaire intime pour me dire, de sa part, en présence de l'ambassadeur de Turquie, que l'amitié de la Russie lui était plus précieuse que tout... » M. Sazonoff pense que l'on peut envisager des perspectives encore meilleures au point de vue russe. Il a, en effet, ajouté : « On a traité de chimérique l'idée d'une fédération balkanique, mais vous voyez qu'elle est en marche. Je n'exclus pas, dans l'avenir, la possibilité d'une adhésion de la Turquie elle-même. »

M. Georges Louis avait été très satisfait de cet entretien, et il en avait tiré des conclusions optimistes, qu'il avait minutieusement classées : « 1° M. Sazonoff adhère à notre interprétation de l'alliance, en ce sens que toute initiative non prévue par le pacte primitif doit être précédée d'une conversation entre les deux gouvernements. S'il y a entente, l'alliance produit ses effets ; dans le cas contraire, l'initiative est aux seuls risques du gouvernement qui la prend.

« 2° La Russie ne poursuit aucune aventure dans les Balkans. Elle veut le maintien du *statu quo*, et c'est pour cela qu'elle s'attache, avant tout, à contenir l'Autriche et, d'autre part, la Turquie. J'ai toujours indiqué que c'était le véritable objectif de son rapprochement avec l'Italie. C'est aussi celui de la fédération balkanique

qu'elle essaie de réaliser. Dans les deux cas, elle emploie les mêmes méthodes : entente italo-russe, se transformant en une entente austro-hongroise-italienne-russe ; entente des petits États balkaniques entre eux, à laquelle on offrirait à la Turquie d'adhérer ultérieurement. Et toutes ces ententes se feraient sur la base du *statu quo*.

« 3° Mais, si ces efforts échouaient, si le *statu quo* ne peut être maintenu, la Russie ne laissera jamais régler en dehors d'elle les grandes questions de l'Orient. Ces conclusions ressortent si clairement du langage de M. Sazonoff et sont, en même temps, si conformes à l'intérêt, comme aux traditions, de la politique russe, que nous pouvons, à mon avis, les considérer comme traduisant exactement la pensée du gouvernement impérial. Il me semble non moins certain que notre intérêt, à tous les points de vue, serait de donner à la Russie notre complet concours pour le maintien du *statu quo*. C'est seulement en recherchant un semblable terrain d'entente entre les deux gouvernements et en continuant nos conversations dans des conditions de pleine confiance, qu'il nous sera possible d'agir sur la Russie en temps utile, si les événements viennent à prendre une allure inquiétante. »

Ces derniers mots n'étaient, une fois encore, que la reproduction de la pensée que j'avais moi-même exprimée à M. Georges Louis sur la nécessité de maintenir le *statu quo* et de garder le contact avec la Russie. Mais sur la portée de l'entente balkanique et sur la possibilité d'y associer la Turquie, il s'était malheureusement laissé induire en erreur. Je ne connaissais pas encore grand'chose de la vérité, mais je me sentais moins ras-

suré que lui. Le 7 avril, M. Isvolsky avait tenu, dans mon cabinet, des propos qui m'avaient inquiété (1). « Pourquoi, lui disais-je, M. Sazonoff et vous, nous recommandez-vous avec tant d'insistance le secret sur l'accord entre la Serbie et la Bulgarie? — C'est, me répondit-il, que la révélation de cette entente pourrait déterminer l'Autriche à envahir le Sandjak. » Et il m'avait lu une lettre privée que lui avait adressée M. Sazonoff et dans laquelle le ministre lui confirmait que l'Autriche avait été tenue en dehors de tous les pourparlers. Qui pouvait, dès lors, nous garantir que, le jour où elle aurait connaissance de l'accord, elle n'en prendrait pas ombrage? Et comment M. Sazonoff, dans ses entretiens avec M. Georges Louis, s'était-il montré si tranquille tout à la fois sur les intentions des Balkaniques, de l'Autriche et de la Turquie?

En télégraphiant, le 8, à notre ambassadeur, je lui faisais part de ce que j'appelais « mes appréhensions personnelles » et j'ajoutais : « En tout cas, ce qui me préoccupe le plus dans ces négociations balkaniques, c'est que la Russie les a engagées et poursuivies à notre insu et qu'elle nous met en présence du fait acquis... La France, fidèle à l'alliance, n'engage jamais une conversation diplomatique sans s'être mise d'accord avec la Russie ; nous avons le droit d'être traités avec les mêmes scrupules et je vous prie de vouloir bien saisir la première occasion de faire remarquer à M. Sazonoff que, dans des questions aussi graves, nous ne saurions nous satisfaire de renseignements *a posteriori*. Veuillez donc demander à M. Sazonoff si,

(1) *Livre jaune*, nº 26.

en ratifiant l'accord serbo-bulgare, il a pris ses garanties vis-à-vis de l'Autriche et s'il n'a aucune raison de partager les craintes de M. Isvolsky (1). »

C'était donc moi qui, en cette circonstance, jugeais les initiatives russes avec le plus de sévérité. M. Georges Louis se conformait, d'ailleurs, instantanément à mes vues : « Dès ma prochaine conversation avec M. Sazonoff, me répondait-il, je lui parlerai Balkans dans le sens de vos télégrammes. J'ai déjà rappelé ici que dans les affaires graves, notamment pendant la longue négociation de l'été dernier avec l'Allemagne, nous avons toujours tenu le gouvernement russe au courant et, dès la première heure, pris son avis sur les décisions à adopter (2). »

Une dépêche que j'avais reçue de M. Panafieu, successeur de M. Paléologue comme ministre à Sofia, n'avait fait qu'augmenter mes défiances (3). M. de Panafieu avait causé avec le prince Ourousoff, chargé d'affaires de Russie en Bulgarie, qui s'était flatté d'avoir poussé M. Guéchoff, une année auparavant, à préparer une entente balkanique.

A cette époque, M. Guéchoff, qui venait d'arriver au ministère, avait estimé que l'heure de tels accords n'avait pas sonné et qu'ils pourraient être considérés comme dirigés contre l'Autriche ou la Turquie. Quelques mois après, éclatait la guerre italo-turque. C'est à ce conflit qu'était dû le rapprochement des deux États balkaniques. Sous les auspices de la Russie, des négociations s'étaient ouvertes et avaient rapidement abouti. M. de

(1) *Livre jaune*, n° 26.
(2) *Ibid.*, n° 27.
(3) Dépêche du 3 avril, *Livre jaune*, n° 24.

Panafieu me disait, lui aussi, comme M. Sazonoff, que la Bulgarie et la Serbie s'étaient engagées à se prêter un mutuel appui en cas d'agression et à maintenir le *statu quo* dans les Balkans. Mais il ajoutait : « Elles ont spécifié que toute rivalité en Macédoine prendrait fin et qu'une entente amiable s'établirait pour toutes les questions d'écoles, d'églises, de religion. J'ai cru comprendre qu'elles auraient même délimité leur sphère d'action réciproque. » Ceci assurément s'éloignait déjà du *statu quo*. M. de Panafieu allait plus loin : « Des indications que m'a données le chargé d'affaires de Russie, il ne ressort pas clairement que les deux puissances aient pris l'engagement formel de ne rien entreprendre sans avoir demandé l'avis de la Russie. Le président du Conseil bulgare s'est engagé personnellement et, à plusieurs reprises, à ne rien faire, à ne rien décider, sans prévenir de ses intentions le gouvernement russe, mais le prince Ouroussoff est plutôt porté à croire que si des mesures sérieuses sont prises, la Russie ne sera pas consultée préalablement, mais simplement avisée. »

Le prince Ouroussoff, qui, suivant la remarque de M. de Panafieu, était encore jeune dans la carrière et souhaitait peut-être d'assister à de grands événements, s'était même laissé aller à tenir des propos auxquels notre ministre ne voulait pas, disait-il, attacher plus d'importance qu'il ne convenait, mais qui étaient de moins en moins faits pour dissiper mes soupçons. Le prince déclarait que le moment était particulièrement favorable pour les États balkaniques, qu'ils étaient à même de régler la question macédonienne et de réaliser leurs aspirations nationales, et que, si

l'Italie tentait une action contre les Dardanelles ou contre Salonique, la Bulgarie et la Serbie, y voyant une menace contre le *statu quo*, n'hésiteraient pas à franchir la frontière ottomane et à avancer dans les vilayets macédoniens.

M. Paléologue, qui connaissait bien la cour de Sofia et qui se méfiait du roi Ferdinand, ne tenait pas pour invraisemblable une équipée bulgare. Je commençais à m'étonner qu'après avoir engagé la conversation avec nous, M. Sazonoff la suspendît aussi longtemps et me laissât dans l'incertitude sur plusieurs des points qu'il avait spontanément abordés. Tâcher de maintenir le *statu quo*, c'était notre vœu, comme celui du gouvernement russe ; mais si nous ne réussissions pas et si l'Autriche entreprenait une démarche dans le Sandjak ou en Albanie? Si les puissances balkaniques déclaraient la guerre à la Turquie? Quelle serait l'attitude de la Russie? M. Sazonoff ne l'avait pas dit à M. Georges Louis ; il s'était défendu de préjuger l'avenir.

Je télégraphiai, de nouveau, le 9 avril, à M. Georges Louis (1) en lui rappelant mes instructions du 14 et 16 mars ; je lui répétai : « Il est indispensable que vous ameniez M. Sazonoff à s'expliquer sur les hypothèses qu'il a lui-même formées. Il reconnaîtra certainement que la conversation à laquelle il nous a invités est trop grave pour qu'elle puisse être abandonnée sans une conclusion précise. »

M. Georges Louis était de mon avis. Mais il constatait que M. Sazonoff, après avoir engagé la conversation, paraissait vouloir la laisser tom-

(1) *Livre jaune*, nº 28.

ber, comme l'avait fait autrefois dans des conditions analogues, le prince Lobanof, et qu'à l'exemple de son prédécesseur, le ministre se bornait maintenant à nous dire : « La situation s'est améliorée et ne me fait plus concevoir d'inquiétudes immédiates. » Pour sortir de son silence, remarquait M. G. Louis, il faudrait qu'il trouvât un intérêt à parler. Et l'ambassadeur me demandait l'autorisation de promettre à la Russie notre concours diplomatique pour le maintien du *statu quo*. Cette promesse était un peu surabondante, après mes déclarations précédentes, notamment celles du 17 février (1). Je répondis cependant à M. Georges Louis, le 11 avril, qu'il pouvait faire valoir, aux yeux de Sazonoff, l'importance du concours diplomatique que nous étions en mesure de lui prêter dans les questions qui intéressaient le plus directement la politique russe ; mais j'insistai encore pour qu'il restât en contact étroit avec le ministre et s'efforçât de connaître ses véritables desseins (2).

C'était le moment où les malentendus s'accentuaient entre M. Sazonoff et M. Georges Louis, et notre ambassadeur n'obtenait plus aucune réponse à ses questions. Le 21 avril, j'étais encore forcé de lui répéter (3) qu'il m'était indispensable de connaître enfin les vues du gouvernement russe. « La conclusion de l'accord serbo-bulgare et la récente démonstration de l'escadre italienne devant les Dardanelles ne nous permettent pas,

(1) *Livre jaune*, n° 14.

(2) *Ibid.*, n° 31. M. Judet cite, incomplètement, d'ailleurs, le télégramme de M. G. Louis, et, suivant sa méthode habituelle, laisse croire que je n'ai pas répondu.

(3) *Livre jaune*, n° 32.

disais-je, d'accepter que M. Sazonoff se dérobe davantage à une conversation dont il a pris lui-même l'initiative. »

M. Georges Louis revoyait alors M. Sazonoff, qu'il pressait de nous renseigner : « J'y songe, répondait le ministre. Mais la première question, crise intérieure turque, n'est plus urgente. Je ne crois pas non plus que la seconde le soit : une démarche active de l'Autriche-Hongrie dans le Sandjak est peu probable. Il me paraît cependant préférable que nous ne tardions pas à envisager ensemble cette éventualité. Une réoccupation du Sandjak par l'Autriche amènerait, tout au moins, une protestation de la Russie et de la France, de l'Angleterre et de la Turquie. Mais serait-ce suffisant? Je me propose de saisir le gouvernement français de cette question ces jours-ci, et en tout cas, avant mon prochain départ pour la Crimée. Quand nous aurons examiné cette deuxième hypothèse, nous passerons à l'étude de la troisième (1). »

Ces réponses, toujours un peu dilatoires, tenaient, sans doute, en partie, à la confiance que M. Sazonoff disait avoir dans la conservation de la paix, mais, en partie aussi, à la regrettable répugnance qu'il montrait, en cette période, à s'entretenir avec M. Georges Louis. Le 13/26, le ministre russe prononçait devant la Douma un discours moins optimiste que les propos que me rapportait notre ambassadeur. Il parlait, il est vrai, de l'Autriche avec une bienveillante courtoisie : « Malgré l'épreuve à laquelle ont été soumises, il n'y a pas très longtemps, les relations austro-russes, les deux gouvernements ont réussi

(1) *Livre jaune*, n° 34.

à consolider la paix en établissant des principes directeurs pour le cas où leurs intérêts réciproques viendraient à se heurter. C'est le maintien du *statu quo* dans les Balkans, l'indépendance des petits États balkaniques et la consolidation de la Jeune-Turquie. Ainsi établie, cette entente ne peut qu'améliorer à l'avenir les relations austro-russes. » Oui, certes, mais combien de temps pourrait durer le *statu quo*, après la guerre italienne et les accords balkaniques? A en juger par la suite de son discours, M. Sazonoff n'était guère plus rassuré que moi : « La situation des Balkans, disait-il, est peu satisfaisante. L'Albanie peut se révolter et mettre en danger les pays voisins. En Macédoine, les manifestations révolutionnaires sont chroniques. Ces diverses causes de trouble sont intensifiées par la guerre turco-italienne, à laquelle les puissances, malgré un essai malheureux, mettront un terme, il faut l'espérer, par leur médiation. La Bulgarie et la Serbie résisteront, sans doute, aux conseils qui les pousseraient vers une politique d'aventures, mais la Turquie peut renforcer les dispositions pacifiques des États balkaniques, en mettant en ordre son gouvernement de la Macédoine, en subvenant aux besoins économiques et aux besoins matériels de la population chrétienne. » Sages avertissements et conseils excellents, qui témoignaient des intentions pacifiques de M. Sazonoff et de son gouvernement, mais qui se tenaient encore dans les généralités et que pouvait rendre vains un caprice des États balkaniques.

Quelques jours plus tard, le 1er mai, M. Georges Louis me prévenait que M. Sazonoff allait envoyer par la valise des instructions à M. Isvolsky et que celui-ci traiterait avec moi la question d'une

initiative autrichienne dans le Sandjak. De tout ce qui précède, il ressort clairement que si M. Sazonoff n'avait pas continué la conversation avec M. Georges Louis, ce n'était nullement parce que celui-ci s'était montré moins favorable que moi à ses idées. C'était, au contraire, de Paris qu'étaient venues les plus fortes objections. Mais, obligé de compter avec l'incompatibilité d'humeur qui séparait les deux hommes, j'avais reçu la visite que m'annonçait M. Georges Louis ; et M. Isvolsky m'avait remis, au nom de son gouvernement, une courte note. Après les assurances verbales et écrites données, à plusieurs reprises, par le cabinet de Vienne, il n'y avait pas lieu, était-il dit, de soupçonner celui-ci de nourrir actuellement un projet tel que la réoccupation du Sandjak de Novi-Bazar. M. Sazonoff était persuadé que, si l'Autriche entreprenait une action en ce sens, elle ne le ferait pas spontanément, mais en manière de réponse à une violation quelconque du *statu quo*, soit en Albanie, soit du côté des États slaves. La France et la Russie devraient donc s'entendre, à l'effet de soumettre ensuite l'affaire et ses causes déterminantes à la délibération collective de l'Europe. Les deux puissances alliées s'efforceraient auparavant d'associer l'Angleterre à leur entente. M. Sazonoff exprimait enfin le vœu que les représentants de la France et de la Russie à Vienne fussent invités à y exercer toute leur influence, pour ne pas être surpris par une brusque démarche de l'Autriche et pour pouvoir, le cas échéant, « rendre, en temps utile, le gouvernement austro-hongrois attentif aux conséquences de son action. »

« — J'acquiesce volontiers à l'ensemble de cette proposition, avais-je répondu ; entente avec vous,

entente avec l'Angleterre ; préparation à une entente générale ; tout cela est très bien, mais en attendant, il ne suffit pas que la vigilance de nos agents s'exerce à Vienne ; il est également nécessaire qu'elle s'applique à dépister les intrigues des États balkaniques, dont l'activité turbulente risque d'entraîner, par contre-coup, une action de l'Autriche-Hongrie dans le Sandjak. *L'appel à l'Europe devrait se produire aussitôt que le* STATU QUO *de la Péninsule serait menacé par le fait d'un des États slaves; ce serait trop tard de n'en appeler à l'Europe que pour répondre à une action subséquente du cabinet de Vienne.* »

En rapportant cet entretien, le 13 mai, à notre représentant en Russie (c'était momentanément, en l'absence de M. Georges Louis, notre chargé d'affaires), je concluais : « M. Isvolsky a reconnu la justesse de mon argumentation et m'a promis de la faire connaître au ministre des Affaires étrangères de l'Empereur. Vous voudrez bien vous en inspirer pour vos entretiens avec M. Sazonoff (1). »

Quelques heures après, je recevais M. Georges Louis à propos de l'incident qui le concernait et, aussitôt réglée son affaire personnelle, je confiais, de nouveau, à notre ambassadeur les craintes que m'inspiraient les accords balkaniques, d'ailleurs encore si mal connus de nous. Je redoutais surtout, lui répétais-je, la fâcheuse répercussion qu'ils risquaient d'avoir à Vienne et à Budapest et je lui disais que je n'avais pu adhérer à la proposition de M. Sazonoff, relative à une démarche éventuelle en Autriche, que sous la réserve formelle d'une action identique et préalable auprès

(1) *Livre jaune*, nº 35.

des États balkaniques. Craignant que M. Isvolsky ne se fût pas pressé de communiquer ma réponse à Saint-Pétersbourg, je recommandais à M. Georges Louis de la faire connaître à M. Sazonoff, dès son retour.

Les nouvelles qui m'arrivaient de Vienne ne pouvaient que me confirmer dans ma manière de voir. « Le jour où les accords seront connus, m'écrivait M. de Saint-Aulaire (1), l'Autriche y verra plus qu'une tentative de revanche de la Russie contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Si ces accords n'étaient que ce qu'on dit, ils devraient être publiés ; or, le mystère qui les entoure leur donnera le caractère d'une sombre machination contre le cabinet de Vienne. Les relations austro-russes deviendront alors aussi difficiles qu'en 1908. »

M. Georges Louis, rentré à Saint-Pétersbourg, avait fait part à M. Sazonoff de ma réponse. C'était le 26 mai, seize jours après la conversation que j'avais eue avec M. Isvolsky ; et la valise n'avait pas encore apporté au ministre russe la relation de son ambassadeur. « Visiblement, m'écrivait M. Georges Louis, M. Sazonoff eût préféré recevoir de vous une adhésion pure et simple ; mais il n'a pas contesté la justesse de vos observations (2). »

Comme M. Sazonoff n'en disait toujours pas davantage à notre ambassadeur, je prescrivis à celui-ci de demander une audience à l'Empereur, qu'il n'avait pas vu depuis le mois de septembre précédent. Je le priai d'entretenir Nicolas II

(1) Vienne, 16 mai 1912, *Livre jaune*, n° 37.
(2) *Livre jaune*, n° 38.

des diverses questions qui nous préoccupaient et particulièrement de la situation des Balkans. Le tsar tint à M. Georges Louis le langage le plus amical pour la France et le plus pacifique. « Sa Majesté, écrivait l'ambassadeur, s'est montrée convaincue de la nécessité pour les deux gouvernements de se garder de toute action séparée et d'unir leurs efforts afin d'écarter toutes les questions qui pourraient compliquer le conflit actuel. L'Empereur a conclu : « Agissons toujours ensemble et ayons soin de nous entendre avec l'Angleterre. Mais il va de soi que pour mettre fin à la guerre actuelle, c'est à une entente à cinq qu'il faut arriver. » J'ai demandé à Sa Majesté si elle était bien rassurée sur les intentions des petits États balkaniques : « Pour le moment, oui, m'a répondu l'Empereur. Nous avons fait tout le nécessaire pour qu'ils se tinssent tranquilles et il n'y a rien à craindre. J'ai causé tout récemment à Moscou avec M. Daneff et avec M. Pachitch. Tous les deux m'ont garanti le maintien de la tranquillité. Mais M. Daneff a fait une réserve : « A moins, a-t-il dit, « que les Italiens ne portent la guerre sur le litto- « ral européen, car il serait alors impossible de « retenir nos populations, et ce serait la guerre « dans toute la péninsule. » L'Empereur a ajouté : « Nous nous efforcerions de maintenir la paix. Mais ce serait probablement peine perdue. Pour les populations balkaniques, l'occasion serait trop belle. C'est le seul danger que j'entrevoie. »

Mais quels étaient donc, en définitive, ces accords dont toute l'Europe commençait à parler et que ni l'Empereur ni M. Sazonoff ne communiquaient à M. Georges Louis? Que nous cachaient tant de réticences?

Au moment même où Nicolas II recevait l'ambassadeur de France, le ministre bulgare des Finances, M. Théodorof, se trouvait à Paris pour négocier l'emprunt que recommandait M. Isvolsky et pour lequel je continuais à refuser l'admission à la cote (1). De Vienne, Ferdinand était parti pour Potsdam et le 8 juin, il avait été l'hôte de Guillaume II. « Votre Majesté n'est point un étranger en Allemagne, avait souligné l'Empereur. Pour resserrer les liens qui unissent Votre Majesté à sa patrie d'origine, ce me fut une joie particulière de placer Votre Majesté à la tête de mon régiment de Thuringe. » Et sur le même ton, Ferdinand avait répondu : « L'incomparable armée de Votre Majesté fut toujours un modèle pour la mienne. Ma nomination à la tête du régiment de Thuringe de Votre Majesté me remplit d'un plaisir et d'un orgueil particuliers. » Je me rappelais une conversation que j'avais eue, en 1895, avec le même Ferdinand, alors simple prince de Bulgarie, au Salon de peinture parisien, dont je lui faisais les honneurs, comme ministre de l'Instruction publique : « J'ai, me disait-il, à brûle-pourpoint, une armée de trois cent mille hommes, que je mets tout entière au service de la France. » Je me demandais maintenant si l'Autriche et l'Allemagne n'allaient pas finir par être mieux renseignées que nous sur l'entente qu'avait conclue le gouvernement du roi de Bulgarie.

Je ne suis, en effet, arrivé à connaître les accords balkaniques qu'au mois d'août, à Saint-Pétersbourg. M. Georges Louis ne parvenait pas à se les faire communiquer. Il y avait cependant de longs

(1) *Livre noir*, lettre de M. Isvolsky, 24 mai/6 juin 1912.

mois, M. Guéchoff nous l'a appris depuis, qu'ils avaient été négociés et la conclusion de l'accord serbo-bulgare datait du commencement de mars (1). M. Guéchoff avait été appelé, un an auparavant, le 11/24 mars 1911, par le roi Ferdinand de Bulgarie, au double poste de président du Conseil et de ministre des Affaires étrangères. Son premier soin, nous dit-il, fut de s'occuper « de cette malheureuse question macédo-andrinopolitaine qui, depuis le congrès de Berlin, ne cessait de tourmenter la Bulgarie ». Il avait, d'abord, essayé de négocier avec les Jeunes-Turcs pour obtenir l'autonomie en faveur des populations bulgares de Macédoine. Pendant tout l'été de 1911, il avait conféré, à ce sujet, avec Assim Bey, qui était alors ministre de Turquie à Sofia. Assim Bey blâmait la politique étroite et vexatoire des Jeunes-Turcs à l'égard des chrétiens des Balkans, et s'offrait à faciliter la réalisation des réformes demandées par la Bulgarie. Lorsqu'il devint, peu de temps après, ministre des Affaires étrangères, il reprit la conversation avec le gouvernement de Sofia, mais l'entente ne put se faire, la Turquie se réservant le droit d'accomplir, à sa manière, sans le contrôle de personne, les changements administratifs souhaités par ses sujets chrétiens.

Au mois de septembre 1911, M. Guéchoff renonça donc à s'entendre avec la Turquie et pria M. Rizoff, ministre de Bulgarie à Rome, qui avait autrefois négocié avec la Serbie le traité serbo-bulgare de 1904 et qui était alors en congé à Sofia, de lui ménager une entrevue avec M. Milovano-

(1) Guéchoff, *la Genèse de la guerre mondiale.* Berne, Librairie académique Paul Haupt, 1919 ; Revue bulgare *Svobodno Mnensi*, décembre 1913, récit de M. Rizof.

vitch, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de Serbie. En attendant cette rencontre, M. Guéchoff était venu se reposer à Vichy, qui est, comme chacun sait, situé dans la banlieue de Sofia, et là, un beau soir, dans les salons du Casino, il apprit la déclaration de guerre de l'Italie à la Turquie. Il télégraphia aussitôt à ses collègues du ministère bulgare qu'il allait revenir, mais qu'il s'arrêterait quelques heures à Paris avant de quitter la France. Il vit, le 4 octobre, M. de Selves, qui, sur une question posée par lui, lui répondit sagement : « La guerre de Tripolitaine sera localisée. » En passant à Vienne, il interrogea le comte d'Aehrenthal, qui lui fit la même réponse. Dans la capitale autrichienne, il retrouva M. Rizoff, qu'il y avait convoqué, et M. Stancioff, ministre de Bulgarie à Paris, qui lui dit : « Le roi est actuellement dans ses domaines de Hongrie. Il est au courant de ce que nous préparons. Il désire vous voir avant votre départ pour Belgrade. » M. Guéchoff rédigea soigneusement, en collaboration avec MM. Rizoff et Stancioff, un aide-mémoire, qu'il entendait soumettre à l'approbation du roi. Ferdinand lui donna audience, quelques jours après, dans son wagon, entre Oderberg et Vienne, et approuva complètement les conclusions de l'aide-mémoire. Ainsi couvert par l'autorité royale, M. Guéchoff partit pour Belgrade et y rencontra M. Milovanovitch, prévenu par M. Rizoff. Tous deux montèrent ensemble le 28 septembre/11 octobre 1911, à onze heures et demie du soir, dans le wagon ministériel serbe, qu'on attacha au train de Lapovo. Pendant trois heures, les deux chefs de gouvernement passèrent en revue toutes les questions relatives, soit à la

guerre de Tripolitaine, soit au régime jeune-turc.

« J'ai rencontré le comte d'Aehrenthal il y a quelques mois, dit M. Milovanovitch à son compagnon de route ; il avait perdu toute espérance de voir la Turquie se régénérer. Au printemps dernier, il se prononçait contre le régime jeune-turc et en faveur de la constitution d'une Albanie autonome. Cette Albanie s'étendrait jusqu'aux frontières bulgares ; elle engloberait les deux vilayets de Monastir et d'Uskub et présenterait un grave danger pour les Slaves de la péninsule. Pour le moment, cependant, il n'y a rien à faire. Toutes les puissances sont décidées à localiser la guerre et à ne pas tolérer de complications dans la péninsule balkanique. Le mieux est de nous tenir tranquilles. La Serbie, en tout cas, ne bougera point, d'autant qu'une guerre entre la Turquie et les pays balkaniques risquerait plutôt de consolider le régime jeune-turc. Il faut attendre la fin de la guerre italienne ; il faut surtout nous assurer l'appui éventuel de la Russie. Mais avant de nous adresser à elle, entendons-nous entre nous, concluons un traité en trois exemplaires, dont l'un sera remis à la Russie. »

En quittant, à Lapovo, le wagon ministériel serbe, M. Guéchoff emportait donc la promesse de l'accord. Arrivé à Sofia, il faisait un double rapport au roi et au Conseil des ministres. Le souverain et le gouvernement confirmèrent leur approbation.

Les ministres bulgares étaient, à ce moment, très émus. Le bruit courait qu'en Thrace la Turquie avait mobilisé contre la Bulgarie. L'opinion publique était tellement alarmée qu'elle réclamait une contre-mobilisation. M. Guéchoff chercha à

calmer ses collègues, « mais en même temps, dit-il, je décidai de conclure sans tarder une alliance avec la Serbie et avec la Grèce, car la guerre italo-turque, qui, dès son début, avait si profondément ébranlé nos rapports avec la Turquie, pouvait réserver à la Bulgarie des surprises décisives. »

Cela se passait en octobre 1911, plus de trois mois avant que je fusse au ministère. Imperturbable pince-sans-rire, M. Fabre-Luce n'en écrit pas moins : « En janvier 1912, quand Poincaré est chargé de former le cabinet, le gouvernement russe hâte la conclusion de l'alliance balkanique. » C'est avant janvier 1912 que M. Guéchoff avait conféré avec M. Milovanovitch ; c'est avant janvier 1912 qu'il avait continué avec M. Spalaïkovitch, — le très distingué ministre plénipotentiaire de Serbie, alors en Bulgarie, aujourd'hui en France, — les négociations commencées dans un voyage nocturne. Les questions à résoudre étaient nombreuses et délicates. La Serbie avait présenté, d'abord, des propositions dans lesquelles il n'était rien dit de l'autonomie de la Macédoine ; on devait créer, dans cette province, trois zones : la première, serbe, la seconde, bulgare, la troisième, contestée, qui serait soumise à l'arbitrage de l'empereur de Russie. M. Guéchoff déclara ne voir dans ce projet qu'un boycottage de l'autonomie macédonienne. Sur ces objections, M. Milovanovitch consentit, après avoir conféré avec M. Pachitch, à étudier un nouveau programme. A la fin de décembre, M. Spalaïkovitch apporta effectivement à M. Guéchoff un texte remanié. Mais la zone contestée était tellement vaste que M. Guéchoff déclara ne pouvoir accepter la combinaison.

Alors commencèrent entre M. Spalaïkovitch et lui, en vue du rétrécissement de cette zone, de pénibles négociations, où intervinrent plus d'une fois, affirme M. Guéchoff, le représentant diplomatique de la Russie à Sofia, M. Nekludoff, et l'attaché militaire russe, le lieutenant-colonel Romanowski. L'activité déployée à Constantinople par l'ambassadeur de Russie, M. Tcharykoff, donnait à penser aux Bulgares que le gouvernement de Saint-Pétersbourg était sur le point de conclure une entente avec la Turquie ; et, redoutant qu'un tel accord ne vînt comprimer les aspirations nationales de la Bulgarie, les ministres de Sofia, raconte M. Guéchoff, insistaient auprès de leur président pour qu'il hâtât la conclusion du traité avec la Serbie, de manière à tenir en échec tout projet de convention entre la Russie et l'Empire ottoman. M. Guéchoff dit expressément que c'est là le motif qui l'a déterminé à presser les signatures. Peut-être est-il mieux renseigné que M. Fabre-Luce.

Les Serbes finirent par céder aux Bulgares sur les limites de la zone contestée ; ils persistèrent longtemps encore dans la revendication du territoire situé entre Stronga et Ochrida, sur les bords du lac ; M. Guéchoff insista, et en dernière analyse, les deux localités furent promises aux Bulgares. Je n'avais que trop exactement deviné la vérité, lorsque, le 2 avril, je soupçonnais que, derrière le rideau du *statu quo*, se dissimulaient, dans les accords, des combinaisons subsidiaires et lorsque j'appelais sur la gravité de ces événements toute la vigilance de M. Georges Louis.

Le procès-verbal d'entente fut signé entre les deux États balkaniques le 22 février/7 mars 1912.

Sept jours après, le traité était scellé à Sofia. Dès le 15/28 décembre 1911, M. Guéchoff avait convenu avec M. Milovanovitch qu'on réserverait pour une annexe secrète toute la partie qui contiendrait les stipulations relatives à la Macédoine et qui aurait le caractère d'une alliance offensive contre la Turquie. C'est ce qui fut fait. Un mois après la signature du traité et de cette annexe secrète, une convention militaire, destinée à les compléter et à en permettre la mise en œuvre, fut préparée et conclue. Si discrètement qu'on eût cherché à mener ces tractations, elles n'avaient pas entièrement passé inaperçues et le *Temps* du 6 juin publiait un télégramme de Rome ainsi conçu : « On a fort remarqué ici un récent article de la revue russe, *Saprossy Gisny*, annonçant que la Serbie et la Bulgarie conclurent, il y a deux mois, un traité pour le partage de la Macédoine, d'après une ligne passant par la pointe de la frontière serbo-bulgare et aboutissant au lac d'Ochrida. Ce traité serait muni de la signature des deux souverains. »

Malgré tant d'indices concordants, M. Georges Louis ne parvenait pas à forcer les confidences de M. Sazonoff et nous continuions à ignorer le traité. Il n'était pas, à vrai dire, signé des deux souverains, mais de leurs représentants autorisés ; et l'annexe secrète, dont je n'ai eu connaissance qu'à Saint-Pétersbourg, au mois d'août, contenait les plus inquiétantes suppositions : « Au cas où il surviendrait en Turquie des troubles intérieurs, de nature à mettre en danger les intérêts nationaux ou d'État des parties contractantes ou de l'une d'elles, comme au cas où des difficultés *intérieures* ou *extérieures* avec lesquelles la Turquie se trouverait aux prises, mettraient en cause le maintien

du *statu quo* dans la péninsule des Balkans, celle des deux parties contractantes qui aboutirait la première à la conviction qu'une action militaire doit être engagée de ce fait, s'adressera, par une proposition motivée, à l'autre partie, qui sera tenue d'entrer immédiatement dans un échange de vues... Si une entente en vue d'une action intervient, cette entente devra être communiquée à la Russie et, au cas où cette puissance ne s'y opposerait pas, l'action sera engagée conformément à l'entente établie et en s'inspirant en tout des sentiments de solidarité et de communauté d'intérêts. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si une entente n'intervenait pas, les deux États feront appel à l'opinion de la Russie, laquelle opinion sera, dans la mesure où la Russie se prononcera, obligatoire pour les deux parties. »

Ainsi, contrairement à ce qui avait été dit à M. de Panafieu, la Russie avait un droit de *veto*, et le moment venu, elle n'a pas manqué d'en user ; mais combien ce droit n'était-il pas précaire et combien les deux États intéressés, s'ils jugeaient les circonstances favorables, n'avaient-ils pas beau jeu pour le méconnaître et l'annihiler !

Suivait un article 2, tentation permanente pour les gouvernements alliés : « Tous les accroissements territoriaux qui seraient réalisés par une action commune dans le sens des articles 1 et 2 du traité et de l'article premier de la présente annexe secrète tombent sous la domination commune (condominium) des deux États alliés. La liquidation aura lieu sans retard, dans un délai maximum de trois mois après le rétablissement de la paix et sur les bases suivantes : La Serbie reconnaît à la Bulgarie le droit sur les territoires à l'est de Rhodops et de

la rivière Strouma ; la Bulgarie reconnaît le droit de la Serbie sur les territoires situés au nord et à l'ouest du Char-Planina. » Il y avait là, déposée au creux du traité, une bombe à retardement, qui pouvait éclater à l'heure où l'Europe s'y attendrait le moins.

M. Guéchoff n'avait pas été moins actif du côté grec qu'à l'égard de la Serbie. Il avait également fait le premier pas, en septembre 1911, immédiatement après l'ultimatum italien et la mobilisation turque. Il était entré en relations avec M. Panas, ministre de Grèce à Sofia, et avant même d'avoir obtenu de Belgrade une réponse définitive, il avait reçu la promesse du concours grec, en cas d'agression de la Turquie contre la Bulgarie. Ce n'est cependant que le 14/27 avril 1912 que la Grèce présenta un projet d'alliance. On négocia dans un sens moins aventureux qu'avec la Serbie. M. Guéchoff ne demanda que l'autonomie de la Macédoine et de la Thrace et les droits que l'article 23 du traité de Berlin avait théoriquement garantis aux populations chrétiennes. L'accord fut signé le 16/29 mai 1912, deux jours avant que M. Guéchoff partît avec le roi et la reine des Bulgares pour Vienne et pour Berlin ; la convention militaire ne fut établie qu'en septembre. Le traité portait que les deux royaumes désiraient fermement la conservation de la paix dans la péninsule balkanique ; que la consolidation de l'état de choses en Orient exigeait une égalité politique réelle des différentes nationalités existant en Turquie et le respect des droits concédés aux chrétiens ; que les deux gouvernements entendaient éviter tout acte d'agression et de provocation envers l'Empire ottoman. Une porte cependant

était encore entr'ouverte à l'offensive : « Si l'un des deux États venait à être attaqué par la Turquie, soit dans son territoire, soit par une atteinte systématique aux droits découlant des traités ou des principes fondamentaux du droit des gens, les deux parties contractantes sont tenues de se prêter réciproquement secours avec la totalité de leurs forces armées. »

Pour compléter son œuvre, le chef du gouvernement bulgare n'avait plus qu'à s'entendre avec le Monténégro. En accompagnant, au mois de juin, le roi Ferdinand dans sa visite à l'empereur François-Joseph, M. Guéchoff avait, comme je l'ai déjà dit, pris rendez-vous à Vienne avec deux de ses compatriotes, le président du Sobranié, M. Daneff, qui était allé voir le tsar à Livadia, et le ministre des Finances, M. Théodoroff, qui était venu à Paris pour tâcher, mais vainement, d'y placer un emprunt. Il avait, en outre, fait venir de Rome M. Rizoff ; et avec lui, comme avec MM. Théodoroff et Daneff, il avait longuement examiné ce que devaient et pouvaient faire les États balkaniques, si la Turquie provoquait un conflit ou si l'Italie transportait la guerre dans la péninsule. Il était ensuite parti pour Berlin avec son roi ; mais, revenu en Autriche, où l'attendaient MM. Daneff, Théodoroff et Rizoff, il avait appris de ce dernier que, pendant sa courte absence, une importante conversation s'était engagée, à Vienne même, avec les représentants du Monténégro. Le patriarcal et inconstant souverain de la montagne noire était, en effet, comme son confrère de Bulgarie, venu saluer le doyen des chefs d'État européens et c'est pendant qu'il séjournait au château de Hoffburg que M. Daneff et M. Ri-

zoff s'étaient entretenus, dans les appartements impériaux, avec le chef du cabinet monténégrin, qui leur avait donné les plus belles espérances. Commencées sous ces heureux auspices, les négociations devaient se continuer, en juillet et en août, entre Sofia et Cettigné. M. Guéchoff pouvait être fier de son travail.

Bien que ne sachant rien de ces tours et détours, j'avais fait dire à M. Sazonoff et j'avais dit à M. Isvolsky que « les intrigues des États balkaniques » me paraissaient devoir être surveillées *avant* l'attitude de l'Autriche (1). Je continuais, en même temps, à écarter du marché parisien l'emprunt bulgare dont l'objet me semblait suspect. Au commencement de juillet, M. Sazonoff annonçait à M. Georges Louis que, d'après un télégramme du ministre de Russie à Sofia, un mouvement, qui pouvait prendre des proportions inquiétantes, se produisait dans les milieux militaires bulgares. Le roi Ferdinand, qui était aux eaux en Autriche, avait télégraphié à son gouvernement : « Dites-moi si ma présence est nécessaire ; je rentrerai. » M. Guéchoff avait répondu qu'il préviendrait Sa Majesté à temps, si la situation s'aggravait, mais que pour le moment, il valait mieux que le roi continuât paisiblement sa cure, son brusque retour pouvant, à la fois, exciter et alarmer les populations. Au reçu de ces nouvelles, M. Sazonoff avait prescrit à son ministre, M. Nekludoff, d'agir sur le gouvernement bulgare pour qu'il calmât l'opinion. M. Sazonoff prévenait Paris et Londres, et faisait remarquer que nous nous trouvions en présence d'une des éventualités

(1) *Livre jaune*, n° 35, 13 mai, et n° 38, 24 mai.

prévues dans son questionnaire du 14 février. « Sans doute, avait répondu M. Georges Louis, et, comme je vous l'ai déjà dit, le concours de M. Poincaré vous est acquis à l'avance dans l'action pacifique que vous vous proposez d'exercer (1). »

Averti le 8 juillet par M. Georges Louis, je lui télégraphiai le jour même : « Je prescris à notre ministre à Sofia d'appuyer les conseils que son collègue de Russie est chargé de faire entendre au gouvernement bulgare (2). »

Sur mes instructions, M. de Panafieu vit M. Guéchoff le lendemain, et le président du Conseil lui répéta qu'il était fermement décidé à garder l'attitude la plus pacifique. A la suite d'une mutinerie qui s'était produite à Monastir, dans l'armée turque, M. Guéchoff avait échangé avec le roi les télégrammes dont on avait parlé. Mais, depuis lors, affirmait-il, aucun signe d'agitation ne pouvait être relevé. « Si cependant, contrairement aux vraisemblances, la Grèce ou la Serbie prenait quelque initiative, avait poursuivi le président, ma réserve serait très attaquée par l'opinion publique, ma position deviendrait fort difficile, et je me verrais peut-être forcé d'abandonner le pouvoir. » M. de Panafieu déduisait de ces observations que les inquiétudes exprimées par son collègue de Russie étaient, pour le moment, exagérées, mais que, si le gouvernement ottoman n'était pas assez fort pour rétablir la discipline dans son armée, les impatiences bulgares pourraient être difficilement contenues (3).

La crainte que j'avais d'une turbulence balka-

(1) *Livre jaune*, n° 42.
(2) *Ibid.*, n° 43.
(3) *Ibid.*, n° 44.

nique et la volonté de maintenir aussi énergiquement que possible le *statu quo* et la paix, ne me laissaient donc aucune indulgence pour les jeunes États slaves. Comment ne pas reconnaître cependant que leur mécontentement et leur agitation avaient des causes profondes, dont l'Autriche et la Turquie avaient, comme de parti pris, envenimé les effets? Qu'un homme comme M. Ernest Renault (1) ferme les yeux à cette vérité, ce n'est pour surprendre personne ; mais ceux qui se réclament de la Révolution française, ceux qui se flattent de respecter la souveraineté des nations et de défendre les libertés humaines, ne peuvent être tout à fait insensibles aux raisons qu'invoquent, pour justifier leur conduite de 1912, les petits États des Balkans. Plus le gouvernement que je présidais s'est montré sévère pour eux au moment où ils ont déclenché la guerre, plus je me sens obligé de dire aujourd'hui qu'ils n'étaient pas entièrement sans excuses.

C'est un Allemand, le sociologue berlinois C. Breysig, qui a écrit : « Pour établir une entente confiante et pacifique entre l'Autriche et les peuples balkaniques, il ne fallait pas prendre ces mesures de violence grossières dans lesquelles le gouvernement autrichien voyait le seul remède aux aspirations d'une plus grande Serbie. Il fallait, au contraire, changer complètement la manière de traiter les Slaves du Sud en Autriche-Hongrie et enlever notamment la Croatie à la domination magyare. Au lieu de cela, que vit-on? Des diplomates dont la pensée ne dépasse pas les limites de la politique de violence et de domination ; des

(1) *Histoire populaire de la guerre.*

hommes d'épée qui déclarent faiblesse et erreur toute tentative de conciliation diplomatique » (1). C'est un autre Allemand, le professeur Fœrster (2), qui remarque à propos du livre de l'Anglais E. D. Morel (3) : « En parlant de la propagande « sournoise » russe et serbe sur les territoires slaves de la monarchie danubienne, M. Morel ne voit pas que cette propagande n'était que la conséquence de l'attitude obstinément hostile du gouvernement austro-hongrois à l'égard des aspirations justifiées de ses propres populations slaves, des besoins économiques de la Serbie et enfin des intérêts commerciaux et politiques de la Russie engagés dans la péninsule balkanique ». C'est le même professeur Fœrster qui ajoute : « La mentalité germano-autrichienne et la mentalité magyare témoignaient d'un entêtement inexplicable à l'égard des transformations qu'il eût été temps d'entreprendre pour faire de la monarchie dualiste danubienne un État national fédéraliste. C'est cet égoïsme des deux peuples seigneuriaux, en contradiction profonde avec l'âme et l'esprit véritable de l'Empire habsbourgeois, qui, en réalité, brisa la monarchie danubienne. Quel aveuglement n'a-t-il pas fallu pour laisser les choses en venir là ! »

D'autre part, c'est un Turc, ancien ambassadeur et ancien ministre, c'est Moukhtar-Pacha, qui dit : « Les interminables compétitions entre Serbes et Bulgares, ainsi que l'antagonisme entre Slaves et Grecs, avaient toujours empêché une entente entre ces peuples. Mais... que n'a-t-on pas imaginé

(1) *Tag.*, n° 220, 1918.
(2) *Mes Combats.*
(3) Berlin, 1920.

(en Turquie) pour exaspérer les Grecs par une fruste intransigeance à propos de la Crète, ces Grecs qui ne demandaient pas mieux que de s'entendre avec nous contre les aspirations slaves dans les Balkans? Que n'a-t-on pas fait pour mécontenter les Serbes en leur refusant surtout un accès économique sur l'Adriatique et en se prêtant bénévolement au jeu de la diplomatie autrichienne? Que n'entreprenait-on pas en Macédoine pour irriter les Bulgares par des répressions tout au moins inopportunes? La révolte que, par des réformes hâtives et des expériences fiscales ou militaires intempestives on avait semée en Albanie, devait encourager le roi Nikita à fomenter des intrigues et à préparer sa dernière guerre. »

Enfin, c'est un homme d'État qui ne s'est jamais montré partial, ni en faveur des Serbes, ni surtout en faveur des Bulgares, et dont le pays a été longtemps et était en 1912 l'allié de l'Autriche, c'est un Roumain, le regretté M. Take Jonesco (1), qui jugeait ainsi l'empire des Habsbourg : « L'Autriche est un État essentiellement différent de tous les autres États. Elle est un fossile dans le monde moderne. Elle est un État sans être une nation. Elle n'est, en réalité, qu'une dynastie, un gouvernement et une armée. Aucune nation ne peut facilement envisager l'hypothèse de l'annexion de millions d'individus d'une autre race. Une pareille mixture détruirait l'unité nationale au détriment de la force effective de l'État, ou bien imposerait à l'État la tâche difficile de violenter les consciences. Pour l'Autriche, point de scrupules ou de difficultés de ce genre.

(1) *Les Origines de la guerre*, Paris, Didier, 1915.

Puisqu'elle n'est qu'une dynastie, que peut bien lui faire d'avoir sous son sceptre deux ou trois nationalités de plus? N'était-elle pas allée dans la Bosnie serbe, et n'a-t-elle pas voulu s'enfoncer davantage encore dans le monde slave du Sud, pour compenser ses pertes d'Italie? »

Nous verrons, un an plus tard, en 1913, l'Autriche proposer à l'Italie une action militaire commune contre la Serbie. M. Take Jonesco croit que, dès 1912, elle avait les mêmes arrière-pensées : « Une chose est certaine, écrit-il : pendant toute la crise balkanique, l'Autriche a fait son possible pour provoquer la guerre générale. » Il est, en tout cas, établi qu'en 1911 et en 1912, avant le conflit balkanique, elle n'est restée ni indifférente, ni étrangère aux troubles albanais. Elle considérait les Mirdites, pour la plupart catholiques romains, comme ses clients naturels et n'entendait pas non plus se désintéresser des réclamations des Mallissores, chrétiens de religion grecque. Elle profitait des maladresses et des excès des Jeunes-Turcs pour essayer de développer son influence dans toute l'Albanie. Pendant la longue insurrection des Mallissores en 1911, elle avait exercé à Constantinople une vigoureuse pression en leur faveur. Et comme les Jeunes-Turcs tardaient, suivant leur coutume, à donner les satisfactions réclamées par les habitants, construction de nouvelles écoles, modification du système de recrutement et du régime fiscal, la presse autrichienne se montrait tout à coup menaçante pour la Porte. L'accord finissait par se faire, en août 1911, entre les insurgés et le gouvernement central, mais il était bientôt rompu par la mauvaise foi et l'insouciance que les Jeunes-

Turcs mettaient à tenir leurs promesses. Le 9 février 1912, les chefs des principaux clans mallissores, réunis à Scutari, adressaient aux consuls des puissances un mémoire où ils dénonçaient le manque de parole de la Sublime Porte. Quelques semaines après, au mois d'avril, s'ouvrait la période électorale. Elle se signalait par des émeutes à Istok, à Ipek, à Mitrovitza, et les Turcs en tiraient prétexte pour concentrer des troupes à Ferizovitch et dans le défilé de Katchanik. Un combat sanglant se livrait à Ipek et, de jour en jour, nous parvenaient des informations plus alarmantes. Il semblait que les troubles prissent l'importance d'un soulèvement national. L'Autriche suivait avec une attention soutenue l'action de ses protégés.

L'Italie affirmait que de Vienne arrivaient des armes aux Albanais. Il est vrai qu'elle-même, l'Italie ne se désintéressait pas de ce qui se passait dans le pays. En 1911, le cabinet de Rome avait eu quelque mal à retenir des garibaldiens, qui voulaient porter secours aux Mallissores ; et en 1912, depuis que les Italiens étaient en guerre avec les Turcs, la Porte attribuait volontiers à ses ennemis la responsabilité des mouvements qu'elle essayait de réprimer en Albanie. Je n'ose pas affirmer que la diplomatie italienne ne se soit pas mêlée de cette affaire. Mais c'était l'Autriche qui avait, jusque-là, montré le plus d'activité en Albanie, et c'était elle, on devait bien le voir en 1913, qui prétendait avoir le plus d'intérêts dans la région. Elle y avait une clientèle nombreuse et remuante ; elle y subventionnait des églises, des hôpitaux, des écoles, dont les élèves recevaient des livres écrits en albanais, mais com-

posés en caractères allemands ; elle surveillait donc, avec un soin jaloux, les incidents qui se succédaient ; et, si M. Sazonoff ne redoutait pas une démarche autrichienne immédiate dans le Sandjak de Novi-Bazar, que Vienne avait promis, en 1909, de ne pas réoccuper, l'agitation albanaise pouvait, à tout moment, servir de prétexte à une intervention. C'était pour nous un nouveau sujet de préoccupations, qui s'ajoutait à tant d'autres.

CHAPITRE III

La solidarité du Cabinet. — M. Briand et la Chancellerie. — M. Léon Bourgeois. — M. Steeg et la réforme électorale. — M. Klotz et les finances. — L'œuvre de MM. Millerand et Delcassé. — Un discours de M. le président Fallières. — MM. Guist'hau, Jean Dupuy, Fernand David, Pams et Lebrun. — MM. Chaumet, René Besnard, Léon Bérard et Paul Morel. — La Lorraine et M. Mézières. — Un autre Lorrain, le général Lyautey. — Un autre, que la Lorraine ne connaît plus.

Dans ce tourbillon d'affaires et au milieu de ces soucis quotidiens, l'union du cabinet m'offrait un précieux et permanent réconfort. En aucun des ministères que j'ai connus, l'accord n'a été plus complet. Jusque dans les Chambres, l'alerte de 1911 avait émoussé les haines des partis et rapproché les esprits ; dans le gouvernement, elle avait créé l'intimité des cœurs et l'unité de l'action. Non seulement dans tous nos conseils, nous délibérions en pleine confiance, sur les moindres détails de la politique extérieure ; mais j'avais, en outre, de fréquentes entrevues avec chacun de mes collègues. A tout instant, de graves questions se posaient devant nous. De prime abord, les solutions n'apparaissaient pas toujours avec clarté. Souvent il nous fallait, suivant le mot du cardinal de Retz, « savoir choisir entre les grands inconvénients ». Mais, après étude, notre choix, com-

mandé par une même conception de l'intérêt national, se trouvait toujours unanime.

M. Aristide Briand, auquel la Chancellerie laissait des loisirs, traversait volontiers les Tuileries et la Seine pour venir de la place Vendôme au quai d'Orsay. Il était déjà, dans toute la force et la grâce du terme, « l'homme de conversation », dont il devait parler, treize ans plus tard, à la Chambre des députés. Je ne me lassais pas d'admirer sa pénétration, sa sensibilité tactile, son charme un peu félin, qui me rappelait celui de mon siamois favori, ce « prince somnolent de la cité des Livres ». Je n'avais vu chez personne une telle puissance d'enveloppement, créée par une si heureuse alliance de l'art et de la nature. Il s'asseyait près de moi, je lui lisais les dépêches et les télégrammes de nos agents, et nous échangions nos idées sur les événements. Pendant toute l'année, le ministère de la Justice ne lui a guère valu, je crois, que deux petits désagréments. La Chambre des députés avait nommé, à propos de l'affaire du financier Rochette, une commission d'enquête, devant laquelle avait été mis en cause un ministère précédent. Une odeur de scandale s'était répandue dans les couloirs du Palais-Bourbon. La curiosité du Parlement était excitée. Bien que les incidents fussent antérieurs à notre cabinet, la séance pouvait être orageuse. Dans les brèves explications rétrospectives qu'il donna, M. Briand adopta le mode ironique et déploya une telle virtuosité que ses auditeurs, subitement apaisés, se disaient tous : « Que de bruit pour rien ! » La Chambre vota à mains levées des vœux platoniques pour la sauvegarde de l'épargne et se déclara résolue à écarter de l'administration de la

Justice les interventions irrégulières. Le rideau tomba. M. Briand reçut avec un sourire amusé des félicitations générales.

L'autre ennui qui lui advint fut encore plus léger. Le groupe socialiste, pour se conformer à un rite déjà ancien, nous avait demandé une amnistie. Aucune circonstance exceptionnelle ne justifiait alors une suspension des lois pénales. Le gouvernement avait répondu qu'il se bornerait à examiner des dossiers individuels de grâce. Quelque temps après, à l'occasion du 14 juillet, M. Briand avait proposé, d'accord avec moi, au président de la République, une mesure de clémence en faveur de M. Gustave Hervé, qui avait été autrefois condamné pour un article de presse et qui était resté plus de deux ans en prison. M. Hervé nous avait remerciés, M. Briand et moi, avec toute la vivacité de son tempérament, dans une lettre à la fin de laquelle il avait parfumé de jovialité le mot de Cambronne. Comme mon collègue de la Justice avait été l'avocat du fougueux journaliste, je le consolai en lui disant que je lui laissais le commencement de la ballade en guise d'honoraires et que je gardais l'envoi pour le président du Conseil.

Avec cette spirituelle nonchalance qui, chez d'autres, serait peut-être un défaut, mais dont il a su se faire une vertu, M. Briand s'acquittait rapidement de la tâche facile qu'il trouvait au ministère de la Justice. Il s'intéressait beaucoup à la politique générale et particulièrement aux affaires étrangères, qu'il n'avait pas encore dirigées, mais qui exerçaient, de plus en plus, sur son intelligente curiosité, une force attractive. Je ne pouvais, d'ailleurs, que me féliciter d'une collaboration qui

devenait tous les jours plus étroite. M. Briand est un de ceux qui ont le plus contribué l'année suivante à me faire élire président de la République. C'est assez dire qu'au milieu des difficultés qu'ensemble nous avions rencontrées, il avait approuvé la conduite que j'avais suivie. Il avait connu dans les moindres détails l'incident Georges Louis et, lorsqu'au mois de février suivant, M. Jonnart, devenu ministre des Affaires étrangères, et M. Briand, devenu président du Conseil, ont jugé bon de changer notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, c'est spontanément, et après mûre réflexion, qu'ils ont soumis cette mesure à l'approbation du nouveau cabinet et de M. le président Fallières. Eux-mêmes nous expliqueront, le moment venu, les motifs de la décision qu'ils ont cru devoir prendre.

Lui non plus, M. Léon Bourgeois ne se confinait pas dans ce département du Travail et de l'Hygiène qu'il avait préféré à tout autre, et lorsqu'il était entré dans le ministère, ce n'était pas simplement pour me donner son nom respecté d'ancien président du Conseil et d'ancien président de la Chambre ; ce n'était pas davantage pour s'occuper exclusivement des œuvres sociales qui avaient depuis longtemps sollicité son activité ; c'était aussi parce qu'ancien ministre des Affaires étrangères, président de la Commission sénatoriale qui avait eu à rapporter le traité du 4 novembre, il avait senti mieux que personne, après la menace d'Agadir, succédant à celle de Tanger, la gravité de la situation européenne et l'instabilité de la paix. Les mêmes sentiments devaient, deux ans après, le déterminer à entrer, sous la présidence de M. Ribot, dans un ministère de

quelques heures. Après avoir accepté de siéger dans le cabinet de 1912, il n'était pas plus homme à me refuser ses avis que je n'étais homme à les négliger. Dès qu'il y avait quelque décision à prendre, nous en causions en toute amitié, et je n'ai pas souvenir qu'un seul problème de politique étrangère nous ait un instant divisés. Radical et démocrate, très attaché à l'idée d'arbitrage international, il était ardemment patriote. Il n'était pas partisan de la représentation proportionnelle, dont la Chambre avait voté le principe et que nous avions promis de soutenir ; et s'il avait néanmoins consenti à être des nôtres, c'est que, dans des circonstances où était en jeu l'avenir du pays, il entendait tout subordonner et, au besoin, tout sacrifier à l'intérêt public.

Dès que j'ai su que M. le président Fallières était opposé au renouvellement de sa magistrature, je me suis dit, comme beaucoup d'autres, que nul n'était plus digne de lui succéder que M. Léon Bourgeois. Personne ne me semblait pouvoir exercer les fonctions présidentielles avec autant de tact et d'autorité que lui. Un jour d'avril, le mercredi 17, nous étions partis ensemble pour Saint-Germain-en-Laye. Il devait y avoir, à midi dix minutes, une éclipse totale de soleil, et ce n'étaient, sur la route, que véhicules de toutes sortes, automobiles, tapissières, chars à bancs et bicyclettes. Nous devisions au hasard. Je confiai à Bourgeois mon opinion et mon souhait. Il me fit la même objection que pour la présidence du Conseil et allégua les ménagements qu'exigeait sa santé. Je lui répondis que les occupations d'un président de la République n'étaient pas à comparer à celles d'un président du Conseil. « Sans doute, me dit-il,

mais il y a les obligations officielles et ce sont celles que je supporterais le moins facilement. Non, sincèrement, je ne crois pas que, le moment venu, je puisse accepter la candidature. C'est vous, mon cher ami, qui devriez envisager la nécessité de laisser poser le vôtre. » Et avec une grande cordialité, il me donna ses raisons. Profondément surpris de cette suggestion, à laquelle rien ne m'avait préparé, je la repoussai très vivement. Rien ne me semblait moins fait pour ma nature d'esprit qu'une fonction dont je ne méconnaissais pas la haute autorité morale, mais qui comportait, de la part du titulaire, un perpétuel renoncement à ses propres idées et lui faisait, le plus souvent, un devoir de l'inaction. J'objectai à M. Bourgeois ma jeunesse relative, les inimitiés sans doute passagères, mais forcément nombreuses, que devait m'attirer l'exercice du gouvernement, mon goût pour la lecture et pour la liberté ; je lui répétai que rien n'était plus éloigné de ma pensée que son projet ; mais j'insistai sur le mien et lui dis que je ne me lasserais pas de lui en reparler. J'y suis, en effet, revenu jusqu'à la veille de l'élection et si j'ai finalement accepté la candidature, c'est à la prière réitérée de M. Léon Bourgeois. Pendant plusieurs mois, il avait été mon témoin, mon collaborateur, mon juge, dans la direction de la politique extérieure, et c'est parce qu'il m'avait toujours approuvé qu'il me faisait, disait-il, une obligation de céder à ses instances.

M. Steeg, ministre de l'Intérieur, vivait avec moi dans la même intimité. Pendant son passage au ministère de l'Instruction publique, il avait eu mon frère Lucien comme directeur. Ils avaient travaillé en parfaite harmonie et avaient grande

estime l'un pour l'autre. De leurs excellentes relations, je tirais un avantage personnel. M. Steeg était devenu pour moi un ami sûr et dévoué. Nous avions eu à livrer, côte à côte, la longue et dure bataille de la réforme électorale. Nous l'avions complètement gagnée devant la Chambre, mais après combien d'offensives et de contre-offensives ! Le 4 juin, la Chambre avait repoussé à une très forte majorité le scrutin d'arrondissement, qu'elle avait, du reste, plusieurs fois condamné avant notre arrivée au pouvoir, mais notre projet de représentation proportionnelle avait bientôt rencontré devant lui un de ces textes transactionnels, comme il en a été voté un en 1919, qui, en cherchant à concilier des systèmes opposés, en additionnent les inconvénients. L'auteur de ce contre-projet, M. Augagneur, était un redoutable jouteur, entouré à la Chambre de sympathies méritées. Pendant deux longues séances de juin, M. Steeg et moi, nous étions restés sur la brèche, et nous l'avions emporté. Mais nous avions toujours promis de gouverner dans l'intérêt national, avec une majorité républicaine ; et, cette fois, les gauches s'étaient divisées. Les socialistes avaient voté avec nous. Les radicaux s'étaient partagés. Après un sévère examen du scrutin, le cabinet avait conclu que, défalcation faite de la droite et même des progressistes, nous avions encore une majorité d'une quarantaine de voix républicaines. Mais le lendemain, M. Breton, qui s'était livré, de son côté, à une minutieuse analyse du vote, avait déposé une motion, pour nous inviter à ne réaliser la réforme qu'avec une majorité républicaine. J'avais dû monter cinq fois à la tribune pour répondre à l'aimable et brillant député du Cher, et finalement, la Chambre

avait approuvé mes déclarations par 395 voix contre 15. Il nous était difficile de ne pas nous tenir pour satisfaits de ce résultat. Mais que de temps perdu ! Et le jour où j'avais à soutenir ce combat, c'était ce mercredi 19 juin, où M. Isvolsky se plaignait d'avoir essuyé, dans mon cabinet, un « véritable orage », à propos de la formule de désintéressement que repoussait M. Sazonoff !

Peu de temps après, la représentation proportionnelle était votée à la Chambre. M. Caillaux, qui venait de se faire inscrire pour la première fois au parti radical-socialiste, reconnaissait publiquement, à la Chartre-sur-le-Loir, que le gouvernement s'était, dans la question de la réforme électorale, trouvé aux prises avec les plus grandes difficultés et que lui-même, dans le cabinet qu'il avait présidé, il avait promis une réforme électorale. Il se bornait à exprimer le vœu que le Sénat remaniât le projet. Mais M. Clemenceau, auquel une opération libératrice venait de rendre une seconde jeunesse, s'était publiquement prononcé, dans une lettre mordante, pour le maintien du système majoritaire, et il avait prédit que la Haute Assemblée s'opposerait au vote définitif de la loi. M. Steeg et moi, allions-nous donc avoir à recommencer éternellement ces débats fastidieux?

Nous ne manquions pas d'autres besognes communes. Les grèves des conducteurs de taxi-autos avaient provoqué, elles aussi, une discussion parlementaire et, après un discours de M. Steeg, la Chambre avait donné mandat au gouvernement de négocier une entente entre les grévistes et les loueurs de voitures. J'avais dû convoquer plusieurs fois à mon cabinet les mécaniciens et leurs patrons, et, bien que j'eusse été, pour les

concilier, jusqu'à demander au Conseil municipal de Paris un droit d'octroi sur les benzols, j'avais eu grand'peine à faire aboutir mon arbitrage. Puis, une autre grève nous avait donné, au ministre de l'Intérieur et à moi, une plus chaude alerte. A Marseille, à Dunkerque, à Bordeaux, les inscrits maritimes avaient tout à coup cessé le travail. Il avait fallu assurer par contre-torpilleurs les communications postales avec l'Algérie, la Corse et la Tunisie. J'avais proposé l'arbitrage aux compagnies et aux inscrits. Ceux-ci avaient accepté sous conditions. La Compagnie des Messageries Maritimes en avait fait autant. Les autres armateurs avaient refusé. Le 2 juillet, après de longues journées de grèves et des menaces de désordres, la Chambre, par un ordre du jour voté à l'unanimité, nous avait demandé de renouveler nos tentatives. Nous les avions patiemment renouvelées. Elles avaient encore échoué. Nous les avions reprises. Mais, pendant des semaines, qui nous semblaient interminables, la grève avait duré, et bien que ces difficultés intérieures ne fussent pas, en général, compliquées par les interventions du Parlement, qui nous maintenait un très large crédit, nous ne pouvions nous défendre de trouver que nous étions forcés de dérober bien du temps à la politique extérieure.

Pas plus que MM. Briand et Léon Bourgeois, M. Steeg ne se désintéressait d'elle. Il était, lui aussi, un des participants les plus actifs de notre œuvre commune. Il a tenu, d'ailleurs, à me donner un témoignage public dans un article qu'a publié l'*Action nationale* du 25 mars 1921. Il y a reproduit un propos que m'ont un jour, devant lui, en conseil, inspiré des menaces de guerre,

et que j'ai prononcé avec un accent qu'il a dit n'avoir jamais oublié. « Même avec la certitude de la victoire, je n'assumerais pas la responsabilité de la catastrophe. » Je dédierais volontiers ce simple mot à un auteur comme M. Mathias Morhardt, qui, sans rien connaître de mes sentiments, a cru voir en moi une sorte de Napoléon civil, avide de conquêtes et affamé de gloire, ou un Lorrain tenace et obstiné, résolu, dès son plus jeune âge, à libérer, fût-ce au prix d'une guerre meurtrière, ses frères des provinces perdues.

Tous les autres ministres de 1912 ont été, de même, associés à mon action, comme j'ai été associé à la leur. Nous avions fait de la solidarité constitutionnelle une réalité de tous les instants. M. Klotz, ministre des Finances, qui avait à juger avec moi les demandes d'admission à la cote formées par les gouvernements ou les établissements étrangers, a toujours présenté au Conseil des conclusions identiques aux miennes, et le Conseil s'est constamment trouvé d'accord avec nous. M. Klotz a, d'autre part, réalisé en 1912 un prodige financier. Il a fait commencer au mois de juin la discussion du budget de 1913. Dès le 16 mai, je m'étais rendu en sa compagnie à la Commission du budget, et nous avions demandé l'ouverture rapide du débat. La Commission s'était rangée à notre avis, et, quelques semaines après, la Chambre nous suivait. Heureux temps, où nos recettes et nos dépenses flottaient doucement aux environs de quatre milliards !

M. Millerand, ministre de la Guerre, volontiers taciturne et renfermé, se consacrait, avec une persévérance et une force de travail qui faisaient l'admiration de tous ses collègues, à la prépara-

tion méthodique de la défense nationale. « L'idée générale qui m'a guidée, disait-il un jour à la Chambre, a consisté à donner au commandement tous les éléments nécessaires, au point de vue matériel et au point de vue moral, pour remplir ses devoirs. » Il a publié lui-même, en 1913, un résumé succinct de ses efforts (1). Il a voulu, rappelle-t-il, « porter l'appareil militaire au plus haut degré de puissance utile, renforcer tous les éléments qui constituent la valeur de l'armée, donner ainsi à la France les moyens de poursuivre dignement dans la paix son développement tranquille, mais aussi d'aborder la lutte, en cas de guerre, avec le maximum de chances de succès. » Il a donc hâté le vote des lois des cadres (2), cherché à augmenter les ressources offertes par nos possessions africaines, poussé l'étude des nouveaux matériels, augmenté le nombre des appareils d'aviation, cherché à utiliser pratiquement, dans les services de l'armée, tous les progrès industriels et les découvertes de la science. Il s'est efforcé de placer partout l'autorité là où est la responsabilité ; il a réorganisé l'état-major de l'armée (3) et l'inspection des écoles, institué des inspecteurs techniques de l'artillerie et du génie, transformé les écoles de Fontainebleau et de Versailles, décentralisé le travail administratif des corps d'armée.

(1) *Pour la défense nationale. Une année au ministère de la Guerre.* Fasquelle, éditeur.

(2) La loi des cadres de l'infanterie, défendue par M. Millerand à la Chambre, le 3 décembre 1912, et au Sénat, le 21 décembre 1912, a été promulguée le 23 décembre 1912. La loi des cadres de la cavalerie, soutenue par M. Millerand à la Chambre le 20 décembre 1912, porte la date du 29 mars 1913.

(3) La réorganisation du haut commandement a été approuvée à la Chambre par 377 voix contre 1, le 22 mars.

Ce n'étaient assurément là que des mesures de défense qui, loin d'être en contradiction avec la volonté pacifique du gouvernement, en étaient la garantie.

Pas une fois d'ailleurs, dans tout le cours de 1912, ni M. Millerand, ni moi, ni le gouvernement, nous n'avons songé à rétablir le service de trois ans. Si préoccupés que nous fussions déjà des accroissements d'effectifs votés par l'Allemagne, nous n'avions, à ce moment, aucune intention d'augmenter la durée du temps passé à la caserne par nos recrues. Il a fallu les nouvelles lois allemandes pour y décider plus tard M. Briand. Un jour, à la fin de l'année 1912, M. Millerand avait exprimé en Conseil le regret que le service de deux ans fût un peu court pour l'instruction de la cavalerie. C'était avant les informations qui allaient bientôt arriver d'Allemagne. Même pour la cavalerie, le Conseil fut unanime à écarter toute idée de prolongation de service et M. Millerand, qui n'avait fait, du reste, aucune proposition ferme, n'insista point.

Le ministre de la Guerre ne cachait pas qu'il attribuait autant d'importance à la force morale de l'armée qu'à sa force matérielle. Il avait tenu à fortifier l'autorité du commandement et la discipline et à resserrer, en même temps, aussi étroitement que possible, l'union de l'armée et de la nation.

Jamais le besoin de cette union ne s'était fait plus vivement sentir que depuis les événements de 1911, et nul n'avait aussi éloquemment que M. Fallières exprimé la nécessité de la maintenir. Le 24 juillet 1912, le président de la République inaugurait à l'École spéciale militaire le musée

du Souvenir ; il y était accompagné de M. Millerand, et c'était M. Fallières lui-même qui prononçait ces phrases significatives : « Ils (les soldats tombés sur les champs de bataille) ont laissé, après eux, des leçons et des exemples qui font partie du plus admirable patrimoine de vertus guerrières dont un peuple puisse s'enorgueillir. Ce patrimoine a passé en héritage, de génération en génération. Il ne s'amoindrira pas dans les mains qui en détiennent aujourd'hui le dépôt sacré. Le pays le sait bien, lui qui se montre si justement fier de son armée, si attentif à son bien-être, si jaloux de sa force et de son avenir. Hier, à l'occasion de la fête nationale, à Longchamp, et dans toutes nos garnisons de province, ne lui a-t-il pas donné, une fois de plus, des marques éclatantes de son affection et de sa confiance? Disons-le bien haut, jamais l'armée n'a été plus près du cœur de la France. »

Aussi bien, était-ce avec l'assentiment du président de la République et sur la promesse de sa présence, que M. Millerand avait organisé, dès le mois de mars, cette revue de printemps que M. Fallières avait passée à Vincennes au milieu d'une foule enthousiaste. C'est dans le même esprit que le ministre de la Guerre avait rétabli à Paris les retraites militaires, à la grande joie de la population parisienne, dont il était depuis trente-deux ans le représentant à la Chambre. Les Allemands sont allés, pendant leur occupation de la Belgique, chercher, dans un rapport du baron Guillaume, un passage où ce ministre voyait dans la décision de M. Millerand et dans le succès de ces retraites un réveil de l'esprit militaire. De l'esprit militaire, peut-être. De l'esprit militariste, non

pas. Mais, comme le disait M. le président Fallières, jamais l'armée n'avait été plus près du cœur de la France.

Comme il le disait aussi, « l'affection et la confiance » du pays s'étaient manifestées, avec plus d'éclat que jamais, à l'occasion de la fête nationale. La revue de Longchamp avait été très brillante et chaleureusement acclamée. Le bey de Tunis, Mohamed en Nasser, était venu à Paris pour y assister. Après le regrettable contre-coup qu'avait eu en Tunisie la guerre italo-turque, après la longue interpellation que la Chambre avait consacrée aux affaires de la Régence et qui s'était, du reste, terminée à la pleine satisfaction du gouvernement et du résident général, nous n'étions pas fâchés de montrer au bey un spectacle digne de la grandeur de la France. Il avait été aussi impressionné à Longchamp par le défilé de notre armée qu'à Buc par les vols de nos aviateurs ; et après un bref séjour à Paris, pendant lequel le président de la République, M. Millerand et moi, nous l'avions fêté de notre mieux, il était reparti pour Tunis, ravi de son voyage.

Mais M. Millerand se rappelait surtout que notre attaché militaire à Berlin nous avait recommandé de travailler le plus silencieusement possible à notre préparation militaire. C'était donc sans bruit qu'il étudiait avec le général Joffre les différents projets de loi dont le vote immédiat pouvait être nécessaire, si jamais la guerre nous était déclarée, ces projets qu'aucune administration n'aurait pu improviser au jour du péril et qui, déposés tout prêts dans les bureaux de l'état-major, ont été votés sans débats, le 4 août 1914, par l'unanimité des deux Chambres. C'est égale-

ment dans le secret qu'au conseil supérieur de la guerre, périodiquement réuni à l'Élysée, ou dans des conférences tenues à mon cabinet, avec la participation du ministre de la Marine et des chefs d'état-major des armées de terre et de mer, le gouvernement étudiait toutes les questions techniques dont la défense nationale pouvait exiger la solution. En Allemagne et même ailleurs, on a feint de s'indigner à propos d'une de ces conférences, celle du 21 février 1912, dont M. Paléologue avait parlé dans un passage de ses *Souvenirs*, et on a affecté de voir dans cette réunion la preuve d'intentions belliqueuses, parce que je m'y étais renseigné sur le concours éventuel que pourraient nous donner, si nous étions attaqués, la Russie et l'Angleterre. Des ministres qui eussent négligé d'étudier ces problèmes avec leurs collaborateurs techniques, ce sont eux qui eussent mérité d'être traités de criminels par M. Victor Margueritte. Non seulement nous nous sommes réunis le 21 février, mais beaucoup d'autres fois encore et tout autre cabinet français en eût fait autant. D'autre part, les chefs d'état-major de l'armée russe et de l'armée française, comme les chefs d'état-major de l'armée française et de l'armée britannique, se sont rencontrés en 1912, de même que les années précédentes, pour coordonner et mettre au point leurs préparatifs de défense. Le *Livre noir* et Stieve ont reproduit les procès-verbaux franco-russes (1) et la propagande allemande a bien vainement cherché à tirer parti de cette publication. La conférence du 31 août 1911 était la septième ; celle du 13 juillet 1912 était la hui-

(1) *Livre noir*, t. II, p. 419 et suiv.

tième, et personne ne soutiendra, je pense, que, de 1904 à 1911, la France et la Russie aient constamment voulu la guerre. Ce qui ressort, en tout cas, du procès-verbal de la réunion tenue le 13 juillet 1912 entre le général Joffre, le général de Castelnau, le colonel Matton, le général Gilinsky et le colonel Ignatief, c'est que l'état-major français avait, pour le cas où la guerre éclaterait, des préoccupations de plusieurs sortes. Le général Joffre craignait qu'en cas de conflagration générale, la Russie ne tournât une trop grande partie de ses armées contre l'Autriche et ne nous prêtât pas assez largement son concours contre l'Allemagne. « C'est, disait-il, l'anéantissement des forces de l'Allemagne qu'il faut poursuivre à tout prix. Dans ce but, il convient de réduire au minimum les délais de mobilisation et de concentration des armées alliées. Le développement du réseau ferré constitue évidemment un des facteurs essentiels de ce résultat. A ce sujet, le général Joffre fait remarquer que les lignes ferrées utilisées par les troupes russes transportées vers la frontière occidentale de l'Empire ne sont pas toutes à double voie. La concentration des forces en est fatalement ralentie. » Après cette observation, le général Joffre indiquait lui-même les lignes russes qu'il jugeait utile de doubler et de quadrupler ; et lorsque je partis, le mois suivant, pour Saint-Pétersbourg, M. Millerand et le général Joffre me prièrent d'insister auprès du gouvernement russe pour l'exécution de ces travaux. « Vous voyez bien que vous vouliez la guerre ! » s'écrient à l'envi tous les « historiens » allemands, et même dans d'autres pays, les quelques romanciers qui trouvent original de leur faire

écho. Eh ! non, nous ne voulions pas la guerre, mais, en attendant l'époque incertaine où les progrès de l'humanité permettraient de conserver la paix sans en assurer la défense, nous n'entendions pas commettre le crime de laisser la Triple-Entente désarmée, en face d'une Triple-Alliance armée jusqu'aux dents.

Aussi tâchions-nous de veiller sur la marine comme sur l'armée. M. Delcassé était, s'il est possible, encore plus silencieux et plus concentré que M. Millerand. Quand il parlait, on percevait bien un peu sur ses lèvres l'accent du Midi, mais il parlait si rarement qu'il semblait s'être approprié, pour la transporter au ministère de la rue Royale, la devise de Bar-le-Duc : « Plus penser que dire. » En conseil même, il ne se livrait guère. Il paraissait ne plus vouloir ici-bas d'autre tâche que l'administration de la Marine. Il allait visiter les ports et les escadres. La catastrophe du sous-marin *Vendémiaire*, abordé par le cuirassé *Saint-Louis*, à cinq milles du cap de la Hague, et coulé avec deux officiers et vingt-cinq hommes d'équipage, lui avait causé une douleur profonde, et il ne se consolait pas de n'avoir pu conjurer ce malheur, dans lequel il n'avait certes aucune part de responsabilité.

C'est sous ses auspices que s'est négociée et conclue la convention navale entre la France et la Russie. Le 6 février 1912, l'amiral Grigorovitch, ministre russe de la marine, avait dit à M. Georges Louis qu'il était autorisé à nous faire savoir officiellement que l'Empereur verrait avec satisfaction s'établir entre les états-majors de la marine française et de la marine russe des rapports directs semblables à ceux qui existaient, depuis vingt ans, entre les états-majors de la guerre des deux

pays. J'avais fait officiellement part de cette nouvelle, le même jour, à M. Delcassé, et j'avais ajouté : « En ce qui me concerne, je ne vois que des avantages à l'innovation qui nous est proposée. Je vous serais obligé de me faire connaître d'urgence votre sentiment à cet égard. » M. Delcassé m'avait répondu, le 10 février, qu'il était de mon avis ; il avait continué en ces termes : « J'avais, d'ailleurs, été pressenti à ce sujet, il y a quelques mois, par l'attaché naval de Russie, et j'avais fait entendre au capitaine de vaisseau Kartzow qu'il serait bon que le gouvernement impérial prît l'initiative : c'est ce qu'il vient de faire (1). »

Je transmis cette acceptation à M. Georges Louis, et, le 8 avril, il me répondit que l'amiral Grigorovitch lui avait annoncé que le principe des communications périodiques entre les deux états-majors de la marine était adopté par le gouvernement russe. L'amiral ajoutait que le prince de Lieven, chef d'état-major de la marine russe, se rendrait prochainement en France. Le prince de Lieven vint, en effet, à Paris, dans la première quinzaine de juillet. Il se rencontra plusieurs fois avec l'amiral Aubert, chef d'état major général de la marine, et tous deux, après avoir examiné ensemble les diverses hypothèses qui pourraient se présenter en cas de guerre, et déterminé les mouvements des flottes alliées, signèrent, le 16 juillet, une convention ainsi conçue : « Article premier : Les forces navales de la France

(1) *Livre jaune*, sur l'Alliance franco-russe, 1918, nos 96, 97, 98. M. Judet a donc une fois de plus altéré la vérité, lorsque, dans une lettre au *Petit Journal*, il a voulu attribuer à M. Georges Louis le mérite d'avoir conçu et fait aboutir la convention navale. M. Georges Louis n'a été, en cette affaire, qu'un simple intermédiaire.

et de la Russie coopéreront dans toutes les éventualités où l'alliance prévoit et stipule l'action combinée des armées de terre. — Article 2 : La coopération des forces navales sera préparée dès le temps de paix. A cet effet, les chefs d'état-major de l'une et de l'autre marines sont, dès maintenant, autorisés à correspondre directement, à échanger tous renseignements, à étudier toutes hypothèses de guerre, à concerter tous programmes stratégiques. »

Le 27 juillet, M. Georges Louis me télégraphiait fidèlement : « M. Sazonoff m'a dit que l'Empereur s'était montré très satisfait du rapport de l'amiral Lieven. Le ministre m'a exprimé les mêmes sentiments en son nom personnel. » Mais les auteurs allemands, hormis Grelling, Fœrster, Maximilien Harden et quelques autres, de crier encore : « Voilà bien, cette fois, la preuve de la guerre préméditée ! » Comme si nous relevions nous-mêmes à la charge de l'Allemagne et de l'Autriche les relations de leurs états-majors et l'exercice normal de leur alliance ! Nous savions bien qu'entre les Empires Centraux, l'accord était complet sur la mobilisation, sur la concentration et sur l'action des armées de terre et de mer. Ici encore, ce qui eût été, de notre part, un crime inexplicable, c'eût été de négliger ces avertissements et de nous croiser les bras.

A suivre l'ordre protocolaire, c'est le ministre de l'Instruction publique qui vient après le ministre de la Marine. M. Guist'hau s'acquittait avec intelligence et avec zèle de ses fonctions délicates. Jusqu'à la clôture de la session, il n'avait pas eu à soutenir dans les Chambres de discussions bien importantes. Mais déjà, pour

la rentrée, s'annonçaient à lui quelques difficultés, formation illégale de syndicats d'instituteurs, intervention de plusieurs de ces groupements dans la propagande antimilitariste du *Sou du soldat*. Totalement dépourvu d'ambition, ne cherchant jamais le succès, ne consultant que son devoir et ses amitiés, M. Guist'hau n'éprouvait aucune crainte des débats qu'il allait être forcé d'affronter.

M. Jean Dupuy, ministre des Travaux publics, avait réglé, avec beaucoup de finesse et de tact, une question embarrassante, qui s'était présentée à propos des nouvelles mines du Calvados, sur lesquelles un industriel allemand, M. Thyssen, avait essayé de mettre la main. Du grand escalier qu'il commençait à gravir, M. Thyssen avait été délicatement conduit à l'escalier de service. En conseil, M. Jean Dupuy n'était pas très loquace ; mais ses moindres observations avaient leur utilité. On lui savait gré de sa réserve habituelle et on l'écoutait toujours avec intérêt. Il suivait avec attention la politique étrangère et ne donnait jamais que de sages conseils.

J'en dirai autant de M. Fernand David, ministre du Commerce, à qui les campagnes de M. Judet et de *l'Eclair* avaient plusieurs fois paru singulières et qui allait bientôt approuver M. Aubry, rédacteur parlementaire de ce journal, de donner sa démission avec éclat. Durant tout notre ministère, M. Fernand David a été pour moi un ami sûr et un collaborateur dévoué.

Jamais M. Pams, ministre de l'Agriculture, ne m'a causé nulle peine, même légère. Il s'est présenté, plus tard, contre moi, entre deux poignées de main, et lorsque nous nous rappelons aujourd'hui cette aventure, il ne s'étonne pas que j'envie

sa défaite. Il était encore plus muet en conseil que son ami Delcassé. Lorsque je lui demandais son avis, il s'excusait d'abord en me disant avec un sourire : « La petite classe écoute et ne parle pas. » Si j'insistais, il prononçait quelques mots pour appuyer mes conclusions et comme il ne manquait ni de jugement ni d'esprit, il trouvait, pour soutenir mon opinion, des raisons que je n'avais pas données et que cependant je jugeais excellentes.

Rapproché de M. Lebrun par la communauté de nos origines lorraines et par des alliances de famille, j'appréciais, en outre, grandement sa loyauté, sa délicatesse de cœur et son patriotisme éclairé. Ses conseils, eux aussi, m'ont été d'un grand profit.

J'associais également à toutes nos délibérations sur la politique générale, intérieure et extérieure, nos sous-secrétaires d'État, MM. Chaumet, René Besnard, Paul Morel et Léon Bérard, et aujourd'hui encore, aucun d'eux, je le sais, n'évoque sans émotion le souvenir de notre longue et affectueuse collaboration.

Ce n'est donc pas seulement ma pensée propre, c'est la pensée commune de tout un cabinet, où siégeaient des hommes de premier ordre, que je me suis constamment efforcé d'exprimer et de traduire en action.

A la cérémonie des Jardies, où m'avaient convié les amis de Gambetta, au conseil général de la Meuse, aux banquets de la Presse judiciaire et de la Presse républicaine, où des confrères m'avaient aimablement invité, à l'inauguration du monument élevé dans la Côte-d'Or en l'honneur de Joseph Magnin, à la Faloise, où j'étais allé

avec M. Klotz, député de la Somme, célébrer la mémoire de trois cantonniers du chemin de fer, morts victimes de leur dévouement ; partout, j'avais eu conscience de prendre la parole au nom d'un gouvernement homogène et solidaire ; partout j'avais brièvement exposé notre œuvre nationale, républicaine et pacifique, avec la certitude d'être approuvé de tous mes collègues.

Trois de ces voyages qui étaient déjà, à cette époque, le rite dominical des chefs de gouvernement, n'avaient pas eu pour moi la banalité accoutumée des manifestations officielles.

La ville de Bar-le-Duc, où je suis né, le comité d'aviation qu'y avaient fondé plusieurs de mes compatriotes, et toutes les communes de l'arrondissement, avaient réuni des fonds pour élever, sur le plateau de Behonne, des hangars destinés à des appareils militaires. Mes amis meusiens avaient mis une si affectueuse insistance à me demander de venir fêter l'achèvement de ces constructions que je n'avais pu leur refuser une courte visite. Je la fis en compagnie de M. Lebrun et fus touché jusqu'aux larmes de l'accueil que nous réservèrent ces populations lorraines, que nous représentions tous deux et dont nous connaissions la répugnance aux démonstrations bruyantes et la profondeur de sentiments.

Quelques semaines plus tard, c'était à Gérardmer que je m'étais rendu, convié par M. Dessoye, président de la Ligue de l'Enseignement, à la dernière séance du congrès annuel, et là, comme partout, j'avais rappelé les traits essentiels de la politique gouvernementale : « L'année dernière, à pareille époque, alors que l'avenir semblait sombre et menaçant, c'est d'ici, c'est des régions

de l'Est que sont partis les exemples de fermeté, de sang-froid et de confiance patriotique, qu'a immédiatement compris et suivis la nation tout entière. Messieurs, cette force de l'esprit national, si vivement éveillée dans des circonstances graves, était présente à notre pensée, lorsque nous avons constitué le ministère actuel. Nous nous sommes groupés à un moment où, au dehors comme au dedans, s'amoncelaient les difficultés, et ce sera la grande fierté de ma vie politique que d'avoir pu réunir si aisément autour de moi, en un jour critique, plusieurs des chefs les plus éminents du parti républicain, notamment d'anciens présidents du Conseil, tels que MM. Briand et Léon Bourgeois. Nous nous sommes, tout de suite, sentis étroitement unis les uns aux autres par des liens indestructibles : la conviction qu'il était de l'intérêt de la République et de la France de former un gouvernement résolu à prendre, dans toutes les grandes questions, ses initiatives et ses responsabilités solidaires ; un même attachement aux institutions libres et aux principes républicains, une même volonté de défendre par l'action administrative et par l'intervention de la loi l'indépendance de l'école et la rigoureuse neutralité de l'enseignement ; une même conception des devoirs de la société envers la vieillesse, la misère et l'invalidité ; un même souci de l'ordre public ; et, par-dessus tout, la préoccupation constante de l'honneur et de la dignité de la France. Depuis six mois, les affaires extérieures ont absorbé la meilleure part de notre attention et de notre activité : exécution du traité franco-allemand, négociations avec l'Espagne, négociations avec l'Angleterre pour l'organisation de Tanger,

incidents de la guerre italo-turque, difficultés au Maroc, il ne s'est guère passé de jour où le cabinet n'eût à traiter des questions intéressant soit l'avenir de notre empire colonial, soit même l'équilibre européen. Dans le règlement de toutes ces affaires, nous n'avons jamais perdu de vue ni la nécessité de conserver intactes et de rendre tous les jours plus efficaces nos alliances et nos amitiés, ni le prix qu'une grande démocratie laborieuse doit attacher au maintien de la paix. »

Peu de temps après, M. Lebrun et moi, nous étions à Nancy. Vieille ville et ville de Stanislas avaient rivalisé dans la décoration des rues. Une foule immense se pressait pour nous souhaiter la bienvenue. Mais j'avais, à entendre ces vivats, le cœur cruellement serré. Quelques jours auparavant, j'avais eu la douleur de perdre mon cousin germain, Henri Poincaré, qui était pour moi comme un frère aîné. Sur sa tombe, MM. Guist'hau, Painlevé, Appell, Jules Claretie, Bigourdan, général Cornille, avaient prononcé de très beaux éloges du grand savant et du noble penseur, qu'une mort imprévue venait d'enlever à la France. Mais nul mieux que moi ne savait la vérité des paroles qu'avait dites aux obsèques le doyen de la Faculté des Sciences : « Poincaré était, comme notre maître Hermite, d'une famille lorraine, il avait vu tout jeune sa ville natale envahie, puis sa province mutilée ; il avait, suivant l'émouvante image de Jules Ferry, entendu monter derrière la crête bleue des Vosges, les lamentations des vaincus. Il travaillait pour la science, mais aussi pour la patrie. » La pensée de Henri Poincaré m'accompagnait donc à Nancy, et mon premier mot était naturellement pour évoquer sa jeunesse,

au moment où le conseil et les professeurs de l'Université, groupés autour de M. le recteur Adam, nous recevaient, M. Lebrun et moi, dans la maison où nous étions venus jadis subir des examens et recevoir des diplômes. Mais, devant des maîtres dont le visage m'était familier, je tenais à dire aussi quelle était la gratitude du gouvernement pour tout le corps enseignant, pour les trois ordres qui collaboraient à la même œuvre et qui représentaient, sous un triple aspect, le grand effort d'éducation publique accompli par la France. Au banquet de deux mille cinq cents couverts qui nous était offert au parc Sainte-Marie, je répondais, après le ministre des Colonies, aux toasts du maire M. Laurent, et des élus républicains de la région, et je mettais, une fois de plus, en lumière l'unité de notre action gouvernementale. J'insistais sur le devoir qu'avait le gouvernement de s'expliquer sur toutes les grandes questions avec franchise et avec clarté et de remplir courageusement devant l'opinion, comme devant le Parlement, son rôle de conseiller, de guide et d'éclaireur ; et je terminais par ces mots qui, dans le voisinage de la frontière, n'avaient assurément pas un accent guerrier : « Notre politique, messieurs, est, au dehors comme au dedans, une politique de plein jour. Elle tient en deux mots : le progrès démocratique dans la paix et dans la dignité. » Une visite au musée Lorrain me fournit l'occasion de revoir de vieux modèles de céramique ; des chefs-d'œuvre de serrurerie et de ferronnerie ; des gravures de Callot, où se montrait dans sa fleur le génie nancéien ; des estampes jaunies qui représentaient les anciens édifices de la ville, les fêtes de jadis, les céré-

monies oubliées ; des toiles qui évoquaient les figures pâlies des princes et des princesses de Lorraine ; des médailles, des emblèmes, des devises ; la somptueuse cheminée de l'auditoire de Joinville, avec ses rinceaux et ses cariatides ; les taques modestes et vénérables qu'avait léchées la flamme au foyer de nos aïeux ; et, dans cette galerie des cerfs qui était autrefois ornée des trophées de chasse rapportés de nos forêts par les ducs de Lorraine, je me laissais aller à respirer un instant le parfum des siècles évanouis. Après quelques heures charmantes passées avec les enfants des écoles, sous les ombrages de la Pépinière, j'étais allé saluer à sa caserne le 26e régiment d'infanterie, où j'avais autrefois servi comme soldat et comme caporal, et j'avais eu soin de dépouiller cette démarche de tout apparat. Le soir, à l'hôtel de ville, j'avais remercié la ville de Nancy de son accueil, et j'avais dit à mon vénéré collègue, Alfred Mézières, combien j'étais sensible aux marques de sa prévenante et infatigable amitié. Puis, j'avais attendu la dernière fusée du feu d'artifice pour prendre congé et rentrer à Sampigny, où les vacances parlementaires m'avaient permis de venir passer quelques instants. Aux manœuvres militaires que Guillaume II avait récemment suivies dans la campagne messine, le gouvernement n'avait voulu répondre, de ce côté de la frontière, que par des réjouissances pacifiques.

Si inquiets que nous fussions, à certains moments, des lueurs sombres qui s'apercevaient à l'horizon, qui de nous eût alors prévu que, deux ans plus tard, Nancy serait assailli et bombardé par l'empereur d'Allemagne, que les environs se-

raient envahis et dévastés, et que le pauvre cher Mézières mourrait en pays occupé, dans les privations et dans les tristesses de l'exil, sans avoir rien perdu pourtant de sa foi dans les destinées de cette France dont il n'entendait et ne savait plus rien?

Il était, au Sénat, président de la Commission de l'armée. Ce mandat, dont il était fier, absorbait une grande partie de son temps, mais ne l'arrachait cependant ni à ses relations lorraines, ni à ses occupations académiques. Le double attachement de Mézières à notre province et à notre compagnie s'était encore révélé tout récemment dans l'intérêt qu'il avait pris à la candidature du général Lyautey. Comme je craignais de ne pouvoir assister à la séance où devaient être discutés les titres, il m'avait prié de lui donner dans une lettre mon témoignage en faveur de l'organisateur du Maroc, et je m'étais permis d'exprimer à l'Académie toute l'admiration que j'avais, moi aussi, pour notre compatriote de l'Est. Une autre fois, dans le cours de l'été, nous avions uni nos efforts à ceux de quelques amis pour faire décerner un prix académique à un écrivain qui brûlait d'en obtenir un. Il s'appelait Victor Margueritte. Son père, le glorieux général, qui était né dans la Meuse, avait sa statue à Fresnes en Woëvre. Personne ne pouvait supposer qu'un jour un des fils de ce brave soldat chercherait à atténuer les responsabilités de l'Allemagne et prendrait contre la France la défense d'Abd-El-Krim. Depuis de longues années, M. Victor Margueritte avait l'habitude de me rappeler périodiquement que la reconnaissance est l'art de demander de nouveaux services. Il n'avait pas fait

un pas dans la vie sans s'adresser à mon amitié. Pour conquérir plus vite ses grades dans la Légion d'honneur, il prenait un détour qui n'était pas sans habileté. Il me recommandait son frère Paul, qui avait un délicieux talent, mais qui se serait gardé de rien solliciter pour lui-même. « La rosette de Paul, la cravate de Paul ! Songez-y ! m'écrivait Victor. Avez-vous vu le ministre? » Je recevais dix lettres de ce style. Je voyais et revoyais le ministre. Paul obtenait la promotion dont il était, d'ailleurs, plus digne que personne, et alors, très attentif pour le frère avec lequel il a eu plus tard la tristesse de se brouiller, il m'écrivait : « La rosette de Victor, la cravate de Victor ! Je vous en prie, n'oubliez pas. » Je retournais alors chez le ministre, et bientôt après, Victor m'adressait des lettres comme celle-ci :

« Cher monsieur et ami,

« Merci des belles étrennes que je dois à votre si constante et précieuse amitié ! Croyez que de sentir vous le devoir beaucoup, ajoute à leur prix et souffrez qu'à mes remerciements je joigne du fond du cœur, avec mes respectueux hommages pour Mme Poincaré, tout l'élan de mes vœux affectueux et dévoués. »

Prenait-il à Victor Margueritte la fantaisie de se présenter à la députation, non pas dans la Meuse, avec laquelle il avait déjà rompu toute attache, mais dans les Ardennes, où son père avait été blessé? Il se flattait, m'écrivait-il, d'avoir l'appui de M. Clemenceau, alors ministre de l'Intérieur, « la sympathie de l'Élysée, celle de M. Combes et celle des Loges », mais tout cela

ne lui suffisait point encore, croyait-il, pour réussir, et il me suppliait d'intervenir auprès de mon collègue, M. Gérard, sénateur des Ardennes.

Victor Margueritte avait-il l'ambition de faire jouer une pièce au Théâtre-Français? Il m'envoyait aussitôt un billet pressant : « Nous voudrions vous demander un service d'ami, — et qui pis (ou mieux) est, — un service d'ami des lettres... Mais c'est grave, parce qu'il nous faudrait pour cela vous importuner, c'est-à-dire vous dérober un peu de temps... et nous savons à quel point le vôtre est précieux. Voilà. Nous venons de terminer trois gros actes, que nous allons donner à M. Claretie vendredi. Nous savons et quelle est votre autorité près de lui, et combien, en tout cas, nous serait précieux votre conseil. » Et si Claretie, après avoir lu la pièce, hésitait, Victor Margueritte revenait à la charge : « Nous sommes sûrs que votre avis, si vous aviez l'occasion d'ici octobre de le donner à Claretie, serait d'un grand poids dans la balance. Il n'est pas besoin d'ajouter que nous vous en serions infiniment reconnaissants, l'heure étant grave, en ceci, dans notre carrière, avec cette si grande importance de l'entrée ou de la non-entrée au Français !... Les hésitations de M. Claretie ne nous semblent pas, d'ailleurs, le moins du monde irréductibles, au contraire. Et c'est pour cela que nous nous permettons de venir vous demander, encore une fois, le cas échéant, de nous servir de caution, littéraire, cette fois ! Et ce sera pour nous la meilleure, Claretie, encore une fois, ayant manifesté que vous étiez aussi bon juge qu'avocat. »

Victor Margueritte désirait-il recevoir un prix de l'Académie? Il n'attendait même pas que je

fusse admis dans la compagnie, et m'écrivait : « Il faut que vous sachiez que l'an dernier il fut vaguement question, pour *L'autre*, du prix Doriac. Mais, sans parler des redoutables concurrences, certaines difficultés empêchèrent que cette idée (qui venait de Claretie) n'aboutît. L'Académie Goncourt gêna. Sur quoi, je songeai qu'évincé par celle-ci, et, pour la seconde fois, devant renoncer, à cause d'elle, à l'agrément d'un prix (car déjà, il y a dix ans, une combinaison analogue, un prix Née, auquel avait songé pour nous Brunetière, après *Le Désastre*, avait dû être abandonné), je songeai, dis-je, à la possibilité pour moi seul d'un de ces prix que l'Académie spontanément décerne. » Et pour donner à cet adverbe « spontanément » tout son prix, il ajoutait : « Mais, voici où perce l'impudeur (c'est lui qui le dit), si Raymond Poincaré n'a point encore voix au chapitre, il y a sous la coupole Henri Poincaré, que je n'ai point l'honneur de connaître et qui, prévenu par vous, me serait peut-être favorable. »

En 1912, à peine avais-je été nommé président du Conseil, que Victor Margueritte m'avait envoyé de chaudes félicitations :

« Cher président et ami,

« Je me réjouis de voir réaliser le souhait qu'après votre élection à l'Académie je formulais à la fin de mon étude de la grande Revue. Et tous les vrais Français s'en réjouissent aujourd'hui avec moi. Avec tous mes compliments affectueux. »

Bientôt après, Victor Margueritte s'était opportunément rappelé que, comme ministre des Affaires étrangères, j'avais sous mes ordres un de

ses beaux-frères, et il m'avait tourmenté pour qu'il fût donné à cet agent un poste plus avantageux. Puis, lorsque était revenue l'époque des prix académiques, il avait eu, de nouveau, recours à moi : « Irez-vous à l'Académie voter?... Si oui, et que vous entendiez parler prix, d'avance merci de ce que vous voudrez et pourrez dire, à propos des *Frontières du cœur*. Il semble qu'il y ait deux courants, l'un pour le prix de consécration, et l'autre pour le prix d'encouragement... Hervieu présente Francis Jammes. Je serais bien heureux si vous penchiez pour la première conception et jugiez mon livre digne du choix. Mais voilà de bien petits sujets, et vous allez penser que lorsque ce n'est pas l'homme d'État que j'ennuie, c'est son *alter ego*. »

M. Victor Margueritte ne m'ennuyait nullement. Parfois seulement il lui arrivait de m'amuser. Il a continué par la suite à mêler harmonieusement dans sa correspondance les félicitations sans mesure, les assurances de gratitude et les demandes de nouveaux services. Cela a duré ainsi avant, pendant et après la guerre. Mais nous ne sommes qu'en 1912, et chaque chose viendra en son temps.

Eh! remarque un quidam, quels puissants motifs un écrivain comme celui-là n'a-t-il pas dû trouver dans les publications germano-soviétiques pour secouer une chaîne de reconnaissance aussi ancienne et aussi lourde et pour traiter de criminel l'homme dont il avait léché les mains!

Oui, peut-être ce quidam aurait-il raison si, dans l'intervalle, le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, statuant en toute indépendance, sous

un gouvernement que je présidais, n'avait cru devoir priver l'auteur de *la Garçonne* de la décoration dont il m'avait autrefois si chaleureusement remercié. Que l'ombre de cette cravate soit légère à la terre où dort notre ancienne amitié !

CHAPITRE IV

Voyage en Russie. — Le *Condé*. — A Cronstadt et à Saint-Pétersbourg. — Séjour à l'ambassade de France. — Conversations avec M. Sazonoff et M. Kokovtzoff.

Dès les premiers jours du ministère, l'esprit de solidarité qui n'a cessé de nous animer s'était manifesté dans une décision de principe que nous avions prise et que les incidents ultérieurs nous ont amenés à confirmer. Le peu de confiance que nous avions en M. Isvolsky, surtout après le rôle qu'il avait joué en 1911, le manque de liaison que nous sentions entre le gouvernement russe et la France, l'impression qu'il y avait peut-être dans l'alliance quelque chose de fêlé, avaient déterminé mes collègues, et plus particulièrement MM. Briand et Léon Bourgeois, à penser qu'il pourrait être utile que, pendant les prochaines vacances parlementaires, j'entreprisse le voyage de Saint-Pétersbourg. M. Sazonoff était venu à Paris en décembre ; il était naturel que sa visite lui fût rendue. Dès les premières plaintes que le ministre russe avait émises contre M. Georges Louis et dont M. Isvolsky s'était fait d'abord l'écho timide, mais fidèle, le désir de dissiper ces malentendus avait fortifié le cabinet dans son intention. La venue de notre ambassadeur à Paris et son renvoi à Saint-Pétersbourg laissaient, dans les relations

des deux pays alliés, une incertitude qui nous troublait. Pressentis à notre demande par M. M. Georges Louis, l'Empereur et son gouvernement avaient proposé une date que nous avions acceptée. Comme M. Lebrun l'avait indiqué dans son discours de Nancy, tous mes collègues attachaient une grande importance à mon voyage, et ceux qui, à raison des vacances, étaient absents de Paris au moment de mon départ, m'avaient envoyé par lettres des vœux fervents de réussite. M. Millerand, qui était à Karlsbad, m'avait télégraphié dans les termes les plus chaleureux. J'avais soumis à la signature de M. le président de la République un décret chargeant M. Aristide Briand de l'intérim de la présidence du Conseil et du ministère des Affaires étrangères. Le lundi 5 août, à huit heures du matin, je quittais Paris pour Dunkerque. J'emmenais avec moi mon chef de cabinet, M. Dæschner, et un attaché au service du chiffre, M. Myriam Lucas. Sur le quai de la gare, étaient venus pour me saluer, avec le personnel du ministère, M. Sevastopoulo, conseiller à l'ambassade de Russie, remplaçant M. Isvolsky, déjà parti pour Saint-Pétersbourg par voie de terre ; M. Briand, M. Steeg, M. Delcassé, M. Paul Morel, M. René Besnard. M. Steeg, qui avait exprimé le désir de m'accompagner jusqu'à Dunkerque, était monté dans mon wagon. Arrivés à la gare maritime vers midi et demi, nous y avions été accueillis par une pluie torrentielle, que bravaient courageusement M. Trystram, sénateur, et M. Dumont, député. Je dispensai les douaniers, qu'on avait rangés en double haie, de rester sous l'averse, et je m'embarquai sur un torpilleur, qui nous conduisit, un peu ballottés, jusqu'au croiseur

Condé, mouillé dans la rade. Je n'échappai naturellement pas aux dix-neuf coups de canon réglementaires ; mais j'escaladai rapidement l'échelle et, à la coupée, je trouvai les officiers du bord, côte à côte, dans la position du salut. Sonnerie aux Champs, *Marseillaise*. Les honneurs rendus, je m'empressai vers le commandant Carré et vers ses subordonnés, je liai connaissance avec eux, et me retirai dans une cabine avec M. Steeg, qui désirait m'entretenir de quelques affaires courantes et qui ne quitta le bord qu'au moment de l'appareillage.

Le commandant Carré avait tenu à me laisser son appartement, qui me parut somptueux et qui comprenait salon à l'arrière, cabinet de travail, chambre à coucher, salle de bain et salle à manger. J'avais invité, bien entendu, le commandant et ses officiers à y prendre leurs repas avec mes collaborateurs et avec moi. Il y avait, derrière le salon, un pont réservé, une vraie plage, où j'allais pouvoir, pendant la traversée, m'asseoir paresseusement sur un siège de bord pour lire ou regarder la mer. J'avais un peu l'impression de commencer une croisière de repos, et, à vrai dire, après sept mois de surmenage, je n'étais pas insensible à l'espoir de quelques jours de solitude. Je ne partais guère rassuré, cependant, sur l'état de l'Europe. Le 1er août, M. Dard m'avait télégraphié de Sofia que l'accord de la Grèce et de la Bulgarie était signé et, bien que M. Guéchoff eût certifié à notre chargé d'affaires que le pacte était purement défensif, il révélait, dans les pays des Balkans, une activité diplomatique qui ne laissait pas d'être inquiétante. D'Uskub, notre consul nous avait prévenus, le 2, qu'un grand nombre

d'Albanais armés semblaient se masser dans le Kara-Dagh, chaîne de montagnes qui sépare l'Albanie septentrionale de la plaine d'Uskub. De Monastir, notre consul m'avait averti, le 3, que l'action révolutionnaire bulgare paraissait se préciser, et qu'un nouvel attentat à la dynamite venait d'être commis contre le konak d'Ochrida. Des paysans s'affiliaient de village à village, des bandes circulaient, les autorités musulmanes ne cachaient pas leur découragement.

Pendant ce temps, le *Condé* fendait, à une bonne vitesse, les flots de la mer du Nord, et je renseignais M. Briand, par télégraphie sans fil, sur notre marche. Toute notre après-midi du 5 et toute notre journée du 6 s'étaient passées dans le calme et la méditation. Le mercredi 7, nous avions traversé le grand et le petit Belt, et, arrivés dans la Baltique, nous avions rencontré une flotte allemande déployée devant nous en éventail. Elle était composée de quatre cuirassés et d'une quinzaine de torpilleurs, qui n'étaient pas groupés, mais formaient une demi-circonférence à grand rayon. Après un courtois échange de saluts, nous avions fendu cette vaste ligne flottante et poursuivi notre route vers le nord. Le jeudi, nous voguions en Baltique sans aucun incident ; il y avait de la houle, mais le *Condé* tenait bien la mer, le roulis était très supportable, et je lisais tranquillement sur le pont d'arrière.

J'arrivai à Cronstadt le vendredi 9, un peu avant trois heures, par un temps splendide et par une chaleur africaine, à laquelle je ne m'attendais guère dans ces parages. Notre croiseur salua la terre de vingt et un coup de canon. Le fort Constantin répondit en l'honneur des couleurs

françaises. Le *Condé* jeta l'ancre, s'amarra solidement à un coffre, près du croiseur russe *Aurora*, et arbora le grand pavois. Aussitôt un essaim de journalistes russes et français s'abattit sur le pont. Je m'ingéniai pour ne leur dire que des banalités sur la traversée, ce qui n'empêcha pas, bien entendu, quelques-uns d'entre eux de me prêter des propos à leur convenance. Je m'échappai de leurs mains pour télégraphier au président de la République, lui faire part de mon arrivée et lui envoyer l'expression respectueuse de mon dévouement.

Vers cinq heures, le joli yacht de l'amirauté russe, la *Néva*, ayant à son bord l'amiral Grigorovitch, ministre de la Marine, M. Georges Louis et le personnel de l'ambassade, vint mouiller à quelques encâblures du *Condé*. Après un nouvel échange de saluts, l'amiral et l'ambassadeur de France montèrent sur notre bâtiment et y furent reçus avec les honneurs officiels. Le ministre russe m'invita gracieusement à dîner sur son yacht, le soir même, dans la baie de Cronstadt. Comme la température restait exceptionnellement élevée, le repas eut lieu en plein air, sur le pont élégamment décoré. Il y avait une vingtaine de convives, dont M. Georges Louis, M. Dæschner, le commandant Carré, le prince de Lieven. Je revins coucher dans ma cabine du *Condé*, où je ne retrouvai pas, dans l'immobilité du navire et sous la cuirasse surchauffée, le sommeil tranquille et aéré que j'avais eu pendant le voyage, au bercement des flots.

Le samedi matin, une vedette du *Condé* me conduisait derechef au yacht de l'amirauté, où me recevait, avec la même affabilité que la veille,

l'amiral Grigorovitch, grand et bel homme, à l'œil vif, à la barbe noire, qui parlait admirablement le français. Le tirant d'eau du *Condé* ne lui permettait pas de remonter le fleuve. La profondeur de la Néva n'est que de vingt pieds, le *Condé* en calait vingt-six. M. Georges Louis m'avait donc prévenu que, contrairement à son désir primitif, nous devrions faire, sur un yacht, le trajet de Cronstadt à Saint-Pétersbourg, et il avait accepté en mon nom l'offre de l'amirauté. Nous avons accompli ce petit voyage en une heure et demie, par un très beau soleil, et avons observé autour de nous une assez grande activité de la navigation commerciale. Arrivés dans la ville, qui paraissait s'étendre à l'infini, nous avons accosté le débarcadère du pont Nicolas, et nous avons trouvé sur le quai M. Kokovtzoff, dont j'étais heureux de revoir la physionomie simple et loyale, et M. Sazonoff, que je ne connaissais pas encore. Ils avaient derrière eux M. Isvolsky et de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et de la cour. « Vous nous apportez, m'a dit M. Kokovtzoff, le clair soleil de France. » — « Et la chaleur des tropiques, » lui ai-je répondu gaiement. Les présentations faites, j'ai pris congé des Russes et suis monté avec M. Georges Louis dans une voiture découverte, qui nous attendait et dont le cocher portait le costume traditionnel de l'isvostchik, un manteau qui formait par derrière une énorme croupe et qu'ornaient, par-devant, de lourdes broderies. Une foule assez nombreuse, massée sur le quai, poussait des hourras ; les hommes agitaient leurs chapeaux ; mais l'aspect de ce public me donnait, je ne sais pourquoi, une sensation de dépaysement

que, même loin de la France, je n'avais jamais éprouvée.

A l'ambassade, M. Georges Louis m'avait aimablement réservé les appartements du rez-de-chaussée, donnant sur le quai de la Néva, et j'avais en face de moi l'immense nappe d'eau bleuâtre et frémissante, où ma pensée flottait, incertaine et déconcertée. Mon installation terminée, je me suis mis tout de suite à exécuter le programme qu'avait établi M. Georges Louis et qu'il m'avait communiqué dans une série de télégrammes. Suivant son conseil, je me suis d'abord rendu avec lui et M. Dæschner, à la forteresse Pierre-et-Paul, berceau de Saint-Pétersbourg. C'était là que s'élevait le mausolée des tsars. Surmontée d'une haute flèche dorée, la cathédrale, qui était le Saint-Denis de la dynastie russe, n'avait rien de russe. Elle n'avait même rien d'oriental. C'était une église banale et froide, chargée de décorations italiennes. Mais, depuis Pierre le Grand jusqu'à Alexandre III, cinquante-trois souverains ou membres de la famille impériale dormaient là, dans des sarcophages de marbre blanc, et ces tombeaux très simples n'étaient pas sans grandeur. J'ai été reçu par le général Staal. Il m'a donné quelques rapides indications et m'a conduit à la tombe de celui qui avait été l'auteur de l'alliance franco-russe. J'y ai déposé, au nom du président de la République et du gouvernement français, une couronne de fleurs naturelles, commandée par les soins de M. Georges Louis.

Sorti de la cathédrale et salué sur mon parcours par les élèves de l'école Alexandre III, j'ai gagné, derrière le canal du Kronwerk, la maison du peuple construite en 1901 par l'empereur Nicolas II et

destinée à protéger la jeunesse contre le danger de l'alcoolisme. J'ai vu plusieurs milliers de convives déjeuner sobrement dans ce vaste restaurant de tempérance, mais il m'a semblé que cette institution philanthropique, pavée de bonnes intentions, retardait un peu dans une ville où avait grondé la révolution de 1905.

En m'éloignant, j'ai été respectueusement salué par des passants, auxquels avait été signalée la présence d'un ministre français, mais je n'avais pas grand'peine à remarquer qu'en général la politesse des habitants n'ajoutait guère aux réceptions officielles. Je passais partout à peu près inaperçu. Il semblait y avoir dans la population pétersbourgeoise, à l'égard de l'alliance, beaucoup plus d'indifférence que dans la plus froide de nos villes de province.

Après avoir visité l'hôpital français, admirablement tenu par le docteur Cresson, et y avoir laissé une offrande, je me suis acquitté de quelques obligations protocolaires, dont M. Georges Louis m'avait consciencieusement remis la liste et qu'il a eu d'ailleurs la gracieuseté de me rendre plus légères par sa compagnie. J'ai scrupuleusement déposé des cartes cornées chez les grands-ducs, chez les membres du gouvernement et chez les ambassadeurs étrangers.

J'avais pris rendez-vous avec M. Sazonoff pour trois heures de l'après-midi. Ma visite au ministère des Affaires étrangères m'a procuré l'occasion de jeter de rapides coups d'œil sur la place du Sénat, sur la perspective Nevski et sur l'Amirauté. Le *Pierre le Grand* de Falconet m'a valu quelques heureuses minutes de fierté française ; mais, en arrivant sur la place du Palais, j'ai

éprouvé moins d'orgueil à penser que la colonne alexandrine qui se dressait au milieu du vaste hémicycle était, elle aussi, l'œuvre d'un de mes compatriotes. Je n'ai rien vu de séduisant dans la façade rougeâtre du Palais d'Hiver ; je me suis senti écrasé par la masse énorme des bâtiments de l'état-major ; et lorsque je suis entré dans ce ministère du Pont-aux-Chantres, que, de loin, je m'étais si mal représenté, j'ai eu l'impression de me trouver transporté tout à coup dans un monde inconnu.

M. Sazonoff m'attendait dans son cabinet, armé de nombreux dossiers. Les yeux un peu saillants, le nez long, le profil aigu, les lèvres souriantes, il m'a accueilli avec beaucoup d'empressement. Notre conversation a été longue et cordiale. Le rapport qu'il en a fait à l'Empereur a été publié par les Soviets. J'ai, de mon côté, rédigé, lu sur place à M. Georges Louis, lu à mon retour au Président de la République et à mes collègues, et fait classer immédiatement dans les archives du ministère, des notes qui s'y trouvent encore et qui résument brièvement nos entretiens. Sur aucun point essentiel, elles ne diffèrent du compte rendu de M. Sazonoff.

Voici d'abord pour les affaires chinoises : « M. Sazonoff me remercie d'avoir réussi à ouvrir le consortium à la Russie. Il ne me cache pas que son gouvernement avait été très surpris et très affligé de la manière dont l'affaire avait été menée à Paris les deux années précédentes. Mais, dit-il, c'est le passé (1). »

« Chemins de fer d'Anatolie. — Je me plains

(1) Dossier, E. 36. VII.

à M. Sazonoff des variations de son gouvernement. M. Bompard s'était mis d'accord avec M. Tcharikoff. C'est avec l'assentiment de la Russie que des Français ont été chargés de l'entreprise, et voici qu'on leur demande maintenant de consentir à en ajourner l'exécution pour toute une partie du réseau et même de renoncer à certaines lignes. Il va sans dire que la France ne peut pas s'associer à la Russie pour demander au gouvernement turc d'abandonner partiellement une entreprise qui doit profiter à des Français. Tout ce que la France peut faire, c'est de laisser la Russie agir auprès de la Porte, mais encore à la condition qu'on n'impose à l'entreprise française que des sacrifices raisonnables et qu'on soit sûr de ne pas voir passer l'affaire entre les mains du groupe américain qui la guette. Sur ces principes généraux, M. Sazonoff se dit d'accord avec moi, mais il trouve « absurde » qu'on nous ait demandé de nous associer aux démarches russes. Il me déclare qu'il a été poussé par les exigences de l'État-major. J'insiste sur l'impossibilité qu'il y a à interdire au gouvernement ottoman de construire des chemins de fer chez lui. La convention de 1900 lui laisse le droit de construction directe. Il ne peut concéder, mais il peut s'adresser à des entrepreneurs, et il ne faut pas lui imposer trop de restrictions ; sinon, il recourra tout naturellement aux Américains. M. Sazonoff reconnaît la justesse de ces observations et promet d'étudier de nouveau l'affaire dans l'esprit le plus conciliant (1). » Par ce résumé aussi bien que par le récit

(1) Original classé au dossier D 55 V. Il a paru dans le numéro du 1er septembre 1912 de la *Contemporary Review*, sous le titre de « Franco russian dispute », un article de M. E.-J. Dillon rendant

de M. Sazonoff, on voit combien nos intérêts économiques en Asie Mineure se heurtaient souvent à la politique russe et avec quelle âpreté le gouvernement impérial s'opposait à la construction des chemins de fer turcs, dans la région où il redoutait des conflits futurs avec la Porte.

Notre conversation sur la guerre italo-turque a naturellement été plus importante. Elle s'est faite, du reste, en plusieurs rencontres, au courant de mon séjour dans la capitale russe. « J'expose à M. Sazonoff quel a été, depuis le début de la guerre, le point de vue français, et pourquoi nous avons toujours tenu à respecter scrupuleusement les règles de la neutralité. Quelles que soient nos sympathies pour l'Italie, et si sincèrement résolus que nous soyons à exécuter nos accords de 1902, relativement à la Tripolitaine, nous ne pouvons compromettre notre autorité dans nos provinces africaines. M. Sazonoff reconnaît qu'il n'avait pas très exactement compris, il y a quelques mois, les causes de notre attitude et qu'il nous avait trouvés moins sympathiques qu'il ne l'aurait voulu pour l'Italie. Je lui explique les conditions dans lesquelles se sont produits les incidents du *Manouba*, du *Carthage* et du *Tavignano*. Je lui démontre rapidement notre bon droit et les torts de l'Italie. Je lui indique les efforts que nous avons faits, malgré tout, pour effacer la trace de ces malentendus. Il m'exprime sa très vive satisfaction de les voir dissipés. Il est visiblement aussi italophile que M. Isvolsky. Je lui fais part de la conversation officieuse que M. Bompard a eue

compte d'une façon assez exacte de cette partie de notre conversation. Les renseignements ne sont pas venus de Paris.

avec deux membres du gouvernement turc, relativement à la possibilité d'envoyer en Tripolitaine une mission pacificatrice. Il croit qu'il y a là une idée nouvelle, très intéressante, et dont la mise en pratique même sans armistice préalable pourrait amener une heureuse détente. Il est convaincu que l'Italie acceptera la proposition, si elle est faite officiellement, et il admet avec empressement que M. Bompard tâche d'obtenir cette proposition ferme. »

« Revu M. Sazonoff. Je lui apprends que, d'après un télégramme de France, l'Italie est consentante. Il manifeste une grande joie.

« Revu M. Sazonoff. Je l'informe que le chargé d'affaires d'Italie a fait à Paris une démarche qui ne concorde pas avec le télégramme de Rome. L'Italie met à son acceptation des conditions inacceptables. Elle voudrait que la Porte s'engageât, par avance, à conseiller aux Arabes l'acceptation de la souveraineté italienne. M. Sazonoff juge, comme moi, cette exigence tout à fait intempestive et maladroite.

« Revu M. Sazonoff. Je lui communique la réponse de l'Italie, corrigée sur nos observations. Il estime, cette fois, que la formule est acceptable et qu'il y a lieu, par conséquent, de tâcher de provoquer définitivement la proposition turque. »

On voit que de Saint-Pétersbourg, par l'intermédiaire de l'ambassade, je me tenais constamment en relations avec M. Briand, et que, malgré la distance, notre action continuait à s'exercer en plein accord.

J'avais également fait part aux ministres russes des vœux exprimés par le général Joffre au général Gilinsky : « Mobilisation. M. Sazonoff a, à ma de-

mande, pris connaissance du procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major des armées de terre. Je lui expose la nécessité du doublement et quadruplement des voies demandées, ainsi que de la transformation en voie à l'écartement russe des deux lignes, de Varsovie aux frontières allemandes et autrichiennes, qui n'ont pas la même largeur. Il croit que la transformation pour la ligne vers l'Autriche est déjà décidée. Pour le reste, il me promet tout son concours. Le ministre de la Guerre me déclare que, de son côté, il vient de faire un rapport favorable (1). »

Ici il s'est glissé, dans le livre de M. Fabre-Luce, une erreur encore plus étrange que toutes celles dont il est rempli : « En 1912, dit l'auteur, c'est avec des promesses d'armement que M. Kokovtzoff, ministre des Finances russe, doit acheter notre crédit. En juin de cette année, Verneuil est venu notifier à Pétersbourg les deux conditions que pose le gouvernement de M. Poincaré : augmentation des effectifs, construction des chemins de fer stratégiques. Kokovtzoff, envoyé à Paris, se débat comme il peut. »

Si M. Fabre-Luce avait lu plus attentivement le rapport de M. Kokovtzoff dans le *Livre noir* (2), il aurait vu que ce document n'est pas de 1912 ; il est postérieur aux lois militaires allemandes de 1913 ; il est exactement du 19 novembre 1913, date russe, c'est-à-dire du 2 décembre 1913 ; et M. Kokovtzoff y parle, non point, et pour cause, d'un gouvernement de M. Poincaré, lequel n'existait plus, mais de M. Barthou, président du Conseil,

(1) Original classé au dossier *France-Russie*. R. A. 252, II.
(2) T. II, p. 385.

de M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et de M. Charles Dumont, ministre des Finances. M. Fabre-Luce a, par conséquent, avancé d'un an le voyage de M. de Verneuil en Russie et celui de M. Kokovtzoff en France. A cela près, il renseigne exactement ses lecteurs. Quant à moi, je puis affirmer que je ne me suis entretenu avec personne à Saint-Pétersbourg, ni d'une question d'effectifs, ni d'une question d'emprunt. J'aurais voulu croire que, dans le livre de M. Fabre-Luce, l'indication de l'année 1912 était une coquille ou un *lapsus;* mais l'auteur a lui-même donné pour vraie cette fausse date en parlant du gouvernement de M. Poincaré. L'erreur ne peut donc être imputée à une inadvertance du typographe.

Comme il était entendu avec mes collègues du cabinet, j'ai entretenu aussi M. Sazonoff de la convention navale, récemment signée par l'amiral Aubert et le prince de Lieven : « Je fais remarquer à M. Sazonoff que la convention militaire de 1893 a été, en quelque sorte, incorporée dans l'alliance diplomatique et qu'elle a été, en outre, visée, en 1899, dans les lettres échangées entre le comte Mouraview et M. Delcassé. Je lui dis qu'à mon avis, il conviendrait de procéder de même pour la convention navale et de la consacrer par un échange, entre lui et moi, de lettres où il serait spécifié que l'Empereur et le gouvernement de la République approuvent cette convention navale. Je trouve M. Sazonoff absolument disposé à accueillir cette suggestion. Il me répond affirmativement (1).

(1) Le texte des lettres que nous avons échangées, M. Sazonoff et moi, les 2/15 août et 3/16 août 1912, figure au *Livre jaune* publié en 1918 sur l' « Alliance russe ».

Mais, je ne sais comment, des indiscrétions avaient été commises, à Saint-Pétersbourg ou à Paris, sur le projet de convention navale. Dans les empires du Centre, la nouvelle avait donné lieu à des commentaires variés. Au quai d'Orsay, les chargés d'affaires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie étaient venus entretenir le directeur des affaires politiques, « incidemment et à titre officieux », de l'impression qu'avait produite sur l'opinion publique de leur pays la brusque révélation de cet accord. Il leur avait été répondu que, dans ses rapports avec ses partenaires de la Triple-Entente, la France était toujours restée attachée aux principes traditionnels de sa politique, c'est-à-dire au maintien de l'équilibre européen. Il avait été ajouté que certains problèmes qui s'imposaient à l'attention des chancelleries comportaient des corollaires stratégiques dont les états-majors des armées et des marines alliées avaient nécessairement à s'occuper. M. Briand m'avait fait part, le 10 août, de cette double démarche et de cette réponse (1).

Nous avions été polis, comme toujours, envers le baron de Lanken et le comte Somssich. Mais voit-on la France et la Russie allant se plaindre à Berlin ou à Vienne, même « incidemment et à titre officieux », des conventions navales ou militaires de la Triple-Alliance? Or, à Saint-Pétersbourg aussi, des explications avaient été demandées par l'Allemagne, et les choses semblaient même y avoir été faites avec moins de réserve qu'à Paris. La note que j'avais écrite après ma conversation avec M. Sazonoff porte, en

(1) *Livre jaune*, 1918, n° 105.

effet, trois *post-scriptum*, deux de moi, un de M. Dæschner, que je tenais, comme M. Georges Louis, au courant de mes entretiens : « *P.-S.* M. Sazonoff me dit que l'ambassadeur d'Allemagne lui a demandé des explications au sujet de la convention navale. J'ai répondu, ajoute-t-il, que la Russie et la France, étant alliées, avaient le droit de pourvoir, sur terre et sur mer, à toutes les éventualités, mais qu'elles n'avaient rien fait qui modifiât le caractère pacifique de leur alliance. » « Revu M. Sazonoff. Il m'apprend que l'ambassadeur d'Allemagne a demandé une audience à l'Empereur. « Il est bien pressé, a répondu l'Empereur ; il faut le faire attendre un peu ; reparlez-m'en dans huit jours. » Et voici la note jointe par M. Dœschner et signée de lui : « D'après ce que m'a dit Schilling, la réponse faite à l'ambassadeur a été ainsi conçue : « L'Empereur reçoit toujours très volontiers les ambassadeurs ; mais, à ce moment, il est au camp et ne pourra fixer que dans quelques jours la date de l'audience (1). »

Notre plus grand sujet d'entretien avait été, bien entendu, la situation dans les Balkans : « Traité serbo-bulgare. Je demande à M. Sazonoff des éclaircissements sur les conventions serbo-bulgare et gréco-bulgare. Je ne lui cache pas que je ne m'explique pas bien pourquoi ces actes n'ont pas été communiqués à la France par la Russie. M. Isvolsky m'a dit ne pas les connaître, mais il m'a donné l'assurance qu'ils avaient pour objet le *statu quo*. Or, il paraît bien invraisemblable qu'on ait mis tant de temps à rédiger des conventions destinées simplement à garantir le

(1) Original classé au dossier *France-Russie* », R. A., 252, II.

statu quo. Il est probable que la partie la plus importante de ces accords contient, en réalité, un partage éventuel. M. Sazonoff en convient. Il ne connaît pas encore, me dit-il, le texte de la convention gréco-bulgare, qui, du reste, ne détermine pas, quant à elle, une ligne frontière ; mais il me communiquera le texte de la convention serbo-bulgare et la carte annexée. »

« Revu M. Sazonoff. Il a en main le texte de la convention serbo-bulgare, en russe. Il me le lit en le traduisant. Il n'y est parlé du *statu quo* que pour prévoir le cas où il serait troublé. La Bulgarie et la Serbie s'engagent réciproquement à tâcher de concerter leur mobilisation. Si l'une croit devoir mobiliser, elle prévient l'autre ; si l'autre refuse de l'imiter, on a recours à l'arbitrage de la Russie. L'arbitrage de la Russie apparaît, d'ailleurs, à chaque ligne de la convention. Une partie de la frontière, près du lac d'Ochrida, n'est pas définitivement fixée. C'est la Russie qui sera chargée de la déterminer, le moment venu. Cette frontière conventionnelle va du nord-est au sud-ouest entre le point de rencontre des trois frontières serbe, bulgare et turque et le lac d'Ochrida. Elle laisse à la Bulgarie toute la partie orientale, à la Serbie toute la partie occidentale, sans fixer à la Bulgarie aucune limite vers Salonique, à la Serbie aucune limite vers l'Albanie. Le traité contient donc en germe, non seulement une guerre contre la Turquie, mais une guerre contre l'Autriche. Il établit, en outre, l'hégémonie de la Russie sur les deux royaumes slaves, puisque la Russie est prise comme arbitre dans toutes les questions. Je fais remarquer à M. Sazonoff que cette convention

ne répond aucunement à la définition qui m'en avait été donnée, qu'elle est, à vrai dire, une convention de guerre et que, non seulement, elle révèle des arrière-pensées chez les Serbes et les Bulgares, mais qu'il est à craindre que leurs espérances ne paraissent encouragées par la Russie et que ce partage éventuel ne soit un appât pour leurs convoitises. Il reconnaît que le ministre de Russie à Sofia, en transmettant cette convention à Pétersbourg, l'a lui-même qualifiée de convention de guerre ; mais, comme la Serbie et la Bulgarie se sont engagées à ne pas déclarer la guerre, et même à ne pas mobiliser, sans l'approbation de la Russie, celle-ci peut exercer un droit de *veto* qui assurera le maintien de la paix, et elle n'y manquera point. »

En relatant cette conversation dans son rapport à l'Empereur, M. Sazonoff n'atténue pas sensiblement mes critiques. Il note franchement que j'ai trouvé à la convention un caractère plutôt agressif que défensif, et que j'y ai vu un grand danger. Il insiste sur la volonté de la Russie de ne pas laisser une attaque se produire ; et il ajoute (1) : « Après avoir confirmé notre intention réciproque d'observer avec vigilance les événements des Balkans et d'échanger, d'une manière continue, nos informations et nos opinions à ce sujet, nous nous sommes, de nouveau, entendus avec M. Poincaré pour établir, aussitôt qu'il s'y créerait des complications quelconques, et selon les circonstances, une action commune destinée à empêcher par les moyens diplomatiques une aggravation de la situation. »

(1) *Livre noir*, t. II, p. 342.

J'étais bien obligé, en effet, de prendre mon parti des accords balkaniques, puisqu'ils avaient été signés à notre insu et qu'ils existaient. Après avoir reproché à M. Sazonoff, au nom du gouvernement de la République, de ne nous avoir ni consultés ni prévenus, je n'avais qu'à courir maintenant au plus pressé et à tâcher de m'assurer par un contrôle vigilant que la Russie tiendrait sa promesse et se joindrait à nous pour empêcher une guerre d'éclater dans les Balkans.

D'après M. Sazonoff, j'avais d'ailleurs ajouté deux mots que je n'ai pas consignés moi-même dans ma note, tant ils exprimaient, à mes yeux, une vérité d'évidence : « *M. Poincaré considère comme son devoir de souligner, sur ce point, que l'opinion publique en France ne permettrait pas au gouvernement de la République de se décider à une action militaire pour des questions purement balkaniques, si l'Allemagne n'y prenait point part et si elle ne provoquait pas, DE SA PROPRE INITIATIVE, l'application du* casus fœderis. *Dans ce dernier cas, nous pourrions certainement compter sur la France pour l'accomplissement exact et entier de ses obligations envers nous.* »

Sur une question de M. Sazonoff, j'avais effectivement tenu ce langage ; je n'en pouvais pas tenir d'autre ; et tout ministre des Affaires étrangères de France eût certainement répondu comme moi. Je disais à M. Sazonoff : « Ne comptez pas sur nous pour vous aider militairement dans les Balkans, même si vous êtes attaqués par l'Autriche. Nous remplirons les obligations de notre alliance. Mais nous ne les dépasserons pas. Nous vous devons notre concours armé, si vous êtes attaqués par l'Allemagne ou par l'Autriche aidée de l'Alle-

magne, comme vous nous devez le vôtre si nous sommes attaqués par l'Allemagne ou par l'Italie appuyée de l'Allemagne. Le cas échéant, nous remplirons notre devoir, ne nous en demandez pas davantage. » Voilà ce que j'ai déclaré à M. Sazonoff et ce qu'il a loyalement rapporté. Je n'ai pas dit autre chose plus tard à M. Isvolsky dans une conversation qui, sur la foi de renseignements inexacts, a fourni prétexte aux commentaires les plus fantaisistes, et il est à remarquer qu'autant l'interprétation de M. Isvolsky, dont la fausseté, on le verra, a été établie le jour même, a été reproduite à satiété dans les publications allemandes ou proallemandes, autant, du même côté, on a eu soin, en général, de faire le silence sur le fidèle récit de M. Sazonoff.

M. Fabre-Luce a cependant dit un mot de ces quelques lignes du ministre russe, mais il a altéré mes déclarations, et il est étrange qu'ayant eu l'exceptionnelle faveur d'être attaché, en pleine guerre, avant l'âge de vingt ans, au quai d'Orsay et de passer ensuite quelques semaines à l'ambassade de France à Londres, il n'ait pas appris à lire exactement une pièce diplomatique. Suivant son habitude, il ne cite pas, il traduit : « La France, dit-il, en prétendant rapporter mes paroles, ne viendra au secours de la Russie que si l'Allemagne se trouve *impliquée* dans le conflit. Voici déjà une première inégalité entre les engagements des deux alliées. La France sera mêlée, *en tout cas*, à une guerre russo-allemande ; la Russie ne le sera pas à une guerre franco-allemande, si celle-ci a une origine coloniale. » Allégation doublement erronée. D'une part, je n'ai pas dit que la France viendrait au secours de la Russie, dans tous les

cas où l'Allemagne se trouverait impliquée dans le conflit. J'ai dit, et M. Sazonoff ne rapporte pas autre chose, j'ai dit, conformément au traité, que la France n'aiderait pas militairement la Russie dans les affaires balkaniques, si l'Allemagne *n'y provoquait* pas, *de sa propre initiative*, l'application du *casus fœderis*, c'est-à-dire si elle n'attaquait pas la Russie. Et d'autre part, M. Sazonoff, bien entendu, n'a point dit, et je n'aurais pas un instant accepté qu'il dît, que « la Russie ne se mêlerait pas à une guerre franco-allemande, si celle-ci avait une origine coloniale ». Cette phrase est de M. Fabre-Luce. Quoi qu'il en veuille faire croire, elle n'est aucunement de M. Sazonoff ; et lorsqu'on prend la peine de comparer le passage de M. Fabre-Luce (1) et le passage de M. Sazonoff (2), on est stupéfait de cette liberté ou plus exactement de cet abus d'interprétation. A l'observation que je faisais, que la France ne pourrait se décider à une action militaire pour des questions purement balkaniques, si l'Allemagne ne provoquait pas elle-même, par une agression, l'application du *casus fœderis*, M. Sazonoff dit avoir répondu : « *Tout en étant toujours prêts à nous ranger aux côtés de la France dans le cas des circonstances prévues par notre alliance*, nous ne pourrions, *nous non plus*, justifier devant l'opinion publique russe le fait de prendre *une part active* dans les opérations militaires provoquées par des questions coloniales *extra-européennes*, TANT QUE les *intérêts vitaux de la France ne seraient pas touchés.* » A la prendre au pied de la lettre, telle que l'a

(1) P. 146.
(2) *Livre noir*, t. II, p. 342.

rédigée M. Sazonoff, cette phrase n'a jamais signifié que la Russie n'interviendrait pas dans une guerre qui aurait, suivant l'expression de M. Fabre-Luce, « une origine coloniale ». Elle signifiait tout au plus que la Russie ne pourrait pas prendre une part active à des opérations militaires hors d'Europe, avant que fussent touchés nos intérêts vitaux. Mais M. Sazonoff avait commencé par dire nettement que la Russie se rangerait toujours aux côtés de la France dans les cas prévus au traité d'alliance, c'est-à-dire, par conséquent, si l'Allemagne nous déclarait la guerre. Il ne reste donc rien, ici encore, des commentaires de M. Fabre-Luce. Qui les lit sans connaître les textes peut être trompé. Qui lit les textes et les compare aux commentaires ne peut que s'étonner de voir ce jeune écrivain présenter comme un sévère livre d'histoire un joyeux ouvrage d'imagination.

Enfin, j'ai parlé au ministre russe de l'affaire Georges Louis, et voici comment j'ai résumé cette partie de nos entretiens dans la note dont j'ai, à mon retour, donné lecture à mes collègues et qui a été immédiatement classée dans les archives du ministère (1). « Question Louis : J'ai dit à M. Sazonoff que je regrettais vivement l'incident qui s'était produit au sujet de M. Louis. Je ne lui ai pas parlé de M. Isvolsky, avec lequel je le sais très lié, et pour qui il a conservé la déférence d'un ancien subordonné. Mais je lui ai dit que M. Louis avait toute la confiance du gouvernement français, qu'il avait laissé au quai d'Orsay les meilleurs souvenirs, qu'on avait même songé à le nommer secrétaire général du ministère, etc...

(1) Original classé au dossier *Incident Georges Louis.*

Il m'a dit qu'il ne méconnaissait pas la valeur de M. Louis. Mais il lui reprochait d'avoir eu, en plusieurs circonstances, envers lui, Sazonoff, une véritable attitude de défiance, de lui avoir attribué des arrière-pensées, de n'avoir pas voulu croire à la sincérité de ses déclarations, etc. Reproches vagues, aucun fait précis. J'ai insisté sur l'éloge de M. Louis. J'ai donné à M. Sazonoff l'assurance qu'il se méprenait sur les sentiments de notre ambassadeur. J'ai ajouté que, quant à moi, je ne pouvais admettre que des malentendus d'ordre personnel eussent la moindre influence sur les relations des deux pays alliés. Il a répondu qu'il était entièrement de mon avis et a ajouté : « Je « considère l'incident comme clos. Cette question « personnelle n'existe plus. Veuillez seulement me « rendre le service de dire à M. Louis, sans lui « indiquer que je vous en ai prié, d'être plus en « confiance avec moi. »

On me fera la grâce d'admettre que cette note contenait avec exactitude l'essentiel de notre conversation. Elle n'était destinée à aucune publicité ; c'était un simple document d'archives ; et, au moment où je jetais ces quelques lignes sur le papier, je ne prévoyais guère ni que, plus de cinq mois après, MM. Briand et Jonnart jugeraient nécessaire de remplacer M. Georges Louis, ni que les ministres suivants des Affaires étrangères, MM. Pichon, Doumergue et Viviani, ne croiraient pas pouvoir lui assigner un autre poste, ni que, mis définitivement à la retraite, il aurait la mauvaise fortune de vivre, pendant la guerre, dans un milieu défaitiste, et de faire ses intimes de M. Ernest Judet et de Bolo-Pacha lui-même, ni que, dans un sentiment d'ailleurs excusable, chez

le frère d'un traître fusillé, Mgr Bolo provoquerait, en 1920, une campagne sur le déplacement de l'ancien ambassadeur, ni que M. Ernest Judet, condamné à mort par contumace sous le ministère Clemenceau, me garderait si violemment rancune d'avoir été acquitté, à son retour de Suisse, sous mon ministère, ni que le comité progermain de Hollande et le comité de propagande de Hambourg feraient tant de fracas autour d'une histoire si banale. A supposer que j'eusse été capable de laisser au ministère une note inexacte, je n'avais donc aucun motif d'altérer la vérité.

Pas plus sur ce point, d'ailleurs, que sur les autres, il n'y a de contradiction entre le récit de M. Sazonoff et le mien. Tout au plus peut-on remarquer que deux interlocuteurs, si même ils rendent très sincèrement compte de leur conversation, ont toujours tendance à garder, jusque dans leur relation, leurs points de vue respectifs. Le rapport de M. Sazonoff dément d'abord catégoriquement la thèse de M. Gouttenoire de Toury, celle de M. Ernest Judet, et, il faut bien l'ajouter, celle de M. Georges Louis lui-même. Ce n'est pas de M. Isvolsky que sont venues les plaintes formées contre notre ambassadeur ; c'est de M. Sazonoff lui-même, et dans ce document qu'il rédige à l'intention de l'Empereur, le ministre ne se cache pas, bien au contraire, d'avoir demandé le rappel de M. Georges Louis. Il est donc certain que, si le souverain n'avait personnellement élevé aucun grief contre notre ambassadeur, il connaissait ceux de son ministre, et, tout au moins, lui laissait la liberté de nous les exprimer. D'après le rapport de M. Sazonoff, ces griefs étaient les suivants : « En premier lieu, durant la guerre

italo-turque, l'ambassadeur, non seulement n'avait prêté aucun concours à nos efforts pour trouver un moyen de réconcilier les pays en guerre, mais encore, comme j'étais fondé à le supposer (c'est M. Sazonoff qui parle et il fait évidemment allusion à des déchiffrements), avait témoigné une méfiance continuelle pour mon activité et m'avait attribué je ne sais quel projet belliqueux à l'égard de la Turquie. » M. Sazonoff reconnaissait formellement que, sur ce premier point, j'avais couvert M. Georges Louis et même expliqué qu'il avait été le fidèle interprète du gouvernement français : « Poincaré s'élève contre la première supposition, en assurant que M. Georges Louis n'avait pu avoir de méfiance envers mon activité, et que, s'il n'avait pas manifesté plus de sympathie pour les efforts que nous avons faits en vue de réconcilier l'Italie et la Turquie, cela avait été dû à des considérations spéciales, découlant de la situation de la France dans l'Afrique du Nord. » Et M. Sazonoff se réfère effectivement aux observations que je lui avais présentées, à propos de la guerre italo-turque, sur l'agitation qui s'était produite chez les musulmans du Maroc et même de Tunisie. J'ai donc clairement montré à M. Sazonoff qu'il s'était mépris en attribuant à M. Georges Louis seul une attitude qui était la nôtre.

Mais le ministre avait, dit-il, un autre grief : « En second lieu, M. Georges Louis transmettait à Paris l'essence de mes entretiens avec lui d'une manière tellement inexacte qu'il en advenait maintes fois, comme M. Poincaré se le rappelait lui-même, des malentendus tout à fait indésirables. L'une et l'autre de ces circonstances étaient de nature à créer des conditions difficiles pour

une collaboration fructueuse. Cela était d'autant plus regrettable que, vu nos relations d'alliance, il paraissait d'une importance toute spéciale qu'il existât entre nous une entière confiance et une mutuelle compréhension. » Ah ! si nous avions pu déchiffrer les télégrammes russes, comme M. Sazonoff déchiffrait les nôtres, que d'inexactitudes n'aurions-nous pas eu à relever, de notre côté, dans les comptes rendus de M. Isvolsky !

Mais, faut-il l'avouer? Si j'avais connu ce rapport de M. Sazonoff au moment où il a été écrit, en août 1912, il m'aurait beaucoup troublé. J'en aurais naturellement conclu qu'après m'avoir laissé espérer que l'incident était clos, M. Sazonoff conservait, presque tout entière, sa méfiance envers M. Georges Louis et qu'il croyait encore de son devoir de la communiquer à son Empereur. Cette découverte, je le confesse, ne m'eût guère rassuré sur la précision des renseignements que nous recueillerions dans l'avenir. L'insistance que M. Sazonoff mettait à se plaindre personnellement de M. Georges Louis montrait, d'ailleurs, à quel point s'était aveuglé notre ambassadeur, lorsqu'il s'était obstiné à me dénoncer les manœuvres souterraines de M. Isvolsky et les conspirations mondaines de la grande-duchesse Wladimir ; et si j'avais pu faire cette constatation, elle n'aurait pas été non plus sans m'inspirer quelques doutes sur l'infaillibilité de M. Georges Louis.

Quoi qu'il en soit, M. Sazonoff, après avoir rappelé la seconde catégorie de reproches qu'il adressait à notre ambassadeur, continuait ainsi son rapport à l'Empereur : « Quant au second motif de mécontentement, Poincaré a dû reconnaître que Georges Louis n'avait point, en effet, mani-

festé la faculté de saisir clairement l'idée qui lui était communiquée et de la transmettre en termes exacts. Il attribue ce défaut à l'état maladif de l'ambassadeur et à des circonstances de famille très pénibles. » Je n'aurais évidemment pas pu dire à M. Sazonoff : « Dans ces fâcheux malentendus, c'est vous qui vous êtes mal expliqué. » J'étais bien forcé de lui répondre : « M. Georges Louis vous aura mal compris. » Et j'avais, en effet, ajouté que les erreurs ou les insuffisances de ses comptes rendus avaient pu tenir à son état de santé et à l'isolement dans lequel, depuis plusieurs mois, il vivait à l'ambassade. M. Sazonoff voyait aussi clairement que moi que M. Georges Louis, mal portant, silencieux et assombri, semblait perdre un peu de son activité.

Les derniers mots du ministre confirment, du reste, qu'il continuait à trouver la situation fausse : « Je soulignai, dit-il, que, par la franchise de mes explications, je n'avais pas en vue de causer le rappel immédiat de M. Georges Louis, mais je ne pouvais dissimuler qu'avec le temps, son remplacement par une personnalité répondant mieux à ce poste me paraissait désirable du point de vue des rapports entre les deux cabinets. M. Poincaré fut entièrement d'accord. » Dans notre première conversation, M. Sazonoff m'avait dit nettement, comme je l'ai rapporté, et comme il l'avait déclaré à M. Georges Louis lui-même, qu'il considérait l'incident comme clos, et j'avais le droit de penser que c'était là son dernier mot. J'ai revu le ministre plusieurs fois pendant mon séjour, et nous avons eu l'occasion de reparler des relations entre les deux pays. Il n'a pas renouvelé ses reproches contre

M. Georges Louis. Mais il a pu me dire, bien que je ne me le rappelle pas, et il a dû me dire, puisqu'il le rapporte : « Plus tard, il vaudrait mieux, malgré tout, qu'il y eût à l'ambassade de France un homme dont les qualités fussent mieux adaptées aux exigences de ce poste ». Et certainement je ne lui ai pas répondu : « Jamais. » M. Georges Louis n'était pas condamné à Saint-Pétersbourg à perpétuité. Je pensais moi-même que, sous d'autres climats, cette nature frileuse retrouverait peut-être sa pleine vitalité, et, si j'avais eu en perspective de grands mouvements diplomatiques, j'aurais sans doute, un jour ou l'autre, offert à notre ambassadeur un poste à sa convenance.

M. Sazonoff terminait son rapport à l'Empereur par ce paragraphe : « J'ai été fort heureux d'avoir eu l'occasion de faire la connaissance de M. Poincaré et d'entrer avec lui en relations personnelles, d'autant plus que l'échange de vues que j'ai eu avec lui m'a laissé l'impression qu'en sa personne la Russie possède un ami sûr et fidèle, doué d'un esprit politique hors ligne et d'une inflexible volonté. En cas de crise dans les relations internationales, il serait fort désirable qu'à la tête du pays se trouvât, sinon M. Poincaré lui-même, du moins une personnalité possédant la même décision et aussi exempt de la peur des responsabilités que le premier ministre français actuel. » En reproduisant ce passage, l'éditeur du *Livre noir*, M. René Marchand, l'imprime en énormes caractères, pour mieux le donner en pâture à ceux qui auraient voulu qu'en 1912, il y eût, à la tête du gouvernement français, un ennemi de la Russie, un homme dénué de volonté et d'esprit politique, et incapable de prendre

ses responsabilités. Pauvre René Marchand ! Je le revois encore, lorsque son père, magistrat honorable, beau-frère de Gaston Calmette, l'a amené à mon cabinet et m'a dit : « Il part pour Saint-Pétersbourg, comme correspondant du *Figaro*. Pourriez-vous le recommander à l'ambassadeur? » Je l'ai recommandé à l'ambassadeur. C'était un petit garçon craintif, exagérément respectueux, dont son père semblait déjà un peu embarrassé. Je l'ai retrouvé à Saint-Pétersbourg, choyé par l'ambassade et passionnément tsariste. Il s'est marié en Russie, a eu peur de la Révolution, et s'est fait bolcheviste. Que ceux-là lui jettent la pierre qui n'ont pas aidé ses débuts !

En quittant le Pont-aux-Chantres, je me suis rendu dans le quartier des Iles, ou des Ostrava, où M. Kokovtzoff, occupait, dans un charmant coin de verdure, une paisible villa, que lui avait offerte l'Empereur.

Ile des Apothicaires, île Elaguine, île Petrovski, île Krestovski, ce gracieux petit archipel citadin, où étaient groupées toutes les villas ou datchi de la société pétersbourgeoise, était couvert d'une végétation magnifique. Je me rappelais la description qu'en avait faite Théophile Gautier dans son *Voyage en Russie :* « Ces villas en bois découpé s'ouvrent largement par de grands balcons ou des terrasses. C'est là qu'on se tient dans les jours sans fin de juin ou juillet, au milieu des fleurs et des arbustes. On y apporte les pianos, les tables, les canapés, pour se donner la douceur de vivre en plein air, après huit mois de réclusion en serre chaude. » Dès les premiers beaux jours, M. et Mme Kokovtzoff venaient s'installer là, dans un joli cottage, mais comment n'auraient-ils pas,

néanmoins, retrouvé dans cette douce retraite le tragique souvenir de Stolypine? Tout près, dans l'île des Apothicaires, les révolutionnaires avaient fait, en 1906, sauter la villa du prédécesseur de M. Kokovtzoff. La résidence du premier ministre était maintenant située dans l'île Elaguine ; c'était un agréable château de plaisance, construit par Rossi dans le premier quart du dix-neuvième siècle.

M. Kokovtzoff m'y a reçu avec une chaleureuse cordialité.

Sur notre conversation, j'ai pris également de courtes notes, destinées à mes collègues. Après que je les eus communiquées au Conseil des ministres, elles ont été, elles aussi, classées au quai d'Orsay.

« Question Louis. — M. Kokovtzoff reconnaît qu'il nous serait impossible de rappeler M. Louis sans exiger, en retour, le rappel de M. Isvolsky. Personnellement, il n'a jamais eu à se plaindre de M. Louis. Il n'y a eu de malentendu qu'entre M. Sazonoff et lui. Il est d'avis que le mieux est de ne changer actuellement ni M. Isvolsky ni M. Louis. Je le tiens au courant des maladresses de M. Isvolsky, de ses intrigues avec M. Tittoni, des propos inconsidérés de Mme Isvolsky (1). Je ne lui cache pas que l'ambassadeur de Russie a ameuté contre lui à Paris l'aristocratie, le monde républicain, la presse, bref l'opinion tout entière. Il me répond qu'il considère M. Isvolsky et sa femme comme des snobs, des vaniteux, des

(1) Je m'excuse de tout reproduire, mais puisqu'on a cherché à falsifier l'histoire et qu'on m'a représenté comme ayant sacrifié M. Louis à M. Isvolsky, j'ai le devoir, pour l'honneur de mon gouvernement, de rétablir la vérité.

AU CAMP DE KRASNOË-SELO

De gauche à droite : MM. Isvolsky, Raymond Poincaré, Kokovtzoff, Georges Louis, Doulcet.

maladroits, et même il me laisse entendre qu'il ne croit pas M. Isvolsky tout à fait à l'abri des influences financières. Quant à M. Louis, il lui reproche seulement d'être triste, renfermé, peu représentatif. Il ne se doute pas, me dit-il, de ce qu'est notre politique : elle ne se fait malheureusement pas tout entière dans les ministères ou à la Douma ; il y a les salons ; il y a la cour ; il y a tout un ensemble d'influences qui s'exercent autour de nous et qu'un ambassadeur devrait connaître ou tâcher de connaître. Mais, à part cela, je n'ai rien à dire contre M. Louis, et je suis très heureux que M. Sazonoff vous ait déclaré lui-même que cette question n'existait plus. »

Ainsi, M. Kokovtzoff m'avait parlé en honnête homme, avec une confiance qu'autorisaient nos relations déjà anciennes. Nous nous étions trouvés pleinement d'accord dans notre jugement sur M. Isvolsky et, si, en rentrant à Paris, je faisais classer cette note sous ma signature, au ministère, c'est évidemment que, dès cette époque, elle répondait à mon opinion. M. Isvolsky, représentant officiel d'un pays allié, ne pouvait être que bienveillamment accueilli en France, par le chef du gouvernement, comme par le chef de l'État. Mais à M. Kokovtzoff lui-même, voilà ce que je croyais devoir dire de son ambassadeur. Et lorsque, de son côté, le président du Conseil me répondait : « M. Georges Louis est triste, renfermé », j'étais bien embarrassé pour le contredire.

Mes entretiens avec M. Kokovtzoff portèrent, bien entendu, sur les divers autres sujets, d'intérêt plus général, que j'avais traités avec M. Sazonoff : « Chemins de fer stratégiques. — M. Ko-

kovtzoff m'informe que l'écartement de la ligne de Varsovie à la frontière autrichienne est déjà décidé. Il étudiera la question pour la ligne pénétrant vers la frontière allemande (1). Je lui fais remarquer que c'est sur la frontière allemande que se décidera le sort de la guerre (2). J'insiste également sur le doublement et le quadruplement des tronçons, notamment sur les lignes de Smolensk et de Briansk. Il me promet toute sa bienveillance, mais paraît un peu piqué à la supposition que l'état-major russe ait usé d'un détour pour faire appuyer par la France, auprès du ministre des Finances russe, des propositions qu'il n'ose formuler directement. Je fais remarquer que c'est notre état-major, à nous, qui a pris l'initiative de signaler ces lacunes, d'autant plus graves désormais que notre mobilisation va avoir lieu plus rapidement et que l'harmonie risquerait d'être rompue entre les premiers efforts des deux pays. M. Kokovtzoff m'assure qu'il comprend toute l'importance de la question. Il s'efforcera de la régler le plus tôt possible, mais il ajoute toujours : « Dans la mesure des possibilités financières (3). »

« Guerre italo-turque. — M. Kokovtzoff partage l'avis de M. Sazonoff sur l'intérêt de la mission dont il a été parlé à M. Bompard et il souhaite

(1) Ces lignes avaient l'écartement des voies de l'Europe centrale et orientale, et non la largeur plus grande des voies russes, si bien que les wagons russes n'y pouvaient être utilisés, et qu'en cas de mobilisation, un transbordement était nécessaire et un retard inévitable. En revanche, le matériel allemand pouvait y circuler comme sur une ligne pénétrante. C'est ce qui inquiétait notre état-major général. Il y avait là, en cas d'agression de l'Allemagne, un très grave danger.

(2) Tel avait été textuellement l'avis exprimé par le général Joffre au général Gilinski dnas la dernière conférence.

(3) Original classé au dossier *France-Russie*. R. A. 252, II.

qu'elle puisse être envoyée en Tripolitaine (1). »

« Conventions navales. — M. Kokovtzoff ne voit qu'avantage à ce que la convention navale soit consacrée par un accord diplomatique. Il voudrait même que les deux gouvernements pussent contrôler de près les conventions des chefs d'état-major. « Ces messieurs, dit-il, seraient capables de « nous engager un peu à la légère. Ils causent, ils « causent et ne se préoccupent guère des possi- « bilités financières ou même des considérations « diplomatiques. Cette fois, ils se sont occupés « de la Turquie, de la Suède, que sais-je? Ils fini- « ront par nous mener un peu loin (2). »

« Affaires chinoises. — M. Kokovtzoff me parle avec une véritable amertume de la manière dont a été constitué le consortium franco-allemand-américain-anglais ; il est convaincu qu'il y a eu, au quai d'Orsay, un parti pris d'éliminer la Russie ; il me remercie d'avoir mis fin à un état de choses qui était, dit-il, déplorable. A M. Rivet, correspondant du *Temps*, il a tenu le même langage, avec encore plus de vivacité et en laissant entendre que le gouvernement français ou, tout au moins, l'administration, avait sacrifié les intérêts de l'alliance à des influences financières (3). »

Après ces longues visites, je suis rentré à l'ambassade, et j'ai reçu avec joie les membres de notre colonie, présentés par M. Darcy, président de la Société de bienfaisance française. Je leur ai dit combien j'étais heureux de les voir si nombreux dans la maison de France, combien j'avais été frappé, en suivant la perspective Nevski, de

(1) Original classé au dossier *Guerre italo-turque*. D. 37, VI.
(2) Original classé au dossier *France-Russie*. R. A. 252, II.
(3) Original classé au dossier E. 36, VII.

la quantité d'enseignes qui portaient des noms français, et quelle confiance le gouvernement de la République mettait en l'intelligence et l'activité de nos compatriotes pour le maintien de la pacifique amitié qui unissait les deux pays.

Le soir, M. Sazonoff m'a offert, au ministère du Pont-aux-Chantres, un dîner auquel assistaient tous les ministres russes, le personnel de l'ambassade de France et de hauts dignitaires de la cour. Jugeant ma première journée bien remplie, je me suis évadé de bonne heure et j'ai regagné, sur le quai de la Néva, les appartements hospitaliers de M. Georges Louis.

CHAPITRE V

Audience de l'Empereur et de l'Impératrice. — Réception et cérémonies. — Visite de Moscou. — La joie de la colonie française. — Retour au *Condé*. — Débarquement à Dunkerque.

C'était le lendemain dimanche, 11 août, à Peterhof, que l'Empereur devait me donner audience. Je quittai Pétersbourg un peu avant onze heures du matin par train spécial, avec M. Georges Louis, M. Doulcet, conseiller de l'ambassade, et M. Dæschner. Je n'avais vu l'Empereur qu'une fois, lorsqu'il était venu à Paris en 1896 et que je lui avais été présenté comme vice-président de la Chambre. Il m'avait paru simple et timide. Je n'avais, du reste, échangé avec lui que des paroles insignifiantes et, à vrai dire, je ne le connaissais point. J'interrogeais M. Georges Louis et M. Doulcet sur lui et sur l'Impératrice. Tous deux me le représentaient comme intelligent et loyal. L'Impératrice leur paraissait plus énigmatique. Il commençait à courir sur elle et sur son entourage des bruits singuliers. Le 14/27 janvier 1912, M. Menchikoff avait publié, dans le *Novoïe Vremia*, un article qui avait fait scandale. A propos de la déposition et de l'exil de Mgr Hermogène, évêque de Saratoff, ce publiciste avait mis en cause un personnage dont on parlait à mots couverts, un moujick sibérien, un moujicot, écri-

vait M. Menchikoff, « un moujicot de quarante ans, noueux et laid, traits menus, visage aviné, regard apeuré et fuyant, voix basse ». Bref, le rédacteur du *Novoïe Vremia* avait attribué la disgrâce de Mgr Hermogène à la rancune de Gryscha Raspoutine, que l'évêque avait empêché de devenir pope et qui avait utilisé, pour se venger, les plus hautes relations. Et M. Menchikoff, qui habitait Tsarskoïe-Selo, la résidence de la cour, n'avait pas craint de préciser ses accusations. La campagne s'était étendue à plusieurs journaux ; une interpellation avait été déposée à la Douma ; M. Goutchkoff, l'ancien confident de feu Stolypine, le leader des octobristes, avait pris la parole et demandé au Saint-Synode « de défendre contre un aventurier le sanctuaire de l'autel et celui du trône ». Un bruit de craquement s'était fait entendre dans l'empire. L'édifice pourtant restait debout, majestueux et imposant. Quels étaient les souverains qui en avaient la garde? A me le demander, je sentais en moi, avec beaucoup de curiosité, un peu d'appréhension.

Arrivés en trois quarts d'heure à la gare de Peterhof, nous y trouvâmes un maître des cérémonies qui, à travers le parc du haut, régulièrement planté à la française et décoré d'une monumentale fontaine de Neptune, nous conduisit à un palais qui cherchait à imiter le château de Versailles et qui avait un peu les allures ostentatoires et le ton présomptueux d'un parvenu.

On m'introduisit dans ce vaste bâtiment, décoré et meublé avec un luxe désordonné, où cependant j'admirai, dans le Cabinet des modes et des grâces, les jolis portraits de femmes de Pietro Rotari, et, dans le salon de réception,

la ravissante galerie de tableaux, où Levitski a représenté, avec une si ingénieuse variété d'attitudes, les jeunes filles de l'Institut Smolny. En attendant l'arrivée de l'Empereur, je m'approchai aussi de fenêtres qui donnaient sur la terrasse du château, et je regardai les cascades, le *Samson* de Kozlovski, tenant, d'une main ferme, au milieu d'un grand bassin, la gueule d'un lion formidable, et la belle allée d'eau, bordée par le jaillissement des fontaines et par l'ombre des épicéas, qui allait, en ligne droite, se perdre dans la mer de Finlande. J'étais absorbé dans la contemplation de ce spectacle, lorsqu'une victoria attelée de deux chevaux fringants s'arrêta devant la grande porte du palais. L'Empereur et l'Impératrice en descendirent. Tous deux venaient de la villa Alexandria, où ils résidaient modestement, à deux kilomètres du palais. Nicolas II avait le visage bronzé par cette croisière de Finlande, au cours de laquelle il avait rencontré le Kaiser ; il portait l'uniforme de colonel du régiment Preobrajensky. L'Impératrice était vêtue d'une toilette de couleur sombre ; un grand chapeau garni de tulle et relevé d'une plume d'autruche noire ombrageait sa figure un peu sèche. Le maître des cérémonies vint me chercher et me mena de salon en salon jusqu'aux appartements particuliers de l'Empereur. Nicolas II et l'Impératrice m'y attendaient debout, l'un à côté de l'autre. Pendant toute l'audience, qui a duré près d'une demi-heure, ils ne m'invitèrent pas à prendre un siège et eux-mêmes demeurèrent immobiles, sans s'asseoir. Je devais être reçu tout autrement deux ans après, comme président de la République ; mais, en 1912, le protocole avait ses rigueurs. L'Empereur m'ac-

cueillit, du reste, avec une parfaite bonne grâce. Il fixa tout de suite sur moi son regard clair et, avec une grande douceur dans la voix, m'adressa quelques mots de bienvenue. Il me demanda aimablement des nouvelles de M. Fallières, pour qui il manifesta des sentiments de sympathie, et me dit qu'il serait très heureux de connaître par moi, sur les grandes questions du jour, l'opinion et les désirs du gouvernement de la République. Auprès de lui l'Impératrice était d'abord restée impassible comme une statue. Après quelques minutes, elle se mit à confirmer les propos de l'Empereur d'un signe de tête ou d'une remarque discrète. De temps en temps, une brusque rougeur lui montait au visage, et il semblait qu'elle éprouvât subitement une souffrance au cœur ou une gêne dans la respiration.

J'ai également noté, à l'intention du président de la République et des ministres, les points essentiels de cette conversation (1).

« Entretien avec l'Empereur. — Question chinoise. — L'Empereur me remercie d'avoir fait en sorte que la Russie pût entrer dans le consortium : « C'était, me dit-il, une affaire très importante pour nous. » — « Convention navale. — L'Empereur accepte très volontiers l'idée d'un échange de lettres entre M. Sazonoff et moi ; il faut que la convention soit approuvée par les deux gouvernements et constitue, comme l'alliance et la convention militaire, un accord diplomatique. L'Empereur parle de l'alliance sur un ton très catégorique, comme d'une chose indiscutée et indiscutable. » — « Chemins de fer stratégiques. — Je lui signale

(1) Original classé au dossier *France-Russie*. R. A. 252, II.

l'intérêt des améliorations demandées par notre état-major. Il trouve la question très intéressante et se rappelle en avoir déjà traité une analogue avec M. Delcassé. Il ne la perdra pas de vue. Il me recommande d'en parler avec M. Kokovtzoff, qu'elle concerne particulièrement et avec qui il s'en entretiendra lui-même. » — « Guerre italo-turque. L'Empereur est très frappé de la suggestion relative à l'envoi d'une mission en Tripolitaine. C'est, dit-il, le premier signe favorable ; il faut saisir cette occasion. » — « Question Louis. — L'Empereur me déclare n'avoir aucun grief contre M. Louis, dont je lui fais un grand éloge. Il serait déplorable, dit-il, que cet incident eût des suites. En tout cas, il ne peut avoir aucune influence sur les relations des deux gouvernements. » — Varia. L'Empereur me dit spontanément qu'il suit avec beaucoup d'intérêt ce qu'il appelle le réveil militaire et national de la France. Il trouve absurde qu'on parle, à ce sujet, de notre chauvinisme. Une nation, pour être forte, doit avoir l'esprit militaire. Il se réjouit vivement de l'état d'esprit qu'il constate chez nous ; il félicite le gouvernement français de l'entretenir et de le développer. Je lui explique notre attitude dans la guerre italo-turque. Il ne me cache pas que M. Sazonoff nous avait trouvés tièdes pour l'Italie. Il comprend très bien notre position particulière. Il comprend aussi très bien qu'il aurait été inutile de nous compromettre à Constantinople par des démarches inconsidérées, alors que l'Allemagne ne s'y serait pas associée. Elle nous aurait regardés faire, dit-il, et elle aurait cherché à tirer le profit pour elle. » L'Empereur m'a parlé avec beaucoup de sympathie de M. le président de la

République et des hommes d'État français. Il m'a laissé l'impression d'une sincérité absolue dans sa fidélité à l'alliance. »

Cet entretien avait été forcément beaucoup plus sommaire et plus superficiel que ceux que j'avais eus avec MM. Kokovtzoff et Sazonoff. Je ne parlais pas à l'Empereur de chef d'État à chef d'État, j'étais obligé, par déférence, de l'écouter sans l'interrompre, et je me sentais, en outre, talonné par le temps. Tout ce que le gouvernement attendait de cette conversation, c'était une impression directe sur l'attachement de l'Empereur à l'alliance et, à cet égard, j'avais pleine satisfaction.

Besoin n'est pas d'ajouter que Guillaume II s'approprie dans ses *Tableaux d'histoire* une invention ridicule, lorsqu'il écrit : « Voyage de Poincaré à Saint-Pétersbourg. Il promet au tsar le service de trois ans. » Il serait tout aussi juste de prétendre qu'à Port-Baltique Nicolas II avait promis au Kaiser de désarmer la France. Le Tsar n'a pas dit un mot du service de trois ans ; je n'y ai moi-même, et pour cause, fait aucune allusion.

L'Impératrice se retira, pour rejoindre ses enfants à la villa Alexandria. Je rentrai dans la salle voisine, où se trouvaient, rangées en cercle, les personnes invitées au déjeuner, et, parmi elles, les princesses Narichkine et Obolensky, demoiselles d'honneur de l'Impératrice. L'Empereur vint, quelques instants après, nous retrouver dans cette pièce et, derrière lui, nous nous rendîmes à une sorte de buffet, où étaient servis, à la russe, des hors-d'œuvre variés. Il m'offrit lui-même le caviar et un petit verre de liqueur forte que, de plus en plus impitoyable, le protocole m'interdit de refuser, et il me remit, en outre, dans une magni-

fique boîte de cuir rouge, le grand cordon d'Alexandre Newsky, ordre qui devait disparaître quelques années plus tard avec les nombreuses décorations de la vieille Russie impériale.

Le déjeuner fut servi dans la salle d'honneur, dite salle Pierre-le-Grand. L'Empereur nous plaça à ses côtés, M. Georges Louis et moi. En face de nous, le général Friederikcz, ministre de la cour, bavard et jovial, s'assit entre MM. Kokovtzoff et Sazonoff. Le commandant Carré et deux officiers du *Condé* avaient été invités. L'Empereur m'interrogea sur le personnel politique de France, sur M. Briand, sur M. Bourgeois, sur M. Millerand. Il me renouvela, à propos de la guerre italo-turque et à propos des Balkans, les assurances pacifiques qu'il avait données à M. Georges Louis. Au café qui fut servi dans la galerie, en face des jardins du haut, le tsar causa aimablement avec chacun de ses hôtes, particulièrement avec M. Dæschner et avec les officiers français, puis il nous quitta pour retourner à la villa Alexandria. Après m'être reposé quelques instants dans les appartements qui m'avaient été réservés et dans lesquels mon fidèle Joseph avait apporté mes effets, j'allai, guidé par les ministres russes, visiter les jardins tracés par Le Blond sur le modèle de ceux de Le Nôtre, et embellis par la perspective de la mer. On me montra d'un peu loin les pavillons de Monplaisir, de l'Ermitage et de Marly, et je pus avoir, un instant, l'illusion de me promener à Trianon.

Vers cinq heures et demie, les convives français du déjeuner prenaient avec moi un train spécial, qui nous conduisait à Krasnoë-Selo, où l'Empereur s'était, de son côté, rendu en automobile. La gare

de Krasnoë-Selo était magnifiquement décorée aux couleurs françaises et russes. Le vaste camp était à proximité du chemin de fer. J'y arrivai promptement avec tous nos compatriotes. Seul, le pauvre Georges Louis, jouant de malheur avec le cérémonial russe, avait perdu sa valise. Il fallut la faire chercher, et l'ambassadeur se trouva en retard. Dans le pavillon où j'étais logé, je m'empressai, pour rendre au protocole un nouvel hommage, de revêtir un habit noir et de passer le cordon d'Alexandre Newsky ; et, dans cette tenue d'apparat, j'allai, avec tous les personnages officiels, m'installer devant la tente impériale.

Quelques minutes plus tard, l'Empereur descendait d'automobile aux barrières du camp, montait sur un superbe cheval alezan, et commençait l'inspection des troupes. Il était suivi du grand-duc Nicolas Nicolaïevitch, commandant en chef des armées russes, maigre comme un squelette, haut comme un gratte-ciel américain, mais vif, alerte, souple, avec la mâle physionomie d'un bel entraîneur d'hommes. Derrière, venait un cortège composé du grand-duc Serge Michaïlovitch, du grand-duc Michel Alexandrovitch et de plusieurs officiers d'état-major.

L'Empereur passait lentement sur le front des divisions, déployées en deux rangs, devant la longue file de leurs tentes grises. En arrivant à la hauteur de chaque unité, il tournait la tête vers les soldats alignés et leur lançait, d'une voix forte, deux mots qui signifiaient : « Salut, mes frères. » Les hommes répondaient par un cri réglementaire et poussaient, avec une discipline un peu mécanique, des hourras sonores, qui se répercutaient à travers l'espace jusqu'aux

extrémités du camp. Les musiques jouaient l'*Hymne russe*.

Cette inspection, je l'avoue, me parut longue, et ma plus forte impression fut de lassitude. J'étais resté debout près de la tente impériale, causant avec MM. Kokovtzoff, Sazonoff et Georges Louis. Les ministres russes et moi, nous étions préoccupés des nouvelles que nous recevions des Balkans et qui n'étaient pas bonnes. La Serbie se disait inquiète de préparatifs militaires auxquels se serait livrée l'Autriche-Hongrie en Bosnie-Herzégovine et près du Sandjak de Novi-Bazar (1). Deux bombes avaient été jetées par des comitadjis bulgares dans le marché de Kotchani ; la police turque avait immédiatement ramassé un grand nombre de jeunes gens qui avaient été massacrés à coups de baïonnette. L'état de siège avait été proclamé à Salonique. Le Monténégro se plaignait de difficultés de frontières avec la Turquie et réclamait l'intervention des puissances. MM. Kokovtzoff, Sazonoff, Georges Louis, Dæschner et moi, nous nous demandions comment il allait être possible d'apaiser cette agitation croissante. Près de nous, le fauteuil préparé pour l'Impératrice restait vide ; elle avait été prise d'une indisposition subite et n'avait pu venir à la revue.

Sa tournée achevée, l'Empereur était descendu de cheval devant sa tente et s'était approché de l'attaché militaire d'Allemagne qui lui avait présenté trois officiers, récemment promus, du régiment allemand dont Nicolas II était colonel honoraire. Tous trois étaient venus exprès de leur pays, à l'occasion de la revue, pour offrir

(1) *Livre jaune*, « Affaires balkaniques », tome I, n° 47.

leurs hommages au souverain russe. Cet article spécial avait été introduit à dessein dans le programme de la journée, comme *post-scriptum* à l'entrevue de Port-Baltique, et par égard pour Guillaume II.

Vingt-cinq orchestres militaires, comprenant deux mille musiciens, avaient alors joué, jusqu'à la tombée du jour, une suite de morceaux. Puis, brusquement, s'était fait un grand silence. Toutes les musiques ensemble avaient exécuté la prière. Dès les premières mesures, les soixante mille soldats s'étaient instantanément découverts et, sur cette armée, immobile et recueillie, le soleil couchant avait jeté ses derniers feux.

Avant de se retirer, l'Empereur adressa encore quelques mots aimables au commandant et aux officiers du *Condé*. Il repartit ensuite en automobile pour son chalet de Krasnoë-Selo, modeste demeure, semblable à toutes celles que la famille impériale avait conservées, près du camp, dans la verdure, et qui n'avaient pas changé depuis un siècle. La cérémonie militaire s'était achevée, du reste, sans que le tsar m'adressât la parole ; j'y avais assisté en spectateur, au même titre que des centaines d'invités.

J'avais été convié à dîner dans le pavillon du grand-duc Nicolas Nicolaïevitch. La grande-duchesse Anastasie, une des filles du roi de Monténégro, avait fait, avec beaucoup d'empressement et d'obligeance, les honneurs de sa table, autour de laquelle se pressaient MM. Kokovtzoff, Sazonoff, Georges Louis, Dæschner, les grands-ducs Serge, Michel, André et Boris, M. Isvolsky, le commandant Carré, deux officiers du *Condé* et quelques personnages de moindre importance.

Le repas fini, tous les invités partirent pour le théâtre, où, suivant l'usage, une représentation devait être donnée, dans une salle décorée de satin bleu, aux généraux, colonels et commandants des troupes réunies au camp. L'Empereur occupait simplement un fauteuil d'orchestre au premier rang. Il avait à sa droite son frère, le grand-duc Michel, et, à sa gauche, le grand-duc Nicolas. Derrière lui étaient assis les autres grands-ducs. Dans l'avant-scène de droite s'étaient groupées les grandes-duchesses Anastasie, Militza, Hélène et la grande-duchesse de Battenberg. L'avant-scène de gauche avait été offerte à MM. Kokovtzoff, Sazonoff, Georges Louis, Dæschner, Isvolsky et moi.

Une comédie en trois actes, dont je ne devinai pas les paroles et ne compris guère les gestes, fut jouée avec grand entrain par des acteurs qui remportèrent un vif succès. La seconde partie du spectacle fut consacrée à des divertissements et à des danses, où se distinguèrent les artistes du corps de ballet impérial. Je remarquai surtout une danseuse, légère comme une plume, qui à chacune de ses entrées en scène, faisait d'un air dévot un grand signe de croix. La nuit, dans le chalet où une petite chambre m'avait été réservée, je pensais avec inquiétude aux massacres de Kotchani.

Les fêtes militaires n'étaient pas terminées. Inspection, le dimanche soir ; revue, le lundi matin. Le temps était couvert et très refroidi. M. Georges Louis avait endossé son pardessus et passé autour du cou un grand foulard blanc. J'étais debout devant la tente impériale, entre le prince de Battenberg et M. Kokovtzoff. Le défilé des troupes

fut très beau. Chaque fois qu'un régiment arrivait, précédé de fifres et de tambours, le colonel allait se placer auprès de l'Empereur, monté sur son alezan. Il repartait au galop, pour reprendre la tête de ses hommes, dès qu'ils avaient défilé. La plupart des drapeaux étaient en loques ; on ne les renouvelait que tous les cent ans.

La revue terminée, un grand déjeuner eut lieu sous la tente impériale. Depuis le repas de Peterhof, je n'avais plus eu l'occasion d'échanger un mot avec l'Empereur. Le lundi matin, il m'invita de nouveau à sa table, qui était séparée des autres, et qui comptait une dizaine de couverts.

Nicolas II avait à sa droite son frère le grand-duc Michel, silencieux et triste, et à sa gauche, le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch, franc et joyeux causeur. Le vieux général Friederickz s'était, comme la veille, assis en face de l'Empereur, et cette fois, M. Louis et moi nous étions à ses côtés.

Les ministres russes et les officiers généraux déjeunaient à d'autres tables. La conversation ne se généralisa guère, chacun parlant discrètement à son voisin, et l'Empereur cherchant à maintenir l'équilibre entre les gais propos du commandant en chef et l'excessive réserve du grand-duc Michel. Après le déjeuner, je pris congé du souverain, que je ne devais plus revoir avant de quitter la Russie et qui, de nouveau, se montra fort aimable pour M. Fallières, pour le gouvernement français et pour moi. Rentré à Saint-Pétersbourg, j'eus au ministère un complément d'entretien avec M. Sazonoff, et je dînai aux Iles, chez M. et Mme Kokovtzoff, que j'avais reçus tous deux, six ans

auparavant, au ministère des Finances, lors du voyage qu'ils avaient fait à Paris.

Le mardi matin, j'envoyai au président de la République et à M. Briand ce bref télégramme : « Mes entretiens avec l'Empereur, avec M. Kokovtzoff et avec M. Sazonoff ont été satisfaisants sur toutes les questions ; je vous en ferai connaître le détail dès mon arrivée. » J'ajoutai pour M. Fallières : « L'Empereur de Russie, à qui j'ai transmis l'expression de votre fidèle amitié, m'a prié de le rappeler à votre souvenir. » Je reçus M. Motono, ambassadeur du Japon à Saint-Pétersbourg, que j'avais connu à Paris, qui m'avait fait remettre récemment, par son successeur, M. Adatci, une lettre très amicale, et dont je savais la grande et intelligente sympathie pour la France. Je me donnai ensuite la joie de visiter le musée de l'Ermitage, malheureusement en plein déménagement. Malgré l'encombrement des salles et le désordre des toiles, on avait eu la prévenance de me laisser la possibilité d'admirer quelques chefs-d'œuvre, momentanément adossés au bas des murs ou couchés sur les planchers : l'*Hercule* et le *Polyphème* de Nicolas Poussin, les *Heures du jour* de Claude Lorrain, le *Paralytique* de Greuze, l'*Annonciation* de Van Eyck, et cette incomparable collection de Rembrandt que les plus riches musées du monde envient à l'Ermitage.

J'allai donner également un coup d'œil à la galerie Alexandre III. A peine encore installée, bien que Nicolas II l'eût inaugurée en 1898, elle était entièrement consacrée à l'art russe et comprenait des œuvres très mélangées. En regardant la fameuse toile de Rêpine, la *Réponse des cosaques Zaporogues au sultan Mohamed IV*, je crus me

retrouver face à face avec le fantôme de l'Orient, qui, décidément, me poursuivait partout.

M. Georges Louis tint à me faire visiter aussi le Palais d'Hiver, dont l'apparence extérieure m'avait un peu rebuté. Je gravis l'escalier du Jourdain, et parcourus, par acquit de conscience, quelques-unes des salles de façade, notamment celle de l'ordre de Saint-Georges, où avait eu lieu l'ouverture solennelle de la première Douma. Une autre Douma siégeait encore maintenant dans ce palais de Tauride que la grande Catherine avait autrefois donné au prince Potemkine et dont Paul Ier avait fait, plus tard, une caserne de gardes à cheval. Mais bien que les ministres fussent quelquefois appelés à s'expliquer devant les députés, toute la réalité du pouvoir politique restait dans les mains de l'Empereur, et l'Empereur, maître absolu, vivait là-bas dans sa villa de Peterhof, loin de ce Palais d'Hiver, morne et silencieux, qui donnait l'impression de la solitude et de l'abandon.

Après un déjeuner intime que m'offrit, sous la présidence du duc d'Oldenbourg, l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg et auquel étaient invités avec moi MM. Sazonoff, Georges Louis et Dæschner, et après une visite de l'ambassadeur d'Angleterre, sir G. Buchanan, je partis par le train pour Tsarskoïe-Selo avec l'ambassadeur de France et M. Dæschner. M. Georges Louis avait, en effet, porté sur son programme de la journée une réception, déjeuner ou thé, chez cette grande-duchesse Wladimir, qu'il avait si véhémentement soupçonnée d'intriguer contre lui. Il semblait revenu de ses préventions et il m'avait adressé, à la fin de juillet, deux télégrammes pour me trans-

mettre cette invitation. Je préférai le déjeuner de l'Académie, et je me bornai à une courte visite dans les jardins de la grande-duchesse. Le soir, M. Georges Louis donna, à l'ambassade, un grand dîner, auquel assistaient les ministres russes, M. Isvolsky, l'ambassadeur d'Angleterre et des membres de la colonie française. A onze heures, je partis pour Moscou avec M. Dæschner. M. Georges Louis s'excusa de ne pouvoir nous accompagner. Il était, disait-il, souffrant et fatigué. Je n'avais qu'à le regarder pour avoir l'assurance qu'il ne mentait pas.

On a cependant imaginé, après plus de treize ans écoulés, que M. Georges Louis n'avait pas voulu venir à Moscou, d'abord parce que M. Isvolsky avait décidé de m'y suivre et, en second lieu, parce que lui, Georges Louis, désapprouvait ce voyage. Depuis quatre jours, M. Georges Louis ne quittait guère M. Isvolsky; il venait de le recevoir à l'ambassade de France, et leurs relations avaient été très correctes ; il eût aussi facilement supporté sa présence à Moscou qu'à Saint-Pétersbourg ; il savait du reste, par M. Sazonoff et par moi, que M. Isvolsky n'avait pas pris sur lui les démarches qu'il avait faites à Paris.

Il est vrai, d'autre part, que, le 18 juillet, M. Georges Louis m'avait d'abord exprimé la crainte qu'en allant à Moscou, je n'eusse l'air de calquer mon voyage sur celui de M. Bethmann-Hollweg, et aussi que la coïncidence de ma visite avec le centenaire de 1812 ne présentât des inconvénients. Mais j'avais eu, pour ne pas m'arrêter à ces objections, deux sortes de raisons. Puisque j'allais en Russie, j'étais assez naturellement tenté de visiter Moscou, dont j'avais vu des voyageurs

revenir charmés, en particulier mon ancien maître du barreau, le bâtonnier du Buit, qui m'avait fait de la ville et du Kremlin des descriptions enthousiastes. Mais surtout je savais que la colonie française de Moscou était la plus importante de Russie et l'une de celles qui, à l'étranger, faisaient le plus d'honneur à notre pays. Je tenais beaucoup à lui donner un témoignage de sympathie et M. Georges Louis, j'en suis sûr, n'eût pas manqué, comme c'était son devoir élémentaire, de s'associer à ma démarche, s'il eût été mieux portant.

Le centenaire de 1812 ne devait être célébré qu'au mois de septembre. Il n'y avait aucune coïncidence fâcheuse à redouter. J'ajoute que les fêtes avaient été préparées dans des conditions telles que rien n'y pût blesser les susceptibilités de la France. L'Empereur avait promis qu'à cette occasion, il viendrait lui-même, à Borodino, inaugurer le monument français élevé à la mémoire des morts de la grande armée. Le général de Torcy était chargé de représenter le Souvenir français à cette cérémonie. Il devait être accompagné de M. Ternaux-Compans, du vicomte Fleury, du comte de Lariboisière, du duc d'Auerstædt, du baron de Baye. Il était même décidé qu'à côté de ce groupement officieux, une mission officielle se rendrait en Russie et qu'elle serait composée du général de Langle de Cary et du commandant Buat. Tout s'est, en effet, passé, du 7 au 9 septembre, comme il avait été prévu. Les deux nations alliées ont rendu un commun hommage aux soldats qui s'étaient autrefois combattus ; il n'a pas été dit un mot dont personne pût se froisser ; le général de Torcy a remercié l'Empereur, et, s'il faut en croire les journaux de l'époque, le gouvernement

russe, pour donner plus d'éclat à ces solennités, a réalisé le prodige d'y faire venir un ancien sergent-major âgé de cent vingt-deux ans et plusieurs autres vétérans de cent vingt ou cent quinze ans, qui avaient été témoins, disait-on, de l'incendie de Moscou.

Aussi bien M. Georges Louis s'était-il, tout de suite, rendu à mes raisons. Il avait organisé lui-même mon voyage, m'avait présenté pour la décoration de la Légion d'honneur M. Girard, doyen de la colonie française de Moscou, et avait accepté, en mon nom, le programme et les heures de réception proposés par nos compatriotes (1). Il n'était pas si sot ni si mal élevé que le feraient croire aujourd'hui ses biographes de rencontre.

En arrivant à Moscou, le mercredi 14, à dix heures du matin, j'ai été reçu, Dieu merci ! sans aucun apprêt officiel, par le général Djounkowsky, gouverneur, par M. Nicolas Goutchoff, maire de la ville, frère du leader du parti octobriste, par M. Girard et plusieurs membres de la colonie française. Je me suis aussitôt rendu, avec M. Dæschner, au palais, gris et morose, où l'ancien duc Serge avait été naguère assassiné, et où m'avait été réservé un appartement. J'ai déjeuné, avec quelques invités, chez le général Djounkowski, homme aimable et bienveillant, qui a porté, en très bons termes, un toast au gouvernement de la République et qui, après l'inévitable caviar, m'a fait manger du plat moscovite le plus vanté : le cochon de lait à la crème. Après ce repas succulent, le gouverneur, le préfet et le maire

(1) Télégrammes de M. Georges Louis, nos 380 et 394, 27 juillet et 2 août.

m'ont emmené en automobile à la montagne des Oiseaux, et, en me montrant ce panorama de la ville et de la Moskva qu'avait contemplé Napoléon, ils m'ont tous parlé de l'Empereur et de la Grande Armée avec beaucoup plus d'admiration que de ressentiment. Nous avons ensuite gagné, par des routes pittoresques, malheureusement en fort mauvais état, l'usine qui fournit journellement à Moscou une centaine de mille mètres cubes d'eau filtrée et qui était alors dirigée par une Compagnie française, et de là, nous sommes partis pour la maison de campagne de M. Nicolas Goutchkoff, où le maire avait bien voulu m'inviter à prendre le thé. Sur le trajet, dans les villages que nous traversions, les paysans me paraissaient de physionomie plus sauvage que ceux de la Bruyère. J'avais la sensation d'être reporté de plusieurs siècles en arrière ou jeté dans les pampas, au milieu de campements indiens. La vue de la charmante villa de M. Goutchkoff m'a tiré de cette plongée dans le passé pour me ramener à la civilisation. Mme Goutchkoff nous a reçus avec beaucoup de bonne grâce. Elle avait fait venir un pope, qui, suivant l'usage du pays, a dit, devant une icone, des prières pour ma santé et mon bonheur. Elle m'a confié que depuis les derniers troubles de Moscou, les ouvriers et même les habitants des campagnes ne lui paraissaient plus avoir le même regard, que la haine semblait couver chez eux, et qu'elle tremblait le soir, lorsque son mari, après avoir achevé son travail de la mairie, regagnait seul, en automobile, leur jolie maison de campagne.

Nous sommes revenus à Moscou pour l'heure du dîner que m'offrait la colonie française. Cent cin-

quante de nos compatriotes étaient réunis là, autour de M. de Valécourt, notre consul général. Ils m'ont fait l'accueil le plus émouvant, et, parmi tant d'autres objets qui encombrent aujourd'hui ma mémoire, j'ai gardé de cette réception magnifique un souvenir qui vibre encore. J'avais la gorge étreinte, lorsque je me suis levé pour remercier ces braves gens. « Quand m'est arrivé à Paris, leur ai-je dit, votre appel lointain, j'e ai immédiatement senti toute la cordialité, et j'ai compris que, si je ne pouvais pousser mon voyage jusqu'à Moscou, j'infligerais à votre patriotisme une véritable déception et que je me priverais, en même temps, d'un grand plaisir. Si c'est, en effet, pour vous, qui vivez et qui travaillez loin de France, une satisfaction toute naturelle de recevoir du gouvernement de la République un témoignage direct de sollicitude et de sympathie, c'est pour le gouvernement lui-même une bonne fortune trop rare de voir à l'œuvre, dans un champ d'action très vaste et très fécond, des hommes d'initiative qui ont porté chez une nation amie leur énergie laborieuse et leur ingéniosité créatrice. Comme le disait M. le consul général, notre colonie de Moscou est une des plus belles et une des plus prospères du monde entier, parure de la France qui se mêle aux antiques joyaux de cette cité vénérable, grâce parisienne qui habite le lieu sacré où, suivant l'expression de M. le gouverneur, bat le cœur de la Russie. Parmi les inoubliables souvenirs historiques qui s'éveillent ici sous nos pas, il en est qui vont faire, sous peu de jours, l'objet d'une commémoration solennelle. Un siècle s'est écoulé depuis que la Grande Armée s'est, dans cette région, mesurée aux nobles fils de la nation

russe et que, des deux côtés, tant d'exemples de courage, d'endurance, d'abnégation ont été offerts à l'admiration de la postérité. Dans cette épopée grandiose, qui va procurer aux deux peuples amis l'occasion d'honorer en commun des morts glorieux, la France et la Russie ne peuvent trouver aujourd'hui que des raisons nouvelles de respect et d'estime réciproques. En vous associant aux fêtes qui se préparent, vous ne ferez que céder vous-mêmes à vos immuables sentiments. Fidèlement attachés à la mère patrie, vous avez, en même temps, pour la Russie une affection que fortifient tous les jours davantage la connaissance du pays et la fréquentation de ses habitants. En vous, se rapprochent dans une intimité symbolique, les âmes des deux nations alliées. » Si M. Georges Louis avait entendu les bravos qui accueillaient ces paroles, ses derniers scrupules se seraient apaisés. J'ai remis, au milieu des applaudissements, la croix à M. Paul Girard, et nos concitoyens groupés autour de moi m'ont aimablement contraint à les accompagner dans un théâtre de la banlieue, où m'attendaient toutes les familles de la colonie et où j'ai été reçu comme le messager de la patrie. Des chœurs russes, des danses, des chants de tziganes, des mélopées d'un caractère étrange. Mais la représentation n'était rien pour moi, je n'étais plus en Russie. Je me sentais enveloppé de l'atmosphère de France. Je ne sais plus si M. Isvolsky était venu ; en tout cas, je ne pensais guère à lui.

Dans la matinée du lendemain, j'ai visité le Kremlin et, cette fois, l'ambassadeur de Russie a voulu me servir de guide. Pauvre cicerone ! Dans une tournée précipitée, faite au pas de chas-

seur à pied, j'ai désespéré M. Isvolsky, qui me suivait à distance, essoufflé. Devant cette somptueuse variété d'édifices modernes, mon imagination désorientée avait grand'peine à ranimer les siècles endormis en ces lieux historiques. Je me figurais assez mal, à la place de cette tour de Borovitski, les petites constructions en bois qui s'élevaient jadis au versant de la colline et qui, au douzième siècle, donnaient asile aux princes russes, lorsqu'ils venaient à Moscou. Je n'arrivais guère à me représenter les agrandissements qu'avait reçus le Dvor, au treizième siècle, lorsque les grands-ducs avaient choisi pour leur installation cette rive de la Moskva ; ni la résidence monacale qu'avait établie là, au quatorzième, Ivan Danilovitch Kalita ; ni la magnificence un peu barbare qu'avait revêtue, au commencement du quinzième, le palais de Vassili Dimitrievitch, avec la multitude de ses tourelles, de ses terrasses et de ses échauguettes. Si je m'arrêtais une minute, M. Isvolski me rejoignait, haletant, et ne trouvait aucun rafraîchissement à me parler du passé. Je parvenais, tant bien que mal, par mon propre effort, à m'imaginer les embellissements qu'avait entrepris, à la fin du quinzième siècle, après son mariage avec Zoé Paléologue, le grand-duc Ivan II, les deux ou trois rangs de murailles, les meurtrières, les herses, les ponts-levis, et, derrière tout cet appareil de guerre, les vastes cathédrales à coupoles dorées. Ma pensée, dépaysée, se reportait vers le Louvre et vers les quais de la Seine. Elle mesurait l'abîme qui séparait les deux pays alliés. Qu'elles m'étaient étrangères, la plupart des images que j'avais sous les yeux ! Je voyais passer devant moi les ombres de personnages qui me

semblaient légendaires : Ivan le Terrible, Boris Godounow, le faux Demetrius. C'étaient ensuite des figures dont les contours étaient plus précis, mais que, cependant, je ne sentais pas familières : Pierre le Grand, qui, les yeux fixés sur la Baltique, laissait à l'abandon ses appartements moscovites ; l'impératrice Élisabeth, qui, revenue au berceau des tsars, élevait un Palais d'Hiver, Catherine la Grande, qui méditait une transformation colossale du Kremlin et dont une lézarde survenue dans la cathédrale de l'Archange détruisait tout à coup les projets grandioses.

Puis, de nouveau, je songeais à 1812, et à cet incendie qui avait si aisément dévoré les fastueuses constructions de la colline sacrée. Dévastation qui, à Moscou, était pour les flammes un jeu coutumier. Déjà le feu avait presque tout anéanti en 1493, en 1547, en 1571, en 1682, et combien d'autres fois encore ! Le Kremlin avait pris l'habitude de renaître de ses cendres. Après Rostopchine, il avait été rebâti et agrandi, dès 1817, pour l'arrivée d'Alexandre Ier et restauré sur nouveaux plans de 1839 à 1849. C'est ce Kremlin ressuscité que je regardais avec plus de curiosité que d'admiration, et dont M. Isvolsky, épuisé, renonçait à me vanter les trésors.

Devançant l'ambassadeur, M. Dæschner et moi, nous gravissions l'escalier d'honneur du grand palais, nous traversions l'immense salle qui, en souvenir de l'ordre militaire créé par Catherine II, porte le nom de Saint-Georges et que décorent les armoiries de toutes les provinces russes ; nous saluions distraitement, dans la salle Saint-Alexandre, la mémoire de Catherine Ire, fondatrice de cet ordre de Saint-Alexandre Newski, que l'Empe-

ereur m'avait remis au palais de Peterhof, et nous jetions un coup d'œil rapide sur les murs de stuc, qui cherchaient maladroitement à imiter le marbre rose ; nous nous arrêtions quelques instants dans la salle Saint-André, qui était ainsi appelée en l'honneur de l'ordre institué par Pierre Ier, la plus haute des décorations russes, et qui abritait sous ses voûtes bleues le trône impérial, celui de l'impératrice mère et celui de l'impératrice Alexandra Féodorovna ; nous regardions avec quelque étonnement des aigles à deux têtes, portant sur la poitrine la croix de Saint-André et, en haut, dans un cercle de rayons d'or, l'œil redoutable du Tout-Puissant. Une autre salle, consacrée à l'ordre de Sainte-Catherine, dont l'impératrice était grande maîtresse, nous apparaissait toute tendue de moire, avec bordures argentées et rubans azurés ; et nous négligions au passage le salon d'apparat dont les murs, couverts de brocart d'or à fleurs vertes, la cheminée en marbre de Carrare et les candélabres fabriqués en style chinois et japonais par la manufacture impériale russe, ne laissaient pas de nous effaroucher. Nous prenions plus d'intérêt à trouver dans l'église de la Nativité de la Vierge la fidèle copie de l'icone qui était conservée à la cathédrale de Kostroma et devant laquelle, en 1613, avait été proclamé tsar le jeune boyard Michel Feodorovitch Românow. La vue de l'ancienne église du Sauveur-dans-la-Forêt, ou cathédrale de la Transfiguration, nous ramenait encore à 1812. Cet édifice avait échappé, lors de l'incendie, à une destruction totale et il avait été possible d'y entreposer, et de sauver des flammes, comme du pillage, un certain nombre d'objets précieux, telle

cette icone, placée sur un lutrin, dont Zoé Paléologue avait fait sa compagne et son inspiratrice. Nous eussions dédaigné le Palais à facettes, dont les pierres taillées en pointes de diamant évoquaient dans nos esprits des visions confuses de monuments italiens, si M. Isvolsky n'était arrivé à temps auprès de nous pour nous apprendre ou nous rappeler que c'était là qu'Ivan le Terrible avait fêté la prise de Kazan ; Boris Godounov, les fiançailles de sa fille Xénie avec le prince Jean de Danemark, et Pierre le Grand la victoire de la Poltava. Mais la cathédrale de l'Annonciation nous frappait davantage, avec ses coupoles et ses toits dorés, ses fresques tumultueuses et ses riches iconostases. Nous prêtions également plus d'attention à la cathédrale du Saint-Sauveur-en-Haut et à l'église de la Crucifixion, dans laquelle l'empereur Nicolas et l'impératrice Alexandra Féodorovna avaient fait, lors de leur couronnement, les dévotions traditionnelles ; et, un peu éblouis de toute cette pompe byzantine, nous achevions notre longue visite par le palais des Térems, dont les pavillons et les belvédères aux formes capricieuses avaient attiré nos regards lassés et dont le troisième étage, avec ses voûtes en berceau, ses fenêtres aux évidements aigus, ses petites consoles sculptées, ses portes cintrées en anses de paniers, ses poêles en faïence, ses sièges de vieux style moscovite, triomphait définitivement de nos résistances esthétiques. Nous montions sur la terrasse qui se développe autour du petit Térem au toit doré ou Térémok et, du haut de la cour de pierre, nous découvrions un tableau splendide, auquel ne pouvaient eux-mêmes rester insensibles des esprits occidentaux. Le Kremlin

et la ville, Kitaï-Gorod et Biely-Gorod, s'étendaient à nos pieds, avec leur forêt de coupoles et de croix, leurs tourelles, leurs clochetons, leurs toits aux couleurs vives, tout un immense et prodigieux « Livre de pierre », où, comme disait en 1844, à l'inauguration du nouveau Palais Impérial, le métropolite Philarète, pouvait se lire l'histoire entière de la Russie orthodoxe. Jusqu'ici, les incendies avaient passé sans que, sur ce livre antique, s'effaçât la marque des traditions. Mais les troubles révolutionnaires qui venaient, récemment encore, d'ensanglanter Moscou, et les confidences inquiètes de Mme Nicolas Goutchkoff, n'étaient pas sans couvrir de quelques nuages la majesté tranquille de ce paysage pétrifié.

Après avoir déjeuné chez M. Adrianof, préfet de Moscou, j'ai visité notre consulat général, les institutions françaises de bienfaisance, auxquelles j'ai laissé une offrande, le musée de la petite industrie paysanne russe, où j'ai fait quelques emplettes, la galerie de tableaux Tretiakoff, où j'ai retrouvé de belles toiles de mon vieux client Verestchaguine, et le musée de 1812, où, sous l'intelligente direction du baron de Baye, avaient été aménagées plusieurs salles en l'honneur de Napoléon Ier et où se trouvaient réunis des armes, des uniformes, d'antiques étendards et des aigles vénérables. Je suis allé ensuite dans des magasins français acheter quelques souvenirs et, le soir, j'ai repris le train de Saint-Pétersbourg.

Deux jours après, notre consul général, M. de Valécourt, m'écrivait pour me remercier, au nom de ses collaborateurs, des Fondations françaises et de la colonie, et pour me dire que tous garderaient de ma visite à Moscou et des manifestations dont

elle avait été l'occasion, un souvenir ineffaçable. M. Georges Louis m'attendait à l'arrivée du train. Il s'est encore excusé de ne m'avoir pas accompagné. Pendant ma brève absence de Saint-Pétersbourg, les événements s'étaient précipités en Orient. D'après un télégramme de M. Bompard, le ministre de Bulgarie et le chargé d'affaires de Monténégro donnaient à Constantinople les informations les plus pessimistes. Suivant eux, des coups de feu étaient tirés sans interruption sur la frontière monténégrine, et le gouvernement ottoman se montrait impuissant à réprimer les agressions commises par ses sujets. En Bulgarie, l'agitation gagnait les milieux les plus pacifiques et le cabinet Guéchoff se sentait débordé.

Le 14 août, M. Briand avait reçu, au quai d'Orsay, la visite du comte Somssich, l'aimable chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie, qui lui avait dit (1) : « La situation dans les Balkans inspire de l'inquiétude à mon gouvernement. Une vive émotion se manifeste chez les Bulgares, les Serbes et les Grecs, qui redoutent de voir le gouvernement turc concéder à l'Albanie des privilèges incompatibles avec leurs intérêts nationaux. Cette agitation risque de provoquer bientôt une crise dangereuse pour la paix. Le cabinet de Vienne désirerait savoir si les grandes puissances seraient disposées à entrer en pourparlers avec lui en vue 1° de conseiller à la Porte l'adoption d'une politique de décentralisation progressive, qui procurerait aux nationalités chrétiennes les garanties qu'elles peuvent légitimement rechercher ; 2° d'agir auprès des États balkaniques pour qu'ils attendent

(1) *Livre jaune*, n° 50.

pacifiquement les résultats de cette politique. »

En plein accord avec toutes nos déclarations antérieures, M. Briand avait répondu : « Le gouvernement de la République examinera avec intérêt les suggestions du comte Berchtold. Vous pouvez toutefois lui déclarer, dès maintenant, que la politique de la France en Orient a principalement pour objet la conservation de la paix générale et le maintien du *statu quo* balkanique. Nous sommes donc heureux de nous rencontrer, à cet égard, en communauté de vues avec le cabinet de Vienne. »

Rentré à Saint-Pétersbourg, le 16 août, je m'entretins immédiatement avec M. Sazonoff de la communication viennoise. L'idée du comte Berchtold n'était pas neuve. Elle était au moins aussi vieille que le congrès de Berlin. Elle n'était pas non plus très précise. Mais elle venait de l'Autriche et fournissait peut-être une occasion de rapprocher la monarchie dualiste et la Russie dans les affaires d'Orient. J'estimai donc qu'il ne fallait pas la laisser tomber. J'appuyai auprès de M. Sazonoff la conclusion de M. Briand, qui m'avait été télégraphiée à l'ambassade. En somme, le comte Berchtold se plaçait résolument, comme aiment à dire les diplomates, « sur le terrain européen ». C'était là un point qui n'était pas sans importance et qui pouvait devenir un gage de paix. Sans doute, M. Sazonoff regrettait-il qu'une proposition russe, à laquelle il songeait, n'eût pas été envoyée la première aux puissances ; sans doute redoutait-il quelque arrière-pensée de l'Autriche. Il craignait qu'elle ne cherchât à développer sur les peuples balkaniques une influence dominatrice et, en même temps, il faisait

remarquer que les mots de « décentralisation progressive » étaient bien vagues, que le comte Berchtold ne proposait, en réalité, aucun programme, qu'il se bornait à émettre un vœu platonique. Il n'en restait pas moins que l'Autriche offrait de causer et qu'il y avait tout avantage à accueillir sa proposition avec un bienveillant intérêt. M. Sazonoff en convint, et je télégraphiai aussitôt à M. Briand :

« Saint-Pétersbourg, le 16 août 1912.

« M. Sazonoff et moi, nous sommes d'accord pour penser qu'il est possible d'accepter la suggestion autrichienne et de donner des conseils conformes par voie séparée et non collective au gouvernement turc en même temps que l'on recommandera le calme aux États balkaniques (1). »

M. Sazonoff désirait que les démarches à Constantinople fussent séparées et simultanées, plutôt que groupées en une démarche collective, et on verra bientôt que, dans le désir de ne pas créer des difficultés intérieures en Turquie, l'Angleterre a manifesté, à plusieurs reprises, la même préférence. Mais cette observation du ministre russe n'était nullement en contradiction avec l'idée du comte Berchtold, puisque celui-ci n'avait rien précisé à cet égard. Notre adhésion était donc complète. Dès le lendemain, M. Briand télégraphiait à Londres dans les mêmes termes (2).

Il est, par conséquent, difficile de comprendre

(1) *Livre jaune*, n° 51.
(2) *Ibid.*, n° 52.

comment M. Fabre-Luce, qui était à même de lire le *Livre jaune* avant la publication de son roman, a pu écrire : « Alors que l'Autriche, afin de prévenir la guerre imminente, suggère, le 14 août, une double action préventive auprès des États balkaniques et auprès de la Turquie, Poincaré laisse Sazonoff, auprès de qui il se trouve, décliner la première proposition. » Il n'y a pas un mot de vrai dans cette phrase, démentie par les documents ; mais ce qui aggrave le caractère calomnieux de l'allégation de M. Fabre-Luce, c'est que, pour faire supposer qu'il a réellement lu le *Livre jaune*, il n'hésite pas à s'y référer, cette fois, par exception, et écrit en note immédiatement après les mots : « décliner la première proposition » : « *Livre jaune sur A. balkan*, 66. » Or, le *Livre jaune*, je viens de le citer textuellement ; il dit littéralement le contraire de ce que lui fait dire M. Fabre-Luce ; j'ajoute qu'il le dit à la page 35, sous les numéros 51 et 52, et que, ni au numéro 66, ni à la page 66, il n'est question du sujet que prétend traiter M. Fabre-Luce. Si M. Fabre-Luce est un étourdi ou s'il croit que ses lecteurs le sont, c'est un problème que je m'abstiens de résoudre.

Lorsqu'on relève dans le livre de ce jeune auteur des « erreurs » aussi fâcheuses, on est bien obligé de souscrire aux appréciations qu'ont publiées dans *The National Review* d'octobre 1925 MM. John Pollock et F. de Marwicz, sous le titre : *Pour blanchir l'Allemagne :* « Cet ouvrage a été favorablement commenté par la presse allemande et proallemande. Une main gracieuse en a, paraît-il, placé des exemplaires sur le bureau de chaque délégué à la Ligue des Nations, lors de la dernière assemblée de ce corps. On dit qu'un puis-

sant agent de publicité est engagé pour en développer l'influence en Amérique. Une publication en anglais est annoncée par MM. Allen et Unwin. M. Fabre-Luce est un jeune homme. Lorsque la guerre éclata, il avait vu treize ou quatorze étés. C'est une raison, sinon une excuse, pour son travail. Il doit être remarqué que l'ouvrage de M. Fabre-Luce ne soutient pas la promesse d'impartialité donnée dans la préface. Il fait un grand étalage de références et de documents, mais, en général, il cite des phrases qu'il en a isolées, ce qui rend très difficile au lecteur ordinaire, qui n'a pas toutes les œuvres sous la main, d'en vérifier la portée *(to check their bearing)*. » *The National Review* cite des exemples typiques des procédés de M. Fabre-Luce, et elle déclare : « Si le portrait de sir Edward Grey est un libelle, « celui de M. Poincaré ne peut être regardé que « comme un morceau de folie lunatique *(a piece of « lunacy)*. » M. Fabre-Luce ne se serait pas exposé à de tels jugements, s'il n'avait pas cru que l'art de l'historien consistait à imaginer une thèse et à y accommoder ensuite, sans souci de l'exactitude, des documents morcelés.

Mais quelle suite allait avoir la proposition du comte Berchtold? Les puissances allaient-elles l'accueillir toutes avec autant de faveur que la France? Dès le 15, notre chargé d'affaires à Berlin, M. de Manneville, télégraphiait : « Les journaux de ce soir, tout en approuvant la proposition du comte Berchtold, se montrent sceptiques sur les résultats qu'elle peut avoir. Les déclarations faites au bureau de la presse donnent l'impression que la démarche autrichienne a surpris le gouvernement allemand et qu'il n'en a pas été satisfait. »

Nous nous étions donc montrés, envers l'Autriche, plus empressés que l'Allemagne.

A Londres, en l'absence de M. Paul Cambon, M. de Fleuriau avait vu sir L. Mallet, qui remplaçait sir Edward Grey, en villégiature à Fallodon, et qui lui avait dit : « Le gouvernement britannique est très disposé à soutenir le ministère ottoman, mais il lui semblerait dangereux de donner à ce soutien la forme de conseils. »

A Constantinople, en effet, on paraissait se défier beaucoup de l'Autriche. M. de Manneville rappelait une conversation qu'il venait d'avoir, à Berlin, avec le conseiller de l'ambassade de Turquie : « Une seule puissance nous inquiète en ce moment, lui avait dit celui-ci, c'est l'Autriche. Si elle reste tranquille, les États balkaniques ne bougeront pas ; un mouvement d'elle peut déchaîner tous les appétits. »

A Vienne, cependant, M. Dumaine avait revu le comte Berchtold, qui était sur le point de partir pour Ischl et qui lui avait dit que sa proposition était inspirée par le désir de maintenir la paix et qu'il comptait sur le concours du gouvernement français. Il avait laissé entendre qu'il était prêt à donner son appui au Monténégro pour une rectification de frontières ; et comme M. Dumaine objectait que cette faveur ne manquerait pas d'exciter les convoitises des autres États balkaniques, le comte Berchtold avait ajouté que la Porte elle-même admettait les revendications monténégrines et demandait seulement un délai pour y satisfaire. Ces détails n'étaient pas sans justifier quelques soupçons. Pour le reste, le comte Berchtold souhaitait seulement que les grandes puissances voulussent bien « s'employer séparé-

ment à recommander à Constantinople une politique de décentralisation, mais en s'abstenant, ajoutait-il, de préciser la nature des réformes, comme on a tenté, sans succès, de le faire précédemment. » M. Dumaine concluait : « Dans leur ensemble, les suggestions du comte Berchtold restent très vagues. Il reconnaît que les réponses des gouvernements consultés lui seront utiles pour fixer sa ligne de conduite. »

Pendant ce temps, on continuait à découvrir des bombes dans la région de Kuprulu ; les Albanais se rassemblaient dans les sandjaks d'Elbassan et de Dibra.

Les dernières paroles que j'adressai à M. Sazonoff furent pour le prier d'agir avec l'Angleterre et avec nous dans l'intérêt de la paix et de ne pas laisser tomber l'entretien avec le comte Berchtold. Nous nous entendîmes pour publier, au moment de mon départ, un bref communiqué, où nous disions que nos conversations, empreintes d'une grande cordialité, nous avaient permis d'examiner, dans un esprit de confiance et d'amitié, tous les grands problèmes de la politique internationale et de constater notre accord ; et nous terminions par ces mots : « Ils ont reconnu, une fois de plus, que l'entente des deux pays amis et alliés, fondée sur des intérêts permanents, consacrée par des sentiments invariables, et progressivement adaptée à toutes les nécessités que doit prévoir une alliance, est et demeure une garantie précieuse pour le maintien de la paix et de l'équilibre européen. »

Je montai alors sur le yacht *Neva*, amarré au quai Nicolas, pour aller me rembarquer sur le *Condé*, mouillé à Cronstadt. Je fus reçu par l'amiral Grigorovitch, par M. Sazonoff et par le géné-

ral Soukhomlinoff, ministre de la Guerre, dont l'Empereur m'avait dit : « Il ne paie pas de mine ; mais il est très bien. » Il ne payait pas de mine, en effet ; et qu'il fût bien ou mal, c'est ce que je n'avais pu découvrir. M. Georges Louis, le personnel de l'ambassade, M. Isvolsky, partirent avec moi sur le yacht, et m'accompagnèrent jusqu'au bâtiment français, à bord duquel je les avais conviés à déjeuner avec les ministres russes. Je quittai la *Neva* le premier, pour regagner le *Condé*, y faire hisser les couleurs russes, et y attendre mes invités. Ils vinrent successivement en vedettes ou en canots. M. Kokovtzoff arriva le dernier, de Peterhof, où il était allé faire son rapport hebdomadaire à l'Empereur, et d'où l'avait amené le yacht particulier du président du Conseil. Il m'exprima courtoisement les vœux de Nicolas II pour le président de la République et pour le gouvernement français.

Les marins du *Condé* s'étaient piqués d'honneur. Avec des soins délicats, ils avaient dressé une grande tente sur le gaillard d'arrière du croiseur, et l'avaient merveilleusement décorée. Entre les canons et les faisceaux d'armes étaient disposées des draperies blanches, traversées de bandes tricolores. Des roses rouges et blanches fleurissaient les tables. Amarré dans la rade, le *Condé* ne bougeait pas sur ses ancres. Le temps était beau, plus agréable et moins chaud qu'à l'arrivée ; le cuirassé russe *Aurora* était toujours à quelques brasses du navire français. Je pus éviter les discours et les toasts. Je portai seulement, sans un mot de commentaire, la santé de l'Empereur et de la famille impériale. Avec la même simplicité, M. Kokovtzoff nous de-

manda de lever nos verres en l'honneur du Président de la République et à la prospérité de la France. *Hymne russe*, *Marseillaise*, et tout prit fin. A l'issue du déjeuner, je fis visiter le *Condé* en détail à mes invités. Tous, y compris M. Georges Louis et M. Isvolsky, se retirèrent vers quatre heures de l'après-midi, en me renouvelant leurs souhaits de bonne traversée. Le yacht *Neva* hissa le pavillon français et la flamme du signal : « Bon voyage ! » Puis, dans la brume qui se levait, il s'éloigna vers Saint-Pétersbourg. Le *Condé* salua de dix-neuf coups de canon ; l'*Aurora* répondit et notre croiseur, après avoir appareillé pour le départ, prit la direction de la France. Le soleil s'était caché. Il tombait une pluie violente.

A peine avions-nous parcouru quelques milles sur le golfe de Finlande que Cronstadt était mis en état de siège. On craignait, paraît-il, une mutinerie des équipages de la flotte. Notre navigation tranquille recommença sur une mer d'un vert pâle, où étaient assez rares les rencontres d'autres vaisseaux. Tantôt, je reprenais mes lectures sur ma plage d'arrière, tantôt je me promenais sur le pont avec M. Dœschner. Je m'instruisais auprès des officiers et des matelots. Je tâchais de m'initier à cette vie de bord, si passionnante dans sa rudesse, si pleine dans sa monotonie. Le dimanche, à l'entrée du grand Belt, devant l'île de Langeland, à la hauteur du château Trauckœr, nous rencontrâmes par tribord, à deux milles de distance environ, un cuirassé allemand, que le commandant Carré me dit être du type *Braunschweig*. Comme à l'aller, des saluts furent échangés. Toute la journée du lundi se passa dans l'enchantement d'une belle traversée et le mardi, 20 août,

vers six heures du soir, nous arrivions devant Dunkerque.

J'avais, à la fois, hâte de retrouver la France et regret de me séparer du *Condé*, qui m'était devenu cher, de ses officiers, que j'avais appris à estimer, de ses matelots, dont j'avais admiré l'esprit de discipline et de dévouement. La municipalité de Dunkerque me permit de concilier ces sentiments opposés. Elle me demanda de passer une dernière nuit en rade, sur le *Condé*, et de ne débarquer que le lendemain, mercredi, un peu avant midi, pour venir déjeuner à l'hôtel de ville. Lorsque je quittai le *Condé* à l'heure dite, sur le torpilleur qui devait m'amener à terre, la mer était fortement houleuse ; mais le soleil brillait du plus vif éclat. M. Steeg était venu de Paris pour me transmettre les remerciements et les félicitations du gouvernement. Il m'apportait aussi quelques papiers, parmi lesquels ce télégramme, que M. Georges Louis m'avait adressé de Pétersbourg, le lundi 19 août, à dix heuf heures, sous le numéro 407 : « En termes très chaleureux, M. Sazonoff m'a exprimé sa satisfaction d'être entré en relations directes avec vous. Il a insisté sur le surcroît de force que devra donner à la politique commune des deux pays la clarté de vos vues et votre esprit de décision. M. Kokovtzoff s'est également félicité des entretiens que vous avez eus avec lui. Il constate que les deux gouvernements sont d'accord sur tous les points où ils doivent concerter leur action. — Georges Louis. »

Une foule énorme s'était massée sur les quais du port de Dunkerque, et principalement sur le terre-plein de l'écluse Trystram. Je fus reçu par le maire, M. Terquem, les sénateurs et les députés ; et un

landau, où je montai avec M. Steeg, nous conduisit, par les rues pavoisées, jusqu'à l'hôtel de ville. Parmi les acclamations, je perçus un cri poussé par un ouvrier : « Vive le bon citoyen ! » Le souvenir de ce simple vivat m'a souvent réconforté et, lorsqu'il l'a fallu, consolé de quelques outrages. Après le déjeuner, je prononçai une courte allocution, dans laquelle je fis surtout l'éloge de nos marins : « Le contact de leurs vertus professionnelles m'a paru, disais-je, pour l'esprit d'un hôte de passage, aussi salubre que peut être pour le corps le contact de l'air salin. » Je me félicitais de l'accueil amical qu'avait fait le gouvernement russe à l'envoyé du gouvernement de la République : « La Russie et la France, remarquais-je, sont également intéressées à la solidité de l'alliance, qui leur permet tous les jours de concerter leur action diplomatique et de coopérer au maintien de la paix, tout en suivant avec vigilance les événements qui se déroulent et en se protégeant d'un commun accord contre les hasards de l'avenir. Cette union se complète et s'élargit par notre cordiale entente avec l'Angleterre et personne assurément ne peut voir, dans ce pacifique groupement de trois puissances amies, une volonté provocatrice et agressive. C'est à la faveur d'une politique de sagesse, de sang-froid et de dignité que la République a pu maintenir le rang de la France dans le monde. C'est notre force matérielle et morale qui peut seule donner du prix à notre amitié et nous valoir au dehors des concours persévérants. Efforçons-nous donc de conserver et d'accroître les énergies vitales de notre pays, et je ne veux pas dire seulement sa puissance militaire et navale, mais aussi et surtout cette con-

fiance politique et cette unité de sentiment national qui font la grandeur, la gloire et l'immortalité des peuples. »

Le soir, j'étais à Paris. Les ministres m'attendaient sur le quai. Aux abords de la gare, je trouvai ce que je n'avais guère vu en Russie, un peuple qui criait son accord avec son gouvernement.

CHAPITRE VI

Menaces en Orient. — Inquiétude de l'Europe. — Premièr proposition Berchtold. — Acceptation. — Résistance de l Turquie. — Scrupules britanniques. — Voyage à Longwy — Deuxième proposition Berchtold.

M. Briand avait envoyé par radio au *Cond* la substance des informations qu'il avait reçues et je m'étais continuellement tenu en relations avec lui. A mon arrivée, je me fis représenter les dépêches et les télégrammes des derniers jours et dès le lendemain, jeudi 22 août, nous eûmes à Rambouillet un conseil des ministres, auquel je soumis le compte rendu détaillé de mon voyage et lus les diverses notes que j'avais rédigées à Saint Pétersbourg. Le conseil s'occupa ensuite, selon l'expression consacrée, des affaires courantes. C'était le moment où le prétendant El Heïba venait d'entrer à Fez ; il fallait envoyer de nouveaux renforts. Un congrès, peu nombreux, d'ailleurs, d'instituteurs syndiqués s'était tenu à Chambéry les jours précédents et avait adhéré à une œuvre intitulée *le Sou du soldat*, qui menaçait la discipline dans l'armée. M. Guist'hau saisit le conseil des ordres du jour votés dans la réunion de Chambéry. Il fut décidé à l'unanimité que les syndicats seraient invités à se dissoudre, et cette note fut donnée à la presse : « Le conseil a estimé que les éducateurs de la jeunesse fran-

çaise, en adhérant à des œuvres antipatriotiques, mettaient gravement en péril l'école laïque, et il a été décidé de ne pas tolérer pareille attitude (1). »

Les nouvelles d'Orient ne s'amélioraient guère. La proposition du comte Berchtold n'avait nulle part, dans les chancelleries, le succès que nous eussions souhaité. M. Laroche nous télégraphiait que le gouvernement italien envisageait avec méfiance l'initiative autrichienne (2). Sur les entrefaites, le 19 août, M. Sevastopoulo, chargé d'affaires de Russie, était venu au quai d'Orsay. Il y avait remis une note indiquant que la Bulgarie et la Serbie, préoccupées de voir la Turquie accorder certains avantages aux Albanais révoltés, demandaient, le cas échéant, des droits analogues au profit de leurs congénères de Macédoine. Tant que leurs voisins avaient été malheureux, leur propre malheur leur avait paru supportable. Maintenant que l'Albanie semblait venir à meilleure fortune, la Serbie et la Bulgarie sentaient doublement leurs souffrances. Ainsi va l'humanité.

Le gouvernement russe estimait que, sans se mettre en contradiction avec la pensée du comte Berchtold, les puissances pourraient engager, au sujet des réclamations serbes et bulgares, des conversations à Constantinople (3).

Mais de Turquie, M. Bompard, traduisant l'opinion qu'il entendait exprimer autour de lui, nous mettait en garde contre la proposition autri-

(1) J'ai plaisir à dire que les quelques instituteurs qui s'étaient compromis dans ce mouvement se sont admirablement conduits pendant la guerre.

(2) Télégramme du 19 août.

(3) Note russe du 19 août.

chienne. Les sujets ottomans de races bulgare, serbe et grecque, considéraient en effet comme incompatible avec leurs intérêts nationaux l'octroi aux Albanais de privilèges particuliers ; l'idée du comte Berchtold amènerait « le choc des races et la désagrégation de la Turquie d'Europe » ; et « si le ministère autrichien insistait sur sa suggestion, il conviendrait de lui demander de préciser ses intentions, car dès qu'il s'écarterait des formules vagues, pour donner à ses vues une forme concrète, l'impossibilité d'accueillir ses propositions sans mettre en péril la paix de l'Orient et détruire le *statu quo* balkanique sauterait à tous les yeux, et même aux siens, s'il y avait effort de sincérité » (1).

Il n'y avait guère qu'à Vienne et à Sofia que le mot d'ordre fût l'optimisme. L'empereur François-Joseph avait conféré au comte Berchtold, en signe d'approbation souveraine, le collier de la Toison d'or. Informé des intentions du gouvernement austro-hongrois, Ferdinand de Bulgarie s'était empressé, à son tour, d'y adhérer bruyamment, comme pour donner au monde un nouvel exemple de sa duplicité. M. Dumaine était d'avis qu'il fallait, malgré tout, continuer notre bon accueil à la proposition du comte Berchtold et ne pas nous exposer au reproche de l'avoir fait échouer (2). Il avait raison, mais une publicité tapageuse ayant été savamment organisée autour de la démarche autrichienne, M. Bompard répétait avec insistance que tout ce bruit révélait une manœuvre de Vienne, que le gouvernement austro-hongrois ne visait pas sincèrement à la

(1) Télégramme de Constantinople du 17 août, *Livre jaune*, n° 55.

(2) Télégramme de Vienne, 17 août, *Livre jaune*, n° 56.

pacification des Balkans et qu'il avait un dessein égoïste, probablement celui de se former une nouvelle clientèle parmi les populations chrétiennes de la péninsule, en même temps que serait donnée satisfaction à son ancienne clientèle albanaise. M. Bompard persistait à croire que le meilleur moyen de répondre à M. Berchtold était de lui demander des précisions, et lui non plus n'avait pas tort.

Le gouvernement allemand, surpris, comme l'avait dit M. de Manneville, par l'initiative autrichienne, s'était demandé si la démarche du comte Berchtold et surtout la publicité qui y avait été donnée, étaient opportunes ; mais il n'en était pas moins décidé à observer ses devoirs d'allié (1).

Au milieu de ces hésitations et de ces obscurités, il ne restait guère de précis que l'accord qui s'était établi entre M. Sazonoff et moi, sur le projet du comte Berchtold. Aussi bien M. Briand, dès qu'il avait reçu mon télégramme de Saint-Pétersbourg, avait-il, comme je l'ai dit, averti de cette entente le gouvernement britannique. M. de Fleuriau avait indiqué dans sa réponse que le cabinet anglais montrait à son tour peu d'enthousiasme à s'engager dans cette affaire (2). Sir Edward Grey avait télégraphié de Fallodon à sir L. Mallet qu'à son avis, tout en adoptant une attitude sympathique à la politique de réformes en Turquie, les puissances devaient « éviter de donner à leurs conseils une forme qui pût éveiller les susceptibilités de l'opinion et de l'armée ottomanes. » Cette pré-

(1) Télégramme Manneville, 17 août, *Livre jaune*, nº 54.
(2) *Livre jaune*, nº 53.

caution paraissait également nécessaire au sous-secrétaire d'État permanent. Il avait reçu la visite de l'ambassadeur de Turquie et Tewfik-Pacha lui avait déclaré que « la mise en œuvre de la suggestion autrichienne nuirait à l'autorité du ministère turc au lieu de la consolider. »

En Albanie, les choses se gâtaient de plus en plus. La rébellion avait transporté son quartier général de Prichtina à Uskub, et elle esquissait déjà un mouvement vers Kuprulu. Le gouvernement de Constantinople affectait une quiétude parfaite. Il offrait cependant trente-cinq mille fusils aux Albanais pour obtenir l'évacuation d'Uskub. En revanche, il décidait d'agir vigoureusement contre les Monténégrins. Il traitait avec les forts et se proposait d'écraser les faibles.

Fidèle à la promesse qu'il m'avait faite, M. Sazonoff, avant de prendre un congé de quelques jours, avait déclaré à l'ambassadeur d'Autriche que, du moment où les projets du comte Berchtold tendaient au maintien du *statu quo* et à l'apaisement dans les Balkans, le gouvernement russe consentait volontiers à causer. Depuis lors, le comte Thurn était venu voir M. Nératoff, gérant du ministère, et lui avait dit qu'il pourrait être bientôt en mesure de lui donner des nouvelles précises sur les vues de son gouvernement.

Le besoin de ces nouvelles précisions se faisait, en effet, sentir. Mais on était au 21 août, et les ministres anglais n'avaient pas interrompu leurs vacances d'été et, à ce moment, ils ne croyaient guère à la possibilité d'intervenir efficacement dans la crise orientale (1). De son côté, le comte

(1) Dépêche de M. de Fleuriau, 21 août.

Berchtold ne semblait pas pressé de donner plus de clarté à sa pensée. D'après ce que télégraphiait M. Dumaine (1), « loin de vouloir présenter un programme, il se proposait de se guider sur les réponses qui lui étaient faites ». Notre ambassadeur ajoutait : « Il m'a fait donner ces explications sous une forme qui marquait beaucoup plus de circonspection qu'il y a huit jours. Il part pour la Hongrie et la Roumanie, en annonçant qu'aidé d'un secrétaire, il suivra le développement de l'échange de vues. » Aimable indifférence de grand seigneur qui commence une conversation et l'interrompt sans même remarquer la surprise de ses interlocuteurs.

Mais je pensais qu'après le premier pas fait par l'Autriche, c'était à nous de faire le second, et j'envoyai à M. Dumaine un télégramme où je tenais compte des scrupules de sir Edward Grey et où je résumais, aussi exactement que possible, la pensée sur laquelle je m'étais mis d'accord avec l'Angleterre : « Vous pouvez dire au comte Berchtold que, pour autant que le gouvernement ottoman serait spontanément décidé à accorder certains avantages aux Albanais, le gouvernement français lui conseillerait volontiers de faire des concessions correspondantes ou analogues aux Serbes, aux Bulgares et aux Grecs, mais que la France ne pourrait prendre sur elle de provoquer elle-même dans les Balkans une modification du *statu quo*. Sous cette réserve, nous sommes tout disposés à échanger des vues avec le gouvernement impérial et royal au sujet du régime de décentralisation dont a parlé le comte Berchtold.

(1) *Livre jaune*, n° 63.

Il va sans dire que nous nous concerterions avec la Russie et l'Angleterre sur les suites que pourrait comporter une proposition définitive. » Il était impossible, je crois, de montrer plus franchement notre désir d'éviter toute aventure, et lorsqu'on nous reproche d'avoir écarté ou laissé volontairement tomber l'initiative autrichienne, on sacrifie l'histoire à la polémique.

Pour sortir des généralités où se complaisait le comte Berchtold, je demandai à M. Bompard de me faire connaître exactement les revendications albanaises. Il m'en envoya, le 23, l'énumération complète, avec l'indication de celles qui étaient acceptées par le gouvernement ottoman. Il semblait que les insurgés eussent trouvé suffisantes les concessions qui leur étaient faites, mais les Macédoniens réclamaient, avec une âpreté croissante, des avantages identiques.

En l'absence du comte Berchtold, M. Dumaine fit part de ma réponse au baron Macchio. « Dès que sera parvenu l'assentiment de tous les cabinets consultés, avait-il été dit à notre ambassadeur, le comte Berchtold poursuivra l'échange de vues. » — « Il communiquera, écrivait M. Dumaine, des explications et peut-être des propositions sur lesquelles je n'ai aucun renseignement. Il semble bien que le ministre procédera avec beaucoup de circonspection et s'interdira tout ce qui aurait l'air d'une immixtion dans le gouvernement intérieur de la Turquie. » Pénible « échange de vues » où l'on ne nous offrait jamais de « vues » à échanger !

Malgré ce mouvement de retraite du comte Berchtold, je voulais encore espérer que l'Europe finirait par se concerter et qu'un effort commun

pourrait être tenté par les puissances à Constantinople. J'avais chargé M. Bompard d'indiquer discrètement à la Porte, en évitant tout ce qui ressemblait à une pression, notre confiance que les avantages faits aux Albanais seraient concédés aux chrétiens des Balkans. J'avais informé de cette démarche le gouvernement anglais, en le priant de donner, comme il en avait manifesté l'intention, des instructions analogues (1). En même temps, j'avais prié Rifaat-Pacha, qui était intelligent et connaissait les choses d'Europe, d'agir auprès de son gouvernement et aussi de me renseigner sur les réformes réellement octroyées aux Albanais. Il m'avait envoyé, le samedi 24, avec un petit billet personnel, une liste qui confirmait les indications que je tenais déjà de M. Bompard.

Le lendemain dimanche, j'ouvris une courte parenthèse dans ces négociations compliquées. J'allai, avec M. Lebrun, inaugurer à Longwy un monument qu'on venait d'élever en souvenir des trois sièges subis par la place en 1792, en 1815 et en 1870. Devant l'œuvre du sculpteur Bussière, — la ville de Longwy symboliquement représentée par une femme coiffée du bonnet lorrain, serrée dans une cotte de mailles, tenant, de la main droite, le glaive de la défense, et, de la gauche, un drapeau, — je m'abstins de tout discours politique ; je me bornai à rappeler brièvement l'histoire des trois sièges et à faire un éloge mérité de mon collègue des Colonies. Comme le gouvernement, les populations lorraines étaient si pacifiques, qu'un arc de triomphe, dressé dans les

(1) *Livre jaune*, n° 71.

rues de Longwy, portait cette inscription : « Honneur aux défenseurs de la paix. »

Le lundi et le mardi, je crus pouvoir imiter mes collègues britanniques et passer quelques heures en famille à Sampigny. Mais mon repos fut vite troublé par les nouvelles discordantes qui m'arrivaient de toutes parts. Le comte Berchtold était, à Sinaïa, l'hôte du roi de Roumanie. Notre ministre à Bucarest, M. Blondel, estimait que la presse de Vienne avait donné à ce voyage plus d'importance qu'il n'en avait (1). Il y avait cependant quelque chose d'énigmatique dans l'attitude de la Roumanie, qui était alors l'alliée de l'Autriche et qui surveillait les moindres mouvements dans les Balkans.

Les Italiens évacuaient Sidi-Saïd en Tripolitaine. Les émissaires officieux de la Porte et de l'Italie avaient repris leurs conversations en Suisse. L'agitation qui se manifestait à Samos nous forçait à y envoyer le *Bruix*, qui se trouvait en rade de la Canée, pour coopérer au maintien de l'ordre avec un croiseur anglais. La situation s'aggravait au Maroc, par suite de l'action d'El Heïba ; nous faisions partir d'urgence de nouveaux renforts. A Constantinople, le grand vizir avait reçu l'ambassadeur d'Autriche et lui avait déclaré que la proposition Berchtold était inacceptable. Le gouvernement ottoman s'était montré indigné de ce qu'il appelait une tentative d'ingérence dans les affaires intérieures de l'empire. Il avait pourtant ajouté qu'il était disposé à accorder aux populations de la Roumélie, sans distinction de race ni de religion, les libertés scolaires

(1) De Bucarest, 26 août.

et linguistiques accordées aux Albanais ; mais il n'entendait pas qu'on essayât de lui forcer la main. D'accord avec moi, M. Bompard avait répondu que la Porte éviterait l'inconvénient de paraître céder à des influences extérieures, si elle faisait connaître elle-même publiquement ses intentions et se hâtait de les réaliser (1). Notre ambassadeur à Madrid, M. Geoffray, qui était à Paris, venait m'entretenir des difficultés que rencontraient les négociations avec l'Espagne. Bref, de tous côtés à la fois, surgissaient les incidents.

Après un congé très court, M. Sazonoff avait repris, à Saint-Pétersbourg, la direction de son ministère. M. Georges Louis l'avait vu le mercredi 28. Il l'avait trouvé très préoccupé de l'état des Balkans. Le comte Thurn avait fait part au ministre russe d'une conversation que l'ambassadeur d'Autriche à Constantinople venait d'avoir avec le grand vizir. Une rupture entre la Turquie et le Monténégro pouvait être très prochaine. Moukhtar-Pacha avait dit au marquis Pallavicini que, si le Monténégro ne démobilisait pas, le gouvernement ottoman lui adresserait un ultimatum. M. Sazonoff désirait que les puissances agissent à la fois à Cettigné et à Constantinople pour obtenir que les troupes massées de chaque côté de la frontière fussent promptement retirées (2).

M. Georges Louis avait, le même jour, demandé à M. Sazonoff s'il y avait lieu de croire que l'Autriche eût connaissance des accords serbo-bulgares. « Je ne sais, avait répondu le ministre. On n'y a fait allusion en notre présence ni à Vienne,

(1) De Thérapia, 27 août.
(2) *Livre jaune*, nº 73, 28 août 1912.

ni à Berlin. Mais, au printemps dernier, quand le roi Ferdinand était à Berlin, M. de Kiderlen lui dit à brûle-pourpoint : « Vous vous êtes enfin entendus avec les Serbes, et ce n'a pas été sans peine. » Le roi feignit de ne pas entendre et ne répondit pas. Il a eu l'impression que peut-être M. de Kiderlen soupçonnait seulement ce qu'il affirmait. » Telle était la version donnée par Ferdinand de Bulgarie au gouvernement russe, au moment où il lui empruntait trois millions. Vérité ou mensonge, je ne sais. Il se peut tout aussi bien que Ferdinand lui-même soit allé trahir son prêteur à Berlin. En tout cas, l'état des esprits en Bulgarie inquiétait M. Sazonoff. Il voyait maintenant le péril des accords balkaniques et il exprimait le vœu que la Russie et la France s'entendissent en vue d'une action commune. Je ne perdis pas une heure. Je répondis immédiatement à M. Georges Louis que j'étais d'accord avec M. Sazonoff sur la nécessité de recommander le calme à Sofia. J'étais, du reste, déjà intervenu en ce sens. Je fis renouveler ma démarche. J'informai le gouvernement bulgare que, dans l'état de trouble actuel, nos banquiers ne pourraient se prêter à l'émission de l'emprunt et que l'ajournement s'imposait. Je demandai à Constantinople et à Cettigné le retrait des troupes de la zone frontière monténégrine (1).

M. Georges Louis m'avait également télégraphié : « On s'est demandé si, en formulant sa proposition, le comte Berchtold n'aurait pas eu le dessein de rendre nécessaire la réunion d'une conférence. Comme je lui parlais de cette conjec-

(1) *Livre jaune*, nos 75, 76, 77, 78.

ture, M. Sazonoff m'a dit : « Si nous arrivons à la certitude que l'Autriche se prépare à proposer la réunion d'une conférence européenne, je demanderai au gouvernement français de prendre les devants. La Russie aurait intérêt à ce que l'initiative fût prise par un gouvernement ami. » J'avais aussitôt répondu que j'étais à la disposition du gouvernement russe pour examiner, d'accord avec lui, toutes les éventualités, que j'inclinais à croire que la multiplicité des questions posées pourrait rendre une conférence nécessaire et que j'allais pressentir, à ce sujet, le gouvernement anglais (1). Ainsi, lorsqu'il semblait possible de chercher à organiser, dans une conférence générale, le concert européen, je pensais que la Triple-Entente elle-même ne devait laisser à personne le soin de cet effort.

Mais M. Georges Louis me prévenait, le 29, que l'ambassadeur de Turquie avait dit à M. Sazonoff, comme Gabriel Effendi à M. Bompard : « La proposition du comte Berchtold est inacceptable et ne sera pas acceptée. » A Rome, le ministre de Bulgarie, M. Rizoff, qui avait joué un rôle si actif dans la conclusion des accords balkaniques, était allé trouver notre chargé d'affaires, M. Laroche. Il lui avait fait un tableau très sombre de l'effervescence qui régnait dans son pays. Les esprits étaient montés à tel point que, si le roi Ferdinand résistait, sa vie pourrait bien être menacée. M. Rizoff, qui connaissait son souverain, ajoutait sans rire : « Cela suffira, pense-t-on, à le faire céder. » Les seules solutions possibles, disait M. Rizoff, étaient l'autonomie ou l'anatomie de

(1) *Livre jaune*, n° 74.

la Macédoine. Selon lui, les Bulgares étaient persuadés que le gouvernement de Saint-Pétersbourg lui-même, malgré ses efforts de résistance, serait emporté par le courant populaire, le jour où l'on apprendrait en Russie que les frères slaves avaient attaqué les Turcs. M. Rizoff s'en réjouissait et ne cachait pas qu'à son avis, il fallait saisir l'occasion par les cheveux (1).

Par bonheur, l'Angleterre était intervenue à Sofia dans le même sens que nous ; mais elle pensait toujours qu'il convenait d'éviter toute apparence d'immixtion dans les affaires de la Turquie.

D'heure en heure, de minute en minute, les conversations s'entre-croisaient, comme si les nations les engageaient à la fois sur les mêmes fils téléphoniques. M. de Panafieu nous informait qu'il avait fait à Sofia la démarche prescrite et que le gouvernement de M. Guéchoff lui avait répondu : « Nous sommes fermement décidés à conserver jusqu'à la dernière extrémité une attitude pacifique ; mais nous sommes un gouvernement d'opinion et, si la guerre italo-turque se terminait prochainement sans qu'aucune satisfaction fût accordée aux chrétiens de Macédoine, nous pourrions être impuissants à contenir les impatiences du public et de l'armée (2). »

Le 30 août, M. Sevastopoulo venait, en l'absence de l'ambassadeur, qui n'était pas encore rentré en France, remettre au quai d'Orsay une note qui signalait une vive agitation en Bulgarie. « D'un autre côté, était-il dit, les populations chrétiennes de la Turquie ont l'impression que

(1) Télégramme de M. Laroche du 30 août 1912.
(2) Télégramme de M. de Panafieu du 30 août 1912.

l'Europe se désintéresse d'elles et les abandonne à leur destin, et elles peuvent évidemment être poussées ainsi dans la voie des excès terroristes. Un pareil état de choses semble à M. Sazonoff réclamer quelques mesures susceptibles de donner tant aux États balkaniques qu'aux populations chrétiennes de la péninsule elles-mêmes l'espoir d'une amélioration de leur sort. »

Mais, en même temps, M. Georges Louis me télégraphiait : « Ce n'est pas, m'a dit M. Sazonoff, que je souhaite la réunion d'une conférence. Je la redoute, au contraire, car elle peut faire naître des difficultés encore plus grandes que celles qui nous préoccupent. A mon avis, la proposition n'en devrait être faite que s'il devenait certain que l'Autriche est décidée à la présenter et qu'une conférence ne peut plus être évitée. » Mais comment améliorer le sort des populations balkaniques, sans réunir une conférence? Et comment, si l'on n'améliorait pas leur sort, arriver, après les accords balkaniques, à conserver le *statu quo*?

Le problème devenait chaque jour plus complexe et la solution plus incertaine.

Dans l'intervalle, le comte Berchtold était rentré de voyage. Il était allé retrouver l'Empereur à Ischl, et le 31 août, M. Dumaine m'annonçait que de nouvelles propositions, sur la manière de procéder avec la Turquie, seraient, sans doute, avant peu, soumises par l'Autriche aux gouvernements qui avaient accepté « d'échanger des vues » avec elle (1). Je saisis au vol cette espérance, et je répondis sur-le-champ qu'aussitôt que je connaîtrais les propositions du gouvernement austro-hongrois,

(1) Télégramme de M. Dumaine du 31 août.

je les examinerais avec l'Angleterre et la Russie. « Dès maintenant, ajoutais-je, vous pouvez exprimer à titre personnel l'opinion que le gouvernement de la République, fermement attaché à la Triple-Entente, ne poursuit en Orient aucun objet d'intérêt exclusif et que *le concours de toutes les puissances lui paraît nécessaire à la solution du problème balkanique* (1). » Je ne pouvais évidemment rien décider avant de connaître les nouvelles propositions du comte Berchtold et de m'être concerté avec nos alliés ; mais ne voulant laisser à l'Autriche aucun doute sur notre désir d'entente générale, je la prévenais que pour le règlement des questions balkaniques le concours de toutes les puissances, et par conséquent de l'Autriche et de l'Allemagne son alliée, me semblait indispensable. Était-il possible de prendre, dès le début de la crise, une position plus nette et plus pacifique?

En attendant les projets complémentaires du comte Berchtold, j'étais allé de nouveau, pendant quelques heures, respirer l'air pur de la vallée meusienne. M. Millerand, qui revenait de Carlsbad par la Suisse, et qui, en passant dans les Vosges, avait projeté de s'arrêter à Létraye chez notre regretté confrère et ami de jeunesse, M. Maurice Bernard, m'avait écrit qu'avant de rentrer à Paris, il ferait volontiers, avec Mme Millerand, un détour par Sampigny. Nous avions été heureux de nous retremper ensemble, lui, Maurice Bernard et moi, dans de vieux souvenirs et d'échanger quelques idées à l'ombre de nos forêts lorraines (2).

(1) *Livre jaune*, n° 88.

(2) J'étais à Sampigny le 1er septembre, et c'est par téléphone que j'avais dicté à M. Paléologue le télégramme destiné à M. Dumaine.

Qui nous eût dit que, deux ans plus tard, ces bois paisibles seraient le théâtre ensanglanté de formidables combats? M. Millerand ne donna à son bref séjour nul caractère officiel. Il ne visita même aucun des forts d'arrêt qui environnaient Sampigny, ni Troyon, ni les Paroches, ni le camp des Romains. Pendant quelques heures, nous oubliâmes que nous étions, lui, ministre de la Guerre, moi, président du Conseil. Mais cette halte fut bientôt terminée, et je dus reprendre la marche interrompue.

Le télégramme que j'avais envoyé à Vienne avait reçu la pleine approbation du gouvernement britannique. Sir Edward Grey croyait, autant que le cabinet français, à la nécessité d'une collaboration entre toutes les puissances. Quant à une conférence, il pensait qu'il était impossible d'y songer avant la fin de la guerre italo-turque et que, même après la paix, la conférence ne devrait avoir lieu que sur un programme préalablement limité (1).

Le mardi 3 septembre, je reçus, au quai d'Orsay, la visite du chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie et je pris immédiatement, sur notre entretien, la note que voici, laissée dans les archives : « Le comte Berchtold se félicite de l'accueil qu'ont reçu ses premières ouvertures. Il constate que les Albanais, ayant obtenu en quatorze articles les concessions que le gouvernement turc leur avait promises, la condition posée par le gouvernement français se trouve, par là même, remplie et qu'il est désormais possible de demander

(1) Télégramme de M. de Fleuriau, 1er septembre, nos 241 et 242.

pour les autres nationalités les mêmes avantages. Il ajoute qu'il conviendrait, en outre, de donner au gouvernement turc, sans recourir à une démarche collective, le conseil d'assurer dans les Balkans, la liberté des élections et une équitable représentation des nationalités. Il explique que, si une interpellation avait pu avoir lieu au parlement turc sur l'affaire de Kotchana, il aurait été beaucoup plus facile de calmer l'opinion provoquée par cet incident. Je réponds : 1° pour les avantages équivalents à accorder aux nationalités, que nous avons déjà donné le conseil nécessaire et que le gouvernement turc se déclare disposé à prendre ces mesures ; 2° pour la liberté des élections, que le conseil pourra également être donné, mais avec beaucoup de discrétion et sans aucune ingérence dans la politique turque ; 3° pour la représentation équitable des nationalités, que, s'il s'agit de demander des réformes aux lois électorales actuelles, il me paraît difficile d'intervenir. Le chargé d'affaires m'assure que telle n'a pas été la pensée du comte Berchtold et qu'il a simplement voulu dire : « représentation équitable assurée par des élections libres. » Les propositions du comte Berchtold s'amenuisaient donc singulièrement. Chaque jour qui passait leur enlevait un peu de volume. Après tout le bruit qu'on avait fait autour d'elles, elles aboutissaient, non point à un programme positif, mais à la simple approbation de ce qu'avait déjà demandé la France et à une vague indication de nouveaux conseils à donner pour les élections ottomanes. La montagne accouchait d'une souris. De l'initiative autrichienne, il restait cependant cet indiscutable avantage qu'une conversation confiante était

ouverte entre les puissances et pouvait maintenant continuer.

L'Autriche avait fait à Berlin, à Londres, à Rome et à Saint-Pétersbourg la même démarche qu'à Paris. De Berlin, M. de Manneville m'en rendait compte en ajoutant : « M. de Kiderlen ne paraît pas attendre de grands résultats pratiques de la démarche du gouvernement austro-hongrois. » L'Allemagne restait donc sceptique, et c'était, cette fois, à Londres que la nouvelle suggestion autrichienne semblait d'abord obtenir le plus de succès. Sir Louis Mallet disait à M. de Fleuriau qu'elle lui avait laissé une impression favorable et qu'elle offrait une occasion de rapprochement entre Pétersbourg et Vienne (1). C'était, en effet, le véritable intérêt qu'elle présentait.

Le gouvernement autrichien fut très satisfait de la réponse que j'avais personnellement faite au comte Somssich. M. Dumaine me télégraphiait, dès le 4 septembre : « Le comte Berchtold m'a exprimé sa vive satisfaction de l'accueil fait par Votre Excellence à la nouvelle communication du chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie. Il a beaucoup insisté sur l'avantage, pour les puissances adhérentes, de maintenir entre elles le contact à la suite de cette action concertée. L'approbation que vous avez donnée à l'idée de recommander au gouvernement ottoman de laisser une entière liberté pour l'élection des députés et des conseillers des vilayets est aussi un encouragement très apprécié (2). » Ainsi le comte Berchtold était plus

(1) *Livre jaune*, n° 90.
(2) *Ibid.*, n° 91.

juste envers le gouvernement français que MM. Fabre-Luce, Judet, Renauld, ou Victor Margueritte. Il ne songeait pas à nous reprocher de nous isoler et de briser l'unité de l'Europe.

Il était juste ; mais, d'après M. Dumaine, il avait toujours les idées un peu vaporeuses. Dans une dépêche détaillée, notre ambassadeur me rapportait, en effet, que le comte Berchtold l'avait reçu, entre son retour de Sinaïa et son départ pour le château de Buchlau, dont MM. Bethmann-Hollweg, de Tschirschky et Szögenyi devaient être les hôtes. Après s'être montré fort heureux de ce que j'avais dit au comte Somssich, le comte Berchtold avait vanté, en termes diffus et confus, l'avantage d'établir entre les gouvernements consultés, à propos des questions intéressant l'Orient, un contact qu'il espérait voir subsister. M. Dumaine ajoutait : « Quant au genre de remède qu'il verrait à la situation, je n'ai pas réussi à intéresser le comte Berchtold à des considérations d'ordre pratique. On dirait qu'il s'effraie de sa propre initiative, dès qu'il s'agit d'en tirer quoi que ce soit de réel. »

Les palliatifs du comte Berchtold devenaient, en effet, de plus en plus illusoires. M. Georges Louis, qui avait vu M. Kokovtzoff, me télégraphiait le 5 : « Le président du Conseil est préoccupé de l'agitation des esprits en Bulgarie. Nous sommes arrivés, m'a-t-il dit, à un moment très difficile. Ce mois-ci, la Bulgarie aura terminé ses approvisionnements militaires ; ses récoltes sont rentrées et elle compte, en outre, avoir l'argent de l'emprunt. J'ai rassuré le président du Conseil sur ce dernier point, en lui faisant connaître, ainsi que j'en avais déjà informé M. Sazonoff, que, dès

la semaine dernière, vous aviez déclaré au gouvernement bulgare, que nos banquiers ne pourraient, dans l'état de trouble actuel, se prêter à l'émission de l'emprunt. M. Kokovtzoff s'en est montré très satisfait. Le président a ajouté qu'heureusement les grandes puissances semblaient toutes animées d'intentions pacifiques et que telle paraissait être l'impression générale, toutes les Bourses étant fermes et marquant même une tendance à la hausse. Dans le même ordre d'idées, on peut noter que les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche prennent leur congé à l'époque habituelle : le comte de Pourtalès est parti samedi dernier, et le comte Thurn va partir. »

Rien d'inquiétant, en tout cas, ne semblait venir de Berlin. Le gouvernement allemand était entièrement d'accord avec nous. Depuis le commencement de la crise balkanique, il paraissait animé du désir d'éviter des complications. Après la rupture des négociations navales avec l'Angleterre et avant la mise en application de ses nouvelles lois militaires, il était évidemment tenu à une politique prudente. Il avait fait à Vienne, disait-il, la même réponse que le gouvernement de la République. M. de Kiderlen n'avait pas encore été informé que le gouvernement ottoman eût l'intention d'étendre à toutes les nationalités chrétiennes de Macédoine le bénéfice des réformes accordées aux Albanais. Mais il avait su, par le chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie, que l'ambassadeur de Turquie avait donné à Vienne, à cet égard, des assurances analogues à celles que j'avais reçues de Rifaat-Pacha. M. de Kiderlen estimait, comme nous, que les ambassadeurs des puissances à Constantinople devaient encourager le gouver-

nement ottoman à persévérer dans la voie où il semblait résolu à s'engager. Mais il fallait, à son avis, éviter jusqu'aux apparences d'une intervention et, tout en faisant sentir le parfait accord de l'Europe, procéder par des avis amicaux, séparés et non identiques (1).

Le comte Berchtold gardait obstinément sur les lèvres son sourire distingué, et M. Dumaine m'écrivait (2) : « Depuis quelques jours, la presse viennoise envisage la situation en Orient avec un optimisme qui s'inspire visiblement de celui dont j'ai trouvé le comte Berchtold imperturbablement animé, au cours de l'entretien que j'ai eu avec lui mercredi. Il met son élégance coutumière à se défendre d'attacher lui-même plus d'importance qu'il ne convient à l'initiative qu'il a jugé bon de prendre et à laquelle ont été attribuées tant d'arrière-pensées. Il va jusqu'à décliner les responsabilités des conséquences plus ou moins hasardeuses qui en ont été tirées en Europe et en Turquie : « Je crois qu'en somme, de tout cela, il ne restera pas grand'chose, confiait-il en souriant à un de mes collègues. »

Malgré ce bel optimisme des cours et des chancelleries, malgré ces congés de diplomates et ces promenades d'été, je ne me sentais pas encore rassuré. Comme le gouvernement anglais, je ne me rappelais pas sans inquiétude les objections que M. Sazonoff avait faites, quelques mois auparavant, au protocole de désintéressement que j'avais proposé. Je craignais qu'en Orient, le *statu quo* ne fût pour l'Autriche et pour la Russie

(1) Dépêche de M. de Manneville, 7 septembre.
(2) Dépêche de M. Dumaine, 7 septembre.

qu'un pis aller momentané et un expédient provisoire. Je sentais que, liés par leurs accords récents, les États balkaniques devaient trépigner d'impatience ; mais je voyais bien aussi que ce qui avait le plus excité leurs appétits, c'étaient les concessions faites aux insurgés albanais. D'après M. de Fleuriau (1), sir Edward Grey avait été lui-même si inquiet de ce précédent, qu'à la nouvelle des premières mesures de bienveillance annoncées par Ghazi Moukhtar-Pacha, il avait été sur le point d'intervenir à Constantinople pour en déconseiller l'exécution. Il comprenait qu'elles allaient être contagieuses. La proposition Berchtold l'avait seule empêché de réaliser son intention première. Il avait, du reste, le vif désir de ne pas gêner le gouvernement turc et de ne rien faire qui pût ébranler davantage un édifice chancelant. Il demandait avec raison que les deux groupes de puissances s'unissent sans arrière-pensée et qu'on se gardât de tout acte ou de tout geste qui pût les opposer l'un à l'autre.

Elle-même, la deuxième proposition Berchtold ne l'avait pas séduit autant que sir Louis Mallet, et il ne désirait pas se laisser entraîner à des démarches qui lui semblaient un peu vaines.

M. de Fleuriau me télégraphiait le 6 septembre : « Sir Edward Grey se propose de répondre à la dernière communication autrichienne en termes généraux et courtois, qu'il a déjà recommandé à la Sublime Porte l'extension des privilèges albanais aux autres populations balkaniques et qu'il lui a exprimé son approbation des dispositions prises par le gouvernement ottoman en

(1) Dépêche du 5 septembre.

vue d'assurer la liberté des élections. Il terminerait en remerciant le comte Berchtold de lui avoir donné l'occasion d'échanger ses vues avec les autres puissances dont le concours est nécessaire pour le règlement pacifique des affaires des Balkans. Sir Louis Mallet m'a dit que cette dernière phrase serait inspirée de nos instructions à l'ambassadeur de France à Vienne (télégramme nº 629). Par cette fin de réponse, sir Edward Grey veut faire entendre que les pourparlers commencés sur l'initiative du comte Berchtold sont terminés et il me charge de demander à Votre Excellence, comme il fait demander à M. Sazonoff, si Elle ne jugerait pas utile que les trois puissances répondissent en ce sens, de manière à mettre poliment fin aux suggestions autrichiennes. D'autre part, l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne affirmant que toutes les puissances ont déjà répondu au comte Berchtold, le *Foreign Office* me prie de demander à Votre Excellence si elle considère sa conversation indiquée dans le télégramme 638 comme la seule réponse qu'elle veuille faire à la suggestion autrichienne. »

Puisque le gouvernement anglais comptait faire exactement la même réponse que nous, puisqu'il la jugeait suffisante, puisque le comte Berchtold lui-même en avait été satisfait et n'ajoutait plus rien, ni à ses questions, ni à ses propositions, j'ai naturellement dû faire savoir à sir Edward Grey que je n'avais moi-même rien à dire de plus (1). Après ce qu'il avait déclaré à M. de Fleuriau, je ne voulais pas, un instant, paraître

(1) *Livre jaune*, nº 76.

indiscret, ni surtout me faire soupçonner à Vienne de chercher à substituer l'initiative de la France à celle de l'Autriche.

D'après M. Laroche, notre chargé d'affaires à Rome (1), on considérait à la Consulta que la nouvelle démarche autrichienne consacrait l'échec de la proposition Berchtold. On y voyait les marques d'une « naïveté surprenante » ; et il était évident, remarquait M. Laroche, que l'insuccès du gouvernement allié causait une réelle satisfaction au cabinet italien.

Le vendredi 6 septembre, dans un nouveau conseil tenu à Rambouillet, je renseignai mes collègues sur les conversations engagées avec tous les postes d'Europe. Ils me donnèrent leur pleine approbation.

Les grandes manœuvres allemandes devaient commencer, le 10 septembre, dans le bassin de l'Elbe. Les nôtres étaient prévues pour la période du 11 au 17 septembre. Il avait été convenu qu'elles auraient lieu dans le Centre, loin de la frontière, pour éviter toute interprétation malveillante de l'Allemagne. La grève des inscrits maritimes était enfin terminée, après une sentence arbitrale qui avait débouté les grévistes de leurs revendications et que ceux-ci avaient loyalement acceptée. Libre de toute préoccupation d'ordre intérieur, l'esprit du gouvernement était, comme le mien, obsédé par l'unique pensée de conjurer des conflits en Orient.

(1) Rome, 6 septembre.

CHAPITRE VII

Les efforts pacifiques de la France. — Le président de la République aux grandes manœuvres. — Le grand-duc Nicolas en France. — Le café de M. Isvolsky. — Préparation du concert européen. — La mobilisation des États balkaniques.

M. Sazonoff avait dit à M. Georges Louis qu'après avoir entendu lecture de la dernière communication autrichienne, il avait exprimé au comte Thurn sa satisfaction de savoir les deux gouvernements d'accord sur deux points essentiels, la nécessité de maintenir le *statu quo* et le devoir d'agir en commun avec toutes les puissances. Pour le reste, le ministre des Affaires étrangères de Russie s'était borné à déclarer que, sans doute, l'organisation d'un régime de représentation proportionnelle était désirable, mais qu'en Turquie, un tel régime n'irait pas sans difficulté (1).

M. Sazonoff avait ensuite annoncé à M. Georges Louis qu'il se rendait à Moscou, qu'il rentrerait le 15 à Saint-Pétersbourg et partirait probablement pour Londres le 18. Il reviendrait d'Angleterre en Russie par la France et l'Allemagne et s'arrêterait un jour ou deux à Paris dans un strict incognito (2).

(1) *Livre jaune*, n° 95.
(2) Télégramme de M. Georges Louis, 6 septembre.

Le jour où m'arrivait ce télégramme, je reçus au quai d'Orsay le ministre de Serbie, M. Vesnitch, en qui je ne voyais pas encore le grand et sincère ami de la France qu'il a été depuis, et à qui j'adressais alors, sous une forme quelquefois assez vive, de fréquentes recommandations de sagesse. Il venait me confier, à titre personnel, me dit-il, l'inquiétude que lui inspirait la situation dans les Balkans. D'après lui, l'effervescence qui s'était produite en Bulgarie s'étendait maintenant aux populations serbes du royaume et de la Macédoine. Comme M. Kokovtzoff, il se demandait si, après la prochaine rentrée des récoltes, le gouvernement bulgare ne prendrait pas envers la Turquie une attitude nettement belliqueuse. « Eh! répondis-je à M. Vesnitch, la convention secrète que votre pays a conclue avec la Bulgarie, et que je connais maintenant, n'est sans doute pas étrangère à toute cette agitation. Soyez sûr, en tout cas, que les puissances sont fermement résolues à maintenir la paix. La Serbie risquerait, par suite, la plus dangereuse aventure, si elle se laissait entraîner par la Bulgarie dans une guerre contre la Turquie. » Sans violer la confidence que m'avait faite M. Sazonoff, et sans parler du contenu des conventions balkaniques, j'informai tous nos représentants de ma conversation avec M. Vesnitch, et je chargeai notre ministre à Belgrade de tenir le même langage à M. Jovanovitch (1). C'est assez dire que nous faisions tout ce qui dépendait de nous pour calmer les États balkaniques et décourager leurs ambitions.

A Sofia, M. de Panafieu essayait vainement

(1) Télégramme du 6 septembre à tous les postes.

de pénétrer les véritables intentions de M. Guéchoff. Il avait l'impression que le président du Conseil bulgare ne méritait plus de conserver entière la confiance des amis de la paix et que, peut-être à son insu, son esprit s'était habitué, dans les derniers jours, à admettre certaines éventualités graves (1). M. Guéchoff avait même dit au ministre de Russie qu'il allait être forcé de choisir entre la guerre à l'extérieur et la guerre à l'intérieur, si le sort des chrétiens de Macédoine n'était pas sérieusement amélioré. « Les petits frères » tâchaient déjà de forcer la main à la Russie.

Il n'était pas jusqu'à la Grèce qui ne commençât à s'agiter. M. du Halgouët nous mandait d'Athènes (2) que, sans procéder précisément à une mobilisation, le gouvernement grec poussait ses préparatifs militaires avec une activité inusitée et favorisait ouvertement des manifestations populaires en faveur des Héllènes de Turquie.

Les nouvelles du Maroc étaient, en revanche, de nature à nous soulager. Marrakech avait été victorieusement occupée par le colonel Mangin (3). Les Français captifs étaient sauvés. Le protectorat était établi sur des fondements solides. L'Afrique n'allait plus détourner notre pensée des Balkans.

Sir Edward Grey avait fait à Constantinople, avec sa parfaite loyauté de gentleman, la démarche qui, au début, lui répugnait un peu. Sir Francis Bertie m'avait apporté un fidèle compte rendu des observations échangées. Le gouvernement anglais avait déclaré à la Porte

(1) Dépêche de M. de Panafieu, 6 septembre.
(2) Télégramme du 8 septembre.
(3) Télégramme du 7 septembre.

que le régime imposé aux populations chrétiennes était devenu intolérable ; que, pendant les quatre dernières années, tous les abus avaient continué comme avant la révolution ; que la façon d'agir du gouvernement ottoman pendant cette période avait provoqué en Angleterre une profonde désillusion ; que cependant la confiance que sir Edward Grey plaçait dans les intentions du gouvernement actuel avait été sensiblement relevée par l'octroi des réformes aux Albanais ; qu'il espérait que la Porte prendrait elle-même l'initiative d'accorder les mêmes avantages à toutes les populations chrétiennes des Balkans et rendrait par là inutiles toutes représentations officielles des puissances. Sir Edward Grey avait insisté auprès de la Porte sur le caractère amical et officieux de sa communication. Mais, tout en répondant qu'il appréciait les intentions du ministre britannique, Djevad Bey avait dit qu'en l'état des choses, l'annonce de réformes apparaîtrait comme une concession faite à la pression hongroise. La Porte était, assurait-elle, entièrement d'accord avec les puissances ; elle avait l'intention de généraliser les réformes ; mais si les puissances lui adressaient des représentations publiques, le résultat serait l'impossibilité pour la Turquie d'accomplir son programme. En présence de cette attitude, sir Edward Grey pensait qu'il était préférable de s'abstenir de toute démarche complémentaire et sir Francis Bertie m'informait, avec sa verve coutumière, de cette résignation.

Finalement, l'Angleterre avait donc, comme la France, accepté l'idée un peu platonique du comte Berchtold et, à Vienne, malgré l'échec de nos communes tentatives, le gouvernement continuait

à nous savoir gré de notre bonne volonté. Le 12 septembre, dans une nouvelle dépêche, M. Dumaine me répétait : « Il n'est pas douteux qu'en acceptant comme loyales les intentions du cabinet de Vienne, sans épiloguer, comme d'autres l'ont fait, sur des arrière-pensées suspectes et d'hypocrites complications, la France et l'Angleterre ont apporté à l'Autriche-Hongrie l'appui d'une précieuse approbation. J'ai déjà noté combien le comte Berchtold témoignait de franche satisfaction des paroles que Votre Excellence a fait entendre au comte Somssich. Après s'être lancé dans une aventure dont il n'entrevoyait pas très bien les suites, il laissait voir combien il se sentait réconforté par l'obligeance qu'on mettait à interpréter ses suggestions dans le sens le plus favorable. »

La veille du jour où M. Dumaine faisait ces constatations, qui ne laissent aucun doute sur les sentiments amicaux dont nous étions animés envers l'Autriche, ni sur notre volonté de paix, le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch et la grande-duchesse Anastasie étaient arrivés à Paris. Le commandant en chef des armées russes avait été invité aux manœuvres militaires, à la fin desquelles devait également assister le président de la République. Le jeudi 12, M. et Mme Fallières donnèrent un grand déjeuner en l'honneur de nos hôtes. Tous les membres du gouvernement y furent invités, ainsi que les officiers généraux présents à Paris.

M. Isvolsky, rentré en France le lundi précédent, était également du nombre des convives. Il n'avait pas encore pu causer avec moi depuis son retour. Après le déjeuner, il m'aborda un

peu indiscrètement dans les salons de l'Élysée, et nous eûmes, comme il l'écrivit aussitôt à M. Sazonoff (1), une conversation « à bâtons rompus », coupée à chaque instant par d'autres invités. Dès que M. Robert Dell, journaliste anglais, que M. Clemenceau a été obligé de faire expulser de France pendant la guerre, connut, par les publications bolchevistes, la lettre de M. Isvolsky, il s'écria dans *The Nation*, que, dès cette époque, M. Isvolsky avait voulu un conflit armé et qu'il avait tenu les ficelles du gouvernement français. Comme je l'ai déjà dit plus haut, je ne crois pas qu'en 1912 M. Isvolsky ait un seul instant voulu la guerre ; il ne m'est même pas prouvé que, plus tard, il l'ait jamais souhaitée. Ce que j'affirme, en tout cas, c'est qu'il n'a jamais tenu les ficelles du gouvernement français et que le gouvernement français, ni en 1912, ni depuis, n'a cessé d'être pacifique.

Suivant son habitude, M. Isvolsky a fait de notre entretien un récit pittoresque et un peu chargé de couleurs. M. Robert Dell et les exégètes de son école en détachent une phrase à laquelle ils donnent une signification contraire à ma pensée. Méthode connue pour faire pendre les gens. Mais le contexte est là pour préciser ce que j'ai dit. M. Isvolsky lui-même commence, en effet, par rapporter cette déclaration préliminaire que je lui ai faite : « *Il sera très important de ne pas quitter le terrain de la politique générale européenne et, dans la mesure du possible, de prévenir toute possibilité d'interventions isolées* (2). »

(1) *Livre noir*, t. I, p. 323.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 323.

M. Robert Dell et ses imitateurs allemands ou français ignorent volontairement cette phrase capitale, qui commande toute la suite de l'entretien. Ils ignorent, non moins systématiquement, ce que j'ai répété à M. Isvolsky au sujet de cet emprunt bulgare qu'il m'avait si souvent recommandé : « Je ne donnerai mon autorisation à cet emprunt qu'après m'être convaincu que tout danger est conjuré (1). »

Quant à la phrase que veulent mettre en exergue les auxiliaires des « innocentistes » allemands, elle n'est que la reproduction des assurances très simples, et obligatoires pour la France, qu'à Saint-Pétersbourg j'avais données à M. Sazonoff, et dont il avait exactement fait part à l'Empereur dans son rapport officiel. « Si le conflit avec l'Autriche, écrit textuellement M. Isvolsky, entraînait une intervention armée de l'Allemagne, le gouvernement français reconnaît à l'avance que ce serait là un *casus fœderis*, et il n'hésiterait pas une minute à remplir les charges qui lui incombent envers la Russie ». Notons d'abord qu'immédiatement après ce passage, imprimé par le *Livre noir* en gros caractères, il en est un autre qu'on évite de citer et qui est ainsi conçu : « *La France est incontestablement disposée pacifiquement et ne cherche ni ne désire la guerre*, mais l'intervention de l'Allemagne contre la Russie modifierait immédiatement cet état d'esprit et il est convaincu que, dans un pareil cas, le parlement et l'opinion publique approuveraient entièrement la décision du gouvernement d'accorder à la Russie un appui armé. »

(1) *Livre noir*, t. I, p. 323.

Ce dernier passage éclaire ce qu'il y a d'incomplet et d'obscur dans le précédent. On voudra bien admettre que je n'ai pas choisi l'heure du café, après un déjeuner à l'Élysée, pour me laisser arracher par M. Isvolsky, au milieu d'une centaine d'invités, un engagement téméraire, de nature à bouleverser la politique française. La vérité est beaucoup moins tragique. M. Isvolsky, comme, du reste, M. Sazonoff et la plupart des hommes d'État russes, était souvent très inquiet des suites qui seraient données à l'alliance, si jamais se produisaient des événements qui missent en jeu le *casus fœderis*. « Je sais bien, me disait-il, que le gouvernement français actuel et probablement même un gouvernement français quel qu'il soit, sera prêt à exécuter les obligations du pacte. Mais, chez nous, en Russie, l'Empereur est tout et, par conséquent, la France peut être sûre de nous. En France, au contraire, le gouvernement ne peut rien sans le parlement. Le parlement ne connaît pas le texte de 1892 ; il ne sait de notre alliance que ce qu'on lui en a dit dans les discours officiels ; qu'est-ce qui nous garantit qu'en cas de conflagration générale, votre parlement suivrait le gouvernement de la République et reconnaîtrait, lui aussi, la valeur des engagements pris? » A quoi je répondais, comme je l'avais dit à M. Sazonoff et comme M. Sazonoff l'a rapporté au tsar : « La France ne comprendrait pas une guerre générale à propos des Balkans. Commençons donc par établir et par utiliser dans l'intérêt de la paix le concert européen. — Mais si l'Autriche nous attaquait? — Ce ne serait pas le *casus fœderis*, et nous ne pourrions rien faire. — Mais si l'Allemagne venait au secours de l'Autriche? — Ce serait autre chose ;

l'alliance nous ferait un devoir de marcher. — Vous croyez que l'opinion et le parlement accepteraient eux-mêmes ce devoir? — Si l'Allemagne vous attaquait, je n'en doute pas. » Il suffit de lire, sans parti pris, la lettre de M. Isvolsky pour voir que c'est bien là ce qu'il a compris et ce qu'il a voulu répéter. De toutes façons, c'est ce que j'ai dit ce jour-là, comme en mainte autre occasion ; c'est ce que j'ai, nous le verrons, fait préciser par M. Georges Louis ; et, une fois encore, comment pouvais-je penser ou dire autre chose?

Aurait-il donc fallu déclarer à M. Isvolsky, pendant qu'il fumait les cigares de l'Élysée, que l'alliance russe était un chiffon de papier et que je croyais la France capable de la déchirer? Comment aurions-nous eu ensuite le droit de faire nous-mêmes appel à la Russie, dans le cas où l'Allemagne nous aurait attaqués?

Il est vrai que, d'après les mêmes exégètes, j'aurais commis ce jour-là, sous les yeux de M. le président Fallières et de tous les membres du gouvernement français, un autre crime. J'aurais confié à M. Isvolsky que, dans l'hypothèse d'une guerre, « les personnalités informées et responsables », c'est-à-dire « les organes supérieurs de la direction française de la guerre », envisageaient avec optimisme les chances de la Russie et de la France. Ici je dois dire franchement qu'en consacrant quatre grandes pages à commenter une conversation qu'il qualifie lui-même d' « accidentelle », M. Isvolsky abuse un peu de la candeur et de la patience de M. Sazonoff. En rentrant à Paris, il a sans doute voulu montrer à son gouvernement qu'entre une tasse de café et un verre

de liqueur, il ramassait beaucoup plus de renseignements que son chargé d'affaires, M. Sevastopoulo, n'avait fait en quinze jours ; mais je ne me vois guère me livrant avec un invité à un dialogue aussi prolongé, en présence d'un grand nombre d'hôtes militaires et civils, qui, M. Isvolsky le remarque lui-même, ne cessaient de m'aborder et de nous interrompre. Je n'ai pas gardé note d'une conversation privée, et je ne me rappelle pas que M. Isvolsky m'ait interrogé sur l'opinion des généraux qui étaient là, et qu'il savait au besoin questionner. Si pourtant il m'a demandé : « Auriez-vous confiance, si la guerre nous était déclarée? » je ne lui ai certainement pas répondu : « Non, nous serions vaincus. » Ce n'est pas, j'en conviens, ma manière.

Cette lettre de M. Isvolsky me fournit, du reste, une nouvelle occasion de saisir sur le vif les procédés romanesques de M. Fabre-Luce, et si je m'en prends volontiers à cet auteur, c'est qu'il a du talent et qu'on éprouve quelque peine à voir qu'il s'obstine à le gâter par le parti pris. Il est déjà singulier qu'un écrivain qui se défie avec raison de la sincérité de M. Isvolsky accepte comme parole d'évangile tous ceux des propos de cet ambassadeur qu'on peut essayer d'interpréter contre le gouvernement français. Mais il est encore plus extravagant qu'il ne prenne pas la peine de rapporter fidèlement ces propos eux-mêmes, ou plutôt qu'il ait soin de les rapporter infidèlement. Comparons un instant le texte de M. Isvolsky et les conclusions abusives qu'on en tire : « Poincaré estime personnellement, écrit l'ambassadeur, que l'accord secret serbo-bulgare agit d'une façon excitante, tant sur les Bulgares que sur les Serbes ;

déjà à Saint-Pétersbourg, aussitôt après avoir pris connaissance du texte de cet accord, il m'a dit que, selon lui, c'était un instrument de guerre. Le rôle d'arbitre reconnu à la Russie, à son avis, complique encore davantage la situation. Les Bulgares sont convaincus que, même si le gouvernement russe mettait tout de suite son *veto*, il n'en serait pas moins, en cas de guerre de la Bulgarie avec la Turquie et notamment en cas de défaite de la Bulgarie, entraîné à agir par l'opinion publique russe. Si, par suite d'une déclaration du côté russe, la Bulgarie ne se trouve pas en état de mettre à profit la conjoncture actuelle, cela portera un coup grave à l'influence et au prestige de la Russie en Bulgarie et aussi à l'idée d'une politique d'amitié et d'entente des États balkaniques, sous l'égide de la Russie. Les successeurs de Guéchoff, les Stamboulovistes ou les Radoslovistes déchireront aussitôt le traité avec la Serbie et reviendront à leur ancien système de balancement entre la Russie et l'Autriche. » Les événements de 1913 et de 1914 n'ont que trop confirmé ma prévision, mais pour tout homme de bonne foi, y avait-il rien à reprendre dans ce que je disais à M. Isvolsky? Je lui répétais que les conventions balkaniques étaient très regrettables, qu'elles excitaient les Bulgares et les Serbes et que, même pour la Russie, la faute commise par le gouvernement de Saint-Pétersbourg pouvait avoir les plus graves inconvénients. « La Russie, disais-je, a le droit de *veto*, et je ne doute pas qu'elle ne l'exerce. Mais en l'exerçant, elle se fera fatalement mal venir des populations balkaniques, qui ont pu considérer son arbitrage éventuel comme un encouragement ; et le cabinet russe, qui, en

consacrant, et peut-être en favorisant d'avance, ces accords balkaniques, a cru faire preuve d'adresse et accroître son influence dans les Balkans, sera victime de sa propre habileté. » M. Isvolsky ne cherche pas à estomper ma pensée. Ce n'est pas lui qui a présidé à la préparation et à l'acceptation des accords. Il est l'ennemi personnel de Hartwig, ministre russe à Belgrade, qui y a participé (1). Il n'est pas fâché de donner, par voie indirecte, des leçons à M. Sazonoff, son successeur et ancien subordonné ; et il est possible que, sous l'inspiration de ces nobles sentiments, il renforce l'expression de ma pensée, plutôt que de l'affaiblir. Si M. Fabre-Luce observait la vie, au lieu de se livrer à des analyses livresques, il découvrirait aisément dans le récit de l'ambassadeur ce qui y est dit et ce qui y est sous-entendu. Mais non, il détache, lui aussi, du commencement et de la suite, une seule phrase : « Si, à la veille du conflit, par suite d'une déclaration du côté russe, la Bulgarie ne se trouve pas en état de mettre à profit la conjoncture actuelle, cela portera un coup grave à l'influence et au prestige de la Russie dans les Balkans. » Et ainsi isolée, la phrase qu'il reproduit ne peut plus être qu'inexactement comprise du lecteur. J'ai l'air d'encourager la Russie à laisser faire la Bulgarie. Pas un mot de l'emprunt refusé ; pas un mot de ma critique sur les accords balkaniques ; pas un mot de mes recommandations sur la nécessité de l'entente européenne. Je pousse la Russie, au lieu de la retenir. Si c'est là l'impression que M. Fabre-Luce a cherché à créer, je le plains. S'il l'a créée sans le vouloir, espérons que

(1) Voir à cet égard : *Livre noir*, t. I, p. 323, notes 1, 2, 3, 4.

l'âge lui donnera peu à peu l'habitude de ne plus altérer les textes en les morcelant. Mais en voilà assez, et peut-être trop, sur la façon dont M. Isvolsky sucrait son café.

Dans la matinée du lundi 16, je quittai Paris par le train présidentiel, qui s'arrêta à Rambouillet pour y prendre M. Fallières, et qui nous mena tous deux à Tours, où nous devions dîner et coucher à la Préfecture avant d'assister aux grandes manœuvres dans les environs de Sainte-Maure. M. Millerand nous avait précédés. Le lendemain, par un temps radieux, nous partîmes en auto, avec le nouveau secrétaire général de l'Élysée, M. Collignon, ancien préfet, qu'avait autrefois révoqué par téléphone M. Georges Clemenceau et que M. Fallières ne s'était jamais consolé d'avoir vu privé d'emploi sous sa présidence. On sait que M. Collignon, malgré son âge et ses fonctions de conseiller d'État, s'est engagé, comme simple soldat, pendant la guerre et qu'il est mort au champ d'honneur. Je vois encore ce bon Français regardant avec une émotion contenue les mouvements de nos troupes dans la petite guerre inoffensive qu'elles livraient en Touraine. Du château de Bagneux, flanqué de deux tourelles Louis XIII, M. le président Fallières, renseigné par le général Joffre et le général de Castelnau sur les dispositions respectives de « l'armée rouge » et de « l'armée bleue », observait attentivement les opérations ; puis il descendait du plateau dans la plaine, traversait un pont de bateau jeté sur la Vienne, et, après la sonnerie de *Cessez le feu!* remontait en voiture pour gagner Sainte-Maure, où il offrait, dans une grande halle pavoisée, un banquet au général en chef russe et à sa suite, aux ministres,

sénateurs et députés présents, aux généraux français et aux généraux étrangers en mission, venus en assez grand nombre de tous les pays. Le président leva son verre en l'honneur des souverains et chefs d'État, des gouvernements et des peuples qui étaient représentés aux manœuvres françaises ; il remercia vivement le grand-duc Nicolas et vanta les sentiments d'estime réciproque que faisaient naître chez les officiers des diverses nations l'empressement au devoir et l'attachement au drapeau. Le grand-duc répondit brièvement par un éloge de l'armée française. A son tour, le doyen des officiers étrangers, le général danois Texen, parla de nos soldats avec admiration.

Cette réception terminée, je repartis avec M. Fallières, et je rentrai à Paris le mercredi matin, ayant conscience de n'avoir été témoin d'aucun geste imprudent.

Je trouvai en arrivant un télégramme du 17, où M. Jules Cambon me disait : « M. Sazonoff a fait connaître au gouvernement de Berlin les préoccupations que lui donne actuellement l'attitude de la Bulgarie et de la Serbie. Il a émis la pensée qu'il serait temps pour les puissances de s'entendre sur les moyens de localiser la guerre, pour le cas où elle viendrait à éclater. M. de Kiderlen a répondu qu'il était tout à fait disposé à entrer dans ces vues et qu'il appartenait au gouvernement russe de prendre l'initiative de cette entente. » Le gouvernement allemand considérait donc la proposition Berchtold comme caduque et comme ayant épuisé toute sa sève ; et il croyait maintenant que, pour achever de préparer le concert des puissances, il fallait

un nouvel effort venant d'une autre direction.

A Rome, c'était avec une joie peu dissimulée qu'on déclarait périmée la motion du gouvernement autrichien : « J'ai demandé hier au marquis de San Giuliano, écrivait M. Laroche (1), quelle avait été la suite donnée par lui à la seconde démarche du cabinet de Vienne : « Aucune, m'a-t-il répondu. Elle n'en comportait point, pour nous, du moins. Le mémorandum que le chargé d'affaires d'Autriche-Hongrie a remis à mon département indiquait que son gouvernement avait reconnu l'inutilité d'une nouvelle intervention collective ou simultanée des puissances auprès des États balkaniques. Nous n'avions qu'à acquiescer. Quant à la partie de ce document relative à la Turquie, elle est sans objet pour nous, puisque l'état de guerre a rompu nos rapports avec Constantinople. » Il m'a paru que le ministre des Affaires étrangères enregistrait avec une satisfaction non exempte d'une certaine ironie la circonstance qui mettait ainsi l'Italie hors de cause en cette affaire. »

Le mercredi 18, M. Isvolsky vint me faire, de la part de M. Sazonoff, une communication à laquelle je répondis en des termes qui figurent au *Livre jaune* et que je rapportai immédiatement à nos divers ambassadeurs. C'est en vain qu'on chercherait trace de cette réponse dans le *Livre noir* ou dans les commentaires variés qu'il a inspirés. Comme je tenais à être exactement renseigné sur la pensée de M. Sazonoff et que je me méfiais toujours un peu de M. Isvolsky, je l'avais prié de m'écrire un mot pour me la pré-

(1) Dépêche du 17 septembre.

ciser. Il m'adressa le 18 septembre la lettre que voici (1) :

« Mon cher Président du Conseil,

« Conformément à votre désir, je m'empresse de préciser qu'il résulte du télégramme que j'ai reçu aujourd'hui, que M. Sazonoff a insisté auprès de l'ambassadeur de Turquie sur la nécessité pour la Turquie, afin d'éviter de sérieuses complications, de prendre en mains, sans retard, l'introduction en Macédoine de réformes garantissant à la population chrétienne la sécurité des personnes et des biens, l'égalité devant la loi et sa participation à l'organisation et à l'administration, conformément à la composition ethnographique locale. Je joins ci-après le texte de la convention russo-allemande du 6/19 avril 1911, avec prière de me le restituer, car je n'en possède qu'un seul exemplaire. Votre bien sincèrement dévoué.

« Isvolsky. »

Je ne cachai pas à M. Isvolsky les objections que j'avais à présenter contre l'idée de M. Sazonoff et je les reproduisis aussitôt dans tous les télégrammes que j'envoyai à nos représentants (2). « J'ai répondu à M. Isvolsky, disais-je, *que je ne pouvais seconder l'initiative de M. Sazonoff que si le gouvernement britannique y consentait pareillement, et s'il y avait chance que les cabinets de Vienne et de Berlin fussent également prêts à l'appuyer.* J'ai d'ailleurs, en mon nom personnel, fait toutes ré-

(1) Lettre classée au dossier *Direction des affaires politiques et commerciales*, série D. 38, I.

(2) *Livre jaune*, n° 98.

serves, notamment sur l'opportunité de la réforme proposée au troisième paragraphe » (c'est-à-dire la participation proportionnelle à la composition ethnographique).

Pendant que M. Sazonoff manifestait son émoi et ses perplexités par des démarches de cette sorte, M. de Bethmann-Hollweg paraissait, au contraire, de plus en plus confiant. Il était convaincu, disait-il à M. Jules Cambon, que personne ne voulait la guerre en Europe, pas plus l'Autriche que la Russie, et qu'en tout cas, si un conflit éclatait, les puissances sauraient s'entendre pour le localiser (1).

M. Paul Cambon, rentré à Londres, m'exposait, dans une lettre du 19 septembre, ses vues sur la situation. « La proposition du comte Berchtold, disait-il, me paraît une riposte de l'Autriche-Hongrie à l'initiative qu'avait prise le gouvernement russe en présidant à l'accord serbo-bulgare. Il n'est pas douteux pour moi que cet accord, qui n'a bientôt eu de secret que le nom, a été promptement connu à Vienne. Sans doute la divulgation en a-t-elle été faite par le roi Ferdinand lui-même, qui a dû rejeter sur la Russie la responsabilité de cet accord et alléguer la pression exercée sur lui de Saint-Pétersbourg. S'il n'y avait pas eu, de sa part, une première confidence faite à l'Autriche, on ne s'expliquerait pas pourquoi le comte Berchtold l'aurait mis au courant de son intention ; or, ainsi que le constate notre ambassadeur à Vienne, le roi Ferdinand a eu communication anticipée de la proposition Berchtold. *Ce bon procédé ne peut s'expliquer que par un concours*

(1) *Livre jaune*, n° 99.

dont l'initiative appartient très probablement au tsar des Bulgares. » M. Paul Cambon confirmait donc les soupçons qui m'étaient venus à l'esprit. Il m'écrivait ensuite que le chargé d'affaires de Serbie à Londres parlait avec amertume de la Russie, se plaignait que son pays fût abandonné par elle, et s'écriait : « Il ne nous reste plus qu'à nous jeter dans les bras de l'Autriche. » L'ambassadeur de Russie à Londres, comte Benckendorff, craignait que la Bulgarie ne fût poussée par son opinion à un coup de force et que la Russie elle-même ne fût, malgré elle, entraînée par la Serbie. Mais M. Paul Cambon croyait, comme sir Arthur Nicolson, que le danger le plus menaçant n'était ni à Sofia, ni à Belgrade, ni à Pétersbourg, ni à Vienne, mais plutôt à Constantinople. Si la crise intérieure turque venait à s'aggraver, il deviendrait difficile d'empêcher les Bulgares d'entrer en Macédoine et les autres voisins de l'Empire ottoman de se ruer à la curée. Aussi le gouvernement britannique se préoccupait-il d'éviter tout ce qui pouvait ébranler le cabinet du Ghazi Moukhtar et de Kiamil-Pacha. « C'est pour ce motif, concluait M. Paul Cambon, que la proposition Berchtold a paru inopportune à Londres, toute concession que ferait aujourd'hui le gouvernement ottoman aux vœux de ses sujets macédoniens ou autres devant être fatalement interprétée comme une capitulation devant l'Europe et exploitée contre lui par ses adversaires Jeunes-Turcs. »

Quant à la dernière proposition de M. Sazonoff, on n'y avait pas répondu à Londres, parce qu'on y attendait M. Sazonoff en personne, et qu'on préférait causer avec lui. Mais M. Paul Cambon,

approuvant mes réserves et partageant mes appréhensions, me disait (1) : « Essayer d'établir une proportion ethnique en Macédoine, c'est soulever un problème insoluble, chacune des races qui la peuplent ayant la prétention de former la majorité. »

Je pensais que l'arrivée de M. Sazonoff à Londres et à Balmoral faciliterait cette action générale des puissances que M. de Kiderlen, après M. de Bethmann-Hollweg, déclarait désirable (2). M. Isvolsky avait vu M. Sazonoff, au moment où il allait traverser le détroit, et le ministre lui avait dit qu'il ne tenait point à sa formule et n'insistait pas notamment pour le troisième paragraphe. Mais M. Sazonoff avait la conviction qu'on n'arrêterait pas les Bulgares, si l'on ne déterminait pas enfin la Porte à des concessions effectives. Il avait, déclarait-il, des raisons de croire, et un avenir prochain allait prouver qu'il ne se trompait pas, « que la Bulgarie comptait sur un mouvement monténégrin pour agiter tous les Balkans, et qu'elle était prête à partir elle-même en guerre vers le 15 octobre ». J'avais répondu à M. Isvolsky que mes renseignements étaient moins alarmants et que je me demandais si la Bulgarie ne tenait pas intentionnellement à Saint-Pétersbourg un langage troublant pour obtenir une plus pressante intervention du gouvernement impérial à Constantinople. J'avais prévenu M. Paul Cambon de cette conversation (3).

Une visite de Rifaat-Pacha vint malheureuse-

(1) 20 septembre.
(2) Dépêche de M. Jules Cambon, 20 septembre.
(3) *Livre jaune*, nº 100.

ment confirmer les informations de M. Sazonoff. Il était convaincu que les événements se précipitaient en Orient. Je crus bon, le 22 septembre, d'inviter M. Paul Cambon à voir sans retard sir Edward Grey et M. Sazonoff et à les pressentir sur un programme d'entente générale, dont j'envoyai à Londres le schéma : « Le gouvernement de la République française, le gouvernement britannique et le gouvernement impérial russe, également soucieux de sauvegarder la paix et de maintenir le *statu quo* dans la péninsule balkanique, estiment d'un commun accord qu'*une action collective des grandes puissances peut seule conjurer les graves événements qui menacent la tranquillité et l'équilibre de l'Orient européen. En conséquence, lesdits gouvernements conviennent de soumettre à l'agrément du gouvernement impérial allemand et du gouvernement impérial et royal austro-hongrois les dispositions ci-après :* 1° Les puissances interviendront simultanément et dans le plus bref délai auprès des cabinets de Sofia, de Belgrade, d'Athènes et de Cettigné pour leur conseiller de ne rien entreprendre qui puisse troubler la paix ou affecter le *statu quo* dans la péninsule balkanique ; 2° Si ces conseils ne sont pas entendus, les puissances combineront aussitôt leurs efforts pour localiser le conflit et y mettre fin. Elles déclareront notamment aux États perturbateurs qu'ils n'auraient à espérer, d'une victoire éventuelle, aucun profit territorial ; 3° Si la suite des événements nécessitait l'emploi de moyens plus énergiques, tels qu'une démonstration militaire ou navale, les puissances n'y recourraient qu'après s'être concertées ; 4° En même temps qu'elles s'acquitteront de la démarche spécifiée au § 1er, les puis-

sances intercéderont auprès de la Sublime Porte pour lui conseiller d'exécuter, sans retard, les réformes administratives que réclament légitimement les populations chrétiennes de la péninsule balkanique. »

Après avoir envoyé ce projet à M. Paul Cambon, je le communiquai à M. Isvolsky, qui me répondit : « Je crains que cette procédure n'ait pas l'agrément de M. Sazonoff, ni celui de l'Angleterre, parce qu'elle soulignerait la division de l'Europe en deux groupes. »

Était-ce là vraiment ce qui tourmentait M. Isvolsky? Ou n'était-ce pas la crainte qu'après les conventions balkaniques il ne fût difficile à la Russie de tenir aux États slaves et à la Grèce un langage aussi franc que je le demandais? Je ne sais ; mais pour détruire, en tout cas, l'objection qu'il mettait en avant, je lui dis : « *Le double groupement est un fait connu de tous et la coopération publique des deux groupements n'a que des avantages.* »

Je fis immédiatement part de cette conversation à M. Paul Cambon et j'ajoutai : « Si, du reste, la communication de groupe à groupe déplaît à M. Sazonoff ou au gouvernement anglais, le gouvernement français est tout disposé à prendre envers l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie l'initiative de pourparlers sur la base indiquée (1). » Était-il possible, une fois encore, d'avoir un plus vif souci de ne pas opposer un groupe à l'autre? Était-il possible de travailler avec plus d'empressement et de sincérité à l'entente européenne et de présenter un programme plus conforme à l'intérêt de la paix?

(1) *Livre jaune*, 22 septembre, n° 102.

Mes télégrammes étaient arrivés à Londres, avant que M. Sazonoff partît pour Balmoral, où il devait passer deux jours et retrouver sir Edward Grey. Le ministre russe avait déclaré mon projet satisfaisant ; mais il croyait que le gouvernement britannique préférerait éviter une démarche concertée des puissances de la Triple-Entente à Berlin et à Vienne et ferait également des objections à une intervention collective auprès de la Sublime Porte. Il fallait, disait M. Sazonoff, que le concert à trois, précédant l'action commune, fût secret ; il fallait aussi que les ambassadeurs, tout en s'exprimant dans le même sens, n'eussent pas l'air de se livrer à une action collective (1).

Rien n'était si facile, après le second télégramme que j'avais envoyé à Londres, que de donner satisfaction sur ce point à M. Sazonoff et à sir Edward Grey, et c'est ce qu'expliqua sans peine M. Paul Cambon.

Il m'écrivait, le même jour, dans une longue lettre privée :

« Albert Gatehouse, S. W., 23 septembre 1912.

« CHER MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL,

« M. Sazonoff, que j'ai vu hier, m'a dit qu'il se félicitait beaucoup d'avoir fait votre connaissance, que jamais les relations entre nos deux pays n'avaient été plus confiantes et plus cordiales et que, sur toutes les questions, l'accord était complet. Je savais déjà par mon collègue de

(1) *Livre jaune*, 23 septembre, n° 103.

Russie que, dans la dépêche qui lui avait été adressée de Saint-Pétersbourg après votre passage en Russie, M. Sazonoff s'était exprimé sur votre compte en termes des plus flatteurs et qu'il avait noté l'excellente impression de votre visite sur l'esprit de l'Empereur. J'ai dû remettre à M. Sazonoff une copie du projet d'accord dont vous m'avez transmis le texte par le télégraphe, car il devait partir le jour même et retrouver aujourd'hui à Balmoral sir Edward Grey, qui avait quitté Londres samedi soir. J'en ai également remis une copie à sir Arthur Nicolson pour sir Edward. »

M. Paul Cambon me confirmait ce qu'il m'avait dit par télégramme de la première réponse de M. Sazonoff, et il ajoutait finement : « Lorsqu'il s'agit des Balkans, on n'aime pas, à Saint-Pétersbourg, les initiatives du dehors ; on les décourage, et, si on a besoin d'être secondé, on entend conserver la direction du mouvement. On s'imagine que le prestige de la Russie sur les petits États slaves serait affaibli s'il en était autrement. C'est la politique de vanité avec tous ses inconvénients ; mais rien n'y fera. Des Serbes, M. Sazonoff ne redoute rien. Ils sont, dit-il, dans la main de l'Autriche, et tout dépend des intentions de cette puissance. Il ne croit nullement, d'ailleurs, à son projet de rentrée dans le sandjak de Novi-Bazar. Il a eu récemment, à ce sujet, un entretien avec le chargé d'affaires austro-hongrois à Pétersbourg. Spontanément, celui-ci lui a parlé des inquiétudes qui se manifestaient un peu partout à propos du Sandjak : « Nous n'en sommes pas sortis, a-t-il dit, pour faire un

acte de générosité vis-à-vis de la Turquie ; nous l'avons évacué, parce que nous ne pouvions pas y rester. C'est un corridor entre des montagnes inaccessibles. » Il semble donc que, de ce côté, une descente de l'Autriche ne soit pas à craindre. Quant à l'entrée en Serbie, elle n'est à craindre que si les Bulgares franchissent la frontière de Macédoine. « Mais, dit M. Sazonoff, je crois que M. Guéchoff veut exercer sur nous un certain « chantage. » Le gouvernement bulgare n'est pas soutenu moralement par la Russie. Il sait qu'il ne peut lui forcer la main, comme l'ont fait, en 1878, les Slaves de la presqu'île balkanique, parce qu'entre eux et les Russes, la Roumanie forme une barrière infranchissable et qu'à la moindre démonstration militaire de la Bulgarie sur la Macédoine, l'armée roumaine franchirait le Danube. J'ai trouvé la confirmation de l'opinion de M. Sazonoff dans les propos de l'officier roumain qui suivait récemment les manœuvres anglaises. Le chef de notre mission, le général Foch, le questionnait sur la situation des Balkans. « Il n'y aura rien, répondit le Roumain, nous surveillons de près les Bulgares et ils savent que, s'ils bougent, nous sommes prêts à tomber dessus. » Toutes ces considérations nous autorisent à penser qu'il ne faut pas nous alarmer outre mesure de l'agitation bulgare. »

On voit par ces dernières lignes combien les hommes les mieux renseignés et les plus clairvoyants étaient encore loin, cinq ou six jours avant la mobilisation balkanique, de prévoir l'imminence du péril et combien il était difficile aux gouvernements européens, dans les ténèbres où ils se débattaient, de se concerter en temps utile sur les mesures à prendre.

M. Paul Cambon poursuivait : « M. Sazonoff restera à Balmoral jusqu'à vendredi, puis il ira en Écosse chez lord Crewe, gendre de lord Rosebery. Il rentrera à Londres le lundi 30 et partira presque immédiatement pour Paris. En retournant à Pétersbourg, il s'arrêtera vingt-quatre heures à Berlin et il demandera au chancelier allemand d'exercer son action à Vienne dans le sens de la paix. « J'aurais voulu, a-t-il ajouté, renouer moi-même « les bonnes relations avec Vienne ; mais je ne « peux m'y rendre le premier. Berchtold est de- « venu ministre après moi ; je dois attendre sa « visite. J'ai su qu'il se proposait de venir me « voir ; on l'en a empêché ; je le regrette. » Qui donc, continuait M. Paul Cambon, a pu empêcher M. de Berchtold d'aller à Pétersbourg, sinon l'empereur d'Autriche? Et pourquoi l'a-t-il fait, sinon par ressentiment de l'accord serbo-bulgare préparé par M. Sazonoff? Cet accord inutile n'a que de fâcheuses conséquences. Il est convenu avec le ministre russe que nous nous reverrons le 30 septembre. »

Quarante-huit heures après, M. Paul Cambon me prévenait qu'après avoir examiné à Balmoral le projet d'accord dont il leur avait remis copie, sir Edward Grey et M. Sazonoff ne se refusaient pas à une communication qui serait faite à Berlin et à Vienne dans le sens des paragraphes 1 et 2 de mon texte ; mais ils écartaient les paragraphes 3 et 4 (1).

En d'autres termes, ils acceptaient : une démarche auprès des États balkaniques, en faveur du *statu quo;* l'effort de localisation, avec menace

(1) Télégramme du 25 septembre.

aux États balkaniques de n'obtenir aucun avantage territorial ; ils repoussaient la démarche à Constantinople et l'allusion à la nécessité de se concerter en vue de mesures plus énergiques. C'était, à mon sens, diminuer beaucoup les chances de succès.

Mais qui allait prendre maintenant, auprès de l'Allemagne et de l'Autriche d'abord, auprès des États balkaniques ensuite, l'initiative de cette intervention? Je consultai sir Edward Grey et M. Sazonoff sur la procédure qu'ils préféraient. Il fut convenu que nos représentants agiraient dans le même sens, mais séparément, à Vienne et à Berlin, pour proposer une entente générale, suivant mon projet, amputé de sa seconde partie. D'autre part, M. de Kiderlen avait dit, je ne sais trop pourquoi, à M. Jules Cambon (1) qu'à son avis, la démarche auprès des États balkaniques ne pouvait être faite que par une des puissances voisines, l'Autriche ou la Russie. M. Sazonoff était sur le point de venir à Paris ; je me promis, pour en finir avec cette question, de la traiter directement avec lui.

Mais, au même moment, M. Bompard apprenait par Gabriel Effendi que le gouvernement ottoman avait eu récemment connaissance de l'accord serbo-bulgare et le considérait comme nettement offensif ; il redoutait, en outre, un raid de Bulgares sur Andrinople ; dix divisions de rédifs étaient mobilisées en Roumélie.

Le bruit se répandait que la paix allait être signée entre l'Italie et la Turquie. Plus pressés que jamais, les États balkaniques se concertaient pour une sorte d'ultimatum qu'ils se proposaient

(1) 28 septembre, *Livre jaune*, nº 106.

d'adresser à la Porte. Aussitôt, nous leur déconseillions de nouveau, l'Angleterre, la Russie et nous, toute entreprise téméraire (1). On ne nous écoutait guère. M. Stanciof, ministre de Bulgarie, récemment revenu de Sofia, faisait le tour des banques françaises pour tâcher de se procurer une somme de vingt millions. Il s'était même rabattu sur le chiffre de dix, puis de cinq. Je fus prévenu de ses démarches ; j'agis immédiatement auprès des banques ; tout lui fut refusé. Il n'avait pas caché que cet emprunt avait un objet militaire. Je télégraphiai à M. de Panafieu de demander immédiatement des explications au gouvernement bulgare (2).

Le roi Georges de Grèce, qui était venu en villégiature à Aix-les-Bains et qui, de là, était allé voir sa famille à Copenhague, était pressé par ses ministres de rentrer à Athènes. Il était venu me voir quelques jours auparavant, lorsqu'il avait traversé Paris, et m'avait plus parlé de la Crète que des Balkans. En passant à Berlin, à son retour de Danemark, il exprima le désir de rencontrer M. Jules Cambon chez M. Théotokis. L'entrevue eut lieu le 30 septembre, et M. Jules Cambon m'en rendit compte dans une lettre personnelle : « Le roi a débuté en m'exprimant combien il avait été heureux de vous voir à Paris. Il a apprécié, m'a-t-il dit, le netteté de vos vues et la fermeté de votre langage, et il se félicite grandement de l'assurance que vous avez bien voulu lui donner que la France chercherait à faire régler la question crétoise, aussitôt après la cessation des hostilités

(1) 28 septembre.
(2) 29 septembre.

entre l'Italie et la Turquie. La question des îles se posera à ce moment-là, et il est naturel que celle de la Crète se pose en même temps. Le roi estime donc que, pour la paix de l'Orient et dans l'intérêt même des puissances protectrices, il serait d'une politique prévoyante d'en finir, au moins pour un certain nombre d'années, avec les difficultés crétoises. Le rôle de la Bulgarie paraît au roi Georges difficile à démêler. Dans les journaux et dans les chancelleries, le gouvernement bulgare affecte d'être pacifique, mais il ne cesse de presser sous main la Grèce de mobiliser et de commencer la lutte, lui donnant l'espérance que lui-même entrera aussitôt en campagne. Il veut donc avoir la main forcée. D'autre part, le roi Georges est persuadé que la Turquie souhaite le conflit, car il l'obligerait à conclure la paix avec l'Italie, en sauvant la face du gouvernement turc aux yeux des musulmans. Tous les Turcs s'uniraient malgré leurs divisions intestines, et ils auraient l'espoir de voir une victoire en Macédoine faire oublier Tripoli. Le roi va se rendre à Vienne. C'est là qu'est, à ses yeux, le véritable centre de la politique orientale. »

Rien de tout cela n'était ni clair, ni très rassurant. Comme M. de Kiderlen avait promis à M. Jules Cambon que si la Russie intervenait auprès des États balkaniques, l'Autriche se joindrait volontiers à elle (1), je ne voulus pas attendre l'arrivée de M. Sazonoff pour le prier d'accepter, sans retard, ou une action immédiate des cinq puissances, ou une action simultanée de l'Autriche et de la Russie. Je fis venir M. Isvolsky et je lui demandai de télégraphier à son ministre, avant

(1) *Livre jaune*, n° 106.

qu'il eût quitté l'Angleterre. L'ambassadeur russe s'acquitta de cette mission (1). Je vis également tous les ministres des États balkaniques, et encore une fois je les adjurai de recommander le calme à leurs pays.

De leur côté, M. Sazonoff et sir Edward Grey jugeaient utile de demander à la Turquie de ne pas concentrer de troupes sur la frontière. Ils étaient également d'avis d'intervenir auprès des États balkaniques pour les empêcher de mobiliser. Ils avaient agi en ce double sens, avaient exprimé à Vienne et à Berlin l'espoir que l'Allemagne et l'Autriche en feraient autant, et avaient manifesté à Paris le même désir.

J'avais naturellement accepté de renouveler et d'accentuer nos conseils (2). Le même jour, M. de Panafieu me télégraphiait que l'ordre de mobilisation était publié à Sofia et M. Descos me donnait la même nouvelle pour la Serbie. Il ajoutait que la Skouptchina devait se réunir le 3 octobre pour voter des crédits militaires et s'ajourner ensuite.

Le volcan dont je redoutais l'éruption jetait ses premières flammes.

(1) *Livre noir*, t. II, p. 549. Télégramme Isvolsky du 16/29 septembre.

(2) *Livre jaune*, n° 110.

CHAPITRE VIII

Après la mobilisation des États balkaniques. — Nouveaux efforts de la France pour le maintien de la paix. — Appels à l'Europe. — Déclaration de guerre du Monténégro. — L'effervescence en Bulgarie. — Manifestations à Constantinople. — La note des États balkaniques. — Tentatives suprêmes. — L'ouverture des hostilités.

La Grèce, avait imité, le 1er octobre, la Bulgarie et la Serbie. Peut-être cependant restait-il, malgré la mobilisation, quelque espoir d'arrêter les États balkaniques, si l'Europe agissait avec promptitude et décision. J'appelai, une fois de plus, au quai d'Orsay, MM. Stanciof, Vesnitch et Romanos, ministres de Bulgarie, de Serbie et de Grèce, qui avaient toujours protesté, auprès de moi, des intentions pacifiques de leurs pays. Je leur adressai d'amicales remontrances et leur demandai fermement de conjurer leurs gouvernements de ne pas pousser plus loin l'aventure. Ils me marquèrent un grand étonnement de ce qui arrivait et me promirent tout ce que je désirais.

M. de Bethmann-Hollweg croyait, disait-il à M. Jules Cambon, que la paix avait encore chance d'être maintenue et il affectait de considérer comme pouvant être décisive l'action du gouvernement français (1).

(1) *Livre jaune*, nº 121.

M. de Kiderlen avouait, de son côté, à notre ambassadeur que la détermination des États balkaniques l'avait surpris. Contrairement au chancelier, il jugeait maintenant bien difficile d'empêcher la guerre entre eux et la Turquie. Il ne voyait qu'un moyen de localiser le conflit : une déclaration commune que feraient les puissances aux belligérants, pour leur signifier qu'à la paix, elles n'accepteraient aucun changement territorial dans les Balkans (1). C'était là précisément la première condition que je venais moi-même de faire agréer par M. Sazonoff et par sir Edward Grey. Le secrétaire d'État se félicitait de « l'heureux concours » qui allait me permettre de rencontrer le ministre russe. Il exprimait le désir que je me misse définitivement d'accord avec lui et il se portait fort d'amener l'Autriche à notre solution. « Souhaitons, avait-il dit, que le danger d'une guerre générale puisse être écarté. La France peut faire une grande chose dont les conséquences iront loin (2). » Cette grande chose, cet accord unanime des puissances, la France avait déjà commencé à les préparer ; elle les a réalisés en 1912 ; elle les a maintenus en 1913 ; il n'a malheureusement pas dépendu d'elle de les sauvegarder en 1914.

Dans cette même journée du 1er octobre, M. Paul Cambon s'était entretenu avec M. Sazonoff de l'idée que j'avais émise, et que semblait approuver l'Allemagne, de confier à la Russie et à l'Autriche une sorte de mandat européen pour agir conjointement sur les États balkaniques. Le

(1) *Livre jaune*, nº 124, 1er octobre.
(2) *Ibid.*, nº 124, 1er août

M. SAZONOFF ET M. POINCARÉ AU QUAI D'ORSAY

ministre russe s'était, d'abord, déclaré séduit par cette proposition. « L'Autriche liée par un mandat européen, disait-il à M. Paul Cambon, ne pourrait plus intervenir et soulever ainsi l'opinion russe. » Cette opinion, jusqu'à présent, restait indifférente aux événements et M. Sazonoff prétendait qu'il n'y avait pas en Russie un homme raisonnable partisan d'une aventure avec les petits frères slaves. Mais si les Autrichiens entraient en Serbie, l'opinion moscovite se réveillerait (1). »

Après m'avoir rapporté cette conversation, M. Paul Cambon ajoutait : « En écartant l'hypothèse d'un conflit général, nous avons envisagé celle d'une guerre entre la Turquie et les États balkaniques. D'après M. Sazonoff et sir Arthur Nicolson, malgré leurs sympathies pour les populations chrétiennes, la solution la plus heureuse serait le succès de la Turquie ; car on pourrait toujours l'arrêter, quand on voudrait, et rétablir un *statu quo* amélioré. Mais si la coalition des petits États est victorieuse, la situation se compliquera singulièrement. M. Sazonoff estime à cinquante mille hommes les armées de la coalition. Je lui ai dit qu'à mon sens, l'armée serbe ne comptait guère, l'armée grecque ne comptait pas, qu'elles n'auraient, l'une et l'autre, d'autre fonction que d'occuper les Turcs et de les obliger à disséminer leurs forces, que l'élément offensif sérieux était l'armée bulgare. En admettant le succès foudroyant des Bulgares, j'ai demandé à M. Sazonoff ce que ferait la Russie, si les troupes du roi Ferdinand s'avançaient jusqu'à Constantinople. « Nous enverrions une escadre dans le Bos-

(1) Lettre privée de M. Paul Cambon, 1er octobre.

« phore pour préserver la capitale ottomane, m'a « répondu le ministre russe. » J'avais posé la veille la même question à sir A. Nicolson ; il s'était borné à me répondre que le gouvernement anglais serait fort embarrassé, parce que son escadre rencontrerait l'escadre russe à la pointe du Sérail et que certainement les Russes ne pourraient pas se prononcer contre les Bulgares. De l'avis de M. Sazonoff, comme de sir Arthur Nicolson, l'un des meilleurs moyens pour les Turcs de déconcerter leurs belliqueux petits voisins serait de conclure vite la paix avec l'Italie. « Si j'étais Turc, je la « ferais à tout prix, dit le sous-secrétaire d'État « permanent. » M. Sazonoff est du même avis. »

Chaque minute perdue pouvait être fatale. Le lendemain matin, 2 octobre, je priai M. Dæschner de téléphoner à M. Paul Cambon pour lui demander si M. Sazonoff avait enfin donné son assentiment définitif à la proposition de démarche austro-russe. M. P. Cambon revit M. Sazonoff à onze heures ; il téléphona, à son tour, que le ministre russe continuait à trouver notre idée intéressante, mais désirait y réfléchir. M. Sazonoff m'en parlerait le soir même, dès son arrivée à Paris ; pour l'instant, il nous priait de n'en rien dire à personne. M. Paul Cambon pensait que le ministre avait dû consulter l'Empereur et qu'il ne ferait rien, tant qu'il n'aurait pas reçu la réponse (1).

Notre ambassadeur avait informé sir Arthur Nicolson de notre projet, que le sous-secrétaire d'État permanent avait trouvé « des mieux conçus » (2). Je rédigeai immédiatement ce télégramme pour

(1) Note prise par M. Dæschner et jointe au dossier.
(2) Lettre de M. Paul Cambon, 2 octobre, *Livre jaune*, nº 126.

M. Jules Cambon : « Bien que M. Sazonoff ait tenu à réserver sa réponse jusqu'à son entretien avec moi, j'ai lieu de supposer, d'après un télégramme confidentiel de votre frère, que la Russie accepterait finalement d'exercer, au nom de l'Europe, avec l'Autriche, une action énergique à Constantinople et dans les Balkans. Il y aurait intérêt, pour éviter une perte de temps, à ce que l'Allemagne pressentît l'Autriche dès maintenant et lui déconseillât toute initiative isolée. » Nous priions donc l'Allemagne de retenir l'Autriche, comme nous retenions nous-mêmes la Russie.

M. Jules Cambon vit le secrétaire d'État. Il lui demanda s'il était bien entendu que la Russie et l'Autriche, en prenant l'initiative de déclarer qu'il n'y aurait pas de changement au *statu quo* territorial, quelle que fût l'issue du conflit entre la Turquie et les États balkaniques, *agiraient au nom de toutes les grandes puissances, y compris l'Allemagne.* Il lui déclara que j'avais besoin de cette certitude avant de conférer avec M. Sazonoff. Le secrétaire d'État lui répondit que la Russie et l'Autriche pourraient agir au nom de toutes les grandes puissances ou que les grandes puissances se joindraient à elles, comme la Russie et l'Autriche le jugeraient préférable. En me rendant compte de sa démarche, M. Jules Cambon ajoutait : « Le secrétaire d'État m'a dit confidentiellement que l'Autriche s'associerait à la Russie et que l'affaire était décidée du côté de Vienne (1). »

M. de Bethmann-Hollweg s'était exprimé dans le même sens. « Le chancelier m'a répété, me télégraphiait M. Jules Cambon, combien il comptait

(1) *Livre jaune*, nº 129.

que la paix de l'Europe serait assurée *grâce à vos efforts*. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publiera ce soir un communiqué affirmant l'union des grandes puissances pour empêcher ou, tout au moins, pour localiser le conflit et exprimer la confiance qu'elles n'y participeront pas (1). »

Malheureusement, de Thérapia, M. Bompard me prévenait que la Turquie avait répondu par une mobilisation générale à celle des États balkaniques. L'ouverture des hostilités paraissait, disait-il, imminente. Il m'apprenait, en outre, que M. de Giers, ambassadeur de Russie à Constantinople, avait soumis à M. Sazonoff la proposition suivante : « Les cinq puissances notifieraient à la Turquie et à la Bulgarie, à la Serbie et à la Grèce, qu'elles ne sauraient admettre la rupture de la paix et que résolues, d'autre part, à réaliser en Roumélie les réformes nécessaires, elles prendraient en main l'affaire comme étant de leur ressort. » M. Bompard regardait cette proposition comme digne de retenir notre attention ; il semblait donc croire qu'une démarche commune auprès de la Porte, en vue d'une réalisation européenne des réformes, avait maintenant des chances d'aboutir. Je m'empressai de mettre au courant nos ambassades.

Dans la soirée, lorsque je pus avoir au quai d'Orsay une première conférence avec M. Sazonoff, je le trouvai en possession du projet libellé par M. de Giers et naturellement très tenté par la seconde partie, qui répondait depuis longtemps à son sentiment personnel. Je lui demandai si décidément la Russie accepterait de faire une démarche avec l'Autriche au nom de l'Europe. —

(1) *Livre jaune*, n° 130, 2 octobre 1912.

Oui, me répondit-il nettement, avec l'Autriche, ou avec toutes les puissances, comme on voudra. — Il est bien entendu, lui dis-je, que suivant la formule que le gouvernement français a proposée, que sir Edward Grey et vous, vous avez acceptée, et que, de son côté, l'Allemagne recommande, on fera savoir aux États balkaniques que les grandes puissances ne sauraient admettre la rupture de la paix et qu'elles sont décidées à maintenir le *statu quo*, à localiser le conflit s'il éclate, et à ne laisser aux États qui ont procédé à la mobilisation, aucun espoir de profits territoriaux? — Oui, tout cela est bien entendu. — Alors, hâtons-nous de prévenir Berlin. — Certainement, mais laissez-moi vous dire que notre démarche n'aura chance d'aboutir auprès d'États surexcités, encouragés par les réformes albanaises et déjà mobilisés, que si les grandes puissances se déclarent disposées à favoriser la réalisation des réformes.— Le gouvernement de la République l'avait demandé lui-même dans son projet du 22 septembre. C'était l'objet de notre quatrième paragraphe, que vous avez rayé. Après huit jours, vous revenez à notre idée. J'en suis heureux ; mais c'est bien du temps perdu. — Le gouvernement anglais n'était pas très enclin à une intervention auprès de la Porte. Je me suis rendu à ses raisons. Mais aujourd'hui, après la mobilisation, si nous voulons arrêter les États balkaniques, il ne suffit pas de leur interdire tout changement territorial, il faut leur promettre, en retour, les réformes que la Macédoine attend depuis le Congrès de Berlin. — Soit ! En tout cas, dépêchons-nous. Je vais télégraphier à Berlin et à Londres. Voulez-vous, de votre côté, avoir l'obligeance d'en faire autant? — Entendu »

Je télégraphiai, en effet, à MM. Paul et Jules Cambon Je priai le premier de dire au gouvernement anglais : « *De toutes façons, la France est prête, soit à prendre immédiatement l'initiative d'une démarche collective, soit à se rallier à toute initiative de ce genre.* » Et je priai le second de déclarer au gouvernement impérial : « *La France, ne voulant, dans la crise actuelle, obéir à aucun amour-propre diplomatique, est prête à prendre l'initiative des démarches communes, ou à se joindre à celle des puissances qui la prendra* (1). » M. Sazonoff informa, de son côté, Berlin que la Russie était disposée à intervenir, au nom de l'Europe, soit avec l'Autriche seule, soit avec les autres nations, pour porter à la connaissance des États balkaniques que les puissances ne souffriraient pas la rupture de la paix, que le *statu quo* serait maintenu et que les États mobilisés ne devaient compter sur aucun accroissement de territoire. Il répétait que, selon sa conviction, ces démarches ne pouvaient avoir de succès que si les puissances étaient disposées à favoriser l'accomplissement des réformes en faveur des nationalités balkaniques (2).

M. de Kiderlen accueillit avec plaisir la nouvelle de ma conversation avec M. Sazonoff. Il présenta cependant à M. Jules Cambon deux objections : « M. Sazonoff propose de dire aux États balkaniques que les puissances ne souffriront pas la violation de la paix ; il ne faut pas que l'on puisse conclure de là qu'elles recourraient, le cas échéant, à des mesures coercitives. Quant aux réformes, voilà longtemps que l'Europe les réclame, mais

(1) *Livre jaune*, nos 132, 133, 134.
(2) *Livre noir*, t. II, p. 550.

si l'on veut trop préciser, l'accord sera bien difficile ; et, en tout cas, nous ne saurions nous engager à accepter toutes les demandes des États balkaniques, qui peuvent être excessives (1). » Encore une fois des réserves et des hésitations. L'Allemagne plaidait, d'avance, la cause de l'Autriche. Il était décidément bien difficile de mettre toutes les puissances à l'unisson et cependant toute heure qui passait rapprochait le danger.

Déjà, M. Paul Cambon pensait que le conflit était inévitable. « Il s'agit maintenant, me télégraphiait-il, de le localiser, et le meilleur moyen d'y arriver est d'accepter la suggestion de Votre Excellence et d'unir l'Autriche et la Russie dans une action commune. Sir Edward Grey n'a pas encore donné sa réponse, que je suppose devoir être favorable ; et si le gouvernement allemand est du même avis, Votre Excellence pourra saisir immédiatement toutes les puissances de sa proposition de mandat austro-russe. *Dans les circonstances présentes, c'est le point essentiel* (2). » M. Paul Cambon restait, d'ailleurs, sceptique sur les réformes.

Il m'envoyait, en même temps, une longue dépêche, où il me racontait en détail le séjour de M. Sazonoff en Angleterre. « Devant le démenti que les événements ont donné à son optimisme primitif, me disait-il, M. Sazonoff ne reste pas moins ferme dans ses dispositions pacifiques, mais il est devenu moins affirmatif dans ses appréciations des dispositions d'autrui. Dans l'hypothèse où des hostilités suivraient de près les mobilisa-

(1) *Livre jaune*, n° 137, 3 octobre.
(2) *Ibid.*, n° 136.

tions décrétées, l'extension du conflit paraît à M. Sazonoff dépendre de l'Autriche. Sans qu'il veuille encore suspecter les intentions de cette puissance, elles sont pour lui l'objet d'une inquiétante incertitude. L'Autriche envahissant la Serbie, le gouvernement russe pourrait-il rester neutre? M. Sazonoff en doute et il est aisé de discerner, sous la confiance qu'il affecte d'avoir dans le bon sens de ses compatriotes, la crainte d'avoir la main forcée par un mouvement d'opinion. L'état d'esprit de M. Sazonoff le préparait donc à accueillir la proposition dont Votre Excellence l'a fait saisir en dernier lieu et il l'a, en effet, accueillie avec empressement. L'idée d'un mandat européen confié à la Russie et à l'Autriche, à l'occasion de la crise actuelle, l'a séduit, parce qu'elle répondait à son désir de neutraliser l'Autriche en liant partie avec elle. Votre Excellence sait par mon télégramme d'hier soir que sir Arthur Nicolson a également convenu de l'opportunité de cette suggestion et l'a aussitôt transmise à sir Edward Grey. Je souhaite que, comme son adjoint, le secrétaire d'État soit favorable (1)... » Que les dispositions de M. Sazonoff fussent profondément pacifiques, il ne me semblait pas y avoir le moindre doute à cet endroit. Le gouvernement russe avait commis l'imprudence de ne pas s'opposer, et même, ce que j'ignorais alors, de participer à la préparation des accords balkaniques, pour ne pas mécontenter « les petits frères slaves » ; mais depuis quelques semaines, il était si effrayé des suites de sa condescendance qu'il multipliait les réprimandes et les injonctions auprès des États balka-

(1) Dépêche du 3 octobre 1912.

niques, sur un ton qui parfois risquait même de les froisser. C'était, du moins, ce que m'écrivait de Sofia M. de Panafieu. Les remontrances avaient commencé dès le mois d'août et elles étaient, de jour en jour, devenues plus sévères. Le 14 septembre encore, M. Sazonoff avait fait savoir à Belgrade, à Cettigné et à Athènes, que la Russie n'accorderait, dans l'avenir, à la Serbie, à la Grèce et au Monténégro aucun appui et aucune aide, s'ils ne refusaient par leur concours à une action bulgare ; il avait, en même temps, signifié à la Bulgarie qu'elle ne devait pas compter sur la bienveillance de la Russie. M. Sazonoff était incontestablement dans son droit, même à l'égard des États balkaniques, puisque les accords de Sofia réservaient le *veto* de la Russie ; mais les intéressés, qui n'avaient pas donné à leur entente une interprétation aussi restrictive, accusaient le gouvernement de Saint-Pétersbourg de les abandonner, et la faiblesse qu'avait commise la Russie avait maintenant comme sanction d'injustes reproches de trahison.

A vrai dire, dans mon cabinet, devant M. Sazonoff et moi, les ministres balkaniques n'avaient pas aussi librement exprimé leur déception. Ils avaient paru comprendre la sagesse de nos observations. Mais ils étaient gênés et désorientés. Une tristesse assombrissait encore l'œil noir de M. Romanos ; M. Vesnitch balbutiait de vagues explications ; M. Stanciof bégayait de mauvaises excuses. Pendant ce temps, les trois pays achevaient leur mobilisation et déjà le Monténégro brandissait son sabre dégainé.

Dans la matinée du jeudi 3, j'allai prendre M. Sazonoff en automobile, à l'hôtel de la place

Vendôme où il était descendu, et je le conduisis à Rambouillet. M. le président Fallières le reçut avec son affabilité coutumière et le confirma, par de prudents conseils, dans ses intentions pacifiques. Il le retint à déjeuner avec moi dans l'intimité. N'étaient invités que M. Isvolsky, le baron de Schilling, directeur du cabinet de M. Sazonoff, M. Sévastopoulo, MM. Mollard et Dæschner, et M. Georges Louis, qui avait eu la politesse de rejoindre M. Sazonoff en France, comme M. Isvolsky avait eu celle de me souhaiter la bienvenue à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Le lendemain, j'offrais, à mon tour, un déjeuner en l'honneur de M. Sazonoff. Les ministres y assistaient, avec tous les convives de la veille. Pas plus à mes collègues qu'à moi, M. Sazonoff ne cacha que, si la guerre éclatait, il souhaiterait l'échec des Balkaniques et particulièrement de la Bulgarie. L'Europe obtiendrait ensuite quelques satisfactions pour eux. Leur victoire, au contraire, bouleverserait tout.

M. Georges Louis profita de sa présence à Paris pour causer longuement avec moi et, une fois de plus, il se trouva en complet accord avec la politique suivie par le gouvernement.

M. de Kiderlen, à qui M. Jules Cambon avait transmis mes dernières propositions, répondit que, pour aller plus vite, il me priait de rédiger un texte conforme aux intentions dont M. Sazonoff et moi, nous lui avions fait part. Pour dissiper les appréhensions de l'Allemagne, qui redoutait des demandes excessives des États balkaniques, j'avais prié M. de Schœn de venir causer avec moi et je lui avais indiqué que les puissances pourraient elles-mêmes, comme l'avait proposé

M. de Giers, prendre en main l'exécution des réformes. « Le secrétaire d'État, me disait M. Jules Cambon, a été très frappé de cette expression « prendre en main », qui lui paraît très heureuse, car elle répond à tout, sans rien compromettre. Si Votre Excellence voulait bien formuler la déclaration à faire par les puissances, ou en leur nom, cette déclaration, aux yeux du gouvernement impérial, pourrait ne contenir que les deux propositions suivantes : 1° que si la guerre venait à éclater entre la Porte et les États balkaniques, les puissances n'admettraient, à l'issue du conflit, aucune modification au *statu quo* territorial des Balkans ; 2° que les grandes puissances prendraient en main l'exécution des réformes dans l'administration de la Macédoine, étant entendu que ces réformes ne porteraient aucune atteinte à l'intégrité de l'Empire ottoman. Le secrétaire d'État attacherait de l'importance à l'expression de cette dernière idée (1). »

Après avoir consulté mes collègues du cabinet, après les avoir priés de causer eux-mêmes avec M. Sazonoff, je me mis d'accord avec le ministre russe sur un texte qui tenait compte des observations allemandes.

Je demandai aussitôt aux puissances si elles approuvaient que fût faite en ce sens une démarche collective ou austro-russe ; et je les avertis que le projet avait reçu l'adhésion explicite de M. Sazonoff (2). C'était donc une collaboration directe avec l'Allemagne qu'avaient acceptée d'un commun accord la France et la Russie.

(1) *Livre jaune*, n° 138.
(2) *Ibid.*, n° 141.

M. Jules Cambon me répondit : « Le secrétaire d'État a accueilli personnellement avec une grande faveur la communication que je lui apportais de votre part et m'a dit que le gouvernement allemand approuverait certainement la formule de déclaration proposée par Votre Excellence et serait disposé à s'associer à une démarche collective ou à autoriser une démarche faite au nom de l'Europe par l'Autriche et la Russie ; mais, en pareille matière, l'approbation de l'empereur d'Allemagne est nécessaire. Il télégraphie immédiatement à Sa Majesté et compte me donner sa réponse aussitôt que possible, ce soir ou demain matin. Le secrétaire d'État va télégraphier également à Vienne pour presser l'acceptation de votre proposition. Il estime, en effet, que la déclaration devrait être faite dimanche, si possible (1). »

C'était également mon désir et, sous réserve de l'approbation de l'empereur Guillaume, nous étions, en somme, d'ores et déjà, d'accord avec l'Allemagne et la Russie.

Mais, à l'endroit des réformes, l'Angleterre ne se décidait pas. Chaque fois que notre ouvrage s'achevait d'un côté, une maille tombait d'un autre. « Il est probable, me mandait M. Paul Cambon, que l'acceptation immédiate de votre projet d'accord du 22 septembre eût permis de conjurer les événements, mais il eût fallu exercer à Constantinople une action des plus énergiques » ; et il me répétait que le gouvernement britannique craignait de s'associer à des démarches désobligeantes pour la Turquie. Les musulmans des Indes reprochaient déjà à l'Angleterre de n'avoir

(1) *Livre jaune*, n° 145.

pas arrêté l'Italie et ils surveillaient jalousement son attitude actuelle (1). Ces scrupules, nous les avions eus aussi, les mois précédents, pendant que la guerre se déroulait en Tripolitaine, ou même encore pendant qu'elle s'étendait à la mer Égée. Mais maintenant que se généralisaient les menaces contre la Turquie, le cabinet de Constantinople avait intérêt lui-même à jeter rapidement du lest, et il ne semblait pas impossible de le lui faire comprendre. L'Angleterre cependant hésitait ; et, à vrai dire, dans toute cette confusion, les hésitations étaient permises. Sir Edward Grey restait prêt à des démarches auprès des États balkaniques ; pour le reste, il réservait encore sa réponse (2). Je pris le parti d'insister de nouveau (3).

Le comte Somssich, venu me voir de la part du comte Berchtold, m'avait dit : « Gabriel Effendi a déclaré à l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie auprès de la Porte que la Turquie refuserait de prendre en considération un ultimatum éventuel des États balkaniques, mais que, par contre, elle était disposée à donner aux puissances les assurances les plus sérieuses au sujet des réformes. Elle est décidée à introduire les réformes prévues par la loi de 1880 et elle est, en outre, prête à augmenter considérablement le nombre des députés représentant les différentes nationalités à la Chambre. »

C'était un premier pas. Je m'empressai de télégraphier à Londres et aux autres postes, en soulignant qu'il y avait « la plus grande urgence à une action commune (4). » Mais, en Angleterre, les

(1) De M. Paul Cambon, 4 octobre.
(2) *Livre jaune*, n° 144.
(3) *Ibid.*, n° 146.
(4) *Ibid.*, n° 147.

objections ne tombaient pas : « J'ai vu sir Arthur Nicolson, télégraphiait M. Paul Cambon. Il venait de recevoir un mot de sir Edward Grey, qui était à la campagne. Ce mot est : « J'appuierai cette idée. » Mais sir Edward Grey ne s'explique, ni sur la formule, ni sur l'étendue de ce mandat. Sir Arthur Nicolson, à titre personnel, m'a dit que, si l'on peut charger la Russie et l'Autriche, à cause de leurs intérêts spéciaux, d'agir sur les gouvernements balkaniques, il est impossible de leur donner mission de parler à Constantinople, où d'autres puissances ont aussi des intérêts particuliers. Je lui ai répondu que votre suggestion ne visait que les États balkaniques et qu'à Constantinople vous proposiez une démarche collective des cinq puissances. J'ai exprimé mes regrets qu'on n'eût pas accepté l'article 4 de votre projet du 22 septembre et j'ai proposé de le reprendre. Le sous-secrétaire d'État permanent télégraphie dans ce sens à sir Edward Grey (1). »

L'empereur d'Allemagne avait, au contraire, autorisé son gouvernement à accepter la formule franco-russe (2). Pour donner satisfaction à l'Angleterre, je proposai que les démarches auprès des États balkaniques fussent seules entreprises par l'Autriche et la Russie et que toutes les puissances agissent en commun à Constantinople. Cette fois encore, le gouvernement allemand ne fit aucune objection. Mais en son nom personnel, et avant réponse définitive du cabinet britannique, sir Arthur Nicolson souleva une nouvelle difficulté. D'après des propos tenus à l'ambassadeur

(1) Télégramme de M. Paul Cambon, 4 octobre.
(2) *Livre jaune*, n° 150.

de Grande-Bretagne par Gabriel Effendi et par Kiamil-Pacha, il croyait que la Porte consentirait à discuter les réformes avec les puissances, mais non pas à les laisser « prendre en main (1) ». Pour cordiale qu'elle fût, la discussion traînait dangereusement en longueur ; et si l'Europe tardait davantage, le feu allait tout dévorer avant l'arrivée des pompes.

Le comte Berchtold n'avait pas encore donné sa réponse. Son bel optimisme ne l'avait pas, d'ailleurs, abandonné. Il prétendait que deux, au moins, des États balkaniques ne demandaient qu'à être soustraits aux risques d'une guerre ; il venait même, disait-il, d'apprendre que le roi Ferdinand, déjà très indécis au moment de la mobilisation, attendait et espérait une intervention qui lui permettrait de ne pas entrer en campagne (2).

Après quelques heures de réflexion, le comte Berchtold demanda diverses modifications au texte proposé. Il préférait, en outre, disait-il, qu'auprès de la Porte, la démarche des puissances ne fût pas simultanée, mais collective. Jeu de patience ou casse-tête chinois, n'était-ce pas là notre travail diplomatique? J'examinai cependant avec M. Sazonoff les divers amendements réclamés par l'Autriche. Nous fûmes d'avis de les accepter, « tant par esprit de courtoisie vis-à-vis du gouvernement autrichien que dans l'intérêt d'une action rapide en faveur de la paix. » J'en prévins sur-le-champ M. Dumaine (3), et j'envoyai à Londres, Berlin, Vienne et Rome un texte rema-

(1) *Livre jaune*, nº 151.
(2) De M. Dumaine, 5 octobre.
(3) 6 octobre 1912, *Livre jaune*, nº 156.

nié suivant les vœux du comte Berchtold (1).

A l'Angleterre, je fis remarquer qu'avec la rédaction nouvelle, impliquant que nulle atteinte ne serait portée, non seulement à l'intégrité des territoires de l'Empire ottoman, mais à la souveraineté du sultan, la Turquie n'avait plus aucune raison de se froisser. L'essentiel était que les États balkaniques fussent appelés à faire désormais crédit à l'Europe et non plus à la Turquie seule (2). M. Sazonoff télégraphia à Londres dans le même sens que moi (3).

Ainsi, loin de chicaner l'Autriche sur les changements qu'elle ne cessait de proposer, nous nous inclinions complaisamment devant ses caprices. Nous n'avions d'autre pensée que d'aboutir. L'Allemagne nous donna, d'ailleurs, immédiatement son adhésion.

Restait toujours l'Angleterre, qui s'opposait à une démarche collective des puissances auprès de la Porte. Dans son désir de ménager la Turquie, elle continuait à n'accepter qu'une démarche concertée (4).

Sur les entrefaites, le gouvernement turc avait donné à entendre à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, comme, du reste, à M. Bompard et à M. de Giers (5), qu'il était disposé à réaliser lui-même, en Turquie d'Europe, les réformes prévues par l'article 23 du traité de Berlin et par la loi des vilayets promulguée en 1880. Sir Edward Grey vit, dans l'annonce de cette prudente inten-

(1) *Livre jaune*, n° 157.
(2) *Ibid.*, n° 158.
(3) *Livre noir*, t. II, p. 552.
(4) *Livre jaune*, n° 162.
(5) *Ibid.*, n° 163.

tion, qu'il avait, sans doute, provoquée, un moyen de tout concilier, et dans la soirée du 17, sir Francis Bertie m'apporta, d'ordre de son gouvernement, une petite note qui atténuait le texte si péniblement élaboré à Paris, d'accord avec l'Allemagne et la Russie, amendé à Vienne, et finalement accepté par les quatre puissances : « Sir Edward Grey suggère que les cinq puissances informent la Porte qu'elles prennent acte de l'intention, publiquement annoncée, du gouvernement turc d'introduire des réformes et qu'elles discuteront immédiatement avec la Sublime Porte, dans l'esprit de l'article 23 du traité de Berlin, les mesures propres à en assurer la réalisation dans l'intérêt des populations, étant entendu que ces réformes ne porteront pas atteinte à l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman (1). »

— « Va pour ce texte, si tout le monde l'accepte, dis-je à sir Francis. Peut-être est-il plus flatteur que le nôtre pour l'amour-propre turc. Personnellement, je suis disposé à m'y rallier. Je vais en conférer, tout de suite, avec M. Sazonoff, puisqu'il est encore à Paris. Il faut seulement qu'il reste bien entendu que, comme l'indique sir Edward Grey, les puissances discuteront elles-mêmes immédiatement avec la Porte la réalisation des réformes. Sinon, l'Europe, qui les a déjà attendues pendant trente ans, serait exposée à les attendre trente autres années encore. Mais, pour prendre acte avec quelque autorité des assurances turques, les puissances ne sauraient, à mon avis, se contenter de démarches individuelles. Vous connaissez l'esprit défiant et soupçonneux des Turcs. Si nous

(1) *Livre jaune*, nº 164.

agissons séparément, ils supposeront toujours que nous ne sommes pas d'accord ou qu'il y a, chez les uns ou les autres d'entre nous, des arrière-pensées. Une démarche collective me semblerait bien préférable et je trouve que, sur ce point, l'Autriche a raison. — Je suis de votre sentiment, me répondit sir Francis, et je vais le dire franchement à sir Edward Grey. »

Sur l'intervention de sir Francis, sir Edward Grey admit enfin la démarche collective des ambassadeurs à Constantinople (1). De son côté, M. Sazonoff accepta que les puissances prissent acte des intentions du gouvernement turc (2). L'Allemagne et l'Autriche se rallièrent à cette solution transactionnelle où s'étaient laborieusement fondues tant de nuances diverses.

L'accord s'étant, d'autre part, établi sur la signification qu'il convenait d'adresser aux États balkaniques, j'expédiai à nos agents ce télégramme circulaire : « Paris, 7 octobre 1912. Sur l'initiative du gouvernement de la République, les gouvernements russe, britannique, austro-hongrois, allemand, et italien ont adopté la résolution ci-après. Les gouvernements russe et austro-hongrois déclareront aux États balkaniques :

« 1° Que les puissances réprouvent énergiquement toute mesure susceptible d'amener la rupture de la paix. 2° Que, s'appuyant sur l'article 23 du traité de Berlin, elles prendront en main, dans l'intérêt des populations, la réalisation des réformes dans l'administration de la Turquie d'Europe, étant entendu que ces réformes ne porteront

(1) *Livre jaune*, nos 167-170.
(2) *Ibid.*, no 165.

aucune atteinte à la souveraineté de Sa Majesté Impériale le sultan et à l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman. Cette déclaration réserve, d'ailleurs, la liberté des puissances pour l'étude collective et ultérieure des réformes ; 3° Que si la guerre vient néanmoins à éclater entre les États balkaniques et l'Empire ottoman, elles n'admettront, à l'issue du conflit, aucune modification du *statu quo* territorial dans la Turquie d'Europe. Les puissances feront collectivement, auprès de la Sublime Porte, les démarches dérivant de la précédente déclaration. » Je prescrivais aux ministres de France auprès des États balkaniques de se mettre à la disposition de leurs collègues russe et austro-hongrois pour appuyer leur démarche.

Ainsi, après bien des vicissitudes, l'accord européen était pleinement réalisé, et c'était là, dans une large mesure, l'œuvre de la France. Le gouvernement de la République avait ignoré la préparation des traités balkaniques ; il en avait longtemps ignoré le texte après la signature ; il avait ignoré et il ignorait encore, en 1912, le rôle exact qu'avait joué la Russie dans la négociation et dans la conclusion de ces ententes. Ce qu'il avait su à Saint-Pétersbourg l'avait profondément ému. Devant le fait accompli, il s'était plaint au gouvernement russe, il lui avait montré les périls de ces « conventions de guerre » ; il l'avait supplié d'empêcher maintenant qu'elles produisissent effet. Il avait trouvé l'Empereur, M. Kokovtzoff, M. Sazonoff, sincèrement disposés à prévenir toute guerre, même localisée. Il ne s'était donc cru en droit de rien faire qui pût amener la rupture d'une alliance devenue, depuis vingt ans, un gage de

sécurité pour la France ; mais il s'était promis de rétablir, autour de la question orientale, le concert européen ; il y avait travaillé sans relâche ; il était entré en relations quotidiennes avec toutes les grandes puissances, particulièrement avec l'Allemagne et l'Autriche, et, à travers bien des contradictions d'intérêts, bien des rivalités d'influence, bien des querelles de vanité nationale ou personnelle, il avait finalement réussi.

A Vienne, le *Fremdenblatt*, organe officieux du Ballplatz, écrivait : « Par une initiative prompte et décisive, le gouvernement français a fourni une fois de plus, la preuve de ses sentiments pacifiques en s'efforçant de prévenir une conflagration avec un zèle digne de la gratitude générale qui s'est manifesté depuis l'origine de la crise balkanique (1). »

La feuille autrichienne la plus chauvine et la plus hostile à la France, la *Reichpost*, disait : « On doit être sincèrement reconnaissant au président du Conseil des ministres français de ce qu'il n'a pas voulu trop, pour obtenir ainsi beaucoup, et de ce qu'il a su, avec délicatesse, trouver une plate-forme sur laquelle toutes les puissances pouvaient s'unir. »

En Allemagne, la *Post* notait : « L'Autriche et la Russie continuent à être d'opinion différente, et M. Poincaré s'évertue à réconcilier les deux frères ennemis. » La *Gazette de Voss* remarquait : « La diplomatie se ressaisit, les actifs efforts de M. Poincaré pour amener la Russie et l'Autriche à se convaincre réciproquement de leur désir mutuel de la paix et de leur désintéressement dans

(1) Dépêche de M. Dumaine, *Livre jaune*, nº 161.

les Balkans, peuvent, s'ils sont couronnés de succès, laisser fermement espérer que la paix ne sera pas troublée. »

De son côté, M. Sazonoff donnait aux journaux parisiens une interview qui commençait par ces mots : « Je ne veux pas faire de pronostics, mais je vous exprimerai toute ma pensée en disant que nous nous trouvons, dès aujourd'hui, en présence d'un résultat. Ce résultat, c'est que, dans les jours que nous venons de vivre, l'Europe s'est retrouvée. »

En Angleterre, le *Times* rendait hommage à ce qu'il appelait mon « noble effort ».

A Rome, le marquis de San Giuliano disait à M. Laroche qu'il était très satisfait que mon initiative eût abouti rapidement à une entente entre toutes les puissances. Il pensait que, même si les démarches projetées ne parvenaient pas à empêcher la guerre, cette entente aurait pour résultat de permettre à l'Europe d'intervenir bientôt, et avec autorité, après les premiers engagements, et que, sans doute, elle faciliterait alors notre tâche pacifique (1).

A Paris, M. André Tardieu s'exprimait avec chaleur, dans le *Temps*, sur « la droiture, la prudence et le courage » de mon action conciliatrice. Tous les journaux français publiaient des articles approbateurs. « L'accord des six puissances, affirmait M. Jaurès, est un fait heureux et important. Il faut féliciter la diplomatie française d'avoir pris l'initiative de cette sorte de médiation (2). »

(1) Télégramme de M. Laroche, 7 octobre 1912, nº 563.
(2) *L'Humanité*, 8 octobre 1912.

M. Sazonoff, qui, pour faciliter la réalisation de cet accord, avait prolongé son séjour à Paris, partit pour Berlin le lundi 7 octobre, au commencement de l'après-midi. J'allai lui faire mes adieux à la gare de l'Est. Il était rasséréné et presque joyeux. M. Georges Louis, que j'avais souvent consulté pendant son séjour, s'apprêtait à rejoindre, le surlendemain, le poste qu'il avait quitté pour accompagner en France le ministre russe. Les nouvelles de la guerre italo-turque. étaient elles-mêmes meilleures. Le bruit courait que les négociateurs d'Ouchy étaient arrivés à une entente complète. M. Bertolini et Rechid Pacha avaient quitté la Suisse, le 5 octobre, pour soumettre à leurs gouvernements respectifs un texte qu'ils avaient arrêté. Était-ce enfin la paix qui s'offrait à l'Europe réconciliée?

Il n'en était malheureusement rien. Le lundi 7, à midi, M. Romanos m'apportait cette note de M. Vénizélos, président du Conseil de Grèce : « Je vous prie de remercier vivement M. Poincaré de la communication qu'il vous a faite, de concert avec M. Sazonoff, et de leurs efforts pour amener les puissances à s'intéresser au sort des populations chrétiennes de l'empire. Je me suis empressé de faire part aux autres États balkaniques du désir des puissances que rien d'irrémédiable ne fût fait avant quelques jours. » Mais M. Vénizélos insistait pour que la constitution garantie à Samos par les puissances fût rétablie et pour que l'on ne se contentât point, en Crète, de la nomination d'un commissaire général ; et il ajoutait : « L'attitude solidaire des quatre États balkaniques est inspirée par la situation intolérable des chrétiens, qui, au lieu des réformes tant de fois promises,

voient leur sort devenir, de jour en jour, plus misérable et sont menacés d'une complète destruction. La Grèce ne peut vraiment, même pour le règlement définitif de la question crétoise, abandonner ses congénères de la Turquie d'Europe. »

— « Mais, dis-je à M. Romanos, c'est précisément pour cette raison que la France a demandé une démarche des puissances à Constantinople et, puisque cette démarche va même être collective, veuillez faire remarquer à M. Vénizélos que la Grèce et ses alliés seraient bien inspirés d'en attendre le résultat. »

Au même moment, M. de Panafieu me télégraphiait de Sofia : « Le Sobranié a voté hier, 6 octobre, les projets de loi qui lui ont été soumis par le gouvernement et qui ouvrent à celui-ci des crédits se montant à quatre-vingts millions environ. Le président du Conseil a exposé la situation en quelques paroles qui ont été chaleureusement applaudies et a ajouté que le gouvernement était décidé à aller jusqu'au bout. Le Parlement doit s'ajourner aujourd'hui *sine die* (1). »

De Péra, où il était rentré, chassé de Thérapia par l'automne, M. Bompard m'annonçait à son tour : « Je tiens de mon collègue russe que le chargé d'affaires de Monténégro a été invité par son gouvernement à déclarer demain mardi, à midi, au ministre des Affaires étrangères que les questions à régler entre le Monténégro et la Turquie ne recevant pas de solution, le roi a décidé de recourir aux armes. La mobilisation se poursuit régulièrement en Turquie et l'ardeur des officiers va croissant ;

(1) Télégramme du 7 octobre.

mais le gouvernement ottoman demeure très soucieux et désire la paix (1). »

Quelques heures plus tard, M. Bompard me confirmait cette grave nouvelle. Il s'était hâté de voir lui-même le chargé d'affaires de Monténégro, qui n'en avait pas fait mystère et qui en avait donné des explications, vraies ou fausses, mais, en tout cas, peu rassurantes. Comme M. Bompard lui demandait pourquoi le Monténégro, la plus petite des puissances balkaniques, prenait l'initiative de cette rupture, il répondit que « cela avait sans doute été concerté avec les puissances alliées ». Et il ajouta que « celles-ci, inquiètes des démarches qui se préparaient en vue de les arrêter, et décidées à n'y pas céder, n'avaient probablement rien trouvé de mieux que de faire jouer le *casus fœderis* par l'ouverture des hostilités entre l'une d'elles et la Turquie ». Suivant le chargé d'affaires, le Monténégro avait été naturellement choisi, parce que ses griefs et ses demandes, touchant des questions de frontières, étaient d'une tout autre nature que ceux des autres puissances balkaniques (2). Et cette explication n'était ni absurde, ni invraisemblable ; mais il n'était pas, non plus, impossible que la vérité fût très différente. Le roi Nicolas était, comme la Montagne noire, riche d'imprévu et plein de précipices.

M. Bompard m'informait, d'autre part, que la promesse de la Porte de réaliser les réformes édictées par la vieille loi des vilayets rencontrait de vives résistances dans l'opinion turque. Les étudiants de l'Université de Constantinople s'étaient

(1) Télégramme de M. Bompard, 7 octobre 1912, n° 419.
(2) *Ibid.*, 8 octobre, n° 420.

livrés à de bruyantes manifestations, aux cris répétés de : « Vive la guerre ! Pas de traité de Berlin ! Pas de concessions sous les menaces ! » Le grand vizir, accompagné du ministre de la Marine, son fils, était sorti pour haranguer cette ardente jeunesse, mais sans succès. Les vitres du grand vizirat avaient été brisées à coups de pierres. La troupe avait dû disperser les manifestants.

A Sofia, M. Guéchoff répondait aux ministres d'Autriche et de Russie que la démarche de l'Europe aurait pu avoir un effet utile quinze jours plus tôt, mais qu'il craignait que maintenant elle ne fût tardive. Il ajoutait que, dans la note des puissances, il n'était pas fait allusion à l'autorité qui aurait à contrôler l'exécution des réformes et que cette question de contrôle était cependant capitale. Bref, il semblait que la Bulgarie cherchât à devancer l'Europe, qu'elle s'efforçât d'entraîner la Serbie et poussât devant elle le Monténégro. Qu'il y eût là une nouvelle combinaison du roi Ferdinand et qu'après avoir déjà misé sur les deux tableaux, il cherchât maintenant à faire sauter la banque, c'était chose dont on avait le droit de le soupçonner et dont il n'était pas totalement incapable.

A Belgrade, M. Pachitch affirmait que la déclaration de guerre du Monténégro avait été lancée, le 8 octobre, sans que les alliés eussent été préalablement consultés, et rien ne nous autorisait à supposer que, pour la Serbie, ce ne fût point la vérité (1).

Quoi qu'il en fût, les démarches de la Russie et de l'Autriche auprès des États balkaniques et

(1) Belgrade, 8 octobre, *Livre jaune*, nº 172.

la démarche collective des puissances à Constantinople représentaient peut-être une dernière chance d'étouffer l'explosion de la guerre.

J'insistai pour qu'elles eussent lieu, malgré tout, et le plus promptement possible, dans la forme convenue (1). Tous les journaux français s'accordaient à reconnaître que, s'il était trop tard pour empêcher l'ouverture des hostilités locales, il restait indispensable de maintenir l'entente européenne. « On peut même dire, écrivait M. Jaurès, que le seul trait rassurant dans la terrible aventure où est jetée l'Europe, c'est que la France et l'Allemagne aient été vraiment et loyalement unies dans un suprême effort pour prévenir la guerre (2). »

Ce qui semblait toutefois assez alarmant, c'était le langage, un peu contradictoire, que venait de tenir le comte Berchtold, le 9 octobre, à la délégation autrichienne, et le 10, à la délégation hongroise. Dans sa première déclaration, il indiquait sagement « que la politique autrichienne était consacrée, à la fois, aux intérêts supérieurs de la monarchie et à la cause de la paix ». Dans la seconde, il semblait avouer une sorte de découragement et un manque de confiance en l'efficacité du concert européen. Détail plus grave, il mentionnait, en un dernier paragraphe, « les intérêts spéciaux de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans » et annonçait la résolution « de les défendre en toutes circonstances ». D'après une dépêche de M. Dumaine (3), ce passage avait été interprété par l'opinion viennoise comme le signal d'une re-

(1) Télégrammes du 8 octobre, *Livre jaune*, nos 169-170.
(2) *L'Humanité* du 9 octobre.
(3) Vienne, le 10 octobre, no 257.

prise par l'Autriche de sa pleine liberté d'action. M. Dumaine ajoutait, d'ailleurs, que les contradictions du comte Berchtold perdaient un peu d'importance pour ceux qui savaient avec quelle facilité il était impressionné, au jour le jour, par la succession des événements et même par la diversité des avis exprimés devant lui. On le sentait irrésolu, effrayé de sa tâche, accablé de son labeur, et prêt à suivre toutes les influences qui s'entre-croisaient autour de lui (1).

Mais le gouvernement français était bien décidé à tout faire pour empêcher la rupture de l'union qu'il avait contribué à créer. Au moment où le comte Berchtold tenait ce langage sibyllin, l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, comte Szecsen, de retour à Paris, venait me dire (2) : « M. Guéchoff, en répondant à la démarche austro-russe, a indiqué qu'il devait consulter le roi Ferdinand et le Conseil des ministres ; il a, en outre, exprimé, à titre personnel, le désir de savoir si les mots « prendre en main les réformes » impliquaient un contrôle effectif des puissances et comment ce contrôle s'exercerait. » Que va-t-il falloir, suivant vous, répondre à cette question? »

— « La réponse me paraît facile, dis-je au comte Szecsen. La démarche collective que les puissances font aujourd'hui même à Constantinople, dans le sens de la proposition anglaise, s'appuie sur l'article 23 du traité de Berlin et sur la loi ottomane du 23 avril 1880. Le cabinet de Londres a proposé, en outre, aux puissances de discuter immédiatement, avec la Porte, la réalisation des réformes

(1) Dépêche du 11 octobre, nº 258.
(2) 10 octobre.

prévues par cette loi. Vous savez que ce document législatif ne contient pas moins de trois cent vingt articles. De plus, certains problèmes ont évolué depuis trente-deux ans. Il me semble que, pour aboutir plus vite, les puissances devraient examiner ensemble ces projets de réformes dans une réunion diplomatique. Je vais m'entendre à ce sujet, dès maintenant, avec l'Angleterre et la Russie. »

Je télégraphiai, en effet, tout de suite, à Londres (1). Sir Edward Grey approuva mon idée. Il ne voyait, dit-il, qu'avantage à faire entrer l'Autriche et la Russie dans une conférence dont les travaux excluraient toute atteinte à l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman. Le ministre britannique demandait seulement qu'on attendît la réponse de la Sublime Porte à la communication des puissances. Si la discussion immédiate des réformes était admise par la Turquie, le gouvernement ottoman prendrait part à la conférence diplomatique. Si la Sublime Porte se refusait à une discussion, les ambassadeurs à Constantinople pourraient alors se réunir entre eux et se livrer à l'étude du régime à établir en Turquie d'Europe après le rétablissement de la paix (2).

Heureux de cette réponse, je me hâtai d'en remercier sir Edward Grey et j'ajoutai : « Si, en dépit de nos efforts, la guerre éclate, j'estime que les puissances devraient aussitôt se mettre d'accord en vue d'une médiation aussi prochaine que possible et dont elles détermineraient le moment opportun selon la marche des hostilités. *L'impor-*

(1) *Livre jaune*, n° 174.
(2) *Ibid.*, 11 octobre, n° 175.

tant pour moi est toujours de maintenir la solidarité de l'Europe et de conjurer des divergences de vues qui, si elles se produisaient, pourraient entraîner des dissensions redoutables (1). » M. Paul Cambon me répondit que sir Edward Grey partageait mon sentiment sur la nécessité de maintenir la solidarité européenne (2), et je télégraphiai de nouveau à Londres, convaincu que j'étais que, dans l'obscurité croissante, nous devions, de plus en plus, nous serrer contre l'Angleterre : « Veuillez remercier d'urgence sir Edward Grey du précieux concours que le gouvernement britannique apporte au maintien de la paix générale et lui donner l'assurance que le gouvernement français n'a jamais, pour son compte, douté de sa fidélité à l'entente européenne, ni de ses sentiments d'amitié vis-à-vis de la France (3). »

Si la guerre éclatait, et si même elle restait localisée dans les Balkans, je prévoyais sans peine que la politique française s'accorderait plus aisément avec la politique anglaise qu'avec la politique russe. Déjà M. Doulcet m'écrivait de Saint-Pétersbourg que l'opinion était déchaînée en Russie contre l'Autriche. De son côté, M. Paul Cambon craignait que M. Sazonoff ne fût plus raisonnable que son pays et que, de retour au Pont-aux-Chantres, il ne se laissât influencer malgré lui par l'opinion ambiante. Pour achever de compliquer les choses, le bruit courait maintenant que les pourparlers de paix venaient d'être brusquement rompus entre Rome et la Turquie, que la flotte italienne allait rentrer en campagne dans l'Ar-

(1) *Livre jaune*, nº 176, 12 octobre.
(2) *Ibid.*, nº 179.
(3) *Ibid.*, nº 180.

chipel et que les Turcs se proposaient de fermer de nouveau les Dardanelles.

De fait, M. Sazonoff, revenu à son ministère, après s'être arrêté à Berlin, était tellement convaincu de l'imminence d'une guerre balkanique qu'il songeait, non plus à la conjurer, mais à la terminer. Il ne doutait pas que le Monténégro n'eût été poussé par Sofia et il croyait à la très prochaine entrée en guerre des Bulgares (1). Ce qui lui semblait le plus urgent pour les puissances, c'était, disait-il, de devancer autant que possible les événements. Le 12 octobre, il avait chargé M. Isvolsky de me soumettre une idée, à laquelle, me télégraphiait M. Doulcet, il paraissait tenir beaucoup. Il s'agissait d'établir, dès maintenant, entre les divers gouvernements, un accord ferme sur le principe d'une intervention collective, pour arrêter les hostilités aussitôt après les premières batailles décisives. M. Doulcet m'avisa télégraphiquement de cette intention et M. Isvolsky m'apporta, en effet, dans la journée, une note où était exprimé ce souhait. Le gouvernement impérial ne dissimulait pas, d'ailleurs, pourquoi il désirait tant cette intervention rapide. Il croyait qu'une guerre qui tirerait en longueur ne serait pas avantageuse pour les peuples balkaniques, et il craignait que s'ils se trouvaient réduits à un état critique, l'opinion russe ne devînt difficile à maîtriser (2). Je répondis à M. Isvolsky : « Je viens déjà de parler à Londres de l'utilité d'une médiation prochaine. J'approuve donc l'idée de M. Sazonoff. Je me mettrai volontiers d'accord avec lui

(1) Télégramme de M. Doulcet, Saint-Pétersbourg, n° 465, 12 octobre.

(2) *Livre jaune*, n° 181.

pour en poursuivre, s'il y a lieu, la réalisation. Mais, tant que le conflit ne s'est pas produit entre la Bulgarie et la Turquie, croyez-moi, nous ne devons négliger aucun moyen, même désespéré, pour empêcher l'explosion des hostilités. Si, comme le comte Szecsen me l'a annoncé, la Bulgarie répond à la note austro-russe en demandant quelles garanties lui offre l'Europe, je reste d'avis de lui déclarer que les puissances vont entamer immédiatement, dans une conférence internationale, la discussion des réformes. » — « Personnellement, me dit M. Isvolsky, je partage votre avis. »

J'adressai sur-le-champ le texte de ma réponse à M. Georges Louis, qui rentrait à Saint-Pétersbourg (1). De son côté, M. Isvolsky prévint M. Sazonoff. « M. Poincaré, télégraphiait-il, est fermement disposé à poursuivre avec énergie l'œuvre qu'il a commencée en vue d'unir les puissances européennes, afin de prévenir les conséquences encore bien plus dangereuses qui pourraient résulter de la crise actuelle (2). » Le même jour, hélas ! M. Vénizélos disait à notre ministre, M. Deville, que la promesse des réformes arrivait trop tard. Les nouvelles de Sofia n'étaient pas meilleures. Celles de Belgrade ne valaient guère mieux.

M. Tittoni venait, lui aussi, me donner des renseignements peu favorables sur les conversations d'Ouchy. La Porte avait émis des exigences nouvelles, que le cabinet de Rome jugeait inacceptables. L'Italie avait fixé à la Turquie un dernier

(1) *Livre jaune*, n° 178.

(2) *Livre noir*, t. I, p. 229, et t. II, p. 553. Les deux télégrammes sont du même jour, 29 septembre/12 octobre, et celui du tome II (n° 237) a été envoyé avant celui du tome I^er^ (n° 238).

délai. Elle attendrait jusqu'au mardi 15 une ré
ponse définitive. Après quoi, elle reprendrai
vigoureusement les opérations militaires. Le
journaux de tous pays étaient pleins d'article
intitulés : « La rupture d'Ouchy, l'explosion dan
les Balkans. »

Ce n'était pas le moment de ralentir nos effort
et de nous décourager. Après m'être mis d'accor
avec sir Edward Grey, je télégraphiai à MM. Jule
Cambon et Dumaine : « Veuillez proposer, d'ur
gence, au gouvernement auprès duquel vous ête
accrédité l'adoption du programme ci après
1° Si le gouvernement ottoman accepte de discu
ter avec les puissances les réformes à introduir
dans la Turquie d'Europe, une conférence inter
nationale se réunira immédiatement pour l'étud
et l'application de ces réformes ; 2° Si le gouver
nement ottoman se refuse à la discussion et que l
guerre éclate, les puissances se concerteront aussi
tôt en vue d'une médiation ; 3° Si la médiatio
échoue, la conférence internationale se réunir
de même, pour prendre, à la fin des hostilités, le
mesures que commandent le souci de la paix géné
rale et l'intérêt commun de l'Europe (1). »

Je communiquai également ce programme à
M. Sazonoff, en m'excusant de n'avoir pu, à raiso
de l'urgence, le pressentir avant de m'adresse
à Vienne et à Berlin. La France témoignait don
qu'elle restait l'infatigable ouvrière de la paix

Le soir même, la réponse des États balkanique
était remise aux ministres d'Autriche et de Russie
Les alliés exprimaient aux puissances leur grati
tude de ce qu'elles étaient disposées à prendre en

(1) *Livre jaune*, 13 octobre, n° 182.

main la réalisation des réformes. Mais, disaient-ils, le gouvernement ottoman n'a pas tenu les promesses réitérées qu'il avait faites et les populations chrétiennes de Macédoine restent dans une situation misérable. Les alliés sont donc obligés de demander au gouvernement ottoman des engagements précis et solennels. Ces engagements sont énumérés dans une note de neuf paragraphes. La Porte va être invitée à les prendre, à les exécuter immédiatement, et à démobiliser (1). En d'autres termes, les États balkaniques nous remerciaient et nous tiraient poliment leur révérence.

Notre attaché militaire à Sofia considérait l'armée bulgare comme prête à entrer en opérations dès le 16 ; il annonçait que le roi Ferdinand partait pour Starazagora et allait rejoindre les troupes. Depuis la veille, les contingents serbes destinés à coopérer avec les Bulgares passaient en gare de Sofia et étaient dirigés vers Kerstendil.

Il semblait bien décidément qu'on n'arrêterait plus les alliés. Mais, du moins, l'entente européenne, assurée avant les hostilités, paraissait désormais assez forte pour permettre à l'Europe de circonscrire le fléau. L'accord entre Paris et Berlin était une des meilleures garanties de cette limitation. Dans son numéro du 13 octobre, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* publiait ce communiqué officieux, que m'envoyait M. Jules Cambon : « On ne peut plus espérer voir intervenir une solution pacifique ; mais la constatation que la proposition de M. Poincaré et l'action qui en découlait avaient compté, dès le début, avec la guerre a son importance. Le but des puissances a

(1) Télégramme de M. de Panafieu, nº 116, 13 octobre.

donc dépassé, dès l'origine, le maintien de la paix dans les Balkans (1). » La *Gazette de Cologne* insérait également ce communiqué de Berlin : « Il n'y a plus guère d'espoir, malgré la démarche des puissances, d'empêcher la guerre dans les Balkans, mais le but principal des efforts accomplis par M. Poincaré est atteint. Quand même tous les peuples balkaniques partiraient en guerre, une cloison est élevée, qui protège les grandes puissances contre la propagation de l'incendie. Le mérite, concluait la note, en revient assurément à M. Poincaré (2). » Ainsi, l'Allemagne elle-même nous rendait publiquement justice.

Dans la matinée du 14 octobre, la Sublime Porte remit à l'ambassadeur d'Autriche, doyen du corps diplomatique à Constantinople, sa réponse à la note collective des puissances. Réponse fuyante et alambiquée, où le gouvernement impérial remerciait, lui aussi, l'Europe de ses intentions, affirmait les avoir devancées, déclarait avoir pris, de son propre mouvement, la résolution de présenter le projet de loi de 1880, « dans tout son ensemble historique, » dès l'ouverture de la prochaine session parlementaire, et promettait que les autorités impériales feraient scrupuleusement appliquer cette loi, lorsqu'elle aurait été votée et revêtue de la sanction du sultan, c'est-à-dire aux calendes ottomanes. Comme Jupiter, Mahomet rend insensés ceux qu'il veut perdre.

A Vienne, l'humeur contre la Russie devenait chaque jour plus amère. Du Ballplatz, se répandait le bruit, d'ailleurs calomnieux, que M. Sazo-

(1) M. Jules Cambon, dépêche du 13 octobre, nº 483.
(2) Dépêche de M. Jules Cambon, 12 octobre, nº 471.

noff allait quitter le ministère et que le tsar le remplacerait par un panslaviste militant. On ne croyait donc pas pouvoir s'engager, dès maintenant, à une conférence (1).

Sir Edward Grey, ayant lu la note de la Bulgarie à la Turquie et la réponse défavorable de la Turquie aux puissances, confiait à M. Paul Cambon qu'il ne voyait plus aucun espoir d'intervention efficace (2). M. de Kiderlen déclarait à M. Jules Cambon qu'il ne pouvait pas, lui non plus, se prononcer sur l'idée de conférence avant de connaître l'opinion définitive du gouvernement austro-hongrois. Il était toujours d'avis de maintenir le contact européen ; mais le moment ne lui paraissait pas encore venu de songer à une réunion diplomatique. M. Jules Cambon résumait ainsi sa propre impression : « Au fond, le secrétaire d'État considère que la guerre permettra aux puissances de prendre un parti. Il veut garder les mains libres. L'Allemagne se mettra du côté du vainqueur (3). »

Quelques heures plus tard, le comte Berchtold était amené à sortir de ses hésitations. M. Sazonoff, trouvant suspect le silence de Vienne, venait de faire entendre à l'Autriche que, si elle intervenait militairement, la Russie ne pourrait se désintéresser de ce qui adviendrait. Le comte Berchtold se décida. Il fit parvenir à Saint-Pétersbourg l'assurance expresse que, même si la Serbie entrait dans le Sandjak de Novi-Bazar, l'Autriche-Hongrie n'envahirait ni le territoire serbe, ni celui du Sandjak, mais cela pourtant à la condi-

(1) De M. Dumaine, 14 octobre et 15 octobre, nos 215 et 217.
(2) De M. Paul Cambon, no 311, 14 octobre 1912.
(3) De M. Jules Cambon, nos 343-345, 14 octobre 1912.

tion que les puissances n'admettraient, après la guerre, aucun changement aux frontières actuelles. « Je vous donne ma parole d'honneur, avait dit le comte Berchtold à l'ambassadeur de Russie, que l'Autriche n'a fait et ne fait aucun préparatif de guerre à la frontière balkanique. » M. Sazonoff, ravi de ces assurances, qui répondaient à ses désirs de paix, s'était hâté d'en faire part à M. Georges Louis (1).

Le ministre russe aurait voulu qu'une tentative suprême fût faite par l'Europe à Sofia. Mais sir Edward Grey ne la jugeant plus possible, nous y renonçâmes (2). Les hostilités semblaient inévitables. Il ne nous restait qu'à nous efforcer maintenant de limiter l'étendue et la durée de la guerre. D'accord avec Londres et avec Saint-Pétersbourg, j'envoyai donc aux puissances le projet qui figure au Livre jaune (3) et qui était destiné à préparer, pour le moment opportun, une médiation, suivie d'une conférence.

Pour bien marquer nos intentions, je télégraphiai, en outre, à Berlin : « Je suis entièrement de l'avis de M. de Kiderlen sur la nécessité pour les cabinets européens d'échanger leurs vues sur les résolutions à faire prévaloir en fin de conflit. C'est uniquement dans ce sentiment que je vous ai prié de soumettre au gouvernement impérial un projet d'entente en vue d'une médiation ultérieure, qui, si elle réussissait, serait suivie d'une conférence, le tout sur la base du *statu quo* territorial (4). » Il fallait bien nous en tenir le plus long-

(1) Télégramme de Saint-Pétersbourg, 15 octobre.
(2) Télégramme de Paris à M. Paul Cambon, nº 745.
(3) Nº 183.
(4) 15 octobre, nº 576.

temps possible au *statu quo*, puisque l'Autriche ne promettait de rester immobile que s'il était maintenu. Mais déjà le sort des Balkans ne dépendait plus de l'Europe. Il était entre les mains des armées turques et alliées.

En présence d'une situation aussi périlleuse, je tins à m'acquitter envers l'Angleterre d'une dette de conscience. Lorsque M. Sazonoff m'avait tardivement communiqué, à Saint-Pétersbourg, l'accord serbo-bulgare, il m'avait demandé le secret. Je lui avais naturellement répondu que je renseignerais le gouvernement français et, dès mon retour, j'avais dit à mes collègues tout ce que je savais. J'avais également mis au courant M. Paul Cambon, et comme on l'a vu par ses lettres, il avait partagé mon sentiment sur la faute commise. Mais je ne m'étais pas senti autorisé à communiquer toutes mes impressions au gouvernement britannique. Maintenant que commençait à se dégager le potentiel dont étaient chargées les conventions balkaniques, j'estimais que je n'avais plus le droit de me taire et que je devais donner au cabinet de Londres tous les moyens de se concerter avec le gouvernement de la République, pour prévenir l'extension du conflit engagé. J'écrivis donc de ma main, à destination de M. Paul Cambon et du gouvernement anglais, une dépêche détaillée, qui a été publiée au *Livre jaune* (1).

J'y exposais comment M. Sazonoff et M. Isvolsky nous avaient longtemps caché la portée des accords balkaniques, comment ils avaient, à plusieurs reprises, insisté auprès de moi, sans

(1) N° 184.

succès d'ailleurs, en faveur de l'emprunt bulgare, comment j'avais appris la vérité à Saint-Pétersbourg, comment je m'étais cru obligé de garder le secret qui m'avait été confié, comment M. Isvolsky m'avait, depuis lors, avoué lui-même que les Bulgares avaient colporté un peu partout ce document, comment enfin, devant un état de choses qui s'aggravait et qui pouvait forcer demain l'Angleterre et la France à combiner plus étroitement leurs efforts pacifiques, je ne voulais pas prendre la responsabilité de laisser plus longtemps le gouvernement anglais dans l'ignorance de la réalité.

Je priais M. Paul Cambon de donner secrètement à sir Edward Grey connaissance de mes renseignements. « Sans lui taire mes appréhensions, disais-je, faites-lui toutefois remarquer que je ne mets aucunement en doute la sincérité des intentions pacifiques du gouvernement russe. M. Sazonoff et M. Isvolsky n'ont évidemment pas cru que le rapprochement des Serbes et des Bulgares aurait pour effet immédiat la mobilisation concertée que prévoyait la convention. Ils se sont imaginé que l'arbitrage de la Russie pourrait s'exercer dans le sens de la paix, jusqu'au jour où la Russie jugerait la guerre opportune ; et, de bonne foi, ils supposaient ce jour lointain. Lorsque vous avez vu M. Sazonoff à Londres, il était convaincu que la guerre n'éclaterait pas et que la Bulgarie se livrait à de simples manifestations. Le langage qu'il vous a tenu, et que vous m'avez si fidèlement rapporté, était empreint, au début, du plus singulier optimisme et c'est, sans doute, cet état d'esprit qui a été, en grande partie, cause de la mutilation qu'on a fait subir à mes proposi-

tions du 22 septembre. Mais, si la diplomatie russe a manqué de prévoyance, elle s'applique aujourd'hui, dans la mesure où son opinion publique le lui permet, à conjurer le mal qu'elle a déchaîné. MM. Sazonoff et Isvolsky ont déclaré ici, presque publiquement, non seulement à moi, mais à mes collègues du ministère et même à certains journalistes, que, si la guerre éclatait, il fallait souhaiter la victoire turque, qu'on pourrait toujours arrêter les progrès de la Turquie, tandis que de trop grands succès bulgares entraîneraient une action autrichienne. Bref, malgré les erreurs qu'il a commises, le gouvernement impérial demeure attaché à une politique de paix et de *statu quo*, et il s'en écartera d'autant moins qu'il trouvera un appui plus solide à Londres et à Paris. »

Cette dépêche partie, j'en donnai connaissance au Conseil des ministres. Quelques-uns de mes collègues me firent remarquer que, si bonnes que fussent mes raisons, il n'était peut-être pas très correct de trahir un secret que la Russie nous avait confié. Ils me conseillèrent de retarder la communication que j'avais prescrite à M. Paul Cambon et de commencer par dire à M. Isvolsky que nous demandions à M. Sazonoff de la faire lui-même à Londres le plus promptement possible et que, s'il s'y refusait, nous serions dans l'obligation de nous charger de la démarche. J'envoyai, de l'Élysée, sur papier de la présidence de la République, un petit mot à M. Dœschner, pour lui recommander de télégraphier ou de téléphoner à M. Paul Cambon et de l'engager à surseoir. Je vis ensuite M. Isvolsky. Il me promit qu'il allait prier M. Sazonoff de renseigner lui-même le gouvernement britannique.

Il ne se hâta point de tenir cette promesse. Je dus la lui rappeler à plusieurs reprises, et comme il me répondait évasivement, je pris le parti d'envoyer moi-même, le 29 octobre suivant, à M. Georges Louis, une lettre personnelle destinée à M. Sazonoff. J'y insistais vivement pour que Londres fût enfin mis au courant de tout. « J'ai la conviction, écrivais-je sans ambages au ministre russe, que si le gouvernement britannique apprend indirectement les dispositions essentielles de cet accord, à mon avis si dangereux, il accusera la Russie d'imprudence et, qui pis est, de dissimulation. Mieux vaudrait cent fois expliquer, dès aujourd'hui, à l'Angleterre comment les choses se sont passées et lui dire, comme vous me l'avez indiqué, que vous n'avez ni préparé, ni approuvé, les clauses de la convention, notamment celles relatives à votre arbitrage. Si vous ne croyez pas pouvoir donner directement ces renseignements à Londres, je suis prêt à les fournir moi-même au gouvernement anglais, avec tous les ménagements nécessaires pour n'amener aucun froissement entre vous et lui. »

M. Sazonoff était, sans doute, quelque peu embarrassé. Il nous avait toujours dit qu'il avait été étranger aux accords et qu'on les avait apportés tout faits à la Russie. Je n'avais alors aucune preuve de la collaboration des agents russes à Belgrade et à Sofia, sur laquelle M. Guéchoff devait fournir, plus tard, des détails précis. Mais le ministre savait vraisemblablement à quoi s'en tenir. Il se rangea cependant à mon avis et me télégraphia, le 3 novembre, qu'il donnait immédiatement des instructions à Londres pour renseigner sir Edward Grey. M. Paul Cambon eut alors

lui-même toute liberté de confier mes impressions au secrétaire d'État et à sir Arthur Nicolson. Mais que de mal pour en arriver là !

Le jour où j'avais adressé ma lettre à Londres, le mardi 15 octobre, la paix avait été signée à Ouchy entre l'Italie et la Turquie. La Porte avait accepté les conditions de l'ultimatum et renoncé à sa souveraineté sur la Tripolitaine. La menace balkanique la déterminait à abandonner son vilayet d'Afrique. L'Italie se proposait, en outre, de garder jusqu'à nouvel ordre, en garantie de l'exécution du traité, les îles qu'elle occupait dans la mer Égée.

A l'inverse, le gouvernement ottoman n'avait pas jugé à propos de répondre à la note collective de la Serbie, de la Bulgarie et de la Grèce.

Il avait invoqué, comme motif de rupture avec ces trois États, l'admission des députés crétois au Parlement grec. Il avait rappelé ses représentants de Belgrade, de Sofia et d'Athènes. Une guerre finissait. Une autre guerre commençait.

CHAPITRE IX

Succès des alliés balkaniques. — Réception à Vienne et à Berlin. — Voyage à Nantes. — Un programme de M. Sazonoff. — La clause de désintéressement. — Projets de médiation. — Au jour le jour. — La déroute des Turcs.

J'ai fait, je crois, soit dans ma lettre du 15 octobre à M. Paul Cambon, soit dans les observations que j'ai adressées à MM. Sazonoff et Isvolsky, la part aussi large que possible aux fautes de la Russie et à l'influence que peuvent avoir eue sur la guerre balkanique les accords de Sofia. Il convient cependant de remarquer, non seulement que la Russie a freiné, dès qu'elle a aperçu la possibilité d'une collision, mais que cette collision, ce ne sont pas finalement, hormis le Monténégro, les États balkaniques qui l'ont rendue inévitable. C'est la Porte qui, après avoir répondu à l'Europe par des échappatoires, a rappelé ses ministres d'Athènes, de Belgrade et de Sofia. C'est elle ensuite qui a écarté la note des États balkaniques sans offrir la moindre garantie pour des réformes promises depuis trente deux ans. Moukhtar-Pacha, qui croyait, dit-il, à la défaite turque, constate que ses compatriotes n'y croyaient pas et qu'ils avaient été encouragés dans leur aveugle confiance par l'opinion allemande, autrichienne et même anglaise. Le bruit que l'on avait fait autour de Mahmoud Chevket avait fini par induire une

partie du monde en erreur. M. Giolitti écrit dans ses *Mémoires :* « On pensait que la Turquie aurait facilement raison des petits États balkaniques et que la situation serait ensuite réglée par une conférence européenne (1). » Moukhtar-Pacha dit, d'ailleurs, qu'à Constantinople, on avait le sentiment que, derrière les provocations des Monténégrins et le soulèvement des Albanais, il fallait chercher l'Autriche, qui inspirait de la méfiance à sa grande alliée. La politique de l'Allemagne elle-même, depuis qu'elle était guidée par M. de Kiderlen, était, de l'aveu des politiciens allemands, loin d'être sincère. (*Mémoires* de M. V. Naumann, Berlin, 1920) (2).

L'ancien ministre turc de la Marine, qui a été ambassadeur à Berlin, ajoute qu'il avait toujours pensé que les Centraux pouvaient arrêter la guerre, mais qu'ils ne le voulaient pas, parce qu'ils croyaient les Balkaniques voués à la défaite. « Le chancelier de Bethmann-Hollweg, dit-il, m'assura plus tard que les Allemands auraient agi tout autrement, s'ils avaient pu se douter de l'issue. Le baron de Wangenheim, ambassadeur d'Allemagne, qui avait succédé à Constantinople au baron Marschall, regrettait également de ne m'avoir pas mieux connu avant la guerre, lorsque, sûr de notre défaite, je prêchais la paix. »

De même, M. Take Jonesco, qui avait déjà joué un si grand rôle dans la politique roumaine et qui allait en assumer un plus important encore, a écrit (3) : « Pendant la crise balkanique, l'Allemagne officielle ne s'était pas encore décidée pour

(1) *Op. cit.*, p. 256.
(2) Moukhtar-Pacha, *op. cit.*, p. 167.
(3) *Les Origines de la guerre*, Henri Didier. Paris, 1915.

la guerre. Elle avait cru à la victoire turque ; la défaite des Turcs lui fut pénible... L'Autriche avait compté plus que personne sur la victoire turque ; mais pour toute éventualité, elle avait aussi un arrangement avec la Bulgarie ou, au moins, avec le roi Ferdinand. La victoire bulgare l'étonna ; mais ce fut la victoire serbe qui la mit hors d'elle-même. »

Quels qu'eussent été les pronostics des uns et des autres, la France pouvait se rendre cette justice qu'ayant alors d'égales sympathies pour la Turquie et pour les États balkaniques, elle avait simplement travaillé, avec une scrupuleuse impartialité, à la conservation de la paix. On voulait bien, à cette époque, le reconnaître partout et, à l'occasion même du projet de médiation et de conférence qu'à Vienne et à Berlin on jugeait maintenant prématuré, le *Fremdenblatt*, organe officieux du Ballplatz, et le *Neues Wiener Tagblatt*, continuaient à rendre quotidiennement hommage aux efforts pacifiques du cabinet de Paris (1), pendant que, le 15 octobre, la *Gazette de Cologne* publiait ce communiqué (2) : « Nous apprenons que la France a proposé la réunion d'une conférence à Constantinople. Nous ne croyons pas qu'il soit possible de donner suite à cette suggestion au moment actuel, quand la guerre a éclaté dans les Balkans et que les événements se précipitent. Nous ne pouvons toutefois qu'être reconnaissants à la France de sa nouvelle démarche, qui contribue à maintenir un contact permanent entre les puissances, non seulement pour le présent,

(1) Dépêche de M. Dumaine, 16 octobre, nº 261.
(2) Dépêche de M. Jules Cambon, 16 octobre, nº 352.

mais encore en vue des possibilités de l'avenir. »

Le ministre de Bulgarie, M. Stanciof, partant pour rejoindre l'armée, m'écrivait qu'il laissait la direction de la légation à M. Stephan Nikyphoroff, conseiller, et il m'exprimait, avec moins de chaleur peut-être que M. de Schœn, « sa très sincère reconnaissance » pour mes « constants efforts en vue de la paix ».

Mais de plus en plus, M. de Kiderlen se montrait inquiet de la situation personnelle de M. Sazonoff. Il craignait, disait-il, qu'un mouvement panslaviste n'amenât la disgrâce du ministre russe. Dans ses conversations avec M. Jules Cambon, il maudissait ce qu'il appelait l'influence à Saint-Pétersbourg « des Monténégrines », c'est-à-dire des deux grandes-duchesses, filles du roi Nicolas. En même temps, il prévoyait de prochaines divergences entre l'Angleterre et la Russie, et n'en paraissait pas très attristé. La proclamation du roi de Bulgarie faisait appel au souvenir du tsar libérateur et au sentiment religieux des orthodoxes contre les musulmans ; elle paraissait de nature à exciter les défiances d'une puissance musulmane, comme l'Empire britannique. « L'Allemagne, m'écrivait M. Jules Cambon, voit avec une joie maligne la Russie et l'Angleterre exposées à se trouver aux prises. M. de Kiderlen disait, l'autre jour, à un de mes collègues : « Si les Bulgares arrivent à San Stefano, les Russes et les Anglais n'auront peut-être pas la même chose à dire (1). »

Il y avait là un nouveau péril à conjurer. Le cabinet de Paris continua sans relâche les conversations avec toutes les puissances, dans l'espoir

(1) *Livre jaune*, nº 191.

d'une médiation aussi rapide que possible ; et le *Livre jaune* garde la trace de ses efforts persévérants (1). Ce n'est pas chaque jour, c'est presque chaque heure, que nous échangions nos impressions avec toutes les capitales d'Europe. Dans un entretien avec M. Dumaine, le comte Berchtold se félicitait, disait-il avec bonne grâce, de voir le gouvernement français devenir « le Kapelmeister incontesté » du concert européen (2). Mais, ce qui le rejetait, à chaque instant, dans ses indécisions, c'était la peur d'être surpris, un matin, par une soudaine explosion de panslavisme. Il pardonnait à M. Sazonoff d'avoir secondé la formation de la ligue balkanique, parce que le ministre russe s'était convaincu, depuis lors, de la nécessité de réprimer les ambitions qu'il avait contribué à faire naître. Mais, comme M. de Kiderlen, il se demandait ou affectait de se demander si M. Sazonoff dominerait longtemps l'opinion et les instincts de son immense pays.

Par bonheur, M. Georges Louis me télégraphiait encore le 22 octobre (3) : « M. Sazonoff m'avait dit qu'il était assuré que l'Empereur demeurait fermement attaché à la continuation d'une politique entièrement pacifique. M. Kokovtzoff m'a parlé hier dans le même sens. »

Pendant que se poursuivaient ainsi les conversations diplomatiques, les Bulgares et les Serbes marchaient et, tout de suite, s'annonçait leur victoire. Grosse émotion à Vienne : « Déjà, m'écrivait M. Dumaine (4), les premiers résultats de la guerre

(1) N[os] 185 et s., jusqu'à 199.
(2) Dépêche de M. Dumaine, n° 266, 20 octobre 1912.
(3) De Saint-Pétersbourg, n° 482.
(4) Dépêche du 23 octobre, n° 268.

déçoivent ici toutes les prévisions. Suivant les calculs et les vœux du personnel gouvernemental austro-hongrois, les armées du sultan devaient écraser celles des États balkaniques. Avec l'avantage du côté des Turcs, tout s'arrangeait aisément. Leur victoire ne leur donnait droit qu'à quelques égards et n'empêchait pas de leur imposer le programme des réformes jugées utiles en Macédoine. Mais aujourd'hui que les Serbes se sont emparés de Pritchina et de Novi-Bazar, pendant que les Grecs prenaient une offensive heureuse, il faut envisager que la question ne se réglera pas par les moyens, au moment et dans la mesure qu'il plaira à l'Autriche de déterminer. »

Le même jour, M. Dumaine me télégraphiait (1) : « D'un informateur généralement bien renseigné, j'apprends que M. de Szœgenyi est venu de Berlin spécialement pour rapporter ici les paroles du chancelier de l'empire. Celui-ci aurait déclaré que l'Allemagne ferait tout pour empêcher un conflit entre l'Autriche-Hongrie et la Russie, mais que, si elle échouait, elle remplirait exactement ses devoirs d'alliée. » M. Dumaine ajoutait que l'opinion autrichienne ne supportait pas l'idée que les Serbes victorieux pussent prétendre à dicter leurs conditions.

Redoutant surtout, au milieu de tant de complications nouvelles, de voir compromis ce mariage de raison qui s'appelait l'alliance austro-italienne, le comte Berchtold était parti pour Pise, où il avait eu, avec M. de San Giuliano, un entretien destiné, semblait-il, à faciliter, par des promesses mutuelles, le prochain renouvellement de la Tri-

(1) 23 octobre, n° 227.

plice. Quant à M. de Kiderlen, il commençait à entrevoir la défaite complète des Turcs, et il avouait à M. Jules Cambon (1) que ce serait là l'événement qui, à son avis, poserait les problèmes les plus difficiles. « Le secrétaire d'État, disait notre ambassadeur à Berlin, croit que la France, l'Angleterre et l'Allemagne, chacune pour des raisons particulières, ont un égal intérêt à empêcher un pareil résultat. Il a entretenu dans ce sens mon collègue d'Angleterre et l'a prié d'en référer à son gouvernement, le chargeant de lui dire que l'Allemagne, *qui est restée jusqu'ici et qui veut rester en contact permanent avec la France*, serait bien aise de connaître les vues de l'Angleterre et d'entrer en échange d'idées avec elle. »

Mais il y avait toujours un peu d'habileté dans les plus aimables paroles de M. de Kiderlen. Le secrétaire d'État insinuait ensuite que l'Allemagne, l'Angleterre et la France devraient se concerter toutes les trois pour rechercher les satisfactions qu'on pourrait donner aux États balkaniques, tout en respectant, en principe, l'intégrité de l'Empire ottoman. Le gouvernement allemand *s'entendrait* avec Vienne, comme la France avec l'Angleterre, et l'on *préviendrait* la Russie (2). M. Jules Cambon faisait suivre ce télégramme d'un autre qui portait la mention « secret » : « La victoire des Bulgares a causé ici une profonde déception. On croyait au succès des Turcs. D'autre part, les nouvelles de Vienne sont assez mauvaises et l'on voudrait écarter le danger d'une action autrichienne, qui pourrait entraîner l'Allemagne.

(1) Dépêche de Berlin, 25 octobre, nº 364.
(2) *Livre jaune*, nº 200.

C'est, sans doute, l'explication de la proposition du secrétaire d'État. M. de Kiderlen devait voir mon collègue d'Autriche aujourd'hui à sept heures et lui faire part de la suggestion qu'il m'a prié de porter à la connaissance de Votre Excellence. A mon sentiment, il y aurait lieu de *consulter* la Russie et non pas seulement de la *prévenir*, comme l'indiquait M. de Kiderlen. En réalité, la mise à exécution de sa suggestion a pour objet de définir le terrain sur lequel pourrait se faire la médiation qu'a proposée Votre Excellence et que l'Allemagne avait acceptée en principe (1). »

Je pensais, comme M. Jules Cambon, qu'il ne pouvait nous suffire de prévenir la Russie et qu'il fallait la consulter, comme Berlin se réservait de consulter Vienne. Sinon, nous aurions abandonné notre rôle d'allié pour celui de médiateur et nous aurions commis la faute qu'en 1911, M. Georges Louis et M. de Selves reprochaient si justement à M. Isvolsky. Je répondis à M. Jules Cambon que j'étais naturellement disposé à continuer les conversations avec le gouvernement impérial dans l'esprit où elles avaient été engagées, et à me concerter avec lui, comme avec toutes les autres puissances, en vue d'une médiation. Je précisai que j'estimais, comme M. de Kiderlen, que cette médiation devrait être aussi prochaine que possible et qu'à mon avis, elle ne saurait tarder. Mais je croyais, comme M. Jules Cambon, qu'il eût été imprudent de prendre une initiative quelconque, sans nous être d'abord entendus avec l'Angleterre et la Russie. C'eût été autoriser la Russie à en faire autant et nous interdire à nous-

(1) *Livre jaune*, n° 203, 25 octobre.

mêmes tout moyen de contrôle et tout droit de reproche, lorsqu'elle agirait en dehors de nous (1).

M. Jules Cambon me donnait, du reste, de curieux renseignements sur l'état d'esprit de M. de Kiderlen. « On espère encore que le dernier mot n'est pas dit et que les Turcs pourront finalement avoir l'avantage, mais on en doute. On se rend compte, en tout cas, que l'Europe n'est plus libre de ne pas donner une certaine satisfaction aux États balkaniques. L'impression est que la politique allemande est atteinte dans une de ses parties essentielles. Les événements ont montré la fragilité de l'échafaudage élevé à Constantinople par le baron de Marschall et le maréchal Von der Goltz, et la hâte avec laquelle le secrétaire d'État voudrait ouvrir les conversations entre les cabinets indique la crainte que les événements n'aillent plus vite que les chancelleries. Il importe essentiellement pour nous, comme l'indique Votre Excellence, de nous tenir étroitement en contact avec la Russie et la Grande-Bretagne, mais à Pétersbourg et à Londres, les points de vue semblent si différents que nous aurons beaucoup à faire pour les accommoder (2). »

Il y avait, malgré tout, dans la nouvelle conception de M. de Kiderlen, une première concession faite aux prétentions balkaniques : il ne parlait plus que de respecter *en principe* l'intégrité de l'Empire ottoman. Je supposai que, peut-être, à raison de ces deux petits mots si élastiques, que je lui signalai spécialement, M. Sazonoff ne repousse-

(1) *Livre jaune*, nº 206.
(2) Dépêche de Berlin, 28 octobre, nº 502.

rait pas l'idée de M. de Kiderlen ; et, après lui avoir donné l'assurance que nous ne consentirions pas à isoler la Russie, je lui conseillai de nous laisser prendre l'initiative d'une médiation générale. Nous aurions ainsi satisfait au programme de M. de Kiderlen, sans blesser l'amour-propre de notre alliée (1).

« M. Sazonoff, me répondit M. Georges Louis, vous remercie beaucoup de la réponse que vous adressez à M. Jules Cambon, en affirmant que le gouvernement français s'interdit toute initiative en dehors de la Russie et de l'Angleterre. « C'est « le même langage, a-t-il dit, que j'aurais tenu « moi-même en pareille circonstance. »

« Mais, poursuivait M. Sazonoff, il faut distinguer entre le principe de la médiation et le moment de la médiation. On doit certainement décider qu'une médiation devra avoir lieu, mais le moment où elle pourra être faite n'est pas venu. Actuellement une médiation est impossible. L'Allemagne elle-même n'en voudrait pas, car un télégramme tout récent de l'ambassade de Russie à Berlin répète que M. de Kiderlen accepte la médiation, mais « en temps opportun ». Au surplus, il n'y a pas les éléments d'une médiation ; les situations ne sont pas assez nettes ; j'ignore, quant à moi, quelle est la portée du succès bulgare à Kirkilissé ; je n'ai encore aucune donnée précise sur ce que sont les gains des Bulgares ou les pertes des Turcs. La médiation ne pourra se produire qu'après un combat décisif. Par exemple, la prise d'Andrinople serait certainement une occasion où il faudrait intervenir dans les vingt-quatre heures

(1) *Livre jaune*, nº 205.

et amener un armistice immédiat pendant lequel on négocierait. Je ne veux pas dire qu'il faille attendre la prise d'Andrinople ; je la donne comme exemple du succès le plus décisif. Seulement, pour pouvoir intervenir ainsi immédiatement, il faut être déjà d'accord à l'avance sur le principe de la médiation collective. Pour répondre à l'initiative du gouvernement français, je suis donc prêt à proposer conjointement avec lui, à nous deux, aux autres cabinets, de décider, dès maintenant, que les puissances interviendront auprès des belligérants au moment décisif. Mais il convient, en outre, de déterminer le terrain sur lequel se poseront les médiateurs. C'est à quoi servira le programme des réformes auquel je continue à travailler et que je communiquerai à Paris dans un jour ou deux. Sur les satisfactions dont M. de Kiderlen ouvre la perspective devant les États balkaniques, j'estime qu'il faut être prudent. J'ai des raisons très sérieuses de penser que l'Autriche a déjà abandonné le principe du *statu quo* territorial. Je ne crois pas qu'elle en ait parlé à Belgrade ; mais j'ai tout lieu de croire qu'à Sofia, elle se montre prête à faire beaucoup pour gagner la confiance de la Bulgarie. Je crains surtout que l'Autriche ne soit pas résolue à rester désintéressée et à écarter toute tentation d'agrandissement. Quant à la Russie, elle est forcément désintéressée ; car tout ce qu'on pourrait lui offrir lui serait plus nuisible qu'utile. Pour Constantinople, nous nous contenterons d'y maintenir les Turcs ; mais si quelque autre y touchait, ce serait la guerre dans les vingt-quatre heures. Aussi dans le programme que j'élabore, je stipulerai le maintien de la souveraineté complète du sultan sur Constantinople et

son rayon, c'est-à-dire jusqu'à Andrinople (1). »

M. Sazonoff avait ajouté, avec un peu de vivacité, que la suggestion allemande était encore « plus malhabile que perfide », qu'il avait appris à connaître « le caractère tortueux de M. de Kiderlen » et que le secrétaire d'État allemand avait moins pour mobile d'isoler la Russie, que de « se servir de la France comme d'un tremplin pour se jeter dans les bras de l'Angleterre ».

Le programme auquel disait travailler M. Sazonoff venait d'être esquissé, le 26 octobre, par M. Isvolsky à M. Paléologue. Le ministre russe des Affaires étrangères escomptait maintenant la victoire des Balkaniques ; il songeait à ne maintenir la souveraineté intégrale du sultan qu'à Constantinople et dans les environs, et à conserver seulement une souveraineté nominale de la Turquie dans toutes ses autres provinces d'Europe, avec réformes organiques sous le contrôle direct des grandes puissances. D'après ce qu'avait dit M. Isvolsky, M. Sazonoff continuait à admettre qu'il n'y eût, au profit des belligérants, aucune modification territoriale.

J'avais pressenti sir Edward Grey, en même temps que M. Sazonoff, à l'endroit de la proposition allemande. Le ministre anglais me répondit qu'il partageait mon sentiment sur l'inconvénient d'agir en dehors de la Russie et que, du reste, il ne croyait pas le moment venu de parler de médiation. De toutes façons, il faudrait que, d'avance, l'Autriche et la Russie s'entendissent sur le maximum d'avantages qui pourrait être, après

(1) Conversation rapportée dans trois télégrammes de M. Georges Louis en date du 28 octobre.

la guerre, concédé aux États balkaniques (1).

Au fond, l'Allemagne et l'Autriche auraient voulu qu'on arrêtât le plus rapidement possible les alliés sur le chemin de la victoire. La Russie et l'Angleterre préféraient leur laisser, pour le moment, le champ libre. Ils allaient, d'ailleurs, de succès en succès. La prise d'Uskub enthousiasmait la Serbie, et déjà les peuples affranchis se croyaient maîtres de toute la péninsule balkanique.

Pendant que s'effondrait le vieil édifice oriental, j'étais allé, le samedi 26 octobre, à la demande de mon collègue M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique et député de la Loire-Inférieure, visiter officiellement sa chère ville de Nantes. M. Klotz et M. Fernand David nous accompagnaient. Je m'étais engagé à prononcer là, avant la rentrée des Chambres, le discours d'usage. Mes collègues du cabinet et moi, nous avions été très chaleureusement accueillis par la population nantaise. J'avais naturellement été amené à m'expliquer, non seulement sur la politique intérieure, sur la réforme électorale, sur le budget, sur le statut des fonctionnaires, sur notre volonté de maintenir l'union de tous les républicains, mais aussi sur la politique extérieure, sur la fin de la guerre italo-turque, sur le prochain accord franco-espagnol et sur la crise orientale.

Je m'étais félicité que la signature de la paix entre l'Italie et la Turquie eût permis au cabinet de Rome de recouvrer sa liberté et de s'associer à l'action pacificatrice des puissances. « C'est un des motifs, disais-je, qui ont déterminé l'Europe

(1) *Livre jaune*, nº 205.

entière à reconnaître sans retard la souveraineté italienne en Tripolitaine et en Cyrénaïque. Nous avons nous-mêmes d'autant plus volontiers consenti à cette reconnaissance qu'une convention datant de plus de dix ans nous en faisait une obligation morale et nous donnait, en même temps, la certitude de pouvoir aisément poursuivre, dans un sentiment de parfaite amitié, le règlement identique, entre l'Italie et nous, des diverses questions administratives, économiques et judiciaires qui intéressent le Maroc et la Libye. »

C'est, en effet, à mon retour de Nantes, le 20 octobre, que j'ai signé, à Paris, avec M. Tittoni, l'accord où nos deux pays se confirmaient « leur mutuelle intention de n'apporter réciproquement aucun obstacle à la réalisation de toutes les mesures qu'ils jugeraient opportun d'édicter, la France au Maroc et l'Italie en Libye, » chacune des deux nations accordant, d'ailleurs, à l'autre le traitement de la nation la plus favorisée.

Quant à l'Espagne, je rappelais les difficultés que nous avions rencontrées, elle et nous, dans la négociation du traité marocain : « Nous touchons enfin, disais-je, au terme de ces longs pourparlers. Les avantages que nous avons obtenus nous auront été ardemment disputés. Mais, du moins, le traité signé, nous ne serons plus paralysés dans la construction des chemins de fer marocains ; nous pourrons demander aux puissances la reconnaissance officielle de notre protectorat ; nous aurons, en un mot, les mains plus libres dans cet empire chérifien que nos prédécesseurs ont ouvert à l'influence française et que nous avons aujourd'hui le devoir de mettre en valeur ; nous pourrons ainsi réaliser plus vite le programme de pénétration

méthodique et de civilisation progressive dont nous avons, sous notre direction et notre responsabilité, confié l'exécution au général Lyautey et que nul mieux que lui, — soldat intrépide et organisateur éminent, — n'était à même d'accomplir. Notre traité avec l'Espagne aura, en outre, l'heureux effet d'assurer désormais à nos rapports le ton de sympathie et de cordialité que commandent le voisinage, la parenté des races et la communauté des intérêts. »

C'était, bien entendu, aux affaires balkaniques que je consacrais la partie essentielle de mes explications. « Le gouvernement, déclarais-je, a besoin de la confiance de tous les Français, pour se sentir à la hauteur de la tâche difficile que les circonstances lui imposent. L'orage qui grondait depuis quelque temps vient d'éclater, à la fois, sur plusieurs points de la péninsule des Balkans. Des lueurs fugitives nous en avaient révélé l'approche, et lorsque le gouvernement bulgare, nous donnant, à la Russie et à nous, les assurances les plus pacifiques, avait sollicité, il y a déjà plus de dix mois, l'ouverture de notre marché, nous avions craint qu'il ne se fît lui-même des illusions sur la durée d'un calme que les moindres incidents pouvaient troubler ; et fidèles à l'engagement que nous avions pris devant les chambres, de réserver les ressources financières de la France aux entreprises qui servent la politique française, nous avions prudemment ajourné une opération qui, au lieu d'être consacrée au maintien de la paix, aurait risqué de faciliter encore la préparation à la guerre. Tenant compte cependant de ce qu'il y avait de légitime dans les vœux des peuples balkaniques, *nous avions adhéré, avec les autres puis-*

sances, à la proposition formulée par le comte Berchtold et nous n'avions même laissé échapper aucune occasion de recommander directement à la Porte la réalisation rapide des réformes qu'elle avait elle-même promis d'introduire dans l'administration de la Macédoine. *Lorsque malheureusement nous avons vu les événements se précipiter, nous avons fait effort pour grouper toutes les puissances dans une action commune, destinée à étouffer, s'il était possible, la guerre menaçante, et, en cas d'insuccès trop vraisemblable, à circonscrire les hostilités et à empêcher l'incendie naissant de gagner les grandes nations européennes. La complexité des problèmes qu'un prochain avenir peut poser rend, en effet, nécessaire un concert général, si l'on veut que l'inévitable contradiction des intérêts ne dégénère pas, tôt ou tard, en dissentiment et en conflit. Nous avons eu la satisfaction de constater que l'initiative pacifique prise par la France, en plein accord avec ses amis et ses alliés, a été comprise et approuvée dans toutes les chancelleries.* Elle a eu pour premier résultat des échanges de vues qui se poursuivent quotidiennement entre les puissances, qui leur permettent d'exercer sur la marche des événements *une surveillance collective* et qui, le jour venu, favoriseront, je l'espère, une médiation ; peut-être même ce jour est-il proche. »

Je montrais que cette politique d'union européenne n'était nullement incompatible avec le maintien des alliances et des ententes, et j'ajoutais : « Il n'a pas dépendu de nous de conserver la paix aux autres. Pour nous la conserver toujours à nous-mêmes, il faut garder en nous toute la patience, toute l'énergie, toute la fierté d'un peuple qui ne veut pas la guerre et qui, pourtant, ne la

craint pas (1). Une nation pacifique qui ne saurait pas se faire respecter serait à la merci du hasard. Tant qu'il y aura sur la surface du globe des peuples capables d'obéir inopinément à un idéal belliqueux, les peuples les plus sincèrement fidèles à un idéal de paix sont dans l'obligation de rester prêts à toutes les éventualités. Et je ne parle pas seulement de cette préparation matérielle, qui consiste à entretenir une armée solide et bien entraînée, une marine puissante, des canons et des munitions, des magasins et des arsenaux, des sous-marins et des aéroplanes, à prévoir longtemps à l'avance toutes les exigences d'une mobilisation, à ménager les ressources auxquelles, en cas de péril, on serait forcé de recourir. Je parle aussi de cette culture persévérante de la conscience nationale, de cette acceptation unanime et intégrale du devoir patriotique, sans lesquelles les nations les plus glorieuses et les plus prospères seraient vite condamnées aux humiliations et à la décadence. »

Ce discours fut à peu près unanimement approuvé par la presse française. M. Judet, qui continuait chaque jour à maudire l'Angleterre, était presque seul à saupoudrer de critiques amères les quelques appréciations bienveillantes qu'il n'osait refuser à l'opinion générale. Il traitait la Triple-Entente de « combinaison artificielle (2) » et, visant les cabinets qui avaient précédé le mien, il

(1) On a recherché, en 1924, cette phrase pour la détacher de tout le discours et pour y dénoncer une intention agressive. De tels procès de tendance ne sont-ils pas la condamnation de ceux qui essaient de les faire? En 1912, personne ne se serait avisé de critiquer ce passage.

(2) *Eclair* du 28 octobre.

affectait de me plaindre : « Héritier d'une politique qui, dans le passé, n'a brillé ni par la sagesse, ni par la perspicacité, le président du Conseil est accablé d'une lourde responsabilité. » Sénateurs et députés républicains, radicaux ou radicaux-socialistes, tels que M. Brard, dans *le Radical*, M. Peyronnet, dans *la France*, M. Henry Bérenger, dans *l'Action*, M. Lafferre dans *le Petit Méridional*, M. Louis Martin, dans *le Petit Provençal*, publiaient cent articles élogieux. En Angleterre, le *Times* disait : « Dans chaque grande capitale, les efforts de M. Poincaré pour assurer l'unanimité dans les vues des puissances ont reçu la réponse la plus chaleureuse, et nulle part, les sentiments qu'il a si éloquemment exprimés à Nantes n'ont été plus favorablement et plus promptement accueillis qu'en Angleterre. » L'accueil était sympathique en Allemagne, en Italie, en Espagne. En Autriche, la *Neue freie Presse* écrivait : « Le discours de M. Poincaré confirme que tous les efforts de la France sont dirigés vers le maintien de la paix. »

Par la paix, la *Neue freie Presse* entendait, cela va de soi, la paix entre les grandes puissances. Dans les Balkans, la guerre, loin de se calmer, était au paroxysme. Une grande bataille se livrait au sud-est de Kir-Kilissé, près de Lulé-Bourgas. Plievlié tombait aux mains des Serbes. Les Turcs étaient défaits à Velés et à Kumanovo.

Elle aussi, l'armée grecque avançait victorieusement. L'annonce des succès d'Elassona et de Servia, la nouvelle de la marche sur Salonique étaient reçues à Athènes avec une joie délirante. C'était enfin la revanche contre l'ennemi héréditaire. « L'immense majorité de la population,

écrivait notre attaché militaire, le commandant Denvignes, en attribue tout le mérite à la France. Les Hellènes ont compris que notre mission militaire a organisé la victoire. » Mais le commandant donnait, en même temps, ces détails dont l'exactitude ne s'est que trop vérifiée plus tard. « Dès que le Diadoque (Constantin) a été investi du commandement supérieur, son premier soin a été de reconstituer sa camarilla. Son état-major a été composé de ses anciens protégés, tous ou à peu près tous à tendances allemandes. Depuis dix jours, les familiers de la cour ont proclamé « son génie stratégique ». Ils apprennent à la Grèce qu'elle compte un nouveau « Philippe de Macédoine ». Pauvre Macédoine ! Pauvre Philippe !

Il n'était pas jusqu'aux Monténégrins qui n'obtinssent eux-mêmes leurs succès. C'était, sur toute la ligne, la déroute de la Turquie.

A Berlin, la vertigineuse succession de ces nouvelles augmentait la surprise et le désarroi. M. Jules Cambon me disait, dans un mot personnel : « Je vous ai écrit officiellement combien, ici, on avait été déçu de l'échec des Ottomans. On l'a été plus encore que je ne pensais. C'est la faillite de la politique orientale de l'Allemagne depuis vingt ans. On est préoccupé de retenir l'Autriche sur la pente d'un conflit possible avec la Russie. On se défie de la politique du gouvernement autrichien qui est passé maître en matière d'intrigues balkaniques (1). »

Deux jours après, notre ambassadeur m'envoyait un autre billet particulier. « Je vous de-

(1) Lettre privée du 26 octobre.

mande pardon de vous écrire si longuement et si souvent, mais il me semble que je dois vous faire part des impressions qui, d'un moment à l'autre, se succèdent ici comme courent des nuages dans un ciel orageux. J'attends avec beaucoup d'impatience le compte-rendu de votre discours à Nantes, qui sera très commenté, car je n'ai jamais vu le gouvernement allemand si préoccupé et si ému. Les succès des Balkaniques ont été comme un coup de massue sur la nuque, qui l'a étourdi, et comme il a, à la tête de ses Affaires étrangères, l'homme le moins théoricien, mais le plus sensible aux faits que j'aie jamais vu, il cherche à s'orienter pour voir de quel côté il faut aller. Le goût du succès, qui est excessif chez les Allemands, le pousse aussi, en ce moment, à dédaigner les Turcs, et c'est ce qui explique que l'Autriche et l'Allemagne semblent se préparer à jouer, à l'égard de la Porte, le rôle du chien du jardinier. La situation géographique des États balkaniques est telle que la Russie peut avoir dans leur amitié une arme toute puissante contre l'Autriche au jour de crise, et il est clair qu'à Berlin, on se demande si on ne pourrait pas substituer ces États à la Turquie dans le rôle qu'on avait réservé à celle-ci, en cas de conflit général. » Autre danger que M. Jules Cambon avait raison de me signaler et qu'il allait s'agir d'écarter.

En attendant de connaître exactement les intentions de M. Sazonoff, je n'avais pas voulu laisser M. de Kiderlen à la merci de ces influences changeantes, et j'avais télégraphié de nouveau, le 29 octobre, à M. Jules Cambon : « Veuillez faire savoir au gouvernement impérial, dans l'esprit où l'a fait sir Edward Goschen, que je suis d'ac-

cord sur la nécessité pour les puissances en général et, par conséquent aussi, pour la France, l'Angleterre et l'Allemagne, de se tenir en contact. Veuillez seulement ajouter que, dans cette recherche des satisfactions à accorder aux États balkaniques, nous ne pourrons nous borner à prévenir la Russie et que nous nous croyons tenus de la consulter. Je ne pense pas que le gouvernement impérial, qui comprend, comme nous, l'intérêt d'une entente européenne, voie la moindre objection à notre manière de faire (1). »

M. de Kiderlen voulut bien répondre qu'il n'était pas (il aurait dû dire qu'il n'était plus) dans sa pensée que la Russie ne fût point consultée. Mais, lorsque la Russie, d'une part, et l'Autriche, de l'autre, auraient arrêté leurs intentions, il importerait de trouver « un terrain commun entre elles » ; et ce rôle reviendrait naturellement aux autres puissances. Le ministre ne célait point à M. Jules Cambon qu'il redoutait les appétits surexcités des États balkaniques et qu'il croyait par-dessus tout désirable que leur victoire ne fût pas transformée en « un succès purement slave ». « C'est là, disait-il, le principal danger. Qu'on y fasse bien attention. C'est de là que pourrait sortir le conflit. » Et il remarquait que, dans tous les pays, et surtout en Angleterre, il s'était produit, à cet égard, un changement d'esprit singulier. On ne parlait plus nulle part du *statu quo*. On ne parlait même plus du salut des chrétiens. On parlait de l'indépendance slave. Il y avait pourtant dans les Balkans d'autres nationalités

(1) Télégramme à M. Jules Cambon, nº 398.

que les Slaves ! Il y avait des Roumains, des Grecs, des Albanais, des Turcs (1).

Le jour où M. Jules Cambon me faisait part de ces inquiétudes de M. de Kiderlen, M. Isvolsky venait m'apporter une longue note, où M. Sazonoff, lui aussi, comme M. de Kiderlen, « très sensible aux faits », exposait un nouveau programme. Il conservait encore dans les Balkans une ombre de souveraineté turque. Il maintenait les valis avec des fonctions purement décoratives. Il rendait la justice indépendante de la Sublime Porte. Il confiait le contrôle général des réformes aux ambassadeurs des puissances en Turquie. Il indiquait que le territoire où subsisterait la pleine souveraineté turque pourrait être borné par une ligne allant des bouches de la Maritza à la mer Noire, par Andrinople. Il ne proposait aucune annexion ni pour la Grèce, ni pour la Serbie, ni pour la Bulgarie. C'était, dans la forme, un dernier reste de *statu quo*. Le ministre exprimait le souhait que la France s'inspirât de ces données pour proposer une médiation.

Le lendemain 30, avant que j'eusse pris le temps de réfléchir ou même de respirer, nouvelle note russe. « La rapidité avec laquelle se succèdent les événements, écrivait M. Sazonoff, rend de plus en plus difficile de maintenir actuellement l'intangibilité du principe du *statu quo* territorial. Les succès bulgares paraissent avoir déterminé une évolution radicale de la politique autrichienne. D'après le ministre de Bulgarie à Saint-Pétersbourg, l'Autriche offrirait au gouvernement bulgare son concours en argent et en armes, et lui

(1) Télégramme de M. Jules Cambon, 29 octobre, nos 377 et 378.

ferait clairement comprendre qu'elle ne s'opposerait pas à des accroissements territoriaux de la Bulgarie. Il y a tout lieu de supposer que ces dispositions du cabinet de Vienne trahissent le désir secret de s'arranger avec la Bulgarie aux dépens de la Serbie, afin de désagréger le bloc des puissances balkaniques. » La note concluait que, pour éviter toute complication, une médiation entre les belligérants « devrait avoir pour base une déclaration de désintéressement des grandes puissances et leur renoncement à toute compensation, et que des réformes radicales devraient être introduites sur toute l'étendue de la Turquie d'Europe jusqu'à la ligne d'Andrinople ».

Ainsi, le gouvernement du roi Ferdinand, allant de la Russie à l'Autriche, cherchait à se vendre au plus offrant. Vienne et Saint-Pétersbourg se disputaient la clientèle balkanique. La lutte traditionnelle se ranimait. Cependant M. Sazonoff avait été si sincèrement attaché au principe du *statu quo* qu'il ne prenait pas encore très volontiers son parti des changements territoriaux. « Dans l'idée du gouvernement impérial, disait-il, le grand danger d'un changement du *statu quo* résiderait dans la difficulté qu'il y aurait à empêcher l'Autriche et d'autres puissances de chercher des compensations. Dans ces conditions, le désintéressement des grandes puissances et l'équilibre des compensations à accorder aux puissances balkaniques acquièrent aux yeux du gouvernement russe une grande importance. »

Ainsi renseigné sur la pensée de M. Sazonoff, et constatant qu'elle n'avait rien d'inconciliable avec celle de M. de Kiderlen, je jugeai que, d'autre part, il n'était pas mauvais que la Russie, comme

l'Autriche, s'engageât elle-même, publiquement, par une déclaration de désintéressement. Je me rappelais la résistance qu'elle avait sourdement opposée à cette prudente formule, quelques mois auparavant, à l'occasion de la guerre italo-turque. Il était heureux qu'elle vînt à résipiscence. Je me mis donc immédiatement d'accord avec sir Edward Grey sur le texte suivant : « Les puissances, reconnaissant que l'heure approche où elles pourront exercer leur médiation entre les belligérants de la péninsule balkanique et continuant de placer au premier rang de leurs préoccupations le maintien de la paix européenne, déclarent qu'elles s'appliqueront à leur œuvre commune dans un esprit d'absolu désintéressement. »

Pour le moment, il me paraissait sage de n'en pas dire plus ; car chaque heure modifiait les dispositions de la Russie et de l'Autriche. A peine avais-je achevé la lecture de la note russe, que je recevais un message de M. Georges Louis (1) : « M. Sazonoff a envoyé hier à M. Isvolsky le programme annoncé. Mais depuis, il a télégraphié que les circonstances imposaient quelque chose de plus que des réformes et qu'il fallait renoncer à maintenir le *statu quo* territorial. L'Autriche en a pris son parti et la Russie ne peut naturellement pas faire moins que l'Autriche vis-à-vis des États balkaniques. Il vous laisse le soin de formuler des propositions aux puissances pour une médiation. Il ne croit pas devoir vous faire de suggestions précises. Il a ajouté toutefois, à titre de renseignement, que l'assentiment de la Russie serait acquis aux satisfactions les plus larges pour les États balkaniques. »

(1) Télégramme du 30 octobre, nº 499.

Ainsi les alliés ne remportaient pas seulement des victoires dans les Balkans. Ils en remportaient sur l'opinion russe et sur l'opinion autrichienne. Ils en remportaient également en Angleterre.

M. Paul Cambon m'écrivait (1) : « L'opinion publique en Angleterre se prononce peu à peu en faveur des États balkaniques. Ce mouvement n'est pas encore exactement reflété par les journaux, dont certains sont turcophiles, parce qu'ils sont anti-russes. S'il s'accentue, il exercera une action sur l'attitude du gouvernement britannique. Les succès, inattendus pour les Anglais, des armées bulgares, serbes et grecques ont certainement eu leur influence sur l'esprit d'une nation qui a le respect de la force. Mais ces succès n'ont pas fait naître, ils ont seulement fait croître la sympathie qui a toujours existé dans la religieuse Angleterre pour les chrétiens de Macédoine. C'est cette sympathie qu'avait réveillée M. Gladstone pendant sa fameuse campagne sur les « atrocités bulgares », en 1877, et qui a créé en 1894 une agitation proarménienne. »

En ces heures de crise, le comte Szecsen, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, venait, comme ses collègues, presque journellement à mon cabinet. Il s'y était justement présenté, au moment où j'envoyais à Vienne et à Berlin le projet de déclaration qu'avaient accepté Londres et Saint-Pétersbourg. « Sur l'idée générale, m'avait-il dit, je ne prévois aucune objection de mon gouvernement ; mais je crois que le comte Berchtold hésitera à proclamer notre absolu désintéressement. —

(1) Dépêche du 30 octobre, n° 468.

Et pourquoi? — Voyez-vous, les changements qui s'opèrent en Macédoine ne sont pas moins importants pour nous que le serait, pour l'Angleterre et la Russie, l'entrée des Bulgares à Constantinople. Nous ne saurions donc nous désintéresser des modifications que les États balkaniques voudraient introduire dans la vallée du Vardar. — Mais, répondis-je, l'Angleterre et la Russie ont précisément adhéré à la clause de désintéressement. Le principal objet de cette clause est, d'ailleurs, de grouper les puissances dans une formule d'accord qui permette de réaliser sans retard la médiation désirée par votre gouvernement. Quant aux intérêts de tout ordre que les puissances ont en Orient, elles y pourvoiront ultérieurement dans une délibération commune. » Le comte Szecsen avait paru adhérer à mon argumentation et j'avais rendu compte à M. Dumaine de notre entretien (1).

Mais M. Dumaine avait vu, de son côté, le comte Berchtold, qui lui avait dit (2) : « Pour la médiation, je m'en remets entièrement à M. Poincaré. Je crois le moment proche. Qu'il la propose donc, dès qu'il le jugera opportun. *Si les circonstances l'exigent, il peut même parler en notre nom sans nouvelle consultation.* Quant à la formule d'absolu désintéressement, je ne puis l'accepter. Mon honnêteté s'oppose à ce que je prenne un pareil engagement. Si je le faisais, je serais désavoué par le sentiment public autrichien. Je suis persuadé, en outre, que les puissances perdraient tout moyen d'action sur les États balkaniques, si elles leur donnaient l'idée qu'elles renoncent à défendre

(1) Télégramme de Paris à Vienne, 31 octobre, nº 489.
(2) Télégramme de Vienne, 31 octobre, nº 232.

leurs intérêts respectifs dans les Balkans. — Mais, avait répondu M. Dumaine, je suis autorisé à vous dire que le mot désintéressement ne s'applique qu'à des annexions territoriales. Le renoncement de l'Autriche aurait, d'ailleurs, comme contrepartie celui d'autres puissances. — Permettez-moi de prendre le temps de réfléchir. »

Je n'avais pas eu grand mal à prévoir ces objections et j'avais télégraphié à M. Dumaine (1) : « La Russie tient beaucoup au principe de désintéressement. Elle est, quant à elle, tout à fait résolue à ne réclamer aucun avantage territorial, mais elle est très préoccupée des arrière-pensées de l'Autriche, et elle désirerait, avant tout, connaître les intentions véritables du cabinet austro-hongrois. Notre proposition, concertée avec l'Angleterre, a surtout pour objet de nous renseigner à cet égard. Si l'Autriche la repousse, il sera évident qu'elle se réserve pour quelque action isolée. Veuillez donc tâcher de pénétrer, le plus tôt possible, ses intentions, dont paraît aujourd'hui dépendre la paix européenne. Au cas où vous rencontreriez une résistance à faire adopter notre formule elle-même, *efforcez-vous, à titre personnel, de pressentir le comte Berchtold sur les conditions auxquelles il subordonnerait sa participation immédiate à une action collective des puissances.* »

Personne ne niera, je pense, l'esprit pacifique et « européen » de ce télégramme. La minute en est entièrement de ma main. Il exprimait donc bien, avec la pensée du gouvernement que je présidais, mes sentiments intimes.

Mais M. Dumaine ne croyait pas que les mots

(1) 31 octobre, nº 487.

« absolu désintéressement », même complétés par la proposition « en ce qui concerne des avantages territoriaux », fussent acceptés à Vienne. « Le gouvernement austro-hongrois, me télégraphiait notre ambassadeur, ne renoncera vraisemblablement pas à l'éventualité d'acquérir le Sandjak jusqu'à Mitrovitza, au cas où il ne pourrait s'opposer à un agrandissement de la Serbie (1). »

A son tour, la Roumanie commençait à faire parler d'elle. Le roi avait reçu longuement notre ministre, M. Blondel : « Nous ne réclamons rien, lui avait-il dit, si la Bulgarie ne réclame aucun avantage territorial. Dans le cas contraire, nous demandons une légère rectification de frontière. Nos relations avec la Russie sont meilleures que jamais. L'Autriche-Hongrie est calme, mais il faut toujours craindre que son intervention dans le Sandjak, si elle se produit, ne provoque un mouvement panslaviste en Russie. Nous comptons beaucoup sur la sage et ferme action de votre président du Conseil, dont nous apprécions plus que personne la pacifique initiative. La Bulgarie devra s'arrêter sur les positions conquises et attendre une intervention. S'il y a une conférence européenne, nous y réclamerons énergiquement notre place (2). »

Nous en étions là, lorsque se produisit à Berlin un petit incident. La Wilhelmstrasse avait-elle déchiffré au passage les derniers télégrammes adressés de Saint-Pétersbourg à Paris? Et M. de Kiderlen avait-il vu que M. Sazonoff y parlait de son caractère tortueux? Ou bien M. Isvolsky

(1) Télégramme de Vienne, 31 octobre, nº 233.
(2) Télégramme de Bucarest, 31 octobre, nº 26.

avait-il jasé, comme il lui arrivait souvent, auprès de M. de Schœn ou de M. Tittoni? Je ne sais. M. Jules Cambon, qui connaissait l'intempérance de langage de l'ambassadeur russe, inclinait à cette dernière supposition. Toujours est-il que M. de Kiderlen, faisant allusion à une indiscrétion dont il ne précisait pas l'origine, s'était plaint de la défiance que lui avaient témoignée, à propos de sa récente initiative, la Russie et son alliée. M. Jules Cambon apaisa sans peine cette crise de susceptibilité et la maussaderie du secrétaire d'État fut sans lendemain. Il semblait bien qu'il fût surtout agacé par les victoires des alliés. Il finit par prendre son parti du bouleversement balkanique et par se mettre en face des réalités nouvelles ; et il oublia le jugement un peu vif de M. Sazonoff.

Ce qui tourmentait aussi M. de Kiderlen, c'étaient les variations de l'Autriche. A Vienne, en effet, le comte Berchtold était, tous les jours, plus désorienté. Le 1er novembre, M. Dumaine m'annonce, tout à coup, un nouveau revirement du ministre des Affaires étrangères. Le comte Berchtold estime maintenant inopportun de proposer une médiation. De cette façon, dit-il, on risque un refus de la part des intéressés. Il lui paraît préférable de ne procéder à la médiation que dans le cas où elle serait demandée par l'un des belligérants. Il promet d'envoyer une réponse définitive, dès que l'échange de vues engagé avec ses alliés de Rome et de Berlin lui permettra de la donner. Que signifient ces tergiversations? « Après les assurances si précises reçues hier, remarque M. Dumaine, j'ai lieu d'être fort surpris de cette réticence (1). »

(1) Télégramme, nº 234, 1er novembre.

Comment ne pas trouver étrange cette attitude de l'Autriche-Hongrie? A Londres, sir Edward Grey est aussi préoccupé que nous de n'être pas mieux renseigné sur les intentions de la monarchie dualiste. J'apprends par M. de Fleuriau les inquiétudes croissantes du secrétaire d'État britannique (1).

Mais, à la vérité, le trouble n'est pas moins grand à Saint-Pétersbourg qu'à Vienne ; et, si l'Allemagne a à se plaindre de l'indécision de l'Autriche, nous ne trouvons pas nous-mêmes, en ce moment, beaucoup plus de stabilité dans la politique russe. Les demandes et les avis qui nous arrivent du Pont-aux-Chantres se modifient avec une telle rapidité que nous avons du mal à nous y reconnaître. J'ai même fait dresser par un collaborateur, pour mon édification personnelle, un tableau de ces contradictions quotidiennes. Il commence à prendre des dimensions effrayantes. Sir Edward Grey a raison. M. Sazonoff, qui est intelligent et sage, était plus libre naguère à Londres et à Paris, quand il n'avait pas à compter de trop près avec l'opinion, sans doute flottante, de son vaste et mystérieux pays.

(1) Télégramme de M. de Fleuriau, 1er novembre, nº 327.

CHAPITRE X

Silence de Vienne et inquiétudes à Saint-Pétersbourg. — La Turquie fait appel à l'Europe. — La Serbie et l'accès à la mer. — Opposition de l'Autriche. — Au Comité républicain du Commerce et de l'Industrie.

Et voici encore que le 1er novembre, M. Isvolsky arrive au quai d'Orsay, de la part de M. Sazonoff, pour demander que la France et l'Angleterre conseillent séparément à la Bulgarie de ne pas avancer davantage dans la direction de Constantinople. La peur de voir Ferdinand entrer triomphalement à Sainte-Sophie paraît hanter l'imagination du gouvernement impérial. Je réponds à M. Isvolsky qu'une intervention de ce genre me semble vaine et même dangereuse. « Rappelez, lui dis-je, à la Bulgarie, si vous le croyez utile, que vous lui avez toujours déclaré votre volonté de ne pas la laisser s'installer à Constantinople. Mais n'allons pas blesser les États balkaniques en les arrêtant nous-mêmes dans leurs victoires, et ne nous mettons pas à faire dans les Balkans des démarches à deux ou à trois. Quant à me charger de transmettre encore cette nouvelle proposition à toutes les puissances, c'est un rôle qui ne me tente point pour la France. »

La même demande faite à sir Edward Grey par

le comte Benckendorff n'est guère mieux accueillie (1).

Le silence de Vienne et les fluctuations de Saint-Pétersbourg me déterminent cependant à chercher, une fois de plus, un moyen de concilier la politique des deux pays. Je demande à M. Sazonoff et à sir Edward Grey s'ils voient un inconvénient à ce que la France étudie avec toutes les puissances un projet d'intervention pour mettre fin aux hostilités, et je leur soumets une note qu'accepte immédiatement sir Edward Grey

Le secrétaire d'État britannique pense seulement qu'avant de réunir une conférence, il sera bon d'être fixé sur les idées de l'Autriche et de la Russie.

Mais l'Autriche persiste à vouloir que la médiation soit d'abord demandée par les belligérants, et déjà M. de Panafieu nous informe que M. Guéchoff lui a dit : « Les États alliés vainqueurs ne demandent naturellement pas la médiation des grandes puissances. C'est à la Turquie vaincue de le faire. Si la proposition nous est ensuite transmise, nous ne nous refuserons pas à l'examiner (2). »

De fait, les forces turques, qui ont lâché pied dans la région de Lulé-Bourgas, sont maintenant en pleine déroute. Les Bulgares ont descendu la rive droite de la Maritza et se sont emparés de Démolika. Les Serbes ont enlevé Prizrend. Les Grecs occupent Grevena. Cette brillante série de succès accroît, d'heure en heure, l'exaltation des alliés.

(1) Télégramme de M. de Fleuriau, 1er novembre, nº 326 ; télégramme de Paris à Londres, 2 novembre, nº 801, et télégramme de Londres, 2 novembre, nº 329.

(2) Télégramme de Sofia, 1er novembre, nº 133.

Comme je m'étonne, auprès de M. Tittoni, du revirement du comte Berchtold, il me répond : « Ce n'est pas spontanément qu'il a changé d'avis. Il a été influencé par l'Allemagne. C'est l'Allemagne qui a émis l'idée qu'une médiation ne pouvait avoir lieu sans une demande préalable des nations belligérantes. » L'Allemagne nous avait exprimé un avis différent. Joue-t-elle donc double jeu?

Mais, justement, le 3 novembre, M. Bompard reçoit le ministre turc des Affaires étrangères, Gabriel Effendi, qui lui dit, dans des termes, il est vrai, encore bien imprécis : « Le moment me paraît venu pour les puissances de s'interposer entre les belligérants. Il faudrait arrêter par un armistice l'effusion de sang et préparer la conclusion de la paix (1). » D'autre part, M. Georges Louis m'annonce que d'actifs pourparlers paraissent se poursuivre entre les gouvernements alliés, sous la direction de la Bulgarie, pour déterminer des préliminaires de paix. On désirerait, à Sofia, agir vite. On aurait, sur tous les points, des solutions prêtes. On irait, à l'égard de la Roumanie, jusqu'à faire « un sacrifice douloureux ».

Mais enfin que médite l'Autriche à l'égard des États balkaniques? Le ministre de Roumanie à Berlin a parlé à M. Jules Cambon des avances que le gouvernement austro-hongrois ferait actuellement à la Serbie en vue d'établir une sorte de Zollverein entre l'empire dualiste et sa petite voisine (2). Le ministre de Bulgarie à Londres se déclare très rassuré du côté de l'Autriche ; il croit

(1) Télégramme de Péra, 3 novembre, reçu le 4, nº 541.
(2) Télégramme de M. Jules Cambon, nº 392.

même que, grâce au roi Ferdinand, un rapprochement est probable entre Vienne et son pays (1).

D'Athènes, notre ministre, M. Gabriel Deville, ancien député socialiste, me télégraphie, pour me dénoncer également la politique tentaculaire de l'Autriche. « Les intrigues, me dit-il, se multiplient ; le comte Berchtold s'occupe activement d'entraîner la Serbie vers une sorte d'union n'ayant de douanière que le nom ; il agit aussi en Albanie. Il envoie pour suivre ici les opérations militaires un officier qui a été le bras droit du comte Forgasch dans son œuvre de falsification (2). » Les craintes de M. Jules Cambon seraient elles fondées? L'Autriche tente-t-elle de faire dorénavant graviter les États balkaniques dans l'orbite de la Triple-Alliance? Est-ce pour assurer la marche germanique vers l'est que la Russie aura imprudemment présidé aux accords de Sofia?

Le contact subsiste, il est vrai, entre les deux groupes européens. La Turquie ayant elle-même proposé que des navires de guerre fussent envoyés dans la mer Noire pour maintenir l'ordre et parer à toute éventualité, nous nous entendons directement avec l'Allemagne. M. de Kiderlen prévient M. Jules Cambon. Je donne des instructions à M. Bompard pour qu'il demande à notre division navale de détacher un bâtiment dans la baie de Bésika, et, fidèle à l'accord général, j'ajoute : « Il est entendu que le commandant devra se tenir en contact avec les commandants anglais et allemand, conformément à la suggestion de M. de Kiderlen » (3).

(1) Télégramme de M. de Fleuriau, nº 330.
(2) Télégramme d'Athènes, nº 107.
(3) Télégramme de Paris à Berlin, nº 618, 3 novembre.

Mais l'Allemagne n'en paraît pas moins, en ce moment, à la remorque de son alliée. Elle a laissé à l'Autriche toute liberté de repousser la déclaration de désintéressement. Nous verrons le prince Lichnowsky, son ambassadeur à Londres, lui en faire bientôt le reproche mérité. Bien que j'eusse précisé qu'il ne s'agissait, dans la pensée de la France, que de désintéressement territorial, la presse autrichienne a fait mine de croire que la formule proposée par la Triple-Entente équivaudrait à la répudiation de tous les intérêts économiques ou moraux de la monarchie des Habsbourg dans la péninsule balkanique ; et l'Allemagne s'est modestement rangée derrière son « brillant second (1). »

Nous avions proposé une médiation. L'Autriche et l'Allemagne se sont concertées pour nous répondre que cette médiation ne pouvait être offerte par les puissances et qu'elle devait être demandée par l'une ou l'autre des parties belligérantes (2). L'Italie elle-même a saisi cette occasion d'affirmer, sans grand risque, sa solidarité avec la Triple-Alliance et elle nous a fait une réponse identique (3). Où est le Kapelmeister dont parlait le comte Berchtold?

Le refus de l'Autriche de consentir à proclamer son désintéressement territorial a causé en France une profonde émotion. La Chambre, qui commence sa session extraordinaire, est très frappée de ce mauvais symptôme. La presse est nerveuse. Le cabinet examine la situation et m'invite à prier l'Angleterre et la Russie d'arrêter,

(1) Télégramme de Vienne, 4 novembre, nº 237.
(2) *Ibid.*, nº 236.
(3) Télégramme de M. Barrère, nº 625.

dès maintenant, avec nous, une ligne de conduite commune pour le cas où l'Autriche chercherait à réaliser des agrandissements territoriaux. Mes collègues sont unanimes à penser, comme moi, qu'une entreprise de ce genre ouvrirait la porte à l'inconnu.

Sans me révéler le texte des accords de Racconigi, M. Isvolsky m'a dit que l'Italie était, comme la Russie, opposée à l'extension territoriale de toute grande puissance dans les Balkans. S'il en est ainsi, nous allons, sans doute, pouvoir conjurer des annexions qui risqueraient de troubler, bien autrement que celle de la Bosnie et de l'Herzégovine, l'équilibre européen. Il est trop évident que les ambitions autrichiennes déchaîneraient les ambitions slaves. Il faut donc arrêter les unes pour être sûr d'arrêter les autres. Sinon, dans le cas où l'Allemagne viendrait au secours de l'Autriche, et attaquerait la Russie, nous serions entraînés par le pacte d'alliance, soit à soutenir la Russie, soit à rompre définitivement avec elle.

A la demande du conseil, je télégraphie à Londres et j'écris à M. Isvolsky, en lui marquant bien que c'est au nom du gouvernement tout entier que je m'adresse à lui. Je lui indique que la France est hostile à toute annexion de territoire ottoman par une grande puissance, et j'exprime le désir d'examiner avec la Russie et l'Angleterre le moyen de conjurer ce danger (1).

(1) *Livre noir*, t. I, p. 343. Dans la dépêche par laquelle M. Isvolsky transmet à M. Sazonoff le billet qu'il a reçu de moi, il écrit cette phrase : « *Dans ma dernière lettre, après avoir signalé les rapports particulièrement amicaux au cours des derniers événements entre la France et l'Allemagne...* » Qu'est devenue cette lettre, où M. Isvolsky signalait l'excellence des rapports entre la France et l'Allemagne? Comment ne la trouve-t-on ni dans le *Livre noir*,

Il n'y a, dans la décision du Conseil, ni élargissement, ni déviation, ni interprétation nouvelle de l'alliance ; il n'y a que la volonté d'éviter des rencontres fatales entre l'Autriche et la Russie.

Les éviterons-nous? Rien n'est encore moins sûr. La section des renseignements de l'état-major apprend que, dans le bassin de la Ruhr, l'Autriche achète déjà tout le charbon disponible. M. Vesnitch vient me lire le télégramme suivant, qu'il a reçu de Belgrade : « L'Autriche et la Roumanie préparent secrètement la mobilisation à toute éventualité. Il est possible qu'il existe entre elles une entente, d'après laquelle la Roumanie devrait trouver un prétexte pour se lancer contre la Bulgarie avant la bataille définitive autour d'Andrinople et offrir par là à l'Autriche l'occasion d'intervenir dans la crise balkanique (1). » Même en faisant la part des exagérations serbes, je ne puis négliger tous ces renseignements.

La presse autrichienne suffit, d'ailleurs, à nous montrer qu'il y a dans la monarchie une agitation suspecte. Tous les journaux publient un avertissement officieux à l'adresse de la Serbie. Le cabinet de Belgrade, déclare-t-on solennellement, n'a aucun motif national ou militaire pour pousser ses troupes à l'ouest de Prizrend. L'Autriche dresse un écriteau, avec défense d'aller plus loin.

De capitale à capitale, nous n'en continuons pas moins à échanger force télégrammes. M. de Kiderlen me fait prévenir que deux bâtiments allemands partent pour Mersina et Kaïpha ; il

ni, autant que je sache, dans les publications allemandes? Qui a eu intérêt à la faire disparaître, sinon ceux qui veulent travestir la politique française d'avant-guerre?

(1) Note du 4 novembre 1912. Série D, carton 38, dossier 1.

m'engage lui-même à montrer notre pavillon sur les côtes d'Asie Mineure (1). Mais, au moment même où nous concertons ces pacifiques promenades de nos navires de guerre, le marquis di San Giuliano arrive à Berlin, lesté des promesses que lui a faites à Pise le comte de Berchtold, et l'Allemagne négocie avec l'Italie, comme avec l'Autriche, le prochain renouvellement de la Triple-Alliance. En même temps, M. de Kiderlen parle avec ses partenaires de la future Albanie. « A l'ambassade d'Autriche, me dit M. Jules Cambon, on laisse entendre que l'Albanie pourrait devenir une principauté indépendante, sous un prince musulman. Mon collègue d'Italie ne repousse pas cette éventualité (2). »

Et voici encore de nouvelles propositions de M. Sazonoff. La Russie ne trouve plus qu'il suffise de maintenir la souveraineté du sultan à Constantinople et dans les environs. Il faut dire, en un sens plus large, « Constantinople et son rayon (3). » Pendant que l'Autriche protège l'Albanie naissante, la Russie veille sur les abords des Détroits. Elle demande derechef aux puissances une prompte médiation pour empêcher l'entrée de l'armée bulgare à Stamboul. C'est décidément là, chez M. Sazonoff, une obsession. Il connaît Ferdinand. Il est convaincu que déjà, dans ses rêves de mégalomane, le roi des Bulgares se voit agenouillé dans Sainte-Sophie rendue au culte orthodoxe et prêt à ceindre la couronne d'empereur d'Orient. Il veut briser en sa fleur cette folle espérance. Il propose que la médiation soit vite

(1) Télégramme de M. Jules Cambon, n° 398.
(2) Télégramme de Berlin, n° 394.
(3) Télégrammes de M. Georges Louis, n°s 505 et 511.

faite à des conditions inflexibles : maintien de Constantinople entre les mains du sultan, avec un territoire adjacent bordé à l'ouest par le cours de la Maritza, de la mer à la frontière bulgare actuelle ; partage du reste de la péninsule entre les puissances alliées suivant leurs accords ; une petite Albanie le long de la côte de la mer Adriatique ; accès de la Serbie à la mer ; satisfaction accordée à la Roumanie pour des rectifications de frontières, par voie d'entente avec la Bulgarie ; maintien du Mont Athos indépendant sous l'autorité du patriarche.

« Comment ! dis-je à M. Isvolsky, lorsque, le soir du 3 novembre, il m'apporte ce programme, M. Sazonoff veut soulever tous ces problèmes devant les puissances, avant même qu'elles se décident à intervenir ! Mais le monde a le temps de brûler sans que l'Europe ait arrêté ses résolutions ! Cette délimitation du territoire de Constantinople jusqu'au cours de la Maritza est prématurée. L'attribution d'Andrinople à cette zone est bien vite décidée. Elle peut mécontenter fort inutilement les Bulgares (1). »

Je pensais, du moins, que M. Sazonoff n'avait confié ses idées qu'à nous. Point. Il a fait d'emblée la même proposition à Berlin qu'à Paris. J'en suis avisé par M. Jules Cambon (2). Et ici qu'on me permette d'ouvrir une parenthèse. M. René Marchand, trouvant mention du message de M. Jules Cambon dans un télégramme de M. Isvolsky du 22 octobre/4 novembre 1912, écrit en note du *Livre noir* (3) : « On chercherait

(1) Note, série D, carton 38, dossier 1.
(2) Télégramme de Berlin, nº 393.
(3) T. II, p. 566.

en vain ce télégramme (de M. Jules Cambon) comme tant d'autres supprimés systématiquement dans le *Livre jaune* concernant les affaires balkaniques. » Hélas ! s'il eût fallu insérer au *Livre jaune* tous les télégrammes et toutes les dépêches que la France a reçus ou envoyés en 1912, une bibliothèque entière n'y aurait pas suffi. Mais s'il a été matériellement impossible de tout publier, les suppressions n'ont jamais été systématiques. On a même souvent négligé de produire des pièces favorables à la cause de la France et de son gouvernement. C'est précisément ici le cas. Le télégramme de M. Jules Cambon confirme, en effet, le récit que je viens de faire. Il est ainsi conçu : « Mon collègue de Russie me fait connaître le programme de M. Sazonoff, qu'il doit communiquer demain au secrétaire d'État à titre privé. Ce programme comporte la médiation immédiate des puissances pour éviter l'entrée de l'armée bulgare à Constantinople. La médiation devrait reposer, aux yeux de M. Sazonoff, sur les bases suivantes : Maintien de Constantinople entre les mains du sultan avec un territoire adjacent, etc. » La suite est textuellement le passage que je viens de citer, jusqu'aux mots : « Sous l'autorité du patriarche. » Pas une syllabe de plus, pas une de moins. Puissent Siebert, Stieve, et René Marchand n'avoir pas fait de suppressions plus systématiques !

Dès que je reçois ce télégramme de M. Jules Cambon, j'exprime à M. Isvolsky mon étonnement de la démarche aussi prématurément entreprise à Berlin par M. Sazonoff. Le gouvernement russe n'aurait-il pu attendre notre réponse et notre avis, avant d'exposer ailleurs qu'à Paris

un programme aussi grave et aussi discutable? « Nous avons, nous, lui dis-je, une autre façon de pratiquer l'alliance. Nous venons encore de vous en donner la preuve ces jours derniers. — Oui, me répond M. Isvolsky, je regrette beaucoup cette démarche, qui me paraît un signe d'incohérence (1). »

Ce sont, tous les jours, des alertes de cette sorte. Il est temps, je crois, de faire comprendre à la Russie qu'elle ne gagne rien à cette fécondité d'idées et que nous ne voulons pas nous associer à des initiatives aussi mobiles et aussi dispersées. C'est l'avis du président de la République ; c'est l'avis du Conseil ; c'est celui des membres les plus autorisés du Parlement.

Pour Andrinople, d'ailleurs, M. Sazonoff est loin d'être fixé. Il confie à M. Georges Louis qu'après consultation de M. Kokovtzoff, ainsi que des ministres de la Guerre et de la Marine, on estime maintenant, à Saint-Pétersbourg, que cette ville n'est pas la clef de Constantinople et que, le cas échéant, on pourrait sans inconvénient la laisser aux Bulgares, mais c'est un grand secret, qu'il ne faut dire à personne (2). Pourquoi tant de mystère?

Et la médiation? La demande de Gabriel Effendi n'était, en réalité, qu'une demande d'intervention à l'effet d'imposer aux vainqueurs un armistice immédiat. Comme le faisait remarquer

(1) Le mot a été immédiatement noté par moi, ainsi que le reste des deux conversations de la veille et du jour. Série D, carton 38, dossier 1. M. Isvolsky a, à peu près, rendu compte de mes observations à M. Sazonoff (*Livre noir*, t. II, p. 566), mais il ne lui a pas rapporté le jugement irrévérencieux qu'il avait émis lui-même sur l'incident.

(2) Télégramme de Saint-Pétersbourg, n° 511.

M. Bompard, accueillir une telle prière serait prendre parti pour la Turquie contre les troupes alliées. J'ai répondu que nous ne pourrions, sans déroger au droit des gens, examiner qu'une demande ferme de médiation amicale (1). Rifaat-Pacha, qui fait peine à voir depuis quelques jours, m'en apporte une nouvelle et m'assure qu'elle est remise, en même temps, à toutes les puissances. Mais il me dit encore que le grand vizir et Gabriel Effendi insistent, de la manière la plus pressante, pour que l'action de l'Europe s'exerce avant que les lignes de Tchataldja soient forcées, c'est-à-dire pour que les Bulgares soient arrêtés dans leur progression. Je lui réponds que le mot de médiation exclut toute idée de pression et qu'il nous faut, par conséquent, demander, d'abord, aux États balkaniques s'ils acceptent eux-mêmes l'offre des puissances (2).

Déjà on reparle du projet de conférence. M. Jules Cambon craint que la Triple-Alliance ne se soit mise d'accord pour le choix de Rome. M. de Kiderlen lui a dit : « Le mieux placé pour représenter l'Allemagne serait Jagow. » Or, justement, Jagow est l'ambassadeur d'Allemagne à Rome. « Évidemment, écrit M. Jules Cambon, l'Italie doit beaucoup désirer d'offrir l'hospitalité à l'Europe. Mais Jagow est la créature de Bülow, qui habite Rome dans le plus beau palais de la ville. Bülow serait donc, si la conférence se réunissait à Rome, le meneur de l'action allemande. Il est habile, séduisant et riche : ce serait un vrai danger (3). »

(1) Télégramme de Constantinople, nº 649, 4 novembre, et télégramme de Constantinople, 5 novembre, nº 547.
(2) *Livre jaune*, nº 233.
(3) Lettre personnelle.

A Berlin et à Londres, on est d'avis, comme à Paris, que la requête ottomane ne peut recevoir aucune suite, même dans la seconde forme où elle a été présentée. Mais M. Sazonoff revient à la charge. Il désire, autant que les Turcs, que les Bulgares ne franchissent pas les lignes de Tchataldja. Il demande instamment aux cabinets de Londres et de Paris d'intervenir à Berlin pour que toutes les puissances détournent Ferdinand de chercher à pénétrer dans Constantinople. M. Isvolsky m'envoie une note pressante à ce sujet et ajoute : « A titre confidentiel et strictement personnel, M. Sazonoff me charge de vous prévenir que l'occupation de Constantinople par les alliés pourrait provoquer l'apparition à Constantinople de toute notre flotte de la mer Noire. Afin de prévenir le danger de complications générales européennes, que pourrait entraîner une pareille mesure, il importe que la France use de tous les moyens afin de déterminer les cabinets de Berlin et de Vienne à accepter les propositions susmentionnées (intervention à Sofia). M. Sazonoff me prie aussi d'attirer l'attention de la France alliée sur le fait que l'opinion publique en Russie, profondément émue par les événements balkaniques, peut créer au gouvernement impérial une situation très difficile (1). »

Je n'aime pas beaucoup, je le confesse, le ton de cette note. Et d'ailleurs, comment intervenir pour imposer un armistice aux combattants? Par quel moyen, en dehors d'une coercition militaire, empêcher les Bulgares d'aller à Constantinople, s'ils forcent la ligne? Sir Edward Grey, retenu par

(1) Lettre de M. Isvolsky, 5 novembre. Même dossier du ministère. *Livre jaune*, n° 234.

l'opinion anglaise, de plus en plus favorable aux États balkaniques, réserve sa décision (1).

De son côté, tout en disant, par politesse ou par moquerie, qu'il accepte dans l'ensemble le programme de M. Sazonoff, M. de Kiderlen met en avant des solutions bien différentes. Constantinople et « un territoire assez considérable » devraient rester sous l'autorité ottomane. Le ministre allemand estimerait plus facile de donner à la Serbie un accès sur la mer Égée que sur la mer Adriatique. Il ne dit pas comment il concilierait cette ingénieuse combinaison avec les prétentions des Grecs et des Bulgares. Il ne proposerait pas une autre solution s'il cherchait à brouiller les alliés balkaniques. Quant à Andrinople, M. de Kiderlen n'a pas de parti pris. Il admet que la ville reste aux Bulgares, s'ils arrivent à s'en emparer.

Nous en sommes là, quand vient à briller au loin une petite lueur de paix. Le comte Szecsen, dont la tenue est parfaite depuis le début de la crise, comme d'ailleurs celle de M. de Schœn, me rend visite le mercredi 6 novembre. Il me déclare que si, pour des raisons de dignité, l'Autriche n'a point adhéré à la déclaration de désintéressement, elle n'a aucune ambition territoriale, même dans le Sandjak. Il ajoute « à titre officiel, mais confidentiel » (la diplomatie autrichienne a de ces aimables alliances de mots) : « Nous reconnaissons que le *statu quo* est maintenant insoutenable. Voici donc un programme, que je ne vous communique, d'ailleurs, que sous réserve des changements que nécessiteraient les circonstances. L'as-

(1) Télégramme de M. de Fleuriau, 5 novembre, n° 335.

sentiment de l'Autriche-Hongrie à l'agrandissement d'un pays voisin, comme la Serbie ou le Monténégro, doit naturellement dépendre de la garantie que cet État ne poursuivra pas une politique hostile. De simples promesses ne suffisent pas. Il nous faut des relations économiques durables, des arrangements commerciaux, pour faciliter de bons rapports et créer des intérêts communs. »

Jusqu'ici, rien à objecter, mais voici naître les difficultés : « Pas d'accès territorial de la Serbie à l'Adriatique. » Il est aisé de prévoir que c'est sur ce point que va se livrer la grande bataille diplomatique. « Albanie avec des possibilités d'existence et de développement. » Ce n'est pas la petite Albanie qu'entrevoit M. Sazonoff. « Tenir compte des désirs légitimes de la Roumanie. Certaines rectifications locales de frontière. » Tout dépendra évidemment de ce que l'Autriche entend par des rectifications. « Assurance à donner par les puissances balkaniques de continuer les traités de commerce existants ou quelque chose d'équivalent. Salonique port franc et conventions assurant la communication libre de l'Autriche avec ce port franc ou neutralisé (1). »

J'ai peur qu'il n'y ait encore un bien large écart entre ce programme et celui de M. Sazonoff, même celui de sir Edward Grey. Hier soir, 5 novembre, le secrétaire d'État britannique a dit aux Communes : « Autant que je le sache, après les résultats actuels de la guerre, nul ne sera disposé à discuter le droit des États balkaniques de poser à leur gré

(1) Ces conditions sont énumérées dans une note immédiatement prise. Série D, carton 38, dossier 1.

les conditions auxquelles ils sont disposés à faire la paix et je ne pense pas que les grandes puissances aient été ou soient plus lentes que d'autres peuples à régler leurs propres vues sur la marche des événements. » « Ces paroles, m'écrit M. de Fleuriau, ont été très bien accueillies par la Chambre des Communes. Elles représentent l'opinion de la grande majorité des Anglais (1). » Comment va-t-on pouvoir concilier maintenant cette nouvelle opinion britannique avec les idées de Vienne?

Le comte Berchtold ne sourit plus. Il paraît même assez pessimiste. M. Michel, qui gère notre consulat général de Budapest, m'écrit : « Dans son exposé aux délégations, le comte Berchtold constate que la situation est bien grave. Il dit que, sur l'initiative de M. Poincaré, la diplomatie des grandes puissances guette le moment propice pour intervenir et mettre fin à la guerre. Les succès des armées balkaniques ont modifié l'ancien programme des États des Balkans. Les réformes administratives qu'ils demandaient autrefois sont aujourd'hui hors de cause, puisqu'il s'agit maintenant de ne plus respecter l'intégrité territoriale de la Turquie. Le but de notre politique n'est pas de conquérir des territoires. Notre intérêt est de sauvegarder la paix. »

De son côté, M. Sazonoff insiste, de nouveau, pour que la France et l'Angleterre acceptent son programme. Dans l'espoir de calmer son impatience, je réponds, comme M. de Kiderlen, que je suis disposé à donner une adhésion de principe et j'en préviens Londres. Mais je répète qu'il y aurait lieu, suivant moi, de ne pas exclure *a priori*

(1) Dépêche de Londres, 6 novembre, n° 484.

Andrinople de la zone bulgare, que les garanties à reconnaître à l'Autriche, ne visant que le libre transit, sont trop restreintes, que la clause est, d'ailleurs, conçue dans des termes que l'Autriche ne pourrait accepter, et enfin que la délicate question du Mont Athos ne devrait pas être tranchée dès maintenant.

M. Sazonoff n'abandonne pas non plus sa demande de médiation rapide. Mais M. de Kiderlen, auquel j'ai dit que j'étais prêt à me concerter avec lui, répond à M. Jules Cambon que, même dans sa seconde requête, la Turquie n'a fait que solliciter une intervention des puissances en vue d'un armistice. Il est donc inutile, d'après lui, d'aller plus loin et d'user l'autorité de l'Europe auprès des alliés en leur parlant d'ores et déjà de médiation (1). Je ne puis trouver que M. de Kiderlen ait tort. Je fais part à Londres de la démarche de M. Sazonoff et de mes impressions (2).

Et les jours s'égrènent lentement, et chacun d'eux prolonge notre anxiété. Quel triste calendrier à effeuiller !

Jeudi 7 novembre. — Mon illustre ami Pierre Loti prend chaleureusement, dans un touchant article du *Figaro*, la défense des Turcs. Je me rappelle avec quelle sympathie et quel enthousiasme il me parlait d'eux voici huit ans déjà, lorsque nous nous trouvions ensemble à Stamboul. Ce n'est pas la victoire des alliés qui lui fera répudier aujourd'hui ses vieilles amitiés. Mais si généreuse qu'elle puisse être, sa voix clame maintenant dans le désert.

(1) *Livre jaune*, n° 239.
(2) Télégramme du 6 novembre, n° 816.

Lettre privée de M. Jules Cambon : « Mon collègue de Russie me disait hier que tout faisait prévoir une solution heureuse des difficultés présentes puisqu'il ne subsistait qu'un seul point sur lequel les puissances pussent être en dissentiment, celui de l'accès à l'Adriatique. — Cela est vrai, a répondu M. Jules Cambon ; mais c'est un point noir. »

Le ministre de Serbie à Berlin, d'ordinaire calme et réservé, a laissé entendre que, si l'on veut enlever à la Serbie le profit de sa victoire, elle résistera par la force. « Il est possible, me dit notre ambassadeur, qu'il y ait dans le langage des Serbes et dans celui des Autrichiens une part de bluff, mais ce bluff même est dangereux. »

Les craintes de M. Jules Cambon ne sont que trop fondées. M. Vesnitch vient au ministère. Il a l'air grave et résolu. Il déclare que le gouvernement de Belgrade considère la sortie sur l'Adriatique comme d'intérêt vital pour la Serbie et qu'il est prêt à tous les sacrifices pour obtenir satisfaction.

Le chargé d'affaires de Serbie fait entendre au *Foreign Office* un langage encore plus catégorique que celui de M. Vesnitch à Paris. Ayant appris qu'une puissance amie de l'Autriche, lisez l'Italie, s'oppose à l'établissement d'un port serbe sur la mer Adriatique, la Serbie aurait décidé de s'emparer de Durazzo et d'y rester. C'est une expédition à travers l'Albanie, et il est probable qu'aussitôt connus les projets serbes, l'Autriche enverra des bâtiments de guerre à Durazzo (1).

M. Daneff, président du Sobranié bulgare, est sur

(1) Télégramme de M. Paul Cambon, 7 novembre, nº 340.

le point de partir pour Vienne et doit déclarer à l'Autriche que la Bulgarie soutiendra les revendications de la Serbie (1).

En revanche, M. Barrère me mande que par respect de la Triple Alliance, l'Italie est effectivement, comme le supposent les Serbes, prête à soutenir l'Autriche. Ce n'est pas cependant que ce concours soit donné avec entrain. « A Rome on envisage le cas où la Serbie ayant obtenu le port convoité, l'Autriche, pour en supprimer les conséquences à son égard, réussirait à imposer aux Serbes un vasselage économique. Le port serait ainsi, en fait, dans les mains de la monarchie austro-hongroise, et cette perspective inquiète sérieusement le gouvernement italien, qui ne la croit pas impossible (2). »

M. Isvolsky a naturellement tenu à jouer sa partie dans ce concert un peu discordant. Il a dit, paraît-il, à M. de Schœn, à propos du port sur l'Adriatique, que la Russie ne pourrait pas supporter une nouvelle humiliation dans les Balkans. M. de Schœn a signalé à M. de Kiderlen ce langage inutilement hautain et, en outre, bien lourdement maladroit, puisqu'il qualifiait, par avance, d'humiliante une interdiction que la Russie pouvait ne pas réussir à empêcher. Naturellement, M. de Kiderlen a pris prétexte de cette imprudente conversation pour parler avec quelque acrimonie à M. Jules Cambon de l'ambassadeur russe à Paris. Après quoi, le secrétaire d'État a répété au chargé d'affaires de Serbie que le gouvernement allemand serait dans l'obligation de

(1) Télégramme de M. de Panafieu, Sofia, 7 novembre, n° 137.
(2) Télégramme de M. Barrère, 7 novembre, n° 631.

soutenir son alliée. Pas de port serbe sur l'Adriatique, communication par chemin de fer avec cette mer, sur un territoire étranger, et couloir pour accéder à la mer Égée par la vallée du Vardar, c'est tout ce que l'Allemagne peut concéder (1).

En même temps qu'il me donne ces nouvelles, M. Jules Cambon me renseigne sur le séjour du marquis di San Giuliano à Berlin. Notre ambassadeur a rencontré le ministre italien, qui lui a dit : « Vous savez, sans doute, que nous avons sur l'affaire un accord secret avec l'Autriche, qui date de 1901. Nous sommes convenus de maintenir l'Albanie intacte sous le drapeau ottoman et, dans le cas où ce drapeau viendrait à disparaître, de garantir l'indépendance de l'Albanie, sans qu'aucune puissance, quelle qu'elle soit, puisse s'y introduire. Si la Serbie empiète sur le territoire albanais, notre convention tombe, l'équilibre de l'Adriatique est menacé ; et nous sommes obligés d'en venir avec l'Autriche à des tractations qui pourront aller loin (2). » A chaque pas que nous faisons, nous heurtons du pied un pacte ignoré. Dans quels sentiers perdus l'Europe s'est-elle égarée? De quel côté peut-elle chercher un fil qui la guide? Combien de temps encore va-t-elle tâtonner ainsi?

Nuages sur l'Adriatique, nuages sur la mer de Marmara. Les Turcs sont pris de panique. Le grand vizir et Gabriel Effendi expliquent avec effarement à tous les ambassadeurs que les troupes ottomanes sont hors d'état de défendre les

(1) Télégramme de M. Jules Cambon, nos 404 et 406, 7 novembre.
(2) *Ibid.*, 7 novembre, no 405.

lignes de Tchataldja, et ils ajoutent : « L'arrivée des Bulgares à Constantinople est fatale, si l'Europe n'intervient pas. Que le sultan et le gouvernement turc restent dans la ville, pour s'ensevelir sous les ruines de la capitale des khalifes, ou qu'ils se retirent de l'autre côté du Bosphore, la répercussion de l'un ou l'autre de ces événements sera considérable en Asie et y déterminera des troubles prolongés, accompagnés de meurtres et de pillages. A Constantinople même, les musulmans sont 650 000 contre 350 000. On marche donc à une catastrophe. Tous, disent le grand vizir et Gabriel Effendi, nous avons résolu de mourir à notre poste. Mais nous ne pouvons répondre de la vie d'aucun chrétien. Que l'Europe se hâte donc ; qu'elle retienne les Bulgares, qu'elle envoie ses flottes ; nous leur ouvrirons les Détroits (1). »

M. Sazonoff lui-même ne croit plus pouvoir lutter contre ce qu'il juge maintenant inévitable. Il prescrit au comte Benckendorff et à M. Isvolsky de nous prévenir, sir Edward Grey et moi, que le gouvernement russe ne s'opposera plus à l'entrée des alliés dans Constantinople, pourvu que leur séjour y soit provisoire. L'escadre russe de la mer Noire serait envoyée à la Corne d'Or, et elle y resterait en surveillance pendant l'occupation bulgare (2). Mais l'Allemagne et l'Autriche laisseront-elles faire la Russie?

Et les jours se suivent encore, et tous se ressemblent, par leur lourde charge de travail et d'inquiétudes.

(1) Télégramme de M. Bompard, 7 novembre, nos 555-556-557.
(2) Télégramme de M. Paul Cambon, 7 novembre, no 339.

Vendredi 8 *novembre.* — La Chambre commence les interpellations sur les syndicats d'instituteurs et sur le « Sou du soldat ». Elle songe visiblement beaucoup plus aux affaires étrangères. Il n'est pas un seul député qui veuille, dans les circonstances présentes, susciter au gouvernement la moindre difficulté.

Devant les prétentions contradictoires de la Serbie, appuyée par Saint-Pétersbourg, et de l'Autriche, appuyée par Berlin, sir Edward Grey a dit au chargé d'affaires d'Allemagne une parole de bon sens : « C'est *a pity* de voir un conflit s'élever entre l'Autriche et la Serbie au cours de la guerre actuelle. Aussitôt après la cessation des hostilités, on discutera les conditions d'une paix qui modifiera si complètement la situation géographique et politique de la Turquie d'Europe que toutes les puissances devront être appelées au règlement. Alors seulement seront examinées les demandes des Serbes. Jusque-là, il n'y a pas lieu de se préoccuper de ce que disent tels ou tels des belligérants (1). »

Sir Edward Grey pense également que M. de Kiderlen devrait exercer amicalement son influence à Vienne pour engager le gouvernement austro-hongrois à rester dans l'expectative à l'égard de la Serbie. Durant les hostilités, les occupations de territoires par les troupes sont provisoires. L'armée serbe est, en ce moment, aux prises avec les Turcs en Albanie et peut arriver jusqu'à l'Adriatique. Ce sont là des faits de guerre, qui ne comportent aucune intervention étrangère (2).

(1) Télégramme de M. Paul Cambon, *Livre jaune*, n° 245, 8 novembre, n° 345.

(2) Télégramme de Londres, n° 342, *Livre jaune*, n° 244.

Rien de plus juste. L'Autriche voudra-t-elle comprendre?

Il me vient, du moins, d'Allemagne, un espoir d'entente, que je ne veux pas laisser échapper, et j'en informe Londres et Saint-Pétersbourg. « Paris, 8 novembre. J'ai reçu de Berlin de longs télégrammes, dont il résulte : 1° que l'Autriche se déclare décidée à interdire aux Serbes l'accès territorial de l'Adriatique ; 2° que l'Allemagne est résolue à soutenir son alliée ; 3° que sous réserve de cette interdiction, l'Autriche n'ambitionne aucun agrandissement territorial et qu'elle se contenterait de garanties et d'avantages économiques ; 4° que le gouvernement allemand serait disposé à s'unir à la Russie sur la question de Constantinople, si la Russie acceptait les vues de l'Autriche. Le gouvernement allemand va même jusqu'à consentir à exclure les Bulgares d'Andrinople, ce qui me paraît actuellement n'avoir plus de raison d'être. M. de Kiderlen estime qu'il y aurait ainsi une juste balance entre les sacrifices demandés à la Bulgarie et à la Serbie dans l'intérêt de la paix européenne. *En présence de cette situation, il ne me semble plus que nous ayons à nous préoccuper des menaces d'agrandissement territorial de l'Autriche. Elles ne renaîtraient que si l'on ne pouvait s'entendre avec le cabinet austro-hongrois sur la question de l'Adriatique.* C'est donc sur ce point particulier que doivent porter notre examen et *notre effort de conciliation.* Je vous serais obligé de pressentir à ce sujet le gouvernement près duquel vous êtes accrédité (1). »

A peine ce télégramme, inspiré tout entier par

(1) N° 825 pour Saint-Pétersbourg ; n° 829 pour Londres.

notre désir de paix, est-il parti, que je reçois une nouvelle visite de Rifaat Pacha. Il est tout bouleversé et pâle d'émotion. « Je suis chargé par mon gouvernement, me dit-il, de vous confirmer ce qu'il a déjà déclaré à M. Bompard. Si les Bulgares entrent à Constantinople, il sera impuissant à empêcher des massacres, non seulement dans la ville, mais en Asie Mineure. Quelle réponse les puissances ont-elles faite à notre demande de médiation? — Mon cher ambassadeur, répliqué-je, ni l'Allemagne, ni l'Angleterre, ni, à vrai dire, la France n'ont vu dans votre démarche une demande de médiation. Vous nous avez suppliés d'exercer une pression sur vos ennemis pour les déterminer à un armistice, c'est-à-dire pour les amener simplement à suspendre leurs opérations militaires. Dans ces conditions, les puissances n'ont pu jusqu'ici s'entendre sur une action commune. Je ne sais même pas, d'ailleurs, si, à l'heure présente, vous avez parlé à Vienne. De tels retards ne facilitent pas l'œuvre des puissances. — Alors, les chrétiens seront massacrés. — S'ils sont menacés de l'être, soyez assuré, mon cher ambassadeur, que la France, qui est leur protectrice en Orient, saura faire son devoir. » Je rends compte de cette conversation à Constantinople, ainsi qu'à tous nos ambassadeurs auprès des puissances de la Triple-Entente et de la Triple-Alliance (1).

9 *novembre* 1912. — M. Delcassé me confirme que le *Henri-IV* a reçu l'ordre de se rendre à Beyrouth. D'autres bâtiments font leur plein de char-

(1) Pour Saint-Pétersbourg, n° 826 ; pour Londres, n° 831 ; pour Berlin, n° 636 ; pour Vienne, n° 514 ; pour Rome, n° 742 ; pour Constantinople, n° 664.

bon et leur complément de vivres pour partir, s'il le faut.

Je reçois M. de Schœn et je lui tiens le même langage que sir Edward Grey au chargé d'affaires d'Allemagne. L'ambassadeur répond qu'il croit lui-même désirable que l'Autriche ne fasse rien d'irrévocable, car, dit-il, si la guerre éclatait, l'Allemagne serait derrière l'Autriche, comme la France derrière la Russie, et tout cela serait bien disproportionné à la cause : l'exportation des *porcs* serbes (1). M. de Schœn, qui parle très couramment le français, met-il dans sa dernière phrase une discrète intention de jeu de mots? Je ne sais. Mais il y met certainement une intention assez marquée de mépris pour les revendications serbes. Et pour qu'un esprit pondéré comme celui de M. de Schœn soit aussi fortement imprégné des préjugés allemands contre les petits États, il faut que les dogmes impérialistes aient une singulière puissance au delà du Rhin.

Les grandes nations ont tous les droits envers les faibles. C'est la thèse de Tannenberg : « Les petits peuples et les débris des peuples ont inventé un mot nouveau, le droit des gens. Au fond, il n'y a là qu'un calcul fondé sur notre généreuse bêtise. » C'est également la thèse d'Ernest Hasse : « Le globe est réparti sans relâche entre les forts et les puissants. Les petits peuples disparaissent. Il leur faut se fondre dans les grands peuples qui les avoisinent. » C'est la thèse du professeur Retzel dans sa *Politische Geographie* : « Les petits États correspondent à une forme périmée,

(1) Note prise le 9 novembre 1912, à 5 heures du soir, et signée par moi. Série B, carton 38, dossier 1.

comme les anciens États-villages ou les anciens États-cités. » C'est la thèse enfin de l'historien national allemand, de Treitschke : « Seul, l'État réellement fort peut et doit vivre. Il y a quelque chose de ridicule dans l'idée d'un petit État. » M. de Schœn a trop de bon sens pour penser tout à fait ainsi, mais il subit, malgré lui, l'influence des préventions ambiantes.

Après l'ambassadeur d'Allemagne, voici venir M. Tittoni. Je lui fais part de la conversation que je viens d'avoir avec son collègue. Je lui demande si le gouvernement italien ne pourrait pas intervenir à Berlin dans le même sens que la France. « Oui, me dit-il, je suis sûr qu'il le fera volontiers. »

Sur les pas de M. Tittoni, arrive M. Isvolsky. J'insiste pour que M. Sazonoff nous communique son opinion définitive sur le différend austro-serbe, notamment sur la grave question de l'accès de la Serbie à l'Adriatique, et, pour prévenir toute surprise nouvelle, j'ajoute : « Une fois encore, je vous conjure de rappeler au gouvernement impérial qu'une initiative isolée de sa part serait contraire aux principes de l'alliance (1). »

10 *novembre*. — Andrinople assiégée tient toujours et correspond avec Constantinople par télégraphie sans fil. M. Bompard envoie le *Jules-Ferry* à Dédéagatch et à Cavalla pour porter secours aux étrangers qui ont fait appel à notre ambassade.

M. Georges Louis m'informe que le gouvernement russe a décidé, par mesure de précaution,

(1) Note prise le 9 novembre, 6 heures du soir, Série D, carton 38, dossier 1.

de retenir jusqu'au 31 décembre, comme la loi lui en donne le droit, la classe actuellement libérable (1).

Nouveau changement à vue. Après m'avoir demandé, avant-hier, d'intervenir auprès des États balkaniques, M. Sazonoff renonce à cette idée. Il est maintenant d'avis de laisser tomber le projet de médiation jusqu'à une demande des belligérants alliés. Il ajoute, d'ailleurs, des observations très raisonnables. « C'est, dit-il, avec déplaisir qu'il voit la question de l'accès des Serbes à l'Adriatique se poser séparément, alors que ce n'est là qu'un des côtés de la question albanaise et balkanique. Pousser la Serbie vers la mer Égée, comme le fait M. de Kiderlen, c'est vouloir la brouiller avec les Bulgares et avec les Grecs, et les jeter dans une contrée où il n'y a pas de populations serbes. La Russie n'a, d'ailleurs, jamais garanti à la Serbie la sortie sur l'Adriatique (2). »

Lui-même, en effet, M. Isvolsky vient heureusement me donner l'assurance que, pour le port serbe, la Russie n'a pas encore pris de décision. « On peut, me dit-il, imaginer diverses solutions que la Russie est disposée à étudier. M. Sazonoff a, du reste, télégraphié au ministre russe à Belgrade pour le prier de recommander à M. Pachitch le calme et la modération. M. Sazonoff déclare que, si le gouvernement russe est disposé à donner à la Serbie son appui diplomatique, il ne lui a promis et ne lui promet aucun concours armé. Il insiste pour que le cabinet serbe ne laisse pas son armée marcher dans la direction de Du-

(1) Télégramme de Saint-Pétersbourg, nº 519.
(2) Télégramme de M. Georges Louis, nº 517.

razzo, pour qu'il ne se couvre pas de l'autorité de la Russie, « pour qu'il ne mette pas en avant des exigences dont le naufrage l'atteindrait dans son amour-propre (1) ».

Je remercie M. Isvolsky de ces sages déclarations. Mais, si M. Sazonoff n'épargne pas aux Serbes ses remontrances, il craint, d'après M. Georges Louis, de n'être pas écouté. « Les Serbes, dit le ministre à notre ambassadeur, sont pris d'une espèce de vertige. » Ce qui est plus grave, c'est qu'étant donné le « sentiment slave », M. Sazonoff ne cache pas que si les Serbes arrivaient à la mer, et si l'Autriche les attaquait, il ne pourrait pas, malgré tout son amour pour la paix, retenir les Russes. Il ne se dissimule cependant point l'imprudence que commettraient les Serbes en provoquant un conflit (2).

11 *novembre*. — M. Asquith a prononcé un discours au Guildhall, à l'occasion de l'entrée en fonctions du nouveau lord-maire. Il a dit que « les grandes puissances européennes, tout en maintenant leurs alliances et leurs amitiés particulières, travaillent ensemble avec une intimité, une franchise et une liberté de discussion remarquables ».

Ce discours a produit très bon effet à Berlin. Mais on y reste inflexible sur la question du port serbe. « L'Allemagne, m'écrit M. Jules Cambon, s'est laissé entraîner plus loin qu'elle n'aurait voulu par le fait que le voyage de M. di San Giuliano a posé la question du renouvellement pro-

(1) Note série D, carton 38, dossier 1.
(2) Télégramme de M. Georges Louis, 10 novembre, nº 517.

chain de la Triplice *et a obligé la Wilhelmstrasse à satisfaire aux desiderata exprimés par ses alliés.* Sir Edward Goschen pense, comme moi, que jamais les liens qui unissent l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie n'ont été plus visibles que pendant ce voyage du ministre italien. J'ai lieu de penser que l'Italie s'est assurée de l'assentiment de ses alliés pour garder Rhodes et les îles Égéennes (1). »

Visite du comte Szecsen. Je le mets au courant des dispositions de la Russie, qui semblent conciliantes, et je lui dis : « J'espère que, dans ces conditions, l'Autriche ne fera rien d'irréparable. — Que voulez-vous? répond-il, mon gouvernement ne peut laisser s'établir un état de fait qui serait considéré comme définitif. — Mais l'Angleterre et nous, nous sommes d'accord pour penser qu'une situation résultant des faits de guerre ne saurait constituer un règlement irrévocable, et qu'elle peut toujours être soumise à révision, au moment de la conclusion de la paix. » Visiblement satisfait de cette assurance, le comte Szecsen m'en remercie et me demande s'il peut en prendre acte. « Oui, lui dis-je ; naturellement, je n'exprime dès maintenant aucune opinion sur l'issue des événements actuels, ni sur les résultats de la guerre ; mais il est évident que le jour venu, les puissances auront à faire valoir leurs observations sur toutes les modifications territoriales (2). »

Le comte Szecsen m'informe également que le comte Berchtold a prescrit à ses ministres auprès des États balkaniques de se joindre à leurs collègues, lorsque ceux-ci auront reçu des instruc-

(1) Lettre particulière de M. Jules Cambon.

(2) Note au dossier. Télégrammes à tous les postes pour faire part de cette conversation.

tions analogues, pour demander aux belligérants s'ils seraient disposés à accepter une médiation et quelles conditions ils y mettraient.

Voilà donc l'Autriche qui recueille la pensée russe abandonnée. Pour ne perdre aucune chance d'accord, j'envoie à nos agents des ordres conformes au désir de Vienne.

12 *novembre*. — M. Sazonoff demande aux cabinets de Paris et de Londres de donner à Belgrade des conseils de sagesse (1). « Nous les avons déjà donnés, dis-je à M. Isvolsky, et nous les renouvellerons volontiers, en nous joignant à la Russie ; mais il faut que la Russie, qui a plus d'influence que nous sur la Serbie, paye d'exemple. » Dans chacune de ses notes à Belgrade, le gouvernement russe, en effet, paraît s'abriter derrière l'Angleterre et derrière la France, sans aucune crainte d'indisposer contre nous les peuples balkaniques. M. Sazonoff vient encore de répéter : « Le gouvernement impérial tient à déclarer catégoriquement à la Serbie qu'elle ne doit pas espérer entraîner la Russie, qui est résolue à ne pas aller jusqu'au conflit armé à propos d'un port serbe dans l'Adriatique. De même, au sujet de la décision qui aurait été prise par les alliés de se partager intégralement la Turquie d'Europe, sans tenir compte des intérêts de l'Autriche et de l'Italie, le gouvernement impérial tient à signaler les graves conséquences d'une politique aussi inconsidérée, qui peut aliéner à la Serbie les sympathies de la France et de l'Angleterre. » Rien de plus sensé que ces recommandations. Mais pourquoi les

(1) *Livre jaune*, n° 255.

derniers mots? Cette façon de présenter les choses manque assurément de tact et de discrétion. La Russie se sert de nous comme de bouclier et d'épouvantail. Par bonheur, le fond de son action est raisonnable et il faut lui pardonner quelques maladresses, puisque, au milieu de tant de passions déchaînées, elle reste très sincèrement pacifique.

M. Dumaine me télégraphie que la suggestion que j'ai faite au comte Szecsen et dont il a pris acte a été très bien accueillie à Vienne. En renonçant à s'opposer, avant la fin des hostilités, à la poussée des Serbes vers l'Adriatique, l'Autriche supprimera un grief immédiat de la Russie (1).

Le gouvernement russe a prié le gouvernement britannique d'étudier entre nous, dès aujourd'hui, un règlement de la question serbe, tel qu'un chemin de fer Danube-Adriatique, avec port franc à Saint-Jean de Medua. M. Paul Cambon est d'avis d'accepter cette étude et comme la Russie demande, de nouveau, si le cas échéant, elle pourrait compter sur le concours de la France, M. Paul Cambon ajoute dans le télégramme qu'il m'adresse : « *Quant à la question relative à nos intentions en cas de conflit, je prends la liberté d'exprimer l'avis que nous ne pouvons y répondre que par l'assurance de notre concours. Une hésitation sur ce point pourrait entraîner, tôt ou tard, la rupture de l'alliance russe* (2). »

A Berlin, M. Jules Cambon a fait part à M. de

(1) Télégramme de M. Dumaine, nº 245.

(2) Télégramme de M. Paul Cambon, 12 novembre 1912, nº 349. Il est fâcheux que M. Fabre-Luce n'ait pas pris connaissance de ce télégramme pendant les quelques jours qu'il a passés comme attaché surnuméraire à l'ambassade de Londres. Il y eût trouvé une réponse décisive à l'une de ses plus étranges allégations.

Kiderlen des instructions que j'ai données aux ministres de France près des États balkaniques. L'office impérial va envoyer des ordres semblables aux représentants de l'Allemagne. La démarche de l'Europe près des États balkaniques sera simultanée. Elle ne doit être faite que si tous les ministres des grandes puissances ont reçu le même mandat (1).

13 *novembre.* — L'Autriche a signifié au roi de Monténégro que, sans vouloir s'ingérer dans les opérations militaires, elle considère qu'Alesio et Medua doivent rester en dehors de la zone des combats et faire partie de l'Albanie autonome. Elle ne tient donc aucun compte des observations de l'Angleterre et de la France : elle agit comme si elle pouvait procéder seule au partage des Balkans.

Mais, de leur côté, les alliés vont-ils commencer à se disputer leur butin? Les Bulgares sont furieux de voir le roi Georges entrer solennellement à Salonique. Ils convoitent d'autant plus ardemment Constantinople. A Belgrade, M. Hartwig continue à suivre sa politique personnelle et, sans désavouer expressément les sages conseils que donne M. Sazonoff, il prend sur lui d'y ajouter des post-scriptum qui les affaiblissent.

Je confirme à M. Sazonoff, par un télégramme adressé à M. Georges Louis (2), que je suis prêt à appuyer, d'accord avec le gouvernement britannique, les recommandations faites à Belgrade par le gouvernement russe ; et j'ajoute, sans même

(1) Télégramme de M. Jules Cambon, 12 novembre, n° 421.
(2) *Livre jaune*, n° 257.

aller aussi loin que me le conseillait M. Paul Cambon et sans donner, d'avance, une promesse positive de concours : « Quant à l'attitude que le gouvernement de la République prendrait au cas où l'on ne réussirait pas à prévenir une intervention active de l'Autriche contre la Serbie, elle ne saurait être définie que lorsque je connaîtrai celle que le gouvernement russe croirait lui-même devoir adopter. Veuillez donc prier M. Sazonoff de me faire connaître les mesures d'ordre pratique par lesquelles il estimerait devoir répondre à une action comminatoire ou coercitive du cabinet de Vienne. » Je ne veux pas m'engager à l'aveugle et je réserve la liberté du gouvernement français.

Ce soir, le comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture donne son banquet annuel. Deux mille convives. M. Dubost, président du Sénat, M. Paul Deschanel, président de la Chambre, les ministres et sous-secrétaires d'État, qui, tous sans exception, ont tenu à m'accompagner, les chefs des groupes républicains, un grand nombre d'hommes politiques, prennent part à la réunion. Le président du comité, M. Mascuraud, m'adresse une chaleureuse allocution, que la salle couvre d'applaudissements : « Incarner à une minute de l'histoire l'unanime pensée d'un grand peuple, c'est, me dit-il, pour un homme d'État, un honneur formidable. En ces temps difficiles, les membres de notre association, avec tous les Français, vous approuvent, vous louent et vous estiment. »

Je prononce un discours que j'ai soumis, d'avance, à mes collègues du gouvernement et qui, bien entendu, porte surtout sur les affaires extérieures. Je rappelle toutes les phases de la

crise qui sévit : « Dès le début, dis-je, le cabinet que j'ai l'honneur de présider a apporté sa contribution loyale aux efforts de paix et de conciliation qu'ont immédiatement tentés les grandes nations européennes. La position que nous avons prise a été, tout de suite, très nette : elle n'a pas varié et ne variera pas. Nous avons conservé le contact le plus étroit avec nos amis et nos alliés ; mais nous avons pensé, comme l'Angleterre et la Russie, que la gravité des circonstances exigeait des conversations générales et que *l'Europe tout entière devait chercher à s'entendre sur la solution des problèmes si nombreux et si complexes que pose la guerre d'Orient.* Ces conversations générales s'étaient engagées sans peine avant même le commencement des hostilités ; et si la double formule des réformes et du *statu quo* territorial, sur laquelle s'est fait le premier accord de la diplomatie européenne, apparaît aujourd'hui à tout le monde, après les événements accomplis, comme retardataire et surannée, il ne faut pas oublier qu'à la veille de la guerre, elle était celle des États balkaniques eux-mêmes et qu'elle a, en tout cas, représenté à cette date un effort commun des grandes puissances en faveur de la paix. Cet effort n'était pas sans noblesse et la France n'a pas à regretter d'y avoir participé. Nous aurions, au contraire, manqué à toutes les traditions de notre pays et aux devoirs d'une grande démocratie, si nous n'avions pas fait, avec l'Europe entière, une tentative suprême pour conjurer des rencontres sanglantes. Le courant a bientôt emporté cette digue provisoire ; mais, du moins, les ouvriers qui l'avaient élevée sont restés disposés à reprendre immédiatement, sous d'autres formes,

leur tâche collective. Les puissances ont pensé que, pour circonscrire plus sûrement les hostilités et pour mettre fin, aussitôt que possible, aux tristesses de la guerre, elles devaient se préparer d'avance à une médiation. Mais les brillants succès des alliés et les lourds sacrifices qu'ils s'étaient imposés leur donnaient chaque jour des droits nouveaux, que personne ne songeait plus à leur contester. Pour que, le moment venu, la médiation eût plus de chances de réussir auprès d'eux, ne convenait-il pas que l'Europe n'émît aucune prétention sur le fruit de leurs victoires? Telle a été notre pensée, lorsqu'en parfaite communauté de vues avec la Russie et avec l'Angleterre, nous avons soumis à l'examen des autres gouvernements une proposition qui a pu être mal interprétée par une partie de l'opinion étrangère, mais qui n'impliquait nullement, bien entendu, la méconnaissance des intérêts de l'une quelconque des grandes puissances en Orient. Des intérêts dans la question d'Orient, nous en avons nous-mêmes de considérables, que nous devons sauvegarder : concessions de chemin de fer, d'éclairage ou d'autres services publics, emprunts émis par l'Empire ottoman, recettes affectées à la garantie de la dette, écoles françaises, établissements hospitaliers ou charitables, œuvres de toutes sortes. Comment aurions-nous jamais pu admettre que l'Europe dût se désintéresser de la question balkanique? L'idée qui avait réuni les gouvernements anglais, russe et français avait, à l'égard des États belligérants, le mérite d'une générosité sans réserves et, à l'égard du monde, le mérite de la clarté. Elle n'avait pas pour objet et ne pouvait avoir pour résultat d'opposer l'un à l'autre les deux

groupements de puissances. Bien loin, du reste, que les entretiens commencés aient été interrompus ou ralentis, ils se poursuivent aujourd'hui avec autant de confiance et, j'ai le droit de le dire, plus de précision. Le moment viendra de les faire connaître, et vous verrez que le gouvernement, interprète fidèle de la pensée française, a toujours rempli avec conscience ce double devoir : *prêter à nos alliés un concours effectif et veiller au maintien de la paix européenne.* Si, comme il est permis de l'espérer, toutes les puissances attendent jusqu'à la cessation des hostilités pour essayer de faire prévaloir, à l'heure du règlement final, leurs vues respectives, *si des initiatives isolées ou des mesures précipitées ne créent pas de dissentiments irréductibles,* les contradictions d'intérêts finiront, sans doute, par se résoudre en des arrangements dont n'auront à souffrir ni les peuples balkaniques, ni aucun des grands États européens. C'est le vœu que formait, ces jours-ci, dans un discours concis et lumineux, le premier ministre d'Angleterre, et il ne semble pas possible que son appel ne soit pas entendu. Que de tant de volontés, sincèrement employées à la conservation de la paix, il pût sortir une guerre, la plus effroyable sans doute qui se serait abattue sur l'Europe, ce serait un défi au bon sens universel, à la civilisation et à l'humanité. Je ne doute pas que de telles horreurs ne soient épargnées au monde. »

CHAPITRE XI

La question du port serbe. — La Russie et le *casus fœderis*. — *Tableaux d'histoire* de Guillaume II. — Préparatifs militaires en Autriche.

Le port serbe ! Les porcs serbes ! Avec quelle dédaigneuse hauteur l'Autriche et l'Allemagne elle-même jugeaient les prétentions serbes ! C'était toute une doctrine politique qui s'affirmait : le mépris des petites nations, qui sont des êtres inutiles et parasites, et que les grandes puissances ont le droit de faire disparaître ou d'asservir. Certes, devant l'inexorable opposition de la monarchie dualiste, devant la complaisance de Berlin pour son alliée, la Russie avait le devoir de chercher à éviter un conflit, dont les suites pouvaient être fatales à plusieurs nations, et l'attitude qu'elle avait prise lui était commandée par l'intérêt de l'humanité. De mon côté, j'avais tenu à M. Vesnitch le langage le plus ferme, et j'avais donné à M. Descos, notre ministre à Belgrade, l'ordre de se concerter avec ses collègues de Russie et d'Angleterre pour renouveler au gouvernement serbe les conseils de modération. J'avais rappelé la déclaration de M. Sazonoff, que la Serbie ne devait pas espérer entraîner la Russie et que celle-ci était décidée à ne pas aller jusqu'à la guerre, à propos d'un port serbe dans l'Adriatique. J'avais ajouté que nous nous félicitions de cette décision

russe et que nous l'appuyions. J'avais enfin pris soin de recommander à M. Descos de ne pas laisser la Russie se mettre derrière nous à Belgrade et rejeter sur nous seuls la responsabilité de la démarche commune (1). La Triple-Entente servait ainsi la cause de la paix. Mais la Triple-Alliance la servait-elle avec autant d'empressement? Comme le remarque encore le professeur Fœrster, elle a peut-être perdu, en cette circonstance, la dernière occasion de créer une communauté pacifique des peuples danubiens et de substituer un système moderne et démocratique à la vieille et artificielle conception de la suprématie austro-hongroise. Elle a, en tout cas, blessé l'amour-propre national des Serbes et semé la haine, non seulement sur les frontières de l'empire des Habsbourg, mais à l'intérieur même, dans les provinces slaves de la monarchie.

C'est au moment où cette délicate question de l'Adriatique se trouvait posée avec le plus d'acuité que je reçus de M. Clemenceau, le 15 novembre, le petit mot que voici : « Mon cher président et ami, la commission nommée par le Sénat pour étudier le projet de réforme électorale voté par la Chambre a exprimé le désir de vous entendre. Je vous serais reconnaissant si vous pouviez me recevoir au premier jour pour prendre vos convenances. Je vous prie d'agréer, mon cher président, mes sentiments amicalement dévoués. G. Clemenceau. » J'avais proposé à M. Clemenceau d'aller le voir ; il avait insisté pour venir, et nous avions pris jour pour mon audition. Mais, si importante que me parût la réforme électorale, elle

(1) *Livre jaune*, nº 258.

n'arrivait plus, je le confesse, à détourner mon esprit des Balkans.

Causant avec M. Georges Louis, M. Sazonoff lui disait qu'il était très difficile de faire entendre raison aux Serbes et que, selon toute probabilité, ils allaient occuper un port sur l'Adriatique. Il restait, dès lors, possible qu'on ne réussît pas à empêcher une intervention active de l'Autriche. « M. Sazonoff, me télégraphiait M. Georges Louis, laisse entendre qu'il ne sera peut-être pas à même de lutter contre l'opinion publique russe. » Une fois encore, j'avais demandé à M. Isvolsky, et j'avais prié M. Georges Louis de demander à M. Sazonoff, de vouloir bien nous faire connaître, d'avance, par quelles mesures la Russie estimerait devoir répondre à une action comminatoire ou coercitive de l'Autriche ; et j'avais déclaré à l'ambassadeur « qu'il m'était impossible de lui indiquer, même à titre privé, la ligne de conduite qu'adopterait la France, dans l'hypothèse d'une intervention de l'Autriche, avant que le gouvernement impérial m'eût fait part de ses propres intentions (1) ». Ni M. Georges Louis, ni moi, nous n'obtenions de réponse. Après m'avoir dit que M. Sazonoff « laissait entendre » qu'il ne serait peut-être pas en état de résister à l'opinion, notre ambassadeur ajoutait : « Cependant il n'achève pas sa pensée. Il ne dit point quelles seraient les mesures par lesquelles il estimerait devoir répondre à une action comminatoire ou coercitive de l'Autriche. Il se réserve encore. J'ai demandé au ministre s'il avait parlé à Londres de la question du port serbe. Il m'a répondu qu'il avait entre-

(1) *Livre noir*, t. I, p. 345 et 346.

tenu mon collègue anglais des conseils à donner à Belgrade, mais qu'il allait, en outre, écrire aujourd'hui au comte Benckendorff, dans le sens de sa dernière communication à M. Isvolsky, ce qui revient, sans doute, à dire que la question qui a été posée à Paris en ce qui concerne « l'attitude éventuelle de la France et de l'Angleterre », va l'être également à Londres. »

M. Isvolsky insista, en effet, pour obtenir une réponse à une question que M. Sazonoff ne se décidait pas à éclaircir, et une démarche analogue fut faite auprès de sir Edward Grey par le comte Benckendorff. Les lettres dans lesquelles les deux ambassadeurs russes ont rendu compte de leur mission ont été publiées par Siebert (1) et ont été exploitées par la propagande allemande, avec une insistance qui suffit à démontrer l'inanité, je devrais dire l'insanité, des accusations portées contre la Triple-Entente.

La lettre de M. Isvolsky a également été insérée dans le *Livre noir* (2). Après avoir exactement rapporté que je me refusais à lui faire connaître, dès maintenant, la ligne de conduite de la France, M. Isvolsky me prêtait le langage suivant : « C'est à la Russie qu'il appartient de prendre l'initiative dans une question dans laquelle elle est la principale intéressée : le rôle de la France est de lui prêter son concours le plus actif. En prenant l'initiative sur lui, le gouvernement français risquerait de se placer, soit en deçà, soit au delà des intentions de son alliée. C'est précisément afin qu'il ne puisse y avoir aucun doute sur le degré de notre

(1) *Diplomatische Aktenstücke*. Berlin et Leipzig, 1921.
(2) T. I, p. 345 et 346.

concours que j'ai cru devoir relever un passage des instructions de M. Sazonoff au ministre russe à Belgrade, où il était dit que la France et l'Angleterre auraient ouvertement déclaré qu'elles n'étaient absolument pas disposées à laisser s'envenimer le conflit avec la Triple-Alliance. En somme, ajoute M. Poincaré, tout cela revient à dire que si la Russie fait la guerre, la France la fera aussi, puisque nous savons que, dans cette question, derrière l'Autriche il y aura l'Allemagne. »

Voilà, dit-on, un langage bien imprudent, tenu par le chef du gouvernement français ! Malheureusement, pour le *Livre noir* et même pour M. Isvolsky, ce n'était pas verbalement, c'était par écrit que j'avais expliqué à l'ambassadeur de Russie la pensée de la France. Je lui avais adressé officiellement, le 16 novembre 1912, sous le timbre de la direction des affaires politiques, une lettre qu'il est bien étrange de ne pas trouver dans le deuxième volume de Stieve. M. Isvolsky m'avait cependant affirmé qu'il l'envoyait à Saint-Pétersbourg ; et il l'y avait effectivement fait parvenir par un télégramme n° 368, visé dans celui que reproduit Stieve à la page 346 ; mais, comme par hasard, le n° 368, qui contenait l'envoi de ma note, s'est évanoui. Il a cependant été retrouvé dans les archives russes ; et, d'autre part, les archives françaises elles-mêmes renferment ma lettre, qui avait été délibérée en conseil des ministres, avant d'être portée à l'ambassade de Russie. Elle était ainsi conçue :

« Par deux notes en date du 12 de ce mois, Votre Excellence a bien voulu m'entretenir du différend qui s'est élevé entre le cabinet de Vienne

et le cabinet de Belgrade, au sujet d'une extension éventuelle du territoire serbe vers la mer Adriatique. Le gouvernement de la République observe, avec la plus sérieuse attention, le développement de cette affaire, dont il reconnaît que les suites pourraient être dangereuses pour la paix générale. C'est pourquoi les instructions que Son Excellence le ministre des Affaires étrangères de l'Empereur a adressées au ministre de Russie à Belgrade ont paru très prudentes et très sages au gouvernement français. Je m'en suis aussitôt inspiré pour inviter le représentant de la République en Serbie à faire entendre au gouvernement royal un semblable conseil de modération. Mais Son Excellence M. Sazonoff prévoit que l'action conciliatrice de la Triple Entente ne suffira peut-être pas à détourner l'Autriche d'une intervention comminatoire ou coercitive, et il m'exprime le désir de connaître l'attitude que la France observerait en pareille occurrence. Ainsi que je vous l'ai déclaré verbalement à deux reprises, *le gouvernement de la République ne saurait définir sa ligne de conduite, avant que le gouvernement impérial lui ait révélé ses vues propres.* La Russie est, en effet, la principale intéressée dans la question ; c'est à elle que revient la responsabilité des initiatives à prendre et *des propositions* à formuler. J'attendrai donc les suggestions dont le gouvernement impérial estimera devoir *saisir* le gouvernement de la puissance alliée. Dans le même ordre d'idées, je ne crois pas superflu de rectifier une observation présentée par S. E. M. Sazonoff au cours d'une des notes précitées, à savoir que « la France et l'Angleterre déclarent ouvertement qu'elles ne sont absolument pas disposées à laisser

s'envenimer le conflit avec la Triple-Alliance. » Cette question est d'autant plus importante que le ministre de Russie à Belgrade a été chargé de l'invoquer dans ses remontrances au gouvernement serbe. Pour ce qui est de l'Angleterre, je n'ai pas été avisé qu'elle eût fait une pareille déclaration. *Quant au gouvernement de la République, il se réserve d'examiner les mesures que le gouvernement impérial jugerait nécessaire de lui proposer, et il ne pourra y acquiescer ou les discuter amicalement que lorsqu'il les connaîtra. Il n'a, en attendant, rien dit, ni rien laissé supposer qui puisse impliquer, de sa part, une défaillance de concours.* »

Cette lettre, approuvée, je le répète, en Conseil, était destinée à mettre les choses au point et à prévenir toute équivoque. D'après les notes du gouvernement russe à la Serbie, il semblait qu'on se préparât à nous reprocher, une fois de plus, comme en 1909, et au moins aussi injustement, notre « défaillance de concours ». Suivant le conseil de M. Paul Cambon, je tenais à ce qu'une telle critique ne pût nous être adressée. Comme me l'avait télégraphié notre ambassadeur à Londres, nous nous serions exposés à la rupture de l'alliance. Mais, d'autre part, j'entendais réserver notre droit d'examen et de discussion ; et comme la Russie ne nous disait encore rien de ses projets, comme il semblait même qu'elle n'en eût encore arrêté aucun, j'insistais pour qu'elle parlât la première. Les commentateurs qui ont écrit, comme Guillaume II, qu'à cette date le gouvernement français avait laissé l'initiative à la Russie, ont, volontairement ou non, dit exactement le contraire de la vérité. Nous laissions à la Russie l'initiative des propositions à nous faire, mais

nous la prévenions que nous comptions les examiner et, au besoin, les discuter. Tout cela était non seulement irréprochable, mais un peu défiant, et, en tout cas, très prudent.

Comment M. Isvolsky a-t-il pu tirer de cette lettre ce qui ne s'y trouvait pas? C'est un secret qu'il a emporté dans la tombe. Mais il faut croire qu'après avoir envoyé son télégramme à M. Sazonoff, il a eu le remords d'avoir travesti ma pensée. Il est, en effet, venu me voir le lundi 18 novembre et, après toutes sortes de circonlocutions, il m'a lu le passage où il prétendait que je lui avais dit que la France ferait la guerre, si la Russie la faisait. J'ai vivement protesté. Je lui ai déclaré que je ne lui avais jamais tenu pareil propos, qu'il n'avait aucun commentaire à ajouter à ma lettre, et que, s'il ne rectifiait pas lui-même, j'allais démentir à Saint-Pétersbourg le langage qu'il me prêtait. Il me promit de rectifier, et il ne rectifia qu'avec de nouvelles inexactitudes (1) : « Paris, 5/18 novembre 1912. Pour éviter tout malentendu, et vu l'importance de la question, j'ai cru devoir lire à M. Poincaré mon télégramme nº 369, dont il a complètement approuvé le texte. Il m'a prié seulement de préciser les conditions auxquelles la France ferait la guerre. — Il est bien entendu, me dit-il, que la France marcherait dans le cas déterminé où le *casus fœderis* prévu par l'alliance se produirait, c'est-à-dire dans le cas où l'Allemagne soutiendrait par les armes l'Autriche contre la Russie. »

Inutile de dire que je n'ai pu approuver le texte d'un télégramme qui était en contradiction avec

(1) *Livre noir*, t. I, p. 346 et 347.

ma lettre de la veille. Sachant, par ce que M. de Kiderlen avait dit lui-même à M. Jules Cambon, que l'Allemagne était résolue à soutenir l'Autriche, j'ai naturellement répété à M. Isvolsky ce que j'avais dit, à Saint-Pétersbourg, à M. Sazonoff, que dans les cas où se produirait le *casus fœderis*, nous remplirions loyalement notre devoir ; mais, par là même, je n'ai pas dit qu'il suffirait que l'Allemagne *soutînt* l'Autriche, pour que la France soutînt elle-même la Russie. Je m'en suis rapporté au pacte d'alliance, qui était, on se le rappelle, ainsi conçu : « Si la Russie est *attaquée* par l'Allemagne, ou par l'Autriche soutenue par l'Allemagne, la France emploiera toutes ses forces disponibles pour combattre l'Allemagne. » Je n'avais ni le désir, ni le droit de dire autre chose.

Bien que M. Isvolsky m'eût promis de rectifier, bien qu'il m'eût, en outre, affirmé, *comme je l'ai télégraphié à M. Georges Louis*, qu'il avait envoyé ma lettre à Saint-Pétersbourg, je jugeai bon de prévenir notre ambassadeur que la rédaction qu'était venu me lire M. Isvolsky était beaucoup trop générale, qu'elle ne rendait pas mon opinion, *et que j'avais uniquement dit que la France respecterait le traité d'alliance et soutiendrait, même militairement, la Russie au cas où jouerait le casus fœderis :* « M. Isvolsky, ajoutais-je, m'a promis de rectifier et de préciser. Je vous serais obligé de vouloir bien, vous-même, à l'occasion, définir notre attitude *en stricte conformité avec le traité* (1). » C'était affirmer assez nettement qu'en aucun cas, nous n'irions au delà de nos obligations contractuelles ; et je confiais à M. Georges Louis

(1) *Livre jaune*, nº 263.

le soin de démentir l'ambassadeur de Russie.

Mais il y a, sur le même sujet, un troisième télégramme du « maître de cour Isvolsky ». Ce diplomate turbulent et prolixe écrivait jour et nuit. C'est miracle que les Allemands n'aient pas trouvé dans ses œuvres complètes trois bonnes lignes pour faire pendre tous les ministres français. Le 20 novembre, M. Isvolsky raconte donc que je viens de recevoir les ambassadeurs d'Autriche, d'Allemagne et d'Italie, avec lesquels je me suis entretenu de la question serbe et de l'Albanie, et il ajoute : « Au cours de la conversation, Poincaré a dit à Tittoni que, si le conflit austro-serbe aboutissait à la guerre générale, la Russie pouvait entièrement compter sur l'appui armé de la France (1). » Ce qui est grave pour M. Isvolsky, c'est qu'il écrit cette phrase tranchante, le 20 novembre, après m'avoir vu le 18 et avoir en partie rectifié, sur ma demande expresse, l'inexactitude qu'il avait commise. Mais ici également des documents contemporains me permettent de préciser ce qui s'est passé. Le 20 novembre, en effet, j'ai rendu compte à M. Barrère, par télégramme, de ma conversation avec M. Tittoni : « Très confidentiel. Dans la conversation que j'ai eue aujourd'hui avec lui, M. Tittoni m'a dit que, si un conflit éclatait malheureusement entre l'Autriche et la Russie à propos de l'Albanie, les accords Visconti Venosta forceraient l'Italie à prendre fait et cause pour l'Autriche, malgré l'entente de Racconigi. » Je lui ai répondu : « Mais si l'Allemagne intervient à son tour et que nous soyons amenés à soutenir la Russie, vous n'oublierez pas, j'imagine, nos

(1) *Livre noir*, t. I, p. 347.

accords de 1902? » Il a repris : « Ils sont postérieurs aux accords Visconti Venosta et ne peuvent les détruire. » Je lui ai fait remarquer que les accords de 1902 étaient généraux et ne souffraient aucune exception : « Tout cela, a-t-il répliqué, serait fort embarrassant, et il faut, à tout prix, éviter que ces questions se posent. » Mais il m'a laissé l'impression très nette qu'éventuellement nous n'aurions pas grand fond à faire sur les engagement pris. » Ainsi M. Tittoni me dit que l'Italie va être obligée de soutenir l'Autriche. Je lui réponds : « Mais il peut arriver que, de notre côté, nous soyons obligés de soutenir notre alliée. Allez-vous donc vous battre contre nous? » Qu'y a-t-il en tout cela qui ne soit correct et même commandé par les circonstances? Et pouvais-je riposter à M. Tittoni : « Soutenez l'Autriche tant qu'il vous plaira. Mais nous ne soutiendrons pas la Russie »?

Tout aussi raisonnable a été, quoi qu'en dise, dans ses *Tableaux d'histoire*, l'ancien Empereur d'Allemagne, la réponse du secrétaire d'État britannique. Comme l'ont fait observer MM. Ch. Appuhn et Pierre Renouvin, Guillaume II, qui s'appuie sur une lettre de l'ambassadeur de Russie à Londres, en dénature complètement le sens. Sur l'ordre de M. Sazonoff, le comte Benckendorff avait fait, auprès de sir Edward Grey, la démarche qui formait le pendant de celle de M. Isvolsky. Il avait demandé quelle serait l'attitude de l'Angleterre, si l'Autriche en venait à des mesures militaires contre la Serbie. De Saint-Pétersbourg, on demande au comte Benckendorff des renseignements précis sur cet entretien (1). Et l'ambas-

(1) Siebert, p. 588.

sadeur écrit : « Votre Excellence a remarqué, d'après mon télégramme, que je n'avais pas insisté sur cette question. Je crois que cela aurait été inutile. Il (Grey) m'en avait assez dit pour nous indiquer que, sous certaines conditions spéciales, l'Angleterre entrerait en guerre. *D'après ma manière de voir* (le comte Benckendorff était ici plus scrupuleux que M. Isvolsky), deux conditions sont nécessaires. » Et l'ambassadeur indique ces deux conditions, que n'a pas posées sir Edward Grey, mais que lui, Benckendorff, il juge nécessaires : 1° que la participation active de la France fasse de cette guerre une guerre générale ; 2° que la responsabilité de l'agression retombe sur l'adversaire. Guillaume II s'empare de ces deux conditions, en attribue la paternité à sir Edward Grey et note : « Il était donc nécessaire pour l'Angleterre de faire ressortir le plus clairement possible le caractère agressif de la politique autrichienne ou allemande. » Ainsi, d'après l'impérial historien, l'Angleterre aurait promis un appui défensif, mais immédiat, pourvu que la France fût elle-même engagée dans la guerre. Étrange procédé, s'écrie-t-on, pour localiser un conflit ! Preuve flagrante d'une entente secrète et belliqueuse entre la Grande-Bretagne et la France !...

Et voilà ce que, sur une lettre mal comprise, on fait dire au comte Benckendorff, qui, d'ailleurs, apparenté lui-même à des Allemands et peu favorable à la France, était peut-être capable d'altérer la pensée de sir Edward Grey, comme il a faussé plus tard celle de M. Paul Cambon. Heureusement, nous allons trouver maintenant à Londres un ambassadeur d'Allemagne qui sera, celui-là, la loyauté même et qui nous conso-

lera, au besoin, des deux ambassadeurs russes. C'est le prince Lichnowsky. Il arrive en Angleterre au mois de novembre et, mieux que personne, il nous renseignera bientôt sur les admirables efforts qu'a faits sir Edward Grey pour conserver la paix du monde.

Mais reprenons, puisqu'il le faut, notre conversation européenne.

Les puissances se sont mises d'accord pour interroger les États balkaniques sur les possibilités d'une médiation. Comme le grand vizir a lui-même écrit au roi Ferdinand pour solliciter la paix, les alliés nous répondent, avec une jeune fierté, que notre démarche n'a plus d'objet et qu'ils se réservent de communiquer directement leurs conditions à la Sublime Porte (1).

M. de Kiderlen me fait courtoisement demander par M. Jules Cambon de continuer avec les puissances l'examen des questions relatives à l'Albanie, à Andrinople, à Constantinople, au Mont Athos, à la frontière roumaine, aux îles. Je lui réponds naturellement que je suis tout à sa disposition (2).

M. Tittoni m'informe d'une élégante « combinazione » de son gouvernement : partage du Sandjak de Novi-Bazar entre le Monténégro et la Serbie ; un premier port monténégrin à Antivari, ouvert à la Serbie, et communiquant avec le territoire serbe par chemin de fer ; un deuxième port neutralisé, sur territoire albanais, communiquant par chemin de fer, également neutralisé. L'Italie serait disposée à appuyer cette solution. Elle dési-

(1) *Livre jaune*, n° 266.
(2) *Ibid.*, n^os 261-264.

rerait que les puissances voulussent bien conseiller à la Serbie de l'accepter (1). Quelle floraison de projets ! Chaque gouvernement a son système, son invention, sa panacée.

Mais les esprits réfléchis demeurent inquiets. Dans une lettre personnelle du 19, M. Paul Cambon m'écrit qu'à son avis, le gouvernement russe est desservi par plusieurs de ses agents et qu'à Belgrade notamment, M. Hartwig ne doit pas s'acquitter avec fidélité des instructions qu'il reçoit de M. Sazonoff. « On me représente, me dit notre ambassadeur, M. Sazonoff comme un peu intimidé devant des perspectives qui ne lui étaient pas apparues jusqu'à présent. Osera-t-il se prononcer sur l'autonomie albanaise et la nature du débouché commercial à réserver à la Serbie sur l'Adriatique? C'est douteux. Et s'il ne se prononce pas nettement, comment pourrons-nous intervenir à Vienne? Le vrai moyen de se tirer d'affaire est de revenir à votre idée de conférence. D'après un télégramme qu'on m'apporte, M. de Kiderlen y revient. »

M. Paul Cambon a raison. Il est temps. M. de Panafieu m'envoie de Sofia un résumé des conditions des alliés : armistice entre les belligérants jusqu'à la conclusion de la paix ; reddition d'Andrinople et de sa garnison, ainsi que des lignes de Tchataldja et de leurs fortifications, aux troupes bulgares ; de Janina et de sa garnison, aux troupes grecques ; de Scutari et de sa garnison, aux troupes monténégrines ; des villes de Dibra et Durazzo, aux troupes serbes ; abandon par les troupes otto-

(1) Télégramme de Paris aux postes, rendant compte de l'entretien, 18 novembre.

manes de tous les territoires de la péninsule balkanique situés à l'ouest des lignes de Tchataldja ; levée immédiate du blocus des ports de la mer Noire. Les alliés se distribuent ainsi les dépouilles ; mais, en fait, ils se disputent déjà entre eux. Les Grecs sont arrivés à Salonique avant les Serbes et les Bulgares, qui en sont très dépités ; les Serbes sont entrés à Monastir avant les Grecs, qui n'en sont pas satisfaits. La Grèce réclame déjà, dans le partage, toute la région de Sérès et de Drama. Dans quel imbroglio va se faire demain la préparation de la paix !

En me rendant, le mercredi 20, avec le directeur des affaires politiques, au service funèbre que M. Perez Caballero, ambassadeur d'Espagne, fait célébrer, dans la chapelle espagnole de l'avenue Friedland, à la mémoire du président Canalejas, qui vient d'être assassiné par un anarchiste, j'entretiens M. Paléologue du projet de conférence. Il y est, comme M. Paul Cambon, tout à fait favorable.

Je reçois successivement le comte Szecsen et le baron de Schœn. Je demande au premier si son gouvernement accepterait que le port neutre destiné à la Serbie fût sur territoire serbe au lieu d'être, comme l'a proposé M. Tittoni, sur territoire albanais. La Serbie pourrait, par exemple, accéder à Saint-Jean de Medua par une bande étroite qui passerait entre le Monténégro et l'Albanie. « Comment comprendriez-vous la neutralité de ce territoire serbe? — Comme celle du Faucigny. — Personnellement, je ne vois pas d'objection. Je suggérerai volontiers cette solution à Vienne, mais il nous faudra, d'autre part, des garanties au sujet de Salonique. »

Le baron de Schœn me déclare, à son tour, qu'il est « personnellement » favorable à l'accès de la Serbie à l'Adriatique par territoire serbe neutralisé. Les deux ambassadeurs me paraissent donc très disposés à la conciliation et, s'ils expriment la pensée de leurs gouvernements, il est impossible que les grandes puissances ne finissent pas par s'entendre. Ce serait pour les petites un exemple salutaire. Je préviens de cette conversation tous les postes et je la rapporte à M. Isvolsky, en lui faisant remarquer que, si ses deux collègues n'ont pas dépassé leurs instructions, elle révèle, de la part de l'Autriche, « un très large esprit de conciliation (1). »

Mais immédiatement surgit une difficulté nouvelle. Le Monténégro a signifié à la Serbie qu'il entend conserver pour lui-même Saint-Jean de Medua, qui est, dit-il, le « poumon de Scutari ». Il paraît certain que, de son côté, la Serbie voudra pousser jusqu'à Durazzo et s'efforcera d'y rester. Si elle accepte de n'y faire qu'un port de commerce, la Russie, dit M. Sazonoff, devra l'appuyer (2). Voilà donc une nouvelle pomme de discorde entre Vienne et Saint-Pétersbourg.

La réforme électorale me réserve un entr'acte de quelques heures. La commission sénatoriale, présidée par M. Clemenceau, nous interroge longuement, M. Steeg et moi, sur le projet qu'a voté la Chambre. Nous le défendons et nous prions surtout la commission de hâter la rédaction de son rapport. Elle paraît devoir conclure contre la représentation proportionnelle. Mais comme les

(1) Télégramme de Paris à Saint-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, Rome, 20 novembre.

(2) Télégramme de M. Georges Louis, 20 novembre, n° 538.

députés, les sénateurs sont beaucoup plus préoccupés des affaires extérieures que du régime électoral, et pas plus que la Chambre, ils ne cherchent à nous susciter des embarras. Les difficultés qui nous viennent du dehors suffisent, d'ailleurs, à remplir nos journées.

Si la Russie appuie les prétentions serbes sur Durazzo, tout sera évidemment rompu entre elle et l'Autriche. Je télégraphie à M. Georges Louis, le 21 novembre (1) : « Je suis tout prêt à faire valoir la concession à laquelle consent le gouvernement russe en acceptant l'idée de l'autonomie albanaise. Mais il n'y a pas à se dissimuler que l'Autriche considérerait cette concession comme tout à fait illusoire, si l'Albanie était amputée au nord jusqu'à Durazzo. Mes conversations avec les ambassadeurs d'Autriche, d'Allemagne et d'Italie ne me laissent aucun doute à cet égard. M. Tittoni m'a même formellement déclaré qu'en dépit des accords de Racconigi, l'Italie serait forcée, sur cette question, de prendre fait et cause pour l'Autriche. Si le Monténégro insistait pour conserver Saint-Jean de Medua, *l'accès territorial de la Serbie à l'Adriatique ne pourrait plus être assuré qu'au prix d'un conflit avec la Triple-Alliance. Je n'ai pas besoin de rappeler à M. Sazonoff que, dans les déclarations qu'il a faites au gouvernement serbe et qu'il a prié l'Angleterre et la France d'appuyer, nous avons, d'un commun accord, écarté cette éventualité.* Au demeurant, les difficultés qui s'accumulent me confirment, de plus en plus, dans la pensée qu'il sera impossible de les résoudre par conversation de chancellerie à chancellerie et *que*

(1) N° 884.

plus on retardera la réunion d'une conférence, plus les malentendus risqueront de s'aggraver. » Ainsi, je rappelle à M. Sazonoff sa propre phrase sur la nécessité d'écarter un conflit ; et j'essaie de lui montrer la dangereuse inconséquence qu'il commettrait, s'il parlait maintenant, avant même toute réunion de conférence, de donner aux Serbes le port de Durazzo. Nous sommes donc bien loin d'emboîter le pas à la Russie. Comme ce télégramme le prouve, nous subordonnons toute notre action à la volonté d'éviter une guerre générale.

J'adresse, avec quelque vivacité, les mêmes observations à M. Isvolsky et, cette fois, il les rapporte assez exactement : « La marche de la Serbie sur Durazzo, écrit-il à son gouvernement, risque d'amener des difficultés, non seulement avec les Albanais, mais aussi avec les Autrichiens. Tout cela inquiète le gouvernement français, et Poincaré demande si vous avez gardé le point de vue que dénotent les instructions que vous avez données à notre envoyé à Belgrade, ou si réellement une modification est advenue. Poincaré est convaincu que l'Autriche, comme l'Italie, est fermement décidée à ne pas permettre aux Serbes d'arriver à Durazzo, et si vous avez vraiment décidé de soutenir la pénétration de la Serbie jusqu'à ce port, cela amènera un conflit entre la Russie et l'Autriche, avec toutes ses conséquences... Pour finir, Poincaré insiste sur ce qu'il était très important, dans le moment critique actuel, que la Serbie ne pût pas se réclamer de conseils venant de la Russie : il faut qu'il soit évident pour tous que la Serbie, si elle persiste à marcher sur Durazzo, le fait à ses *risques et périls*.

Poincaré me prie de vous transmettre tout ce qui précède (1). »

Pendant que se produisent entre Pétersbourg et Paris ces tiraillements quotidiens, rendus inévitables par la différence des points de vue, nous nous sentons, par heureuse fortune, l'Angleterre et nous, en accord de plus en plus étroit. Les 22 et 23 novembre, sir Edward Grey et M. Paul Cambon échangent les lettres dont j'ai précédemment indiqué le sens et précisé la portée. Tous mes collègues du cabinet sont très satisfaits d'un résultat qui consacre et fortifie l'Entente cordiale.

Tous aussi considèrent que l'heure d'une conférence est sur le point de sonner. Mais, si cette conférence se réunit, où se tiendra-t-elle? Lorsque M. Sazonoff m'avait prié, il y a quelques semaines, d'en provoquer une, il avait exprimé le désir qu'elle siégeât à Paris ; et il est, en effet, d'usage que les négociateurs s'assemblent là où a été prise l'initiative officielle de leur réunion. M. Georges Louis me télégraphie (2) que le ministre russe persiste dans son sentiment et croit le cabinet de Berlin disposé à accepter le choix de Paris. D'autre part, M. Paul Cambon, qui, d'accord avec moi, n'a prononcé aucun nom de ville devant sir Edward Grey, me mande : « Après avoir passé en revue les capitales où pourrait se réunir cette conférence, le secrétaire d'État est d'avis que Paris est le lieu le plus convenable (3). »

(1) *Livre noir*, t. I, p. 352. Télégramme de M. Isvolsky, 10/23 novembre 1912.

(2) Télégramme n° 545, 22 novembre, *Livre jaune*, n° 274.

(3) Télégramme de Londres, n° 360, 22 novembre, *Livre jaune*, n° 276. Dans son livre, lord Grey confirme, en effet, qu'il inclinait personnellement pour Paris. Vol. 1, p. 265.

Mais les puissances désigneront, sans doute, leurs ambassadeurs comme représentants, et à Berlin comme à Vienne, M. Isvolsky est détesté. Il semble donc prudent, et c'est l'opinion de M. Paul Cambon, que si Paris doit être choisi, ce ne soit pas, en tout cas, la France qui en fasse elle-même la proposition.

Au demeurant, la guerre continue. Le gouvernement ottoman a jugé inacceptables les conditions d'armistice posées par les alliés. M. Bompard me télégraphie qu'à Constantinople, les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche tiennent le langage le plus propre à encourager les Turcs dans leur résistance. Il ne déplaît ni à Vienne, ni à Berlin, que les peuples balkaniques s'épuisent dans des assauts meurtriers contre les lignes de Tchataldja.

Pendant que les Empires centraux soufflent ainsi sur le feu, M. Dumaine me prévient qu'en Autriche « on rappelle tous les officiers de réserve dans leurs régiments sans donner de publicité à cette mesure. On croit généralement que, vis-à-vis de la Russie, trois corps d'armée, Ier, Xe et XIe (Galicie) mobilisent ; il est aussi question du Ve et du VIe (Hongrie). Les dispositions sont déjà prises, en ce qui concerne la Serbie. Le voyage inopiné du chef d'état-major général à Berlin et son prompt retour ajoutent encore à l'inquiétude (1). » Le ministre de la Marine italien confie à M. Barrère que, d'après les renseignements qui lui parviennent, l'Autriche aurait, depuis plusieurs jours, commencé à mobiliser sur terre et sur mer (2). L'archiduc héritier a, à Springe, avec

(1) Télégramme de Vienne, nº 252, 23 novembre.

(2) Télégramme de Rome, 24 novembre, nº 665. *Livre jaune*, nº 280.

l'Empereur d'Allemagne, une entrevue mystérieuse. M. Jules Cambon est informé, lui aussi, de source sûre, que la présence du général Schemua, venu de Vienne à Berlin, a permis de régler des questions importantes entre les deux états-majors allemand et autrichien. M. Jules Cambon croit savoir, en outre, que certains officiers de réserve des services techniques ont reçu l'ordre de se tenir prêts à répondre à un appel, en cas de besoin (1).

Par bonheur, sur les conseils de la Russie, les Turcs, tout en repoussant les conditions des Alliés, n'ont pas rompu le contact. Sans que cesse la bataille, des délégués militaires causent entre eux. Mais l'Autriche se méfie. Elle veut bien qu'ils préparent un armistice ; elle ne veut pas qu'ils préparent la paix. Le lundi 25, alors que je viens d'avoir un long entretien sur le Maroc avec le général Lyautey, revenu en France pour quelques jours, je vois arriver le comte Szecsen, l'air plus sombre qu'à l'ordinaire : « D'après des renseignements parvenus à Vienne, me dit-il, les États balkaniques se préparent à conclure avec la Turquie un traité de paix. Le gouvernement impérial et royal, se conformant à l'opinion des divers cabinets, ne saurait reconnaître comme définitif un traité signé en dehors de l'Europe par les belligérants. » Je réponds au comte Szecsen : « Le gouvernement de la République a toujours pensé, comme le gouvernement impérial et royal, que les questions pendantes devront faire l'objet d'un règlement général. C'est la raison qui nous a déterminés, dès le 15 octobre, à prendre l'initiative d'une proposition de conférence. Cette

(1) Télégramme de Berlin, nº 446. *Livre jaune*, nº 279.

idée n'a été, à cette date, écartée par aucune puissance ; elle a seulement été réservée, et la France n'a jamais abandonné le point de vue auquel elle s'est placée. »

Je fais part de cet échange d'observations à Londres et à Saint-Pétersbourg.

M. Paul Cambon insiste, en effet, de nouveau pour que je reprenne notre projet de conférence : « On ne voit pas, me télégraphie-t-il, à quel moment plus propice votre suggestion pourrait se produire. La situation se transforme si vite qu'on risque toujours d'arriver trop tard (1). »

Mais à Berlin, M. de Kiderlen, auquel M. Jules Cambon a discrètement parlé de nos intentions, a répondu : « Oui, une conférence, sans doute. Seulement, il faudrait, autant que possible, rester entre nous, grandes puissances. » Pourquoi ce cénacle diplomatique? Pourquoi cette aristocratie internationale? Pourquoi cette élimination des petits États? Le cabinet de Paris a délibéré sur la composition éventuelle d'une conférence, et il a été d'avis qu'il serait désirable d'admettre la participation de toutes les puissances intéressées, notamment des États belligérants et de la Roumanie. Je prie M. Jules Cambon de faire connaître notre sentiment à M. de Kiderlen (2).

Le comte Szecsen vient également m'exposer l'opinion de son gouvernement sur l'attribution à la Serbie de Saint-Jean de Medua neutralisé. L'ambassadeur avait paru séduit par cette combinaison, mais, me dit-il, le comte Berchtold l'a examinée, et il ne la juge pas conciliable avec la

(1) Télégramme de Londres, n° 386.
(2) *Livre jaune*, n° 286.

création d'une Albanie autonome. Il est disposé à permettre que la Serbie accède à l'Adriatique par un port albanais, avec toutes les garanties de libre commerce, même avec neutralisation de ce port et faculté d'y faire entrer des munitions en temps de paix. Mais il ne croit pas pouvoir aller plus loin. « Quant aux relations économiques de l'Autriche et de la Serbie, ajoute le comte Szecsen, mon gouvernement ne cherche rien qui puisse rompre l'égalité entre les puissances, mais il veut avoir accès commercial à la mer Égée et ne pas souffrir de la disparition de la Turquie. »

Le comte Szecsen est préoccupé de l'état d'esprit de la Serbie, qui, dit-il, se croit soutenue par la Russie dans toutes ses revendications, en dépit des conseils de modération qui peuvent lui être donnés officiellement.

Je rapporte fidèlement cette conversation à Saint-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne et Rome. Mais peut-être n'est-elle pas faite pour faciliter le règlement que nous cherchons avec tant de patience et de bonne volonté.

Voici chose plus grave. D'après M. Bompard (1), la nouvelle que la mobilisation autrichienne est en cours d'exécution, ou que, tout au moins, il s'accomplit sur le territoire de la monarchie des préparatifs militaires importants, est parvenue au gouvernement ottoman et s'est aussitôt répandue parmi les habitants de Constantinople. « Cette nouvelle dont le langage et l'attitude des ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche à Constantinople aggravent la portée, cause, dit M. Bompard, la plus grande satisfaction dans les milieux

(1) Télégramme de Péra, nº 642, 26 novembre.

turcs. La Porte, a mis, en effet, tout son espoir dans un conflit entre l'Autriche et la Serbie, avec la conviction qu'un tel conflit tournerait, comme d'habitude, à la confusion de la Russie et des États balkaniques. Il règne un état d'esprit très peu favorable au succès des négociations engagées. »

Mais, après tout, comme me l'écrit M. Jules Cambon dans une lettre privée : « Si la paix ne se fait pas à Tchataldja, tout dépendra du premier succès militaire. Si les Bulgares obtiennent ce succès, personne ne voudra plus jamais avoir été l'ami des Turcs, et tout changera en un moment. »

M. Jules Cambon ajoute que l'Europe ne lui a jamais paru plus désorientée, mais que tout le monde vient peu à peu à notre idée de conférence : « Kiderlen a dit à un de mes collègues que, quant à lui, il la redoute un peu à cause des ambassadeurs que le hasard a placés en ce moment à Paris. Ce ne sont plus les propos d'un homme qui, hier encore, repoussait absolument la conférence. » Il ne la repousse plus, mais de toute évidence, MM. Isvolsky et Tittoni n'attireront chez nous ni l'Allemagne, ni l'Autriche. Cependant, M. Paul Cambon me confirme que sir Edward Grey est prêt à proposer lui-même la réunion d'une conférence à Paris. Le mieux, en ce cas, serait que M. Paul Cambon la présidât. C'est le désir dont je lui fais part dans un télégramme du 30 novembre (1). Le gouvernement français pourrait se reposer entièrement sur son expérience et son autorité.

Mais sir Edward Grey conçoit, lui aussi, une

(1) Télégramme n° 934.

simple réunion des grandes puissances ; et, avant qu'elle fût convoquée, il voudrait que M. Sazonoff lui fît exactement connaître ses intentions au sujet d'un chemin de fer international Danube-Adriatique et d'un port neutre. M. Sazonoff, embarrassé, ne répond toujours pas sur ces deux points. M. Paul Cambon persiste cependant à croire qu'il y a urgence et qu'une conférence à Paris aurait l'avantage de « centraliser les conversations aujourd'hui disséminées ». Il pense que l'initiative de sir Edward Grey me libère vis-à-vis des États balkaniques et de la Roumanie, auxquels j'ai toujours, d'accord avec le gouvernement, déclaré que nous étions favorables à leur participation (1).

M. Bompard nous annonce enfin, le 1er décembre, que les pourparlers engagés à Bagtchekkenï sont en bonne voie et que l'armistice est à la veille d'être signé. Il n'est que temps. Le ministre de Roumanie à Berlin est allé confier à M. Jules Cambon sa crainte de voir les puissances dépassées par les événements. « L'Autriche, a-t-il dit, fait des préparatifs militaires considérables en Galicie et sur la frontière serbe (2). » Des renseignements de diverses sources, parvenus à M. Jules Cambon, concordent avec ces nouvelles alarmantes (3). Les Autrichiens prétendent qu'ils ne font que répondre à la Russie ; mais M. Sazonoff assure que le gouvernement impérial s'est borné à ne pas libérer par anticipation la première classe incorporée. A la différence de l'Autriche il s'est abstenu de renforcer des unités et n'a pas déplacé un sol-

(1) Télégramme de Londres, 29 novembre 1912, n° 376 ; Dépêche de M. Paul Cambon, n° 516.
(2) Télégramme de Berlin, n° 461.
(3) De Berlin, n° 462.

dat. C'est cependant l'heure que choisit l'Allemagne pour donner à l'improviste, et sans aucune provocation, un nouveau coup de poing sur la table.

Le 2 décembre, M. de Bethmann-Hollweg prend la parole au Reichstag. Il rend, sans doute, hommage aux intentions pacifiques de tous les gouvernements. « L'échange de vues entre eux, dit-il, a été conduit jusqu'ici avec des dispositions prévenantes et on a toute raison d'espérer qu'il réussira. » Mais cette note optimiste a, en plusieurs autres passages du discours, une pénible contrepartie : « Nous aurons, lors du règlement de maintes questions, à jeter, en faveur de nos alliés, notre réponse dans la balance... Si nos alliés, au moment où ils feraient valoir leurs droits, étaient, contre toute attente, attaqués d'un troisième côté et se trouvaient ainsi menacés dans leur existence, nous devrions, fidèles à notre devoir, nous placer, avec une ferme résolution, à leurs côtés. *(Bravos dans l'assistance.)* Nous aurions alors à combattre pour protéger notre propre situation en Europe et pour défendre notre avenir et notre sécurité. *(Bravos dans l'assistance.)* Je suis absolument convaincu qu'en cette occurrence nous aurions derrière nous toute la nation. *(Bravos dans l'assistance.)* (1). » Pourquoi ces menaces? Pourquoi cette « poudre sèche »? Pourquoi cette escrime au sabre et ces moulinets?

A M. Paul Cambon, qui lui demande ce qu'il pense de ce discours de M. de Bethmann-Hollweg, sir Edward Grey répond qu'il le trouve « inopportun et inquiétant » et que les paroles du chancelier

(1) *Le Temps* du 3 décembre. *Livre jaune*, annexe I.

lui ont causé une impression de malaise *(uneasiness)* (1).

Tout le monde en France a le même sentiment. C'est, en revanche, une impression de réconfort qu'éprouvent les Autrichiens après avoir lu la harangue du chancelier. Ils se croient naturellement encouragés. M. Dumaine m'écrit : « Cette guerre éventuelle à laquelle on se prépare ici avec une hâte fébrile, tout en ignorant qui la déclarera et contre qui elle se fera, apparaît malheureusement à beaucoup d'Autrichiens comme une solution presque à souhaiter de l'intolérable malaise de la monarchie habsbourgeoise. Elle prend le caractère d'une fatalité à laquelle il ne serait pas possible de se soustraire. Que l'issue en soit heureuse, l'Autriche se voit absorbant à peu près la Serbie, refoulant l'influence russe, étendant son action sur les États balkaniques. Mais si la chance des armes lui était contraire, l'inévitable désagrégation n'en serait qu'un peu hâtée, et chaque nationalité chercherait à s'arranger au mieux de ses intérêts dans le bouleversement qui s'ensuivrait. Des membres du Parlement, des journalistes influents, n'hésitent pas à tenir ces propos (2). »

Retenons ces graves constatations. Elles datent du 3 décembre 1912. Elles nous aideront à comprendre l'attitude de la monarchie austro-hongroise, lorsqu'en 1913, le cabinet de Vienne proposera à l'Italie une action commune contre la Serbie, et lorsqu'en 1914, après l'attentat de Sarajevo, il se fera protéger par de nouveaux moulinets de M. de Bethmann-Hollweg.

(1) Télégramme de M. Paul Cambon, n° 377, 3 décembre.
(2) Dépêche du 3 décembre 1912, n° 302.

CHAPITRE XII

Une lettre prophétique de M. Paul Cambon. — La Russie et l'Italie. — Les Détroits. — L'armistice de Tchataldja. — A la Commission des Affaires extérieures. — Les préliminaires de paix.

Dans une remarquable lettre du 4 décembre, M. Paul Cambon analyse minutieusement la situation générale (1) : « Nous avons, me dit-il à propos de l'Autriche, assisté au développement de cette politique lente et à petits moyens ; nos agents ont signalé au département l'action des consuls austro-hongrois dans les Balkans. L'annexion de la Bosnie-Herzégovine et le conflit avec la Serbie en 1908-1909 nous ont montré comment, sans tirer l'épée, avec de simples démonstrations, et avec l'appui de l'Allemagne, l'Autriche espérait peu à peu étendre son hégémonie jusqu'à la mer Égée. La guerre des Balkans est venue bouleverser tous les calculs des hommes d'État de Vienne. Ils n'ont pas su la coalition des États balkaniques ou, s'ils l'ont sue, ils n'y ont pas cru et la proposition du comte Berchtold au mois d'août dernier a contribué à presser les événements. *L'Autriche aurait pu empêcher la guerre. Elle ne l'a pas fait, parce qu'elle escomptait la victoire des Turcs et, après cette vic-*

(1) Dépêche confidentielle du 4 décembre, n° 519. Série D, carton 38, dossier 1.

toire, une intervention de l'Europe dont, suivant sa coutume, elle aurait tiré bon parti. Les États balkaniques ont vaincu la Turquie et on peut prévoir le partage des provinces ottomanes convoitées par l'Autriche entre la Bulgarie, la Serbie, la Grèce et le Monténégro. Ce serait donc la ruine des ambitions de l'Autriche, qui devrait se contenter d'exploiter ses territoires actuels sans songer à les accroître. Les représentants de l'Empereur-Roi, mon collègue à Londres tout le premier, affirment que leur pays n'a jamais eu de visée sur Salonique et qu'il accepte sans arrière-pensée le nouvel état de choses. Je dois constater que ces dénégations ont fait un certain effet, et cependant elles sont contraires aux tendances instinctives de la nature humaine. *Comment peut-on croire que des hommes renoncent en deux mois à des desseins qu'ils ont poursuivis toute leur vie et qui font partie de l'héritage de plusieurs générations?* Cela est moins vraisemblable en Autriche qu'ailleurs parce que la politique extérieure y est essentiellement bureaucratique et qu'elle est surtout l'œuvre d'un corps très discipliné et très fidèle à ses traditions. Les agents diplomatiques et consulaires de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans poursuivaient avec ténacité une politique d'influence. Souvent d'intelligence médiocre et d'esprit étroit, *ils affectaient peu de sympathie pour les Balkaniques et ils avaient un mépris particulier des Serbes.* Ils paraissent exercer une grande action sur le ministère viennois des Affaires étrangères et la publicité récemment donnée à l'affaire des consuls autrichiens en Albanie, publicité dont la responsabilité revient au Ballplatz, est conforme à leurs vieilles traditions. *Ils n'ont pas abandonné leurs*

prétentions sur la Macédoine. L'attitude présente des Slaves de Dalmatie ou de Bosnie contribue aussi à maintenir l'Autriche-Hongrie dans le sillon de sa vieille politique et à faire de cette puissance l'adversaire des États balkaniques. *De ces États, la Serbie, qui détient la route de Salonique, est la plus immédiatement visée. Aussi avons-nous vu, pendant la première partie de la guerre, l'Autriche-Hongrie faire à la Bulgarie des avances assez marquées pour que la Russie s'en inquiétât; le cabinet de Vienne a offert de l'argent au cabinet de Sofia; il lui a vendu des armes.* Ces armes étaient à peine livrées que l'Autriche dévoilait ses intentions au regard de la Serbie. Elle avouait ainsi, un peu naïvement, qu'elle cherchait à dissoudre la Confédération balkanique. Depuis lors, l'Autriche paraît se recueillir ; elle suit avec attention les rapides péripéties de la crise orientale, *attendant une occasion de reprendre les avantages perdus*, et elle se contente de faire connaître exactement aux autres puissances les conditions qu'elle veut imposer à la Serbie. Ces conditions paraissent, à première vue, d'importance secondaire. Mais, à y regarder de près, leur application permettrait au cabinet de Vienne la continuation de sa politique balkanique. D'une part, la Serbie resterait, surtout pendant les prochaines années, dans la dépendance économique de sa voisine du Nord, et on sait quel parti Vienne peut tirer de cette situation. D'autre part, la constitution d'une Albanie autonome donnerait aux agents autrichiens le moyen de continuer des intrigues dans les Balkans. Ainsi envisagé le conflit austro-serbe prend une grande ampleur. *Il ne s'agit pas de savoir si la Serbie aura un port sur l'Adriatique, une bande de territoire ou*

un chemin de fer neutralisé en Albanie : ce ne sont là que des apparences, des leurres tendus aux pacifistes de tous pays. Il s'agit en réalité de savoir si l'Autriche renonce ou non à ses desseins d'agrandissement futur vers la mer Egée. Ses prétentions actuelles tendent à démontrer qu'elle conserve ses anciennes ambitions. Si ces présomptions sont exactes, la situation est d'une extrême gravité. La question du port et du chemin de fer serbe est d'une solution relativement facile ; *la question de la politique autrichienne en Orient ne comporte d'autre solution que l'abandon de cette politique par Vienne ou la guerre, immédiate ou prochaine, en tout cas inévitable. Il importe d'autant plus de se mettre bien en face de cette éventualité que l'Allemagne soutiendra l'Autriche dans sa politique balkanique, non seulement parce qu'elle est son alliée, mais parce que l'expansion du Royaume-Empire vers l'Orient est un axiome de la politique germanique.* Le cabinet de Berlin désire que l'Autriche-Hongrie puisse, un jour, franchir le Danube et que les deux États alliés étendent leurs territoires de la mer du Nord et de la mer Baltique à la mer Égée. Il n'est donc pas étonnant que M. de Bethmann-Hollweg ait promis publiquement à l'Autriche le concours des forces allemandes en vue de réaliser un si grand dessein.

« La Serbie est aujourd'hui l'occasion du conflit provoqué par les ambitions austro-hongroises dans les Balkans ; mais elle n'est qu'une occasion, et *à ces ambitions, la France, l'Angleterre et la Russie sont obligées de s'opposer.* La question qui se pose est une question de politique générale et, si le cabinet de Vienne nous engage par son attitude dans une opposition avouée à ses vues, la Répu-

blique française se trouvera entraînée à reprendre la lutte livrée par la monarchie française contre la maison d'Autriche. »

Quelle magnifique leçon d'histoire donnée aux Fabre-Luce, aux Judet et aux Victor Margueritte ! Quels aperçus prophétiques sur les intrigues de l'Autriche à la prochaine conférence, sur ses projets d'attaque de 1913, sur la seconde guerre balkanique et jusque sur les événements de 1914 ! Et comment peut-il se trouver des gens assez aveugles pour ne pas voir qu'en recevant des dépêches comme celle-là, un gouvernement avait le devoir de maintenir plus étroitement que jamais nos alliances et nos amitiés et de prendre, en même temps, toutes les précautions possibles contre les dangers de l'avenir?

Pendant que l'Autriche cherchait ainsi à étouffer dans les Balkans des nationalités qu'elle jugeait trop vivaces, le gouvernement russe, malgré les incertitudes bien excusables de M. Sazonoff, demeurait sincèrement pacifique. Le ministre appréciait même avec beaucoup de sang-froid le malencontreux discours de M. de Bethmann-Hollweg (1).

Il était toutefois assez préoccupé de la question qui s'était posée entre M. Tittoni et moi. Comment l'Italie, en dépit de son génie des combinaisons, réussirait-elle à concilier, le moment venu, les accords Visconti Venosta, qu'elle avait passés avec l'Autriche, les accords de 1902, qu'elle avait passés avec nous, les accords de Racconigi, qu'elle avait passés avec la Russie? Pour ma part, c'est en vain que j'avais essayé d'obtenir de M. Tittoni

(1) Télégramme de M. Georges Louis, *Livre jaune*, n° 309.

des renseignements sur la première et la dernière de ces conventions. M. Isvolsky m'avait prié de communiquer confidentiellement à la Russie celle de 1902. Je lui avais répondu que, la Russie étant notre alliée, je ferais d'autant plus volontiers cette communication à son gouvernement que l'Italie s'était seulement engagée à ne pas prendre part contre nous à une guerre offensive et qu'elle n'avait certainement rien signé qui fût contraire à la lettre de la Triple-Alliance. Mais, en retour, j'avais demandé que M. Sazonoff me fît connaître le pacte russo-italien, dont M. Isvolsky et son ministre ne m'avaient jamais parlé qu'en grand mystère. Le gouvernement russe manifestait toujours, il faut bien le dire, à l'égard des indiscrétions parisiennes, la défiance qu'avait déjà témoignée l'Empereur Alexandre III au moment de la signature de l'Alliance. Sur mes instances réitérées, M. Sazonoff consentit à la communication ; mais il y mit la condition qu'elle me fût faite personnellement et que M. Isvolsky me priât de n'en pas même parler à mes collègues du cabinet (1). Il savait, en effet, que j'avais coutume de tout leur dire et on a déjà vu que le maître de cour Isvolsky, peu accoutumé aux mœurs républicaines, jugeait assez sévèrement mes habitudes. Des esprits subtils ont cru découvrir, dans l'autorisation conditionnelle de M. Sazonoff, une faveur suspecte et la marque d'une fâcheuse intimité avec le gouvernement russe. Ils se sont trompés. M. Sazonoff eût fait la même communication, sous les mêmes réserves de discrétion, à d'autres présidents du

(1) *Livre noir*, 15/28 novembre. Lettre de M. Sazonoff à M. Isvolsky, p. 356 et 357.

Conseil français, et ceux-ci auraient commis une lourde faute en la refusant, car leur devoir eût été, comme le mien, de n'écarter aucune information.

J'ajoute que si, au regard de l'Italie, le gouvernement de Saint-Pétersbourg pouvait être embarrassé de révéler un accord qui laissait apparaître, par la possibilité de dissentiments entre Vienne et Rome, quelque fêlure dans la Triple-Alliance, la Russie n'avait rien fait à Racconigi dont la France pût être froissée. C'est ce que je dis à mes collègues, sans leur lire le texte de l'accord, puisqu'il ne m'avait pas été remis, mais, sans me croire, malgré tout, le droit de leur en dissimuler le sens général. Il est aujourd'hui connu et, à le lire dans le *Livre noir*, on ne s'explique guère les motifs qu'avait eus le gouvernement russe de le cacher si longtemps à la France : « 1° La Russie et l'Italie doivent s'employer en première ligne au maintien du *statu quo* dans la péninsule des Balkans. 2° Pour toute éventualité qui pourrait se produire dans les Balkans, elles doivent appuyer l'application du principe de nationalité par le développement des États balkaniques, à l'exclusion de toute domination étrangère. 3° Elles doivent s'opposer, par une action commune, à tout agissement *(sic)* en sens contraire aux fins ci-dessus ; par « action commune », on doit entendre une action diplomatique, toute action d'ordre différent devant naturellement demeurer réservée à une entente ultérieure ; 4° Si la Russie et l'Italie voulaient stipuler pour l'Orient européen des accords nouveaux avec une tierce puissance, en dehors de ceux qui existent actuellement, chacune d'elles ne le ferait qu'avec la participation

de l'autre ; 5° L'Italie et la Russie s'engagent à considérer avec bienveillance, l'une les intérêts russes dans la question des Détroits, l'autre les intérêts italiens en Tripolitaine et Cyrénaïque. »

Sans doute, ces accords renfermaient la même contradiction que les alliances balkaniques : l'article premier maintenait le *statu quo* et l'article 2 le supposait déjà détruit. Mais c'est simplement dire qu'à Racconigi l'Italie avait, comme la Russie, prévu et peut-être souhaité les conventions de Sofia. Toutes deux s'étaient, en somme, entendues pour barrer la route à l'Autriche-Hongrie, sauf, à l'Italie, à se retrancher, le moment venu, derrière les accords Visconti Venosta. Quant à l'article 5, les promesses générales qu'il contenait correspondaient exactement à celles que la France avait faites à l'Italie en 1900, et à celles qu'elle avait faites à la Russie, d'abord en 1909, puis sous le cabinet qui avait précédé le mien. Depuis la révélation des arrangements balkaniques, il n'y avait donc plus aucune bonne raison de nous dissimuler le traité de Racconigi.

Cette question des Détroits était, d'ailleurs, restée, au mois de décembre 1912, dans l'état où je l'avais trouvée. Je n'étais même pas sans me demander si, à cet égard, la Russie n'avait pas d'arrière-pensées et si elle ne nous réservait pas quelque surprise, à l'heure où tant de questions orientales allaient se poser devant les puissances. J'avais prié M. Georges Louis d'interroger M. Sazonoff. Le ministre avait répondu à M. Isvolsky par une lettre qui est publiée dans le recueil de von Siebert (1) et que le *Livre noir* se borne à résumer (2).

(1) P. 687.
(2) *Livre noir*, t. I, p. 358, en note.

Elle est cependant, je l'ai déjà dit, fort importante, puisqu'elle démontre péremptoirement qu'à cette date, contrairement à ce qui a été quelquefois prétendu, rien n'avait été changé dans la politique française, et que M. Sazonoff se demandait même, non sans appréhension, quel était notre point de vue (1). Mais nous avons une preuve plus décisive encore. C'est la note que M. Isvolsky m'a remise le 3 décembre 1912 et qui est conservée dans les archives du quai d'Orsay (2). Elle est, il faut en convenir, assez raisonnable : « L'ambassadeur de France a demandé à M. Sazonoff quel serait le point de vue du gouvernement impérial dans la question des Détroits au cas où cette question viendrait à être posée au cours des événements actuels. Tout en prévoyant que la guerre balkanique pourrait avoir pour résultat un changement dans la situation des Détroits, le gouvernement impérial, considérant, d'un côté, que le caractère de ce changement ne pourrait se préciser avant la fin des hostilités, et ne voulant pas, d'autre part, nuire aux intérêts des États balkaniques, en ayant l'air d'exiger des compensations, a gardé jusqu'ici une attitude expectante et s'est borné à observer les événements, pour pouvoir, en temps opportun, formuler ses desiderata. Quoique, à l'heure présente, les hostilités ne soient pas encore terminées, l'occupation de Constantinople par les alliés paraît peu probable ; il est donc à prévoir que la Turquie conservera Constantinople avec une zone de défense suffisante et que la situation dans les Détroits, au moins pendant

(1) Voir *Livre noir*, t. I, p. 359, dernière ligne de la note.
(2) Série D, carton 38, dossier 1.

ton de dépit, en faisant allusion au dernier conclave : « Je partage avec le cardinal Rampolla l'honneur de l'exclusive autrichienne ; je suis donc en excellente compagnie. » Il avait ajouté, avec assez de sagesse, qu'il valait mieux, malgré tout, ne fournir prétexte à aucune critique, et c'est, en effet, ce qu'il a télégraphié, le 4 décembre, à M. Sazonoff (1). Il n'avait, à vrai dire, donné à Paris, depuis quelque temps, que des gages de modération et, survenant à cette heure, « l'exclusive » manquait d'à-propos. Mais, pour les chancelleries de la Triple-Alliance, il restait l'homme de son ancienne renommée.

En ces jours de fièvre, la commission des affaires extérieures de la Chambre, présidée par M. Louis Barthou, avait compris que le moment n'était pas venu d'ouvrir un débat sur la crise orientale. Elle n'avait même pas encore voulu me convoquer devant elle. Elle m'avait seulement demandé, et avec beaucoup de discrétion, si je croyais pouvoir lui apporter, à une date prochaine, des éclaircissements sur la situation. Je lui proposai de venir dès le jeudi 5 décembre, et j'eus soin de mettre dans mes explications autant de mesure et de convenance que M. de Bethmann-Hollweg avait mis dans les siennes d'arrogance et d'aigreur.

La plus grande partie de cette déclaration figure dans le *Livre jaune* (2). Elle contient l'historique complet des événements depuis les accords balkaniques, un récit de nos négociations avec nos alliés et avec les autres puissances, une dé-

(1) *Livre noir*, t. I, p. 350, 358.
(2) Annexe II.

monstration des efforts successifs que nous avons faits pour prévenir, puis pour localiser, le conflit, un exposé détaillé des intérêts matériels et moraux de la France en Orient, dette ottomane, sociétés françaises, établissements scolaires et hospitaliers, communautés religieuses, un programme des dispositions que nous aurions à prendre pour sauvegarder ces intérêts divers dans les contrées qui allaient être dévolues aux États balkaniques, et enfin un aperçu général de l'œuvre à accomplir par la conférence.

« Jusqu'ici, disais-je, les puissances ont été assez heureusement inspirées pour ne prendre, pendant le cours des hostilités, aucune mesure isolée, aucune initiative irréparable. Ce résultat, qui est la meilleure garantie de la paix européenne, est dû surtout à la continuité des communications échangées, les semaines dernières, entre toutes les chancelleries. Tout ce que je puis dire, pour le passé, c'est que nous avons tenu à honneur de maintenir à la France son rang dans le concert des grandes puissances européennes et qu'en faisant entendre sa voix, nous avons soutenu sans défaillance, en même temps que les intérêts de nos alliés et les nôtres, la cause de la paix et de la civilisation. »

Cette déclaration fut unanimement applaudie et la commission m'en remercia chaleureusement. Le lendemain, sous le titre *Éclaircie*, M. Jaurès écrivait : « La déclaration de M. Poincaré à la commission des affaires étrangères contribuera certainement à la détente européenne qui se marque depuis deux jours. Elle ne contient pas une parole inquiétante, pas un mot de controverse. Et il a su affirmer sa fidélité « aux alliances et aux amitiés »

sans évoquer aussi lourdement que M. de Bethmann-Hollweg la brutale hypothèse de la guerre. Il a insisté sur la nécessité d'une incessante et loyale communication entre toutes les puissances. Il l'a toujours recommandée ; *et si bientôt une conférence des ambassadeurs se réunit à Londres pour préparer les bases d'un arrangement européen, M. Poincaré pourra d'autant mieux y adhérer, au nom de la France, que ce sera la réalisation, au terme d'une crise redoutable, d'une idée qu'il avait suggérée dès le début* (1). »

Dès qu'il eut connaissance de mes explications, M. Jules Cambon s'empressa de me télégraphier : « Les déclarations que Votre Excellence a portées devant la commission des affaires extérieures de la Chambre étaient attendues à Berlin avec une certaine impatience. On croyait qu'elles seraient la contre-partie des paroles prononcées au Reichstag par la chancelier de l'Empire et qu'elles seraient dites sur le même ton. On eût aimé défendre le chancelier d'avoir été agressif en mettant son langage en parallèle avec celui de Votre Excellence. Il y a eu un peu de surprise, et je dirai presque de déception, à la lecture de l'exposé fait devant la commission des affaires étrangères. On a été forcé de reconnaître qu'une pensée ferme pouvait s'exprimer sous une forme modérée, et l'ambassadeur de Russie m'a dit à moi-même que le discours de Votre Excellence avait été une leçon. C'est une chose surprenante de voir combien le calme et l'extrême courtoisie sont des armes contre lesquelles la violence allemande est sans force (2). »

De son côté, M. Paul Cambon m'écrivait, le

(1) *L'Humanité*, 6 décembre 1912.
(2) Télégramme de Berlin, 8 décembre, nº 570.

6 décembre, dans une lettre personnelle : « J'ai lu, ce matin, votre excellent exposé à la Commission des affaires extérieures ; il a fait ici le meilleur effet. On m'en a parlé au *Foreign Office*, et la presse anglaise l'a enregistré tout au long. Le *Times* a publié, dès ce matin, un très bon article. Cette déclaration met en lumière le rôle joué par la France, c'est-à-dire par vous, depuis le commencement de la crise. Je ne peux qu'applaudir sur ce que vous dites des intérêts moraux de la France en Orient. On les oublie trop souvent. »

D'après ce qu'était venu m'expliquer le comte Szecsen, le gouvernement austro-hongrois n'acceptait cependant pas encore une conférence internationale proprement dite ; il n'acceptait qu'une réunion préparatoire d'ambassadeurs. L'ambassadeur d'Autriche à Londres devait recevoir l'instruction formelle de se refuser à tout accès territorial de la Serbie à l'Adriatique et de ne consentir qu'à un débouché commercial. L'empire dualiste rappelait, en outre, qu'il avait des accords avec l'Italie au sujet de l'Albanie. Quant au lieu de la réunion, le comte Berchtold émettait personnellement une préférence pour Londres, mais il affirmait par courtoisie qu'il n'y avait dans son esprit aucune volonté définitive d'exclure Paris, ni surtout aucune défiance à l'égard du gouvernement français. Il ajoutait que, dans sa pensée, les États balkaniques n'auraient pas à prendre part aux délibérations des ambassadeurs, mais il exprimait l'espoir que la Roumanie pût être entendue. L'Allemagne et l'Italie appuyaient les propositions de l'Autriche (1). Dès lors, sir

(1) Télégramme de Paris à Londres, 6 décembre, n° 970.

Edward Grey se rallia à l'idée d'une réunion préparatoire et limitée (1). Il eut toutefois la bonne grâce d'insister encore pour le choix de Paris, et il est probable qu'il eût fini par convaincre la Triple-Alliance (2). Mais, pour que les ambassadeurs n'entreprissent pas dans une atmosphère de défiance leur œuvre déjà si délicate, le gouvernement français remercia sir Edward Grey de ses amicales démarches et s'empressa d'accepter que Londres fût désigné (3). La présidence de sir Edward Grey était, du reste, pour l'entente européenne et pour la paix la meilleure des cautions.

L'Autriche n'en poursuivait pas moins ses préparatifs suspects. D'après les renseignements que me fournissait le deuxième bureau de l'état-major, elle avait continué à renforcer les XV^e^ et XVI^e^ corps, qui avaient reçu quinze nouveaux bataillons de l'intérieur. On envoyait également des contingents supplémentaires aux corps du Sud, XIII^e^, VII^e^, et peut-être XII^e^. Dans les trois corps du Nord, I^er^, X^e^ et XI^e^, on portait, par des appels de réservistes, l'effectif des compagnies à cent cinquante hommes, alors que l'effectif normal était de quatre-vingt-douze. On prenait des mesures similaires dans les IV^e^ et II^e^ corps de l'intérieur. La flottille du Danube paraissait toute prête au départ. On rapprochait certaines unités de la frontière, et on faisait garder militairement les télégraphes, les gares, les voies ferrées et les ponts (4).

En Russie, au contraire, on ne signalait tou-

(1) Télégramme de M. Paul Cambon, 6 décembre, n^os^ 385 et 386.
(2) *Ibid.*, 7 décembre, n^os^ 388 et 397.
(3) Télégramme de Paris à Londres, n^o^ 994.
(4) Lettre de M. Millerand, 7 décembre et annexe.

jours que le maintien sous les drapeaux de la classe libérable en fin d'année. Notre ministère de la Guerre s'inquiétait même un peu de voir le gouvernement russe s'abstenir de toute précaution défensive.

D'autre part, les malheureuses querelles des alliés victorieux ne s'apaisaient pas. Les Grecs et les Bulgares, dont les accords n'avaient pas, comme ceux des Bulgares et des Serbes, préalablement déterminé le partage des dépouilles, n'arrivaient pas à s'entendre. La Grèce, disait-on à Sofia, réclamait, non seulement Salonique, Monastir et toutes les îles de la mer Égée, mais encore la Macédoine méridionale jusqu'à Drama. Le gouvernement bulgare dénonçait avec indignation « la jactance et la présomption des Hellènes (1) ». M. Pachitch s'entremettait de son mieux pour aplanir, temporairement au moins, ces fâcheux différends. Il les redoutait d'autant plus qu'il s'attendait à une démarche comminatoire de l'Autriche. Le 9 décembre, M. Vesnitch venait me lire un télégramme qu'il avait reçu de Belgrade et qui se résumait en ces deux mots : « Nous avons lieu de croire que, dans le cours de la semaine, le cabinet de Vienne va demander à la Serbie de renoncer à l'accès sur la mer Adriatique. Les armements de l'Autriche-Hongrie nous donnent à penser que cette démarche peut être suivie de mesures militaires. Quels conseils le gouvernement de la République nous donnera-t-il en cette occurrence? » « Laissez-moi m'entendre avec l'Angleterre et la Russie, répondais-je à M. Vesnitch. Quant à moi, j'estime que si la Serbie rece-

(1) Télégramme de M. de Panafieu, 8 décembre, nº 187.

vait une injonction de cette sorte, elle devrait répondre simplement qu'elle est prête à déférer aux avis de l'Europe (1). »

Les informations de M. Dumaine n'étaient guère plus rassurantes que celles de M. Pachitch : « En persistant à ne pas s'expliquer, me disait-il, la monarchie austro-hongroise entretient une inquiétude dont les conséquences sont ressenties par la population de l'Empire plus durement que partout ailleurs. Et cette inquiétude se transforme en une véritable angoisse chez ceux qui mesurent l'énormité des préparatifs militaires au moyen desquels elle prétend affirmer sa résolution. S'il ne s'agit que de faire céder la Serbie, la disproportion entre l'effort et le résultat à obtenir paraît des plus surprenantes ; car de la plupart des communications que Votre Excellence a l'obligeance de me faire et des renseignements que je m'applique à recueillir, il ressort que le cabinet de Belgrade se montrera d'autant moins irréductible qu'il est dûment averti que la Russie n'est nullement disposée à l'encourager dans ses ambitions démesurées. Sur ce que seront les exigences de l'Autriche-Hongrie, les commentaires abondent, mais sans apporter aucune clarté (2). »

Sur les entrefaites, survenait brusquement à Vienne le remplacement du ministre de la Guerre. Cette mesure était accompagnée du retour, à la tête de l'état-major, du général Conrad, celui-là même qui, peu de mois auparavant, avait conseillé au comte d'Aehrenthal une action offensive dans les Balkans. Pour expliquer sa rentrée en grâce,

(1) Télégramme envoyé à Londres et à Saint-Pétersbourg, le 9 décembre, après cet entretien, n° 970.

(2) Dépêche de Vienne, 9 décembre, n° 308.

on prétendait, il est vrai, qu'il avait été simplement sacrifié à l'Italie et que le voyage du marquis di San Giuliano à Berlin ayant assuré le renouvellement immédiat de la Triple-Alliance, la cordialité des rapports entre Rome, Vienne et Berlin permettait au général Conrad de reprendre son poste sans froissement pour personne (1). Ce rappel imprévu n'en était pas moins troublant.

En même temps le gouvernement austro-hongrois supprimait les permis de voyage des officiers à l'étranger et interdisait, pour un an, le droit d'émigration à tout homme que les lois astreignaient à des devoirs militaires. « Ces dispositions extraordinaires, disait M. Dumaine, déconcertaient les espérances d'un arrangement pacifique (2). »

(1) Télégramme de M. Dumaine, 10 décembre 1912.
(2) *Ibid.*, 10 décembre 1912.

CHAPITRE XIII

Saint-Pétersbourg et Vienne. — Une lettre de M. Jules Cambon. — Réception des délégués balkaniques au quai d'Orsay. — Visite de M. Daneff. — La Conférence de la paix et la réunion des ambassadeurs. — L'Autriche continue ses armements.

La modération restait, au contraire, la loi de Saint-Pétersbourg. Toute agitation y avait même peu à peu disparu : « Il semble, me télégraphiait M. Georges Louis, le 10 décembre (1), que plus on parle fort en Allemagne, plus on s'agite en Autriche, plus ici on devient calme. M. Sazonoff, de même que son adjoint, s'exprime au sujet du discours de M. de Bethmann-Hollweg comme si c'étaient paroles sans importance, et c'est aussi le mot d'ordre donné à la presse. En même temps, le ministère des Affaires étrangères se montre d'un optimisme tout nouveau. Tout était inquiétant, rien ne l'est plus. On ne peut encore dire d'une manière certaine, ni quelle est la cause réelle de ce changement à vue, ni s'il durera. Mon impres-pression est qu'il est dû à l'action personnelle de l'Empereur. »

M. Sazonoff avait, de son côté, reçu la demande de conseil formée par la Serbie. Il avait répondu, avant de nous consulter, que le cabinet de Bel-

(1) N° 504.

grade devait déclarer à l'Autriche qu'il déférerait aux avis des puissances de la Triple-Entente. « Suivant l'adjoint du ministre, ajoutait M. Georges Louis, on n'a pas dit ici « déférer aux avis de l'Eu- « rope », parce que c'eût été renvoyer la Serbie à l'Autriche et à l'Italie. Un nouvel examen fera, sans doute, reconnaître que votre formule est préférable à celle que propose le gouvernement russe. »

M. Sazonoff ayant cependant cru pouvoir donner à la Serbie, par les soins de M. Hartwig, le conseil de répondre, le cas échéant, qu'elle se soumettrait à la décision de la Triple-Entente, j'ai immédiatement télégraphié à M. Descos d'appuyer cette démarche, *mais en précisant que la Serbie devait s'en rapporter à l'arbitrage de l'Europe et non pas seulement à celui de la Triple-Entente* (1). « Quelles que soient, disais-je, nos sympathies pour la Serbie, *nous ne saurions la soutenir dans une prétention qui l'expose à un ultimatum immédiat de l'Autriche.* Elle sait, d'ailleurs, qu'elle peut compter sur notre concours pour défendre, *devant l'Europe*, la cause de son émancipation politique et économique (2). » Une fois de plus, le gouvernement français, au risque même de désobliger un peu la Russie, prouvait sa fidélité à l'Entente européenne.

Autre sujet de méditation : la politique roumaine, qui restait obscure et indécise. Le ministre de Roumanie à Paris, M. Lahovary, ami sincère de la France, M. Take Jonesco et le cabinet de Bucarest faisaient tout ce qui dépendait d'eux pour rapprocher leur pays de la Triple-Entente.

(1) Télégramme de Paris à Belgrade, 11 décembre, nº 273.
(2) *Ibid.*, 11 décembre, nº 273.

Depuis quelque temps, nous avions reçu des assurances renouvelées de sympathie et nous y avions répondu avec gratitude. Mais voici que, le 11 décembre, M. Lahovary, soucieux et un peu confus, me venait dire en grande confidence : « En ces derniers jours, il y a eu du changement. Les efforts du cabinet et de M. Take Jonesco ont été paralysés. On leur a rappelé, de Vienne, les accords anciens. On a mis la Roumanie en demeure de s'y conformer. — Alors? — Alors, si l'Autriche marchait, la Roumanie serait forcée de la suivre. »

Le même jour, à la Chambre des Communes, sir Edward Grey, pressé de s'expliquer sur la prochaine réunion des ambassadeurs, déclarait qu'elle devait être purement préparatoire et que le lieu de la conférence générale qui suivrait les préliminaires de paix lui paraissait devoir être Paris. Il tenait à donner, jusqu'au bout, à la France un témoignage spontané de solidarité. Dans le même discours, il rendait, en outre, amicalement hommage à nos efforts pacifiques.

Pacifiques, il était difficile, en effet, de l'être plus passionnément que nous et l'Angleterre. Mais que se passait-il réellement en Autriche et en Allemagne? Au moment où M. Lahovary me faisait loyalement son inquiétante confidence, je recevais de M. Jules Cambon cette lettre personnelle, qui n'était pas faite, non plus, pour me tranquilliser :

« Berlin, le 9 décembre 1912.

« Cher Monsieur le Président du Conseil,

« Permettez-moi d'appeler votre attention sur le rapport confidentiel que notre attaché naval, M. de Faramond, à son retour de Vienne, adresse

à M. Delcassé et qu'emporte le présent courrier. Il confirme avec précision les renseignements qui nous sont parvenus de tous côtés sur l'état d'esprit qui règne en Autriche et sur les mesures qu'on y a prises. En présence d'une situation pareille, il faut bien de la prudence pour éviter un incident. Cependant, il me revient, d'après des correspondances particulières, qu'il y aurait un commencement de détente. Certains officiers de réserve qui avaient rejoint leurs corps sont rentrés à Vienne. D'autre part, le *Staathalter* de Galicie cherche à rassurer les populations de son gouvernement et déclare que l'émotion dont elles ont fait preuve est sans fondement. Ce sont là des assurances officielles, mais l'émotion est réelle. Une dame russe, que je connais beaucoup, et dont les propriétés sont situées en Wolhynie, à soixante kilomètres environ de la Galicie, se trouve en ce moment à Berlin. Elle m'a décrit l'état de terreur qui règne des deux côtés de la frontière. Tous les paysans vendent aux juifs, pour moitié de la valeur, leurs livrets de caisse d'épargne, réalisent le peu qu'ils ont et cherchent à émigrer. Les gens riches eux-mêmes n'ont plus de crédit, et l'argent se cache. « Si cet état de choses dure un mois encore, « m'a-t-elle dit, le pays sera ruiné. »

« Évidemment, on a le sentiment en Autriche d'un grand péril slave. On s'y rend compte que le moment est critique et que les événements qui viennent de se produire ont marqué, comme jamais jusqu'ici, par où l'édifice disparate qu'est l'empire austro-hongrois peut se lézarder et ses éléments se disperser. C'est ce qui explique l'espèce de fureur avec laquelle tout ce qui est autrichien parle de la Serbie, et le mécontentement que,

dans ces milieux autrichiens, on ressentait contre l'Allemagne, qu'on accusait de se réserver trop. Il y a quelques jours, se réunissait à Berlin le bureau de l'union des correspondants étrangers. Il s'y trouve des Autrichiens, des Russes et un Français. Les Autrichiens et les Russes se saluèrent à peine ; mais en sortant, les Autrichiens se laissèrent aller avec notre compatriote à leur colère, non pas contre les Russes, mais contre les Allemands ; ils allèrent jusqu'à dire : « On s'est « trompé à Vienne. C'était à Paris et à Londres « que nous devions chercher nos amitiés. Ici, on « ne pense qu'à soi. » Le correspondant à qui ces propos avaient été tenus me les a rapportés aussitôt.

« C'est cet état d'esprit qui explique les manifestations diverses auxquelles nous avons assisté. C'est pour répondre aux inquiétudes de Vienne que le chancelier a parlé comme il l'a fait au Reichstag. La *Gazette de Cologne* a souligné son langage par un article violent que je vous ai signalé et qui a mécontenté la Wilhelmstrasse. Quelques personnes attribuent cet article à M. de Tchirsky ; en tout cas, il vient de Vienne.

« C'est ce même état d'esprit qui explique le renouvellement subit de la Triplice, qui me paraît avoir surpris mes collègues d'Italie et d'Autriche. Évidemment l'Autriche a voulu que, par une manifestation éclatante, la solidarité triplicienne fût affirmée. Il a été facile de lui donner satisfaction. On n'aurait, pour ainsi dire, pas négocié ; pendant le voyage du marquis di San Giuliano, on avait causé ; on n'aurait pas fait davantage. C'est ce caractère d'improvisation qui expliquerait qu'aucun changement n'ait été apporté à la formule de l'accord.

« *L'Autriche est donc devenue, pour la politique allemande, un élément de trouble, et elle l'est devenue, parce qu'elle est elle-même troublée et inquiète sur elle-même. Ici le gouvernement considère que son intérêt est de maintenir, autant que possible, la paix, mais il serait facile d'exalter les susceptibilités patriotiques du peuple allemand. Les pangermanistes restent une minorité, mais une minorité dangereuse.*

« Croyez, je vous prie, cher monsieur le président du Conseil, à mes sentiments particulièrement dévoués.

« Jules Cambon. »

Ainsi minorité pangermaniste qui, comme l'avait déjà dit le colonel Pellé, tendait à devenir un danger permanent ; complaisances de l'Allemagne vis-à-vis de l'Autriche ; haine de l'Autriche contre la Serbie ; que de causes réunies, dès 1912, pour miner le sol sous les pas de l'Europe !

Mais déjà, les uns après les autres, les délégués balkaniques se dirigeaient sur Londres, ceux-ci par Vienne et Berlin, ceux-là par l'Italie et la France. Le jeudi 12 décembre, Mme Poincaré et moi, nous recevions à déjeuner au quai d'Orsay tous ceux qui étaient de passage à Paris. Nous avions simplement invité avec eux MM. Briand, Klotz, Millerand, Delcassé, Ribot, Stephen Pichon, Louis Barthou et quelques fonctionnaires du ministère. Pour ne pas donner à cette réception privée les apparences d'une réunion officieuse, tenue sous les auspices de la Triple-Entente, je n'avais convié ni sir Francis Bertie, ni M. Isvolsky. Les délégués étaient, d'ailleurs, nombreux. Celui dont la physionomie s'imposait le plus fortement à l'attention était M. Vénizelos, président du

Conseil et ministre de la Guerre de Grèce. Il était suivi de M. Skoucloudès, ancien ministre des Affaires étrangères, de M. Streit, professeur de droit international et ministre de Grèce à Vienne, et de l'aimable M. Romanos, ministre à Paris. Mais il les effaçait tous, et lorsqu'ils étaient groupés dans un coin des salons, on ne remarquait que l'éclair de ses yeux, derrière des lunettes dorées, la mâle énergie de ses traits et son fin sourire embusqué sous les moustaches. Était-ce Ulysse? Était-ce le sphinx? C'était, en tout cas, un être impénétrable, qui avait déjà sa légende et son prestige.

Né en Crète, d'un père Grec, il avait fait preuve, dès sa jeunesse, d'autant d'habileté politique que de talent oratoire. Indépendant et courageux, il avait pris part aux diverses insurrections des Crétois contre les Ottomans. Lorsque les puissances protectrices avaient installé dans l'île un Haut-Commissaire appartenant à la famille régnante de Grèce, le prince Georges avait désigné M. Vénizelos pour présider le comité consultatif. Mais bientôt avaient éclaté des dissentiments entre le prince et son conseiller. Après une rupture bruyante, M. Vénizelos s'était, suivant la coutume insulaire, retiré dans la montagne, fusil en main, y avait entraîné un grand nombre de ses partisans et y avait tenu en échec les troupes régulières. Les puissances avaient dû promettre des réformes aux insurgés ; le prince Georges, mécontent, avait démissionné et avait été remplacé comme Haut-Commissaire par M. Alexandre Zaïmis. Mais les Crétois, poussant jusqu'au bout leurs revendications, avaient fini par proclamer eux-mêmes le rattachement de leur île à la Grèce. Ni les menaces

des puissances, ni les démonstrations navales, ni la force, n'avaient calmé cette effervescence. M. Vénizelos avait été élu député, il était parti pour Athènes, et là il avait rapidement conquis une telle autorité que, malgré le souvenir de ses différends avec le prince Georges, il était devenu président du Conseil. Il avait joué, dans les derniers événements de la péninsule, un rôle prépondérant ; et il suffisait de le considérer pour être sûr qu'après une vie déjà si mouvementée, il était loin cependant d'avoir satisfait ses ambitions et rempli sa destinée. J'avais longuement causé avec lui. Il m'avait paru très intelligent, très subtil, et aussi capable de se dominer que de donner, s'il y trouvait intérêt, carrière à ses passions.

Les délégués serbes étaient M. Novakovitch, ancien président du Conseil, et M. Nikolitch que m'avait présentés M. Vesnitch. Le premier était un homme grand et robuste, qui personnifiait assez bien la fruste solidité de la race serbe. M. Nikolitch, plus petit, d'allure plus souple, le suivait comme une ombre raccourcie par un soleil de midi.

La représentation des Monténégrins était, comme il convenait, en raison inverse des dimensions de leur pays : M. Miouchekovitch, ancien président du Conseil, ancien ministre des Affaires étrangères ; le comte Voisnovitch, ancien ministre de la Justice ; M. Yovan Popovitch, ancien chargé d'affaires à Constantinople. Tous trois étaient obsédés par le désir d'annexer Scutari.

De Bulgarie, aucun n'était arrivé. En l'absence de M. Stanciof, qui n'était pas encore démobilisé, j'avais invité M. Nikyphoroff, chargé d'affaires à Paris. Mais M. Daneff, qui avait fait un détour par

la Roumanie, l'Autriche et l'Allemagne, était à Berlin.

De mes conversations avec les délégués serbes, grecs et monténégrins, je gardais l'impression que, si la tâche des ambassadeurs ne devait pas être aisée, la patience et le tact de sir Edward Grey et de M. Paul Cambon finiraient, néanmoins, sans doute, par concilier tant d'intérêts contraires.

Mais, le 13 décembre, arrive Richid Pacha, plénipotentiaire de Turquie, amené par Rifaat. Il me dit sans périphrases : « Nous sommes les maîtres de l'heure. Nous désirons la paix, mais nous ne la conclurons que telle que nous la voulons. » Forfanterie ou inconscience? Ce qui est de mauvais augure, c'est qu'à Berlin, le principal négociateur turc, Nizamy Pacha, a tenu exactement le même langage à M. de Kiderlen et que toutes les observations du ministre allemand l'ont laissé intraitable. M. de Kiderlen va recommander plus de prudence à la Porte et me prie d'en faire autant (1). Je prescris à M. Bompard de donner au gouvernement ottoman les mêmes conseils que l'ambassadeur d'Allemagne (2). Mais que M. de Kiderlen ne recommande-t-il aussi plus de prudence à Vienne ou, s'il le fait, que ses conseils ne sont-ils suivis? Notre consul à Sarajevo, M. Gabriel Bertrand, m'informe que plusieurs établissements scolaires viennent d'être évacués pour être mis à la disposition de troupes qui vont arriver. La garnison de Bosnia-Seraï est portée à douze mille hommes. L'Autriche-Hongrie redoute-t-elle une insurrection en Bosnie-Herzé-

(1) Télégramme de Berlin, nº 491.
(2) Télégramme de Paris à Constantinople, nº 806.

govine ou médite-t-elle une agression contre la Serbie?

La Russie reste pourtant optimiste. M. Georges Louis continue à penser que l'Empereur a marqué, dans les termes les plus nets, sa volonté de maintenir la paix. Le ministre de la Guerre confirme à notre ambassadeur son intention de partir, le 23 décembre, pour l'Allemagne et, de là, pour les environs de Nice, où il doit aller retrouver sa femme, en passant par Vienne et Gênes (1).

A Paris, la politique intérieure reprend, un instant, ses droits. Voilà plusieurs semaines que, de vendredi en vendredi, se poursuit, devant une Chambre très calme, l'interpellation sur les syndicats d'instituteurs, que le gouvernement a dissous, et sur les souscriptions au « Sou du soldat », qu'il a interdites. Même sur ces questions, d'ordinaire assez irritantes, la Chambre est si fermement résolue à ne pas renverser le cabinet que le groupe socialiste a proposé l'ordre du jour pur et simple. Je réclame naturellement un ordre du jour de confiance et je justifie, dans la séance du 13, la conduite et les décisions du gouvernement. Ma tâche est, d'ailleurs, facilitée par les explications qu'ont déjà données M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, et M. Messimy, ancien ministre, qui a courageusement dénoncé à la Chambre les atteintes portées par l'œuvre du « Sou du soldat » à l'idée de patrie et à l'esprit de discipline. Je termine mon discours par ces mots (2) : « Quant à nous, messieurs,

(1) Télégramme de M. Georges Louis, 14 décembre, n° 572.
(2) *Officiel.* 2e séance du 13 décembre 1912, p. 3187.

nous ne sommes disposés, ni à subordonner l'autorité des chefs aux associations de fonctionnaires...

M. Joseph Caillaux. — Très bien !

« M. le Président du Conseil. — ...ni à incliner le pouvoir parlementaire devant je ne sais quel pouvoir nouveau anonyme et irresponsable. *(Vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite.)* Les mesures qu'il a prises, le gouvernement a eu conscience de les prendre, tout à la fois, pour défendre l'école laïque, la discipline administrative et l'ordre public. *(Applaudissements vifs et répétés à gauche, au centre et sur divers bancs à droite.)* »

L'ordre du jour de confiance est voté à une très grande majorité, et la Chambre soulagée me rend la liberté de me consacrer, de nouveau, à la politique extérieure.

Le dimanche 15, M. Daneff, qui était d'abord allé directement de Berlin à Londres, revient à Paris pour me voir. Je le retiens à déjeuner chez moi, rue du Commandant-Marchand. J'avais été prié, il y a quelques années, d'aller plaider à Sofia un procès pour des Français contre le gouvernement bulgare. Empêché de m'absenter, j'avais demandé à mon confrère, Me Raoul Rousset, de vouloir bien se charger de l'affaire. Il avait eu pour adversaire Me Daneff, dont, au retour, il m'avait dit très grand bien. Ce lien confraternel me rend l'entrevue facile. J'ai, d'autre part, invité M. Paléologue qui avait connu, pendant son passage à la légation de Sofia, le président du *Sobranié*. M. Daneff est à la fois très tenace et très avisé et ne manque pas d'adresse dans la défense des intérêts de son pays. Il nie énergiquement que la

Bulgarie ait fait pacte avec la Triple-Alliance : « Nous n'avons d'engagement, me dit-il, qu'avec nos confédérés. Nous y resterons fidèles. Si l'Autriche attaque la Serbie, nous viendrons au secours de l'armée serbe. »

Je tâche de pénétrer son opinion vraie sur ce qui va se passer à Londres. Malgré ses affirmations, je sens bien que l'accord est loin d'être fait entre les alliés. Comme je l'interroge avec insistance, il me répond : « Sur Andrinople, nous ne céderons pas. La Russie accepte maintenant que la place ne soit pas laissée à la Turquie. Nous ne consentirons pas à ce qu'elle nous échappe. D'ailleurs, elle reste investie et elle va fatalement tomber ces jours-ci. — Mais, envers la Roumanie, êtes-vous disposés à quelques concessions? — Non, elle n'a droit à rien. Elle a refusé, par deux fois, de s'associer à notre œuvre. — Mais sa neutralité même a favorisé la victoire des États balkaniques. N'y aurait-il pas intérêt pour la paix à ce que la Bulgarie accordât un dédommagement à sa voisine? » Et comme je tâche d'obtenir des précisions, il cherche, dans une malicieuse tentative de flatterie, une diversion propice : « On dirait, s'écrie-t-il, que vous avez toujours vécu parmi nous. A vous entendre parler de la Dobroudja et de la Thrace, de la Macédoine et de l'Albanie, on vous croirait originaire de Sofia ou d'Uskub. Ah ! c'était autre chose avec le comte Berchtold ! Sur aucun sujet, il n'a pu me répondre exactement. Je vous assure qu'il n'a, de sa vie, consulté une carte des Balkans. » Et sur ces compliments, M. Daneff rompt les chiens, sans m'avoir promis de s'entendre avec la Roumanie.

Le lendemain 16 décembre, la conférence pour

la paix se réunit à Londres, sous la présidence de sir Edward Grey. Tout commence par des échanges de politesses. Le secrétaire d'État présente les uns aux autres les délégués des deux partis belligérants et ouvre leurs négociations au palais de Saint-James. Il leur adresse, en français, une allocution de bienvenue et leur exprime des souhaits pour le succès de leurs délibérations. Les chefs de délégations répondent également en français, sauf M. Vénizelos, qui parle notre langue aussi couramment que le grec, mais qui tient à faire sa cour au gouvernement britannique, et s'exprime en anglais.

Sir Edward Grey convoque, d'autre part, à son cabinet les ambassadeurs des deux groupes de puissances.

J'envoie à M. Paul Cambon les instructions générales dont le gouvernement, après en avoir longuement délibéré, a été d'avis qu'il aurait à s'inspirer : la constitution d'une Albanie dont les limites ne devraient pas, autant que possible, dépasser le cours du Drin jusqu'à son confluent avec le Drin blanc, puis à l'est, le cours de cette dernière rivière et la rive occidentale du lac d'Ochrida, et enfin, vers le sud, une ligne se dirigeant sur Delvino et l'Adriatique ; un régime administratif et politique qui serait, de préférence, l'autonomie sous la garantie collective des puissances ; le maintien du *statu quo* pour Constantinople et les environs ; la remise de Salonique à la Grèce et d'Andrinople à la Bulgarie ; aucun changement, si possible, dans le régime des Détroits et, si cependant, malgré nous, se posait la question de l'ouverture, résolution de n'accorder notre concours aux demandes de la Russie que dans la

mesure où il y aurait moyen de le faire sans heurter l'opinion de l'Angleterre ; admission de la Roumanie à faire entendre ses vœux, mais non pas à délibérer, puisque les États balkaniques ne participent pas eux-mêmes à la Conférence ; attribution à la Grèce de la Crète et des autres îles de la mer Égée, habitées par des Hellènes, exception faite, au besoin, pour Thasos, que réclame la Bulgarie, pour Chio et Mitylène, si les autres puissances veulent absolument les réserver à la Turquie, et pour Lemnos et Tenedos, qu'il peut y avoir, à cause de la proximité des Dardanelles, intérêt à neutraliser sous la souveraineté grecque ; établissement, si l'Autriche le demande, d'un port franc à Salonique, avec facilité de transit et tarifs spéciaux pour les marchandises à destination de ce port, mais pas de privilèges économiques ou douaniers.

Les questions financières, notamment celles qui ont trait à la Dette ottomane, doivent être réglées par une commission technique qui siège à Paris et dans laquelle sont représentées toutes les puissances.

Je recommande, en outre, à M. Paul Cambon de ne pas laisser se rompre l'union balkanique, et de donner aux États alliés des conseils persévérants de conciliation. Une guerre entre les Alliés risquerait de tout remettre en question (1). Pour le port adriatique, le gouvernement s'en tient à ses indications précédentes et se réserve de suivre les négociations. MM. Novakovitch et Nicolitch m'ont d'ailleurs dit, après le déjeuner du quai

(1) Dépêche de Paris à Londres, nº 1287, et télégramme du 17 décembre, nº 1024.

d'Orsay, et ils ont répété à nos convives qu'ils exposeraient leurs demandes à Londres, mais qu'en présence de l'attitude de la Russie, ils ne se faisaient aucune illusion sur le résultat.

J'ai eu la preuve « de source secrète et sûre », comme on dit au quai d'Orsay, c'est-à-dire, il n'y a plus d'inconvénient à le révéler, par des déchiffrements de télégrammes, que les trois puissances de la Triple-Alliance se sont mises d'accord pour envoyer des instructions communes à leurs ambassadeurs auprès du gouvernement britannique. Chacun d'eux parlera à son tour comme s'il se présentait au nom de son pays seul ; mais, en réalité, son langage aura toujours été concerté avec ses deux collègues. Ce n'est donc pas la Triple-Entente qui marque une séparation entre les deux groupes, c'est la Triple-Alliance ; et peut-être allons-nous parfois nous trouver dans l'obligation de prouver que nous sommes, nous aussi, une formation homogène (1).

Devant le bloc austro-allemand, la Serbie se résigne sagement à remettre entre les mains des grandes puissances le sort de sa demande de port adriatique. Les alliés balkaniques s'entendent aussi pour laisser aux ambassadeurs le soin de tracer les frontières d'Albanie. Progrès sensible, si les grandes puissances sont disposées à se montrer moins intransigeantes que les petites et si elles ont assez d'autorité pour faire respecter demain leur décision collective. Sir Edward Grey a déjà dit au chargé d'affaires de Serbie que si la conférence des ambassadeurs garantissait à son pays un accès commercial à l'Adriatique,

(1) Dépêche de Paris à Londres, 17 décembre, nº 1022.

il serait prudent d'accepter cette satisfaction.

Les deux assemblées de Londres continuent à se réunir séparément, les ambassadeurs des six puissances d'une part, les délégués ottomans et balkaniques, d'autre part. Ces derniers ne vont pas vite en besogne. Les Turcs ont commencé par demander le ravitaillement d'Andrinople, qui leur a été refusé. Par une sorte d'accord tacite, les négociateurs de la paix attendent que se dessine l'œuvre des ambassadeurs. Dans l'immensité de la capitale britannique, absorbée par la traditionnelle préparation des fêtes de Christmas, les plénipotentiaires, m'écrit M. de Fleuriau, sont perdus et n'attirent guère l'attention. Nulle réception ne leur a été offerte, sauf un déjeuner chez le lord maire. Ils vivent par groupes séparés dans les grands hôtels internationaux, qui remplacent pour eux les cafés de Belgrade et d'Athènes. Ils trompent l'ennui de leur inaction en répétant leurs plaintes à leurs visiteurs et aux journalistes des deux mondes.

Sous l'impulsion de sir Edward Grey, les ambassadeurs, au contraire, se sont mis ardemment au travail. Dans quel esprit le secrétaire d'État conduit-il les délibérations? Les Mémoires de l'ambassadeur d'Allemagne, le prince Lichnovski, nous l'apprendront plus tard : « Peu de temps après mon arrivée à Londres, à la fin de 1912, sir Edward Grey provoqua un échange de vues qui, sans lier les parties, avait pour but d'éviter que, de la guerre des Balkans, il ne sortît une guerre européenne ; *car malheureusement, au début de la guerre, nous avions décliné l'invitation qui nous avait été faite par le gouvernement français, de nous associer à une déclaration de désintéressement.* Dès

le début, l'homme d'État anglais se plaça au point de vue suivant : l'Angleterre n'avait aucun intérêt en Albanie ; elle ne voulait donc pas qu'on en vînt à la guerre à propos de cette question. Lui-même voulait seulement jouer le rôle de « l'honnête courtier » entre les deux groupes, servir de médiateur et aplanir les difficultés. Il ne se plaçait donc nullement du côté de ses associés, les puissances de l'Entente. Pendant la durée des pourparlers, soit environ huit mois, il a contribué notablement, par sa bonne volonté et son influence prépondérante, à mettre les partis d'accord. Au lieu d'observer une attitude analogue, *nous défendions toujours, sans exception, les thèses qui nous étaient prescrites par Vienne. C'est le comte Mensdorff, ambassadeur d'Autriche, qui dirigeait la Triple-Alliance à Londres; j'étais son second.* Ma tâche consistait à appuyer ses propositions. A Berlin, c'est le comte Szogenyi, diplomate habile et expérimenté, qui menait les affaires. Il avait pour refrain : « Alors, il y a *casus fœderis.* »

Les ambassadeurs cherchent donc, avant tout, à se mettre d'accord sur les deux problèmes les plus embarrassants, celui du port serbe et celui de l'Albanie autonome. Après quelques flottements (1), ils adoptent, le 20 décembre, la formule suivante : « Autonomie albanaise garantie et contrôlée exclusivement par les six puissances, sous la souveraineté ou la suzeraineté du sultan. Un accès commercial sera réservé à la Serbie par un port albanais, libre et neutre, sous le contrôle européen et sous la garde d'une force spéciale internationale, avec liberté de transit et franchise

(1) Télégramme de Londres, nos 412 à 417.

de douanes pour toutes les marchandises, y compris les munitions de guerre. » Voilà une première étape franchie. Marquons-la d'un caillou blanc. Les ambassadeurs sont également convenus que l'Albanie sera neutralisée.

Malgré ces commencements d'entente, dont la Serbie aura en somme à payer les principaux frais, l'Autriche n'interrompt pas ses armements. M. Paul Cambon juge bon de s'en ouvrir à sir Edward Grey. « En intervenant, lui dit-il, auprès de la Russie, pour la déterminer à exercer une action pacifique à Belgrade, l'Angleterre et la France ont fait leur devoir et, en conseillant aux Serbes, au risque de perdre leur sympathie, d'abandonner leurs prétentions, *la Russie a fait plus que son devoir.* Les questions susceptibles de soulever un conflit étant réglées, l'Autriche n'a aucun motif pour continuer des armements qui inquiètent toute l'Europe, et d'où menace de surgir une grave complication. Ne pouvez-vous pas intervenir à Vienne pour obtenir des déclarations nettement rassurantes? — J'ai déjà mandé votre collègue d'Autriche, répond sir Edward Grey, et je me propose précisément de lui présenter des observations. Il conviendrait, à mon avis, que le comte Berchtold déclarât que les questions serbes étant réglées, la situation est éclaircie. Le comte Mensdorff a, il est vrai, parlé quelquefois des garanties dont son pays aurait besoin, mais il n'a jamais donné, à ce sujet, la moindre explication. Il serait utile d'en avoir le cœur net. S'il ne s'agit, comme on l'affirme, que de garanties économiques, personne ne peut s'expliquer la nécessité d'une mobilisation. On ne mobilise pas pour conclure un traité de commerce. Lorsque j'aurai vu le comte

Mensdorff, je ferai connaître à Berlin et à Rome les observations que je lui aurai adressées (1). »

Sir Edward Grey parle, en effet, à l'ambassadeur d'Autriche dans le sens qu'il a indiqué à M. Paul Cambon. Le comte Mensdorff répète que la monarchie austro-hongroise ne demande que des garanties économiques. « Réclamez-vous des privilèges? interroge sir Edward Grey. — Aucun, répond l'ambassadeur. — Alors, reprend sir Edward Grey, nous ne vous ferons pas d'opposition ; mais si, pour obtenir un traité de commerce, vous recouriez à un ultimatum ou à des mesures menaçantes pour l'indépendance de la Serbie, vous créeriez une situation diplomatique grave. » Et le secrétaire d'État aux affaires étrangères insiste avec vigueur pour que le gouvernement austro-hongrois se décide à faire enfin des déclarations rassurantes. Sir Edward Grey envoie à Berlin le compte rendu de cette conversation. « Quant à Rome, dit-il, le marquis di San Giuliano est avec nous (2). »

Je tiens, de mon côté, même langage au comte Szecsen (3). « Je ne puis comprendre, lui dis-je, les armements de votre pays, puisque l'Europe entière a conseillé à Belgrade la modération et que les représentants de la Serbie vous ont, depuis longtemps déjà, promis de s'incliner devant la volonté générale des puissances. » Le comte Szecsen me répond que son gouvernement a bien reçu ces assurances de l'Europe, mais que, jusqu'ici, il ne les a pas reçues de la Serbie. « En s'adressant à l'Europe, répliqué-je, ne s'adresse-t-elle pas à vous, qui en faites partie? »

(1) Télégramme de M. Paul Cambon, nos 415 et 416.
(2) *Ibid.*, no 418.
(3) Télégramme de Paris à Londres, 20 décembre, no 1036.

Une question réglée, une autre s'envenime. Celle de Scutari revient sur le tapis. L'Autriche oppose un *veto* catégorique à la demande du Monténégro. Après avoir obtenu des Serbes un abandon total de leurs prétentions, elle veut maintenant arracher aux Monténégrins une concession équivalente. Mais la Russie, qui a amené la Serbie à s'incliner, ne se sent plus le courage de recommencer une pression de même genre sur le roi Nicolas. L'Italie est d'accord avec la Russie, et sir Edward Grey est d'avis que, sur ce point, c'est à l'Autriche de céder (1). L'Autriche s'en gardera bien.

Ces exigences successives de Vienne et la continuation des armements n'ont cependant pas encore troublé Saint-Pétersbourg. Le gouvernement russe demeure délibérément pacifique : « Dans toutes nos conversations de cette année, m'écrit M. Georges Louis (2), M. Sazonoff n'a cessé de me répéter qu'il disait à l'Empereur qu'à son avis, la Russie ne devait plus faire la guerre que « dans son intérêt, et seulement pour ses « grands intérêts », que l'ère des interventions armées de la Russie en faveur des puissances slaves des Balkans était close, et il ajoutait : « Nous leur avons donné l'indépendance ; notre « mission est accomplie. » Il a dit de même à la Douma, il y a trois jours, par la bouche de M. Kokovtzoff, que la Russie ne se laisserait pas entraîner par le sentiment. Vous vous rappelez qu'au mois de septembre, quand j'ai demandé au ministre impérial des Affaires étrangères quelle éventualité

(1) Télégramme de M. Paul Cambon, nos 415 et 416.
(2) Dépêche no 350, 20 décembre.

il envisageait en parlant d'une guerre qui serait faite dans l'intérêt russe, il m'a répondu : « Nous ne laisserons pas changer le *statu quo* des Détroits. Il ne peut y avoir sur le Bosphore que les Turcs ou nous. » Cette conversation du mois de septembre est la seule dans laquelle le ministre ait marqué une limite qu'aucun adversaire ne pourrait dépasser sans se heurter à la Russie. En ce qui concerne les autres éventualités, et particulièrement l'hypothèse, si fréquemment soulevée par lui, d'une intervention active de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans, M. Sazonoff s'est toujours borné à nous interroger, sans arriver jamais, pas plus en novembre dernier qu'en avril, à formuler entièrement sa pensée. Cependant, il ne peut guère y avoir de doute sur la marche que suivraient les événements, si l'Autriche entrait dans les Balkans. Il est possible qu'au début, la Russie reste immobile et laisse sa rivale engager, de ce côté, le plus de forces possible. C'est dans ce sens qu'il faut, sans doute, comprendre ce que l'on a dit à notre attaché militaire et que je vous ai télégraphié : « que l'on croit que la Russie ne ferait « pas la guerre, même si l'Autriche attaquait la « Serbie. » Soyons sûrs qu'en tout cas, Nicolas II ne laissera pas défaire ce qu'ont fait ses prédécesseurs. La Russie déclare actuellement que sa mission est accomplie, mais elle considérerait que sa mission recommence, s'il était porté atteinte à l'indépendance des États balkaniques. »

Ainsi, M. Georges Louis estime que la Russie est sincèrement résolue à éviter toute guerre, pourvu que le *statu quo* soit respecté à Constantinople et que la souveraineté des États balkaniques ne soit pas remise en question.

A l'heure présente, qui donc menace la paix? Est-ce la Russie, elle qui vient de refuser aux Serbes un accès territorial à la mer? Est-ce l'Autriche, elle qui veut, à tout prix, comprimer les nationalités voisines de ses frontières impériales?

CHAPITRE XIV

Déclarations à la Chambre des députés et au Sénat. — La politique étrangère du gouvernement unanimement approuvée. — Concessions faites à l'Autriche. — Questions d'Andrinople et de Scutari. — Vœux de fin d'année.

L'opinion française commence à s'inquiéter des nouvelles contradictoires qui arrivent de Londres ; et comme j'ai promis aux Chambres de les renseigner toutes deux avant la fin de la session extraordinaire, je me propose de présenter, à la tribune de chacune d'elles, un nouvel exposé des événements et des négociations.

Des excès de zèle commis par des agents anglais en Égypte ont, dans l'intervalle, contribué à répandre le bruit d'une action britannique en Syrie, et l'on s'est un peu inquiété en France à l'idée que l'Angleterre pourrait convoiter un pays dont un grand nombre d'habitants se considèrent depuis longtemps comme nos protégés. Ces craintes sont tout à fait sans fondement. Dès le 5 décembre, sir Edward Grey a dit à M. Paul Cambon : « Nous n'avons en Syrie ni intention d'agir, ni desseins, ni aspirations d'aucune sorte. » Pour rassurer l'opinion, j'ai prié notre ambassadeur à Londres de demander au secrétaire d'État si je pouvais faire usage de sa déclaration devant le parlement. Il y a volontiers consenti. J'ai soumis, par avance, à sir Edward Grey le texte des paroles que je dési-

rais prononcer tant au sujet de l'Entente cordiale que de la Syrie ; et le samedi 21, à propos du vote de ces douzièmes provisoires que ne nous a pas épargnés le rapide dépôt du budget de 1913 et qui deviennent un mal chronique du régime parlementaire, je fournis aux députés, puis aux sénateurs, dans une synthèse rétrospective, les explications attendues.

« Les événements qui ont éclaté dans les Balkans, dis-je à la Chambre, ont soulevé des questions complexes et difficiles que l'Europe avait bien pressenties, mais que, jusqu'ici, elle avait plutôt cherché à ajourner qu'à résoudre. La politique traditionnelle de notre pays reposait elle-même, en Turquie d'Europe comme en Turquie d'Asie, sur le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman. Le maintien du *statu quo* territorial permettait d'écarter ou de reculer des éventualités pleines d'inconnu et l'on vivait ainsi dans un provisoire qu'on s'habituait presque à considérer comme perpétuel. Mais l'éveil de nationalités vivaces et entreprenantes, les défauts de l'administration turque, l'inexécution des promesses de réformes contenues dans l'article 23 du traité de Berlin, les désordres et les violences qui se renouvelaient périodiquement, rendaient de plus en plus inévitables des complications dans la péninsule des Balkans. Dès le commencement de cette année, il nous avait été facile de percevoir en Macédoine une sorte de malaise et de fièvre latente. Nous nous étions immédiatement entretenus avec la Russie d'une situation qui menaçait de s'aggraver ; nous avions envisagé d'un commun accord toutes les hypothèses et nous avions étudié les moyens d'éviter, s'il était possible, un conflit. Mais la

guerre italo-turque entretenait, en se prolongeant, une agitation sourde parmi les populations de Macédoine et des épisodes sanglants annonçaient, de temps en temps, qu'un bouleversement pouvait se produire, tôt ou tard, dans la région balkanique. Au mois d'avril, nous fûmes informés que la Bulgarie et la Serbie venaient de s'unir par un traité et que la Bulgarie et la Grèce avaient entamé des négociations pour préparer entre elles une autre convention. Les hommes d'État qui avaient conçu, ou du moins renouvelé et rajeuni, cette grande et féconde idée de l'alliance balkanique avaient d'abord réussi à tenir secrètes les clauses essentielles de ces accords, dont les prévisions ont, d'ailleurs, été largement dépassées par les réalités ultérieures. Mais nous en avons su assez dans le courant de l'été pour redouter une conflagration prochaine et, dès que nous avons été plus complètement renseignés, nous avons mesuré sans peine l'importance du mouvement qui se préparait. Nous n'avons pas hésité à faire aussitôt tout ce qui dépendait de nous pour éviter un conflit. N'y eût-il eu qu'une chance entre mille d'obtenir une solution pacifique des difficultés pendantes, nous aurions manqué à la plus impérieuse de nos obligations morales, en ne faisant pas effort pour épargner aux populations balkaniques une guerre meurtrière. Nous avions donné maintes fois au gouvernement ottoman le conseil amical de ne pas retarder davantage la signature de la paix avec l'Italie. Nous l'avions également engagé à réaliser dans les Balkans les réformes dont le congrès de Berlin avait consacré le principe. Mais les semaines succédaient aux semaines et l'impatience des populations intéressées ne

cessait de s'accroître. C'est sur ces entrefaites que le 14 août dernier, M. le comte Berchtold soumit aux puissances une proposition évidemment inspirée par des sentiments identiques à ceux dont nous étions animés. Le cabinet de Vienne demandait que l'Europe conseillât à la Porte l'adoption d'une politique de décentralisation progressive et qu'elle recommandât, en même temps, aux États balkaniques d'attendre pacifiquement les effets de cette politique. Je me trouvais à Saint-Pétersbourg au moment où cette proposition était formulée et je me mis aussitôt d'accord avec M. Sazonoff et avec M. Briand, qui me remplaçait à Paris, pour adhérer aux vues du gouvernement austro-hongrois. Mais, avant que les puissances eussent définitivement arrêté les lignes générales d'un plan d'action, l'effervescence se développa dans toute la Turquie d'Europe et les esprits les plus optimistes durent comprendre peu à peu l'imminence du péril. »

Toutes ces phrases sont ponctuées par des applaudissements unanimes.

J'insiste alors sur l'œuvre commune de la Triple-Entente et j'ajoute :

« Depuis le commencement de l'année, nous avions, sans un instant d'interruption, échangé avec nos amis et nos alliés nos idées sur la situation et, dans ces conversations quotidiennes, *nous nous étions appliqués, tout à la fois, à maintenir un accord constant entre la Russie, l'Angleterre et la France, et à préparer toutes trois le concert général des puissances européennes.*

« Il est superflu, je pense, de répéter que nous avons considéré comme un devoir élémentaire de témoigner à notre alliée une fidélité effective

et agissante. L'honneur et l'intérêt nous commandent également cette conduite. Notre collaboration, qui a porté sur tous les détails des problèmes à résoudre, a, d'ailleurs, été singulièrement facilitée par cette clairvoyante modération dont l'honorable M. Kokovtzoff donnait encore, dans un discours de cette semaine, des preuves si positives. »

Toutes ces déclarations ne sont, comme les précédentes, interrompues que par des marques réitérées d'approbation. Pas une objection n'est faite à la politique que nous avons suivie.

Je viens ensuite au passage que j'ai communiqué à sir Edward Grey et aux termes duquel il a donné son adhésion : « Quant à l'Angleterre, nos relations avec elle n'ont jamais été plus confiantes et plus étroites. Une partie de l'opinion française a paru craindre, en certaines circonstances, que le gouvernement britannique, dans ses rapports avec d'autres puissances, ne poursuivît une politique qui ne fût pas en parfaite conformité avec la nôtre. La loyauté du gouvernement anglais ne me permettait, certes pas, de partager ces appréhensions. Sir Edward Grey n'en a pas moins tenu à nous déclarer spontanément qu'elles n'avaient rien de fondé et qu'il était, aussi fortement que nous, attaché à la sincérité de l'Entente franco-anglaise. »

Ces assurances sont naturellement accueillies par des acclamations ; mais après avoir rendu justice à la Triple-Entente, je marque nettement la nécessité du concert européen.

« Pas plus que l'Angleterre ou la Russie, la France n'a voulu compliquer, par une opposition systématique de groupements internationaux, les

difficultés du moment. Nous avons, au contraire, comme les autres puissances, pensé que l'espoir d'arriver à un règlement dépendait entièrement de la possibilité d'engager, sans retard, sous une forme ou sous une autre, des négociations générales et, dès le début, sans nous lasser, nous avons travaillé à préparer ces négociations. Je n'ai pas besoin de rappeler aujourd'hui à la Chambre, dans leurs détails, les tentatives qui ont été faites successivement. Elles ont toutes procédé du même esprit et aucune de celles auxquelles nous nous sommes associés n'a eu lieu qu'après délibération et entente avec l'Angleterre et la Russie. »

Très écouté, toujours applaudi, jamais interrompu par la moindre critique, je rappelle la longue série de nos efforts, et je poursuis :

« Je souhaite que l'heure du règlement soit proche. Les Puissances ont fait beaucoup pour l'avancer, lorsqu'elles se sont accordées à reconnaître que les opérations militaires ne constituant pas des faits accomplis, elles devaient toutes s'abstenir de chercher à faire prévaloir leurs points de vue par des mesures isolées pendant le cours des hostilités. Le gouvernement britannique a pris, de son côté, après nous avoir pressentis, une heureuse initiative... »

Ici, une interruption, la première depuis le commencement de mon discours, et la dernière jusqu'à la fin. Elle est de M. Jaurès. Elle est brève, mais éloquente :

« — M. Jaurès. — Très bien !

Et je continue :

« La réunion des ambassadeurs qui siège à Londres n'a pas, bien entendu, par elle-même, des pouvoirs de décision ; elle ne constitue ni un

congrès, ni une conférence ; elle n'a qu'un caractère officieux et préparatoire ; mais elle rend plus facile et plus étroit le contact entre les puissances ; elle assure la rapidité des communications et elle permet l'examen préliminaire des questions multiples qui se poseront à la signature de la paix. D'ores et déjà, les ambassadeurs semblent être parvenus à éliminer l'une des principales causes de discorde européenne. Ils ont recommandé à leurs gouvernements le principe d'une Albanie autonome et une proposition garantissant à la Serbie un accès commercial à l'Adriatique. Tous les gouvernements sont disposés à accepter ces deux points et je crois pouvoir dire que la Serbie se ralliera à leurs indications.

« Il est entendu que l'autonomie albanaise constituée sous la souveraineté ou plutôt, je pense, sous la suzeraineté du sultan, sera contrôlée par toutes les grandes puissances y compris la France.

« Il est entendu aussi que le port ouvert à la Serbie sur territoire albanais sera libre et neutre, et qu'il sera desservi par un chemin de fer international, sous le même contrôle européen, avec liberté de transit pour toutes les marchandises, y compris les munitions de guerre. La Serbie bénéficiera en outre de la franchise de douane.

« Dans la mise au point de cette combinaison, nous tâcherons d'ailleurs de la rendre le plus favorable possible à la Serbie. On lui assurera évidemment les garanties indispensables, car si, dans l'intérêt de la paix européenne, on lui demande le sacrifice d'une partie de ses ambitions, il est, du moins, juste et nécessaire de lui procurer tous les moyens de vivre et de respirer. »

Ces mots traduisent visiblement l'opinion de

toute l'assemblée et sont particulièrement applaudis. Je reprends :

« Il faut nous féliciter de voir les puissances désormais unanimes dans l'expression de ces pensées. Ce premier accord laisse encore intacte la question infiniment délicate du régime et surtout des limites de l'Albanie, et beaucoup d'autres qu'auront à examiner les ambassadeurs et qui, d'ailleurs, sont toutes subordonnées au résultat des négociations engagées, d'autre part, entre les États balkaniques et la Turquie.

« Il est malheureusement encore impossible de prévoir quelle sera l'issue de ces négociations. Les représentants des Alliés comprennent à merveille toute la force que leur donne la solidité de l'union balkanique, et ils sont bien décidés à ne pas laisser compromettre par des discussions fâcheuses l'autorité morale que leurs jeunes royaumes ont conquise sur les champs de bataille où leurs armées ont déployé côte à côte tant de courage et d'endurance. »

Inutile de dire que dans l'optimisme de cette affirmation, j'enveloppe un conseil pressant, peut-être même un reproche discret ; et je termine par ces mots :

« Mais l'accord se fera-t-il entre les Alliés et les plénipotentiaires ottomans? C'est le secret de demain. Si, par malheur, une rupture se produisait, le rôle de l'Europe ne serait pas terminé. Elle ne pourrait assurément se montrer impassible devant une reprise des hostilités qui risquerait, cette fois peut-être plus que jamais, d'élargir le champ de la conflagration. Elle reviendrait sans doute, à ses premières idées de médiation. *La France, en tout cas, continuerait à seconder de tout son pouvoir*

et, au besoin, à provoquer les efforts des puissances en faveur de la paix. Mais, autant sont sincères chez nous ces intentions pacifiques, dont nous avons donné, depuis l'ouverture de la crise, des témoignages renouvelés, autant nous demeurons fermement déterminés à défendre sans défaillance nos intérêts et nos droits, à maintenir les grandes traditions de la France en Orient et à sauvegarder, par-dessus tout, cette chose intangible et sacrée qu'est notre honneur national. »

L'*Officiel* enregistre ici, avec des applaudissements vifs et répétés à gauche, au centre et à droite, les félicitations que je reçois d'un grand nombre de députés.

Elles ne s'adressent certes pas à mon discours, mais à la politique du cabinet.

La Chambre tout entière, groupée autour du gouvernement, semble juger inutile une prolongation du débat. Elle accueille par « des mouvements divers » un député qui monte à la tribune après moi. Nous le retrouverons bientôt, lorsque j'aurai à dire un mot des intrigues financières de certaines ambassades et des fâcheuses et inutiles parades imaginées par M. Isvolsky. Nous le retrouverons aussi plus tard, pendant la guerre, occupé à d'étranges tractations. Tout en rendant hommage à mon « apostolat pour la paix », il fait un éloge insinuant de la politique autrichienne. Je ne lui cache pas, à la sortie de la séance, que je ne suis pas dupe de ses raisons, et il s'esquive sans oser se justifier. Après son discours, qui s'achève dans l'inattention générale, MM. Édouard Vaillant et Jaurès prononcent, au nom du groupe socialiste, quelques paroles qui ne trahissent aucune hostilité contre la politique étrangère du gouvernement.

« Je me sens heureux, dit le premier, des espérances pacifiques que nous a données M. le président du Conseil. Ces espérances pacifiques se réaliseront d'autant mieux que dans les négociations ultérieures, il saura mieux éviter tout ce qui peut diviser l'Europe, tout ce qui peut opposer groupement de puissances à groupement de puissances, et qu'il saura davantage rechercher l'accord de toutes les puissances entre elles. Dans cet effort, il ne pourra jamais se tenir trop près de l'Angleterre, qui a montré si bien une politique à la fois avisée, prudente et pacifique et qui, dans ces circonstances, s'est montrée aussi fidèle amie de la France que de la paix. » Et M. Vaillant conclut par ces mots approbateurs : « Quant à nous, après les assurances pacifiques que nous a données M. le président du Conseil, nous devons lui demander de *continuer à agir pour la paix* par une politique à cet effet aussi énergique que ferme et intelligente. » *(Vifs applaudissements à l'extrême gauche.)*

M. Jaurès, à son tour, présente de courtes observations : « Je ne veux pas examiner les détails de la diplomatie de M. le ministre des Affaires étrangères. Sur tel ou tel point, nous aurions, sans doute, des réserves à formuler. Mais il nous suffit, à cette heure, qu'il ait voulu sincèrement la paix, qu'il en ait donné l'impression à l'Europe, qu'il ait compris que le devoir de la France était d'y coopérer loyalement. *Et je me rappelle, non sans gratitude, que M. le président du Conseil a pris, dès le début de la crise, l'initiative de ces conversations générales entre tous les pays, qui ont apaisé, amorti le conflit, et qui viennent de prendre leur forme définitive dans la*

conférence des ambassadeurs réunis à Londres. »

Bref, de la droite à l'extrême gauche, la Chambre, amplement renseignée sur la direction de notre politique étrangère, donne son approbation au gouvernement. Ni l'approche de l'élection présidentielle, ni la multiplicité des candidatures posées ou soupçonnées, ni les brigues, ni les cabales de couloirs n'ont ébranlé cette unanimité patriotique.

Les douzièmes votés à la Chambre, nous portons, le ministre des Finances et moi, le projet à l'assemblée du Luxembourg ; et là, après avoir reproduit en raccourci les renseignements que j'ai donnés à la Chambre, je les complète sur quelques points.

J'indique que la question d'Orient posée depuis des siècles comme une énigme redoutable, et entrée, malgré nos efforts, dans une phase nouvelle, va, sans doute, se régler maintenant dans le sens qui correspond le mieux aux idées françaises. « C'est, dis-je, une grande chose que cette union des peuples balkaniques en vue de l'indépendance des nationalités. Ce qui a été longtemps un rêve est devenu une réalité. La pensée qui avait hanté, dès 1844, le célèbre patriote serbe Ilia Garaschanine, celle qui avait inspiré, après 1860, le prince Michel Obrenovitch, celle qui avait séduit en Occident des hommes tels que Lamartine, Michelet, Victor Hugo, Gambetta (dont je lisais hier une magnifique lettre, datée de 1874, sur cette question), cette pensée a maintenant pénétré la conscience des peuples eux-mêmes et elle les a poussés à de soudaines entreprises, au nom de la justice et de la liberté. La France renierait ses traditions de générosité, si

elle ne jugeait pas avec sympathie l'œuvre de ces nations grandissantes.

« Que les Balkans appartiennent désormais aux peuples balkaniques, Bulgares, Grecs, Serbes, Monténégrins, Albanais, c'est assurément la solution la plus raisonnable et la plus équitable. C'est, par conséquent celle qui présente le plus de garanties de durée et de stabilité. Dans les conventions qui ont été engagées à Londres entre les ambassadeurs et qui doivent s'y poursuivre à partir du 2 janvier, ce point de vue sera, je pense, adopté sans difficulté par toutes les puissances.

« Quant à la Turquie, après les conquêtes des alliés, elle verra évidemment lui échapper une très grande partie de son territoire européen, mais elle conservera encore en Asie un empire considérable et florissant, où il ne dépendra que d'elle d'exercer son autorité dans l'intérêt du progrès et de la civilisation. Si elle est bien inspirée, c'est surtout de ce côté qu'elle tournera ses efforts et ses espérances d'avenir ; et il lui sera facile de continuer à vivre en bonne amitié avec les grandes puissances européennes et particulièrement avec la France.

« Pour s'épargner, toutefois, de futures difficultés intérieures, la Turquie fera sagement d'écouter avec bienveillance les vœux de quelques-unes des populations qui lui sont soumises. Depuis de longs mois, notre ambassadeur à Constantinople appuie auprès de la Porte, d'accord avec les puissances, un projet de réformes en faveur des Libanais ; mais les pourparlers traînent en longueur et rien n'a encore abouti. Je n'ai pas besoin de dire au Sénat que, notamment au Liban et en Syrie, nous avons des intérêts tradition-

nels et que nous entendons les faire respecter.

« Je suis heureux de pouvoir ajouter que c'est tout à fait sans motif qu'on a imaginé l'existence de je ne sais quels dissentiments entre le gouvernement anglais et nous sur ce point. »

Et ici le texte concerté avec Sir Edward Grey :

« Le gouvernement anglais nous a très amicalement déclaré qu'il n'avait dans ces régions ni intention d'agir, ni desseins, ni aspirations politiques d'aucune sorte. Nous sommes nous-mêmes très résolus à maintenir en Asie l'intégrité de l'Empire ottoman ; mais nous n'y abandonnerons aucune de nos traditions, nous n'y répudierons aucune des sympathies qui nous sont acquises, nous n'y laisserons en souffrance aucun de nos intérêts. »

Je termine en insistant encore sur notre volonté d'entente, et le Sénat me fait le même accueil que la Chambre. Personne ne me répond ; les douzièmes sont votés sans débat ; et bien qu'on ne soit qu'au 21 décembre, les deux Chambres, d'un commun accord, s'ajournent au surlendemain lundi 23, pour la lecture du décret de clôture. Impossible de donner à un gouvernement plus éclatant témoignage de confiance.

Le dimanche 22, un homme qui était, certes, un grand Européen, M. Ernest Lavisse, m'adresse ce petit mot amical : « Mon cher confrère, je vous renouvelle l'expression de mon admiration. Voilà de beaux documents historiques. Je n'en dis pas davantage, car je sais ce que vaut votre temps. Votre dévoué confrère, E. Lavisse. »

Si sensible que je sois à de tels encouragements, je sais trop bien que l'œuvre de l'Europe est loin d'être achevée. Je me demande même si le plus

difficile est fait. Les populations balkaniques ont conquis leur indépendance ; il reste à délimiter leurs territoires. Les succès que les Alliés ont remportés ont maintenant leur contre-partie et leur rançon dans des rivalités secrètes, dans la mauvaise humeur de l'Autriche, dans la résistance de la Porte. Si la réunion des ambassadeurs s'est mise d'accord, c'est, comme le note le prince Lichnowski, en écartant, par crainte de l'Autriche, des revendications serbes, qui semblaient assez légitimes.

Certains publicistes français trouvent exagérées nos concessions. « Encore une fois, écrit, le 23 décembre, M. Jacques Bainville, le bloc austro-allemand a imposé sa loi à l'Europe. Ce n'est plus dans son empire que Guillaume II prononce son fameux *Sic jubeo*. Il l'a étendu au vieux monde tout entier. Comme après le coup de Tanger, comme après le coup de l'annexion bosniaque, comme après le coup d'Agadir, l'Allemagne et l'Autriche ont fait triompher leur volonté. A la réunion de Londres, les représentants de la Triple-Entente ont purement et simplement enregistré les volontés de la Triplice. Selon l'expression très pittoresque d'un correspondant londonien, l'ambassadeur d'Autriche était venu à la réunion, armé d'une canne respectable, dont il était dûment autorisé à se servir par son collègue allemand. »

Aussi bien, à Vienne, on chante victoire. M. Dumaine m'écrit (1) : « On se complaît à exalter comme un complet succès pour l'Autriche-Hongrie le résultat des premières délibérations des ambassadeurs réunis à Londres. Ce sont, répètent à

(1) Dépêche du 22 décembre, nº 312.

l'envi tous les journaux, les idées invariablement soutenues par la monarchie dualiste qu'ont adoptées les représentants des six grandes puissances. »

A Saint-Pétersbourg, par contre, la déception est grande, et M. Georges Louis me télégraphie (1) : « Les journaux nationalistes attaquent vivement la politique russe et, d'une manière générale, celle de la Triple-Entente, à propos de la réunion des ambassadeurs. Le *Swiet* intitule son article : « Pire que Tsouchima », et le *Novoïe Vremia* intitule les siens : « Le Moukden diplomatique » et « la Défaite de Londres ».

Notre esprit de conciliation trouvera-t-il du moins, dans la consolidation de la paix, la récompense que nous souhaitons? De nouveaux incidents ne nous en laissent pas encore la certitude. Le 21 décembre, pendant que je suis à la tribune, Rifaat Pacha vient au ministère, demande M. Paléologue, et lui dit : « Il est impossible au gouvernement ottoman d'abandonner Andrinople. Le tiers de la population, au moins, est turque. Avant que nous nous fussions emparés de Constantinople, c'était Andrinople qui était la capitale de l'empire. La mosquée du sultan Selim contient quelques-uns des tombeaux les plus vénérés de la dynastie. La guerre actuelle n'a pas été tellement désastreuse, tellement décisive que nous n'ayons pas le droit de conserver une ville dont les Bulgares n'ont pas réussi à s'emparer et qui représente pour nous de grands souvenirs. — Mais, objecte M. Paléologue, le gouvernement bulgare semble résolu à reprendre les hostilités, si Andrinople n'est pas cédée à la Bulgarie, et

(1) 24 décembre, n° 588.

une reprise des hostilités risquerait d'entraîner la ruine de l'empire turc, non seulement en Europe, mais en Asie. — N'importe, reprend Rifaat, vous devriez bien demander à M. Poincaré s'il ne consentirait pas à insister auprès de la Bulgarie pour qu'elle renonçât à la cession d'Andrinople. — Je ferai part de votre démarche au président du Conseil, mais j'ai bien peur qu'il ne puisse rien. »

Le directeur des affaires politiques me rapporte cet entretien. Mais les puissances sont d'accord pour dissiper les illusions de la Turquie. L'Allemagne et l'Autriche sont déjà intervenues à Constantinople pour demander au gouvernement ottoman de reconnaître sa défaite et d'abandonner Andrinople. La Porte, qui comptait sur la complaisance de Vienne, a été fort désappointée. Mais les Turcs ont voulu du moins se soustraire à toute responsabilité. Ils ont suggéré que la réunion des ambassadeurs leur fît une communication collective et pressante, au lieu de se borner à des démarches concordantes, mais isolées. On convoquerait ensuite un conseil extraordinaire des hommes d'État et des hauts dignitaires de l'empire, et le gouvernement s'inclinerait, si tel était leur avis. Bref, toujours les mêmes faux-fuyants et les mêmes procédés de temporisation.

Pendant que l'Allemagne, l'Autriche et la France adressent à la Turquie des remontrances amicales, la Russie se livre encore à une de ces initiatives maladroites que le gouvernement de la République lui a parfois reprochées et dont sa diplomatie inquiète ne semble pas vouloir se corriger.

D'après M. Bompard (1), l'ambassadeur russe à Constantinople est allé dire au ministre des Affaires étrangères : « La persistance que met le gouvernement ottoman à conserver les places d'Andrinople, de Scutari et de Janina est de nature à empêcher la conclusion de la paix. L'opinion publique russe est unanime sur ces questions. Si, par suite des résistances de la Porte, les négociations de Londres venaient à être rompues ou simplement suspendues, le gouvernement impérial serait impuissant à comprimer plus longtemps, comme il y a réussi jusqu'à présent, les manifestations du sentiment populaire et, par conséquent, la neutralité de la Russie ne serait plus garantie. »

A la réception de ce télégramme, je fais venir M. Isvolsky, et je me plains à lui des libertés que la Russie prend avec l'Alliance. Elle se livre, sans nous prévenir, à des démarches dangereuses ; elle va de l'avant sans consulter personne ; comment veut-elle qu'on interprète à Constantinople cette phrase sur la neutralité? — M. Bompard se trompe, me répond l'ambassadeur. Le télégramme qu'a reçu M. de Giers n'a pas le sens qui lui est attribué. Nous avons simplement dit à la Turquie : « Si vous continuez à vous montrer intraitable sur la question de Scutari, d'Andrinople et de Janina, ainsi que sur celle de votre frontière au sud d'Andrinople, les Alliés ne signeront pas la paix ; la reprise des opérations militaires sera inévitable ; et alors notre neutralité peut ne plus être assurée ; car le recommencement des hostilités provoquera sans

(1) De Péra, 23 décembre 1912, télégramme, nº 701.

doute des soulèvements et des troubles en Asie Mineure et dans les contrées limitrophes de la Russie ; ce qui nous obligera à prendre des mesures pour nous protéger contre des incursions kurdes ou des mouvements d'autres populations voisines. » A ces explications embarrassées, je réponds que, même avec cette interprétation rectificative, les observations adressées à la Turquie étaient trop graves pour être faites sans notre assentiment. M. Isvolsky place, déplace et replace son monocle et garde les lèvres pincées.

Il me communique ensuite un télégramme qu'il vient de recevoir de M. Sazonoff. Le ministre lui rapporte une conversation qu'il a eue à Saint-Pétersbourg avec l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie : « Le cabinet de Vienne, a dit M. Sazonoff à son interlocuteur, a obtenu à Londres toute satisfaction sur la question du port serbe et sur celle de l'Albanie. Dès lors, pourquoi ne rapporte-t-il pas ses mesures de mobilisation? S'il les maintenait, l'opinion russe ne manquerait pas de considérer les armements de l'Autriche-Hongrie comme une menace envers la Russie, et le gouvernement russe se trouverait, à son tour, obligé de renforcer son armée. — Mais, a demandé l'ambassadeur, si nous rapportons les mesures que nous avons prises, serez-vous disposés vous-mêmes, par réciprocité, à congédier la classe qui est libérable depuis le mois d'octobre et que vous avez gardée sous les drapeaux? — Je suis, a répondu M. Sazonoff, tout prêt à intervenir en ce sens auprès du ministre de la Guerre. » Je fais part à tous nos ambassadeurs du renseignement que me donne le gouvernement russe

et qui laisse peut-être espérer une détente (1).

De son côté, M. Georges Louis a demandé au comte Thurn si la démobilisation était commencée en Autriche, et l'ambassadeur lui a répondu qu'il croyait qu'on allait réduire « peu à peu » les effectifs, mais, passant à un autre sujet, il a ajouté que la ville de Scutari étant peuplée d'Albanais, le cabinet de Vienne ne pourrait pas consentir à ce qu'elle fût remise au Monténégro. En même temps, la presse viennoise se répand en violentes diatribes contre ce petit pays. « Peut-être l'Autriche, me télégraphie de Cettigné M. Aynard (2), veut-elle seulement faire sentir au roi Nicolas qu'il ne peut compter sur elle pour obtenir Scutari et l'obliger ainsi à des concessions locales. Peut-être aussi veut-elle lui faire comprendre qu'il n'aura pas Scutari, mais qu'en outre, il perdra sa couronne s'il ne cherche son appui à Vienne. »

M. Jules Cambon, qui arrive de Berlin, me dit, et il répète à M. Paléologue : « Rarement année a fini sous des présages plus sinistres. A Berlin, jusqu'ici, on reste pacifique ; mais on croit que l'Autriche va à sa ruine, et cette appréhension elle-même n'est pas sans péril. »

Le comte Berchtold, interrogé par M. de Giers, comme le comte Thurn l'a été par M. Sazonoff, n'a malheureusement fait qu'une réponse évasive : « Dans huit ou quinze jours, a-t-il dit, l'Autriche-Hongrie croit être certaine d'avoir les garanties précises dont elle a besoin, et aussitôt elle rappellera ses troupes de Galicie et diminuera ses

(1) Télégramme de Paris à Saint-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, Rome et Constantinople, 23 décembre 1912.

(2) Télégramme, n° 119.

effectifs. — Laissez-moi vous dire, a répondu l'ambassadeur, qu'il serait plus amical et plus adroit de ne plus ajourner une décision qui vraiment s'est déjà fait trop attendre. » Le comte Berchtold a répliqué que la loyauté des Serbes lui était suspecte et que peut-être recommenceraient-ils à résister, s'ils sentaient la menace moins aiguë. Pour conclure, il a annoncé, dans les termes les plus aimables, que bientôt, lorsque l'affaire serait définitivement réglée, la Russie verrait à quel point ses rapports avec l'Autriche-Hongrie deviendraient cordiaux et confiants. Mal impressionné par des propos qui lui semblaient manquer de franchise, M. de Giers s'est borné à exprimer la crainte qu'il ne subsistât de ces incidents un souvenir dont plusieurs années adouciraient difficilement l'amertume (1).

Le même jour de Noël, l'Autriche-Hongrie communique à Saint-Pétersbourg un aide-mémoire où le comte Berchtold manifeste le désir de mettre à profit l'ajournement au 2 janvier des délibérations commencées à Londres, pour préciser quelques points restés en litige et tâcher d'arriver à une entente. Le cabinet de Vienne indique comment il conçoit le caractère international du chemin de fer à construire vers l'Adriatique ; il voudrait que la garde de la voie fût confiée à une gendarmerie albanaise ; que la liberté du transit fût, pour toutes les puissances, la même que pour la Serbie ; que le matériel de guerre ne pût être transporté qu'en temps de paix. Il entend, d'autre part, que Scutari fasse partie intégrante du futur État albanais. La monarchie dua-

(1) Télégramme de Vienne, 25 décembre, n° 265.

liste y a, dit-elle « un intérêt capital », en tant que protectrice du culte catholique. Scutari est le centre religieux des Albanais catholiques du Nord, et c'est un chef-lieu nécessaire pour l'administration de tout le pays. Du reste, jusqu'à présent, les Monténégrins ne sont pas parvenus à prendre cette ville, dont la défense héroïque est moins un succès des armées turques qu'une preuve de la ténacité que mettent les Albanais à la vouloir garder. En conclusion, le mémorandum répète que la monarchie austro-hongroise a « un intérêt vital » à la création d'une Albanie capable de durer, que l'existence de l'Albanie serait compromise par la perte de Scutari, que les intérêts de la Russie dans la région du Monténégro semblent limités au maintien de la dynastie Njegus et que, pour conserver la couronne au roi Nicolas, l'Autriche est toute prête à coopérer avec le gouvernement de Saint-Pétersbourg.

Par bonheur, ici encore, la Russie n'a rien fait d'irréparable. Elle a même assez habilement abordé à Cettigné la question de Scutari, en disant au Monténégro qu'avant qu'on pût la régler politiquement, il « faudrait qu'elle fût ranchée militairement (1). »

D'autre part, l'ambassadeur d'Italie à Berlin ayant parlé à M. de Kiderlen du désir qu'a son gouvernement de voir attribuer Scutari au Monténégro, le secrétaire d'État lui a répondu : « Cette affaire n'intéresse pas l'Allemagne. Nous n'avons qu'un vœu à former, c'est que l'Autriche et l'Italie se mettent d'accord comme elles l'entendent. » Mais n'en doutons pas, si les alliés restent di-

(1) Télégramme de M. Aynard, 26 décembre, n° 120.

visés, c'est l'Autriche que l'Allemagne appuiera.

Scutari n'est pas, d'ailleurs, la seule ville dont la possession soit disputée. Le premier délégué serbe à la conférence turco-balkanique, M. Novakovitch, déclare que si l'Autriche veut comprendre dans la future Albanie Pritzrend, Diakovo et Ypek, la Serbie ne se résignera pas à subir cette spoliation (1). De son côté, M. Daneff, après avoir conféré avec M. Mishu, le nouveau ministre de Roumanie en Angleterre, a répété à M. de Fleuriau ce qu'il m'a dit à Paris, que les prétentions roumaines sont excessives. Deux fois, assure-t-il, la Bulgarie a proposé à la Roumanie d'entrer dans la Confédération balkanique ; ces propositions ont été repoussées et aujourd'hui la Bulgarie se refuse à toute cession de territoire. Cependant M. Daneff a fini par admettre qu'on pourrait, à la rigueur, régulariser les sinuosités de la frontière entre la Roumanie et la Bulgarie et démanteler les anciennes fortifications de Silistrie (2).

Au milieu de tous ces différends, la Conférence des délégations balkaniques se réunit de nouveau le 28 décembre, pour connaître l'accueil fait par le gouvernement ottoman aux injonctions des alliés.

Les États balkaniques ont demandé l'abandon par la Turquie de ses possessions européennes à l'ouest de la ligne Midia-Rodosto-Gallipoli, et de toutes les îles, y compris la Crète. La réponse de la Sublime Porte va-t-elle provoquer la rupture des pourparlers ou permettre, vaille que vaille, la continuation du débat?

(1) Dépêche de M. de Fleuriau, 2 décembre, n° 555.
(2) *Ibid.*, 27 décembre, n° 556.

Suivant M. Bompard, l'impression produite sur le gouvernement ottoman par les démarches des puissances et même par les menaces de la Russie, est aujourd'hui dissipée et la Porte a pris le parti de ne pas céder Andrinople (1). Effectivement, voici que, dans la matinée du 28, à la réunion de la Conférence de la paix, la Turquie refuse tout abandon de territoire. Elle présente des contre-propositions dérisoires. Elle garderait intégralement le vilayet d'Andrinople ; elle accorderait l'autonomie à la Macédoine, qui serait constituée en une principauté autonome, sous la suzeraineté du sultan et la souveraineté d'un prince chrétien, de préférence protestant ; l'Albanie serait, elle aussi, érigée en un État autonome sous la suzeraineté du sultan et sous la souveraineté d'un prince musulman ; la Turquie conserverait les îles de l'Archipel, qui protègent, dit-elle, ses possessions asiatiques. Quant au statut futur de l'île de Crète, les Alliés n'ont point à s'occuper de cette question. C'est affaire entre la Porte et les grandes puissances.

Surpris par la brutalité de ces réponses négatives, les alliés ont cependant l'heureuse inspiration de ne pas rompre. Ils demandent aux négociateurs ottomans de leur apporter le 30 décembre des propositions acceptables. A la séance du 30, Rechid-Pacha déclare qu'il vient de recevoir, sous forme de télégramme, de nouvelles instructions de la Sublime Porte, mais que ce télégramme est partiellement indéchiffrable. De ce qu'il a pu lire, il résulte, dit-il, que le gouvernement ottoman désirerait disjoindre les questions ; les affaires terri-

(1) Télégramme de M. Bompard, 27 décembre, n° 707.

toriales qui présentent un intérêt international, comme celle du Sandjak de Novi-Bazar, des îles, de l'Albanie, seraient soumises à l'examen des puissances ; les affaires d'ordre secondaire seraient traitées d'après leur degré d'importance et, par exemple, celle d'Andrinople serait à débattre directement entre la Turquie et la Bulgarie, seules intéressées. « Mais alors, s'écrient les délégués balkaniques indignés, ce serait la mort de la Conférence ! » — « Non pas ! réplique Rechid-Pacha. En dehors des affaires territoriales, il reste nombre de questions dignes d'occuper notre activité. Et puis, d'ailleurs, c'est simplement une suggestion que je vous présente. — Eh bien, vous nous la préciserez mercredi prochain (1). »

Cette fois, la délégation turque n'a pas seulement compté, comme à son ordinaire, sur la complicité du temps. Elle a cherché à semer la défiance entre les Grecs et les Bulgares, et peut-être y a-t-elle réussi. Les Grecs se sont demandé si ce n'étaient pas les Bulgares qui avaient secrètement proposé aux Turcs un tête-à-tête. M. Daneff a eu, ces jours derniers, de nombreux entretiens avec les délégués ottomans, alors qu'il affectait de ne pas rencontrer ses alliés en dehors des séances de la Conférence. Il n'en a pas fallu davantage pour aiguiser la méfiance de M. Vénizelos.

Dans la journée du 30 décembre, le comte Szecsen vient causer longuement avec moi : « Je dois, me dit-il, rectifier des commentaires qui ont paru dans certains journaux à propos des dernières déclarations que vous avez faites aux Chambres. Ces déclarations elles-mêmes sont

(1) Dépêche de M. de Fleuriau, 30 décembre, n° 360.

tout à fait exactes ; mais on a parlé, dans la presse, du consentement donné par l'Autriche à la combinaison du port albanais neutralisé, comme s'il était irrévocable. Je tiens à bien préciser qu'il n'est pas définitif ; il est subordonné à une entente générale sur toutes les questions pendantes. — Je le comprends bien ainsi, lui dis-je. Si un accord général n'intervenait pas, chacun de nous reprendrait sa liberté dans l'affaire du port serbe. Mais j'espère que nous arriverons à cet accord général, si nous y travaillons tous. »

Je profite de cette entrevue très cordiale, comme toutes celles que j'ai avec l'ambassadeur d'Autriche, pour lui marquer de nouveau l'inquiétude que cause en France le maintien des armements extraordinaires de son pays. « Que voulez-vous, me répond-il, l'Autriche a beaucoup à se plaindre de la Serbie, dont les autorités militaires se livrent à des excès de toutes sortes dans les territoires occupés. Si nous diminuions nos effectifs, le gouvernement serbe lui-même ne serait pas maître de son armée. — Oui, mais si vous ne prenez vous-mêmes aucune mesure de désarmement, le gouvernement russe pourra être amené, le jour prochain où la libération de la classe va être obligatoire, à faire signer par l'Empereur un ukase pour maintenir cette classe sous les drapeaux. Une décision officielle de cette sorte, provoquée par vos propres armements, serait, si jamais elle intervenait, très troublante pour la tranquillité de l'Europe. Je ne vous parle qu'à titre personnel ; j'oublie que je suis président du Conseil et vous ambassadeur. Mais je crois de mon devoir de vous signaler les dangers que présenterait la prolongation de ce vis-à-vis militaire. »

J'informe les ambassades de cette conversation (1).

Il semble d'ailleurs qu'aux dernières heures de l'année se produise tout à coup une légère amélioration dans le mal dont souffre l'Europe. Un télégramme de Budapest m'apprend que le gouvernement austro-hongrois annule une commande de cartouches qu'il a faite récemment à la fabrique de munitions de guerre Mandred-Weiss (2). De Berlin, je suis informé par M. de Manneville que le ministre de la Guerre de Russie a déjeuné au palais avec le ministre de la Guerre de Prusse et qu'il n'a pàs été dit à table un seul mot de politique. Le général Soukhomlinoff est ensuite parti pour Nice, où il doit séjourner une quinzaine. A son retour, il compte, paraît-il, s'arrêter à Paris. D'après une note, d'allure inspirée, que publie le *Lokal Anzeiger*, la visite du général russe à Berlin n'a eu aucun caractère officiel, mais elle témoigne des bonnes relations qui existent entre les deux Cours, et elle prouve que l'on a pleine confiance en Russie que la paix européenne ne sera pas troublée (3).

Les prévisions du *Lokal Anzeiger* et celles du gouvernement russe puissent-elles se vérifier! Les pourparlers de Londres puissent-ils ramener bientôt la paix dans les Balkans! L'année 1913 puisse-t-elle être moins tourmentée que l'année 1912! Celle-ci s'achève en tout cas sans que la guerre balkanique, survenue malgré tous nos efforts, se soit généralisée ; et l'entente internationale, que la France a contribué à créer,

(1) Télégramme de Paris aux ambassades, 30 décembre 1912.
(2) Télégramme de Budapest, 31 décembre, n° 10.
(3) Télégramme de Berlin, 31 décembre, n° 512.

n'est pas rompue. Le gouvernement de la République qui a resserré, en ces derniers mois, ses alliances et ses amitiés, a le droit de se dire qu'en même temps il a bien servi les intérêts de l'humanité.

1669

FIN

ERRATA

Page 96, ligne 3, *au lieu de* Doriac, *lire :* Toirac.

Page 170, ligne 13, *au lieu de* Fez, *lire :* Marrakech.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Visite de la reine de Hollande. — La guerre italo-turque s'étend à la mer Égée. — Crise en Turquie. — Contre-coup dans les Balkans. — Une conversation à bâtons rompus entre M. Georges Louis et M. Sazonoff. — Premiers efforts de la France pour maintenir le *statu quo* 1

CHAPITRE II

M. Isvolsky est chargé de nous annoncer les accords balkaniques. — Renseignements incomplets. — Premières inquiétudes. — La demande d'emprunt bulgare. — Les conversations de Saint-Pétersbourg. — Ce que la Russie ne nous avait pas dit. — Agitation en Bulgarie. — Troubles en Albanie..... 31

CHAPITRE III

La solidarité du Cabinet. — M. Briand et la Chancellerie. — M. Léon Bourgeois. — M. Steeg et la réforme électorale. — M. Klotz et les finances. — L'œuvre de MM. Millerand et Delcassé. — Un discours de M. le président Fallières. — MM. Guist'hau, Jean Dupuy, Fernand David, Pams et Lebrun. — MM. Chaumet, René Besnard, Léon Bérard et Paul Morel. — La Lorraine et M. Mézières. — Un autre Lorrain : le général Lyautey. — Un autre, que la Lorraine ne connaît plus 67

CHAPITRE IV

Voyage en Russie. — Le *Condé*. — A Cronstadt et à Saint-Pétersbourg. — Séjour à l'ambassade de France. — Conversations avec M. Sazonoff et M. Kokovtzoff 99

CHAPITRE V

Audience de l'Empereur et de l'Impératrice. — Réception et cérémonies. — Visite de Moscou. — La joie de la colonie française. — Retour au *Condé*. — Débarquement à Dunkerque.... 133

CHAPITRE VI

Menaces en Orient. — Inquiétude de l'Europe. — Première proposition Berchtold. — Acceptation de la France. — Résistance de la Turquie. — Scrupules britanniques — Voyage à Longwy. — Deuxième proposition Berchtold..... 170

CHAPITRE VII

Les efforts pacifiques de la France. — Le président de la République aux grandes manœuvres. — Le grand-duc Nicolas en France. — Le café de M. Isvolsky. — Préparation du concert européen. — La mobilisation des États balkaniques..... 194

CHAPITRE VIII

Après la mobilisation des États balkaniques. — Nouveaux efforts de la France pour le maintien de la paix. — Appels à l'Europe. — Déclaration de guerre du Monténégro. — L'effervescence en Bulgarie. — Manifestations à Constantinople. — La note des États balkaniques. — Tentatives suprêmes. — L'ouverture des hostilités 223

CHAPITRE IX

Succès des alliés balkaniques. — Réception à Vienne et à Berlin. — Voyage à Nantes. — Un programme de M. Sazonoff. — La clause de désintéressement. — Projets de médiation. — Au jour le jour. — La déroute des Turcs..... 266

CHAPITRE X

Silence de Vienne et inquiétudes à Saint-Pétersbourg. — La Turquie fait appel à l'Europe. — La Serbie et l'accès à la mer. — Opposition de l'Autriche. — Au Comité républicain du Commerce et de l'Industrie..... 296

CHAPITRE XI

La question du port serbe. — La Russie et le *casus fœderis*. — *Tableaux d'histoire* de Guillaume II. — Préparatifs militaires en Autriche..... 332

CHAPITRE XII

Une lettre prophétique de M. Paul Cambon. — La Russie et l'Italie. — Les Détroits. — L'armistice de Tchataldja. — A la Commission des Affaires extérieures. — Les préliminaires de la paix. 359

CHAPITRE XIII

Saint-Pétersbourg et Vienne. — Une lettre de M. Jules Cambon. — Réception des délégués balkaniques au quai d'Orsay. — Visite de M. Daneff. — La Conférence de la paix et la réunion des ambassadeurs. — L'Autriche continue ses armements.... 378

CHAPITRE XIV

Déclarations à la Chambre des députés et au Sénat. — La politique étrangère du gouvernement unanimement approuvée. — Concessions faites à l'Autriche. — Questions d'Andrinople et de Scutari. — Vœux de fin d'année..... 400

1669

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer par

Plon-Nourrit et C^ie^,

à Paris, le 15 février 1926.

BIBLIOTEKA
ASG
NAUKOWA
17378²